

# Cahiers de praxématique

## Présentation

La revue : *Les Cahiers de praxématique* émane du laboratoire Praxiling (UMR 5267 CNRS & université Montpellier 3). Chaque livraison propose des réflexions théoriques et des analyses de pratiques discursives dans le cadre d'une linguistique cherchant à rendre compte des conditions de production et de circulation du sens. Ces études de la praxis linguistique, écrite ou orale, ont par ambition de mieux comprendre la dynamique des procès de la signifiante. Cette orientation fondamentale de la praxématique n'est toutefois pas exclusive, et la revue est ouverte aux problématiques et aux analyses qui partagent son intérêt pour certains domaines ou objets de la linguistique.

## Dernier numéro en ligne 33 | 1999 Sémantique de l'intertexte

Sous la direction de **Ioannis Kanellos**

**Ioannis Kanellos**

Présentation [Texte intégral]

*Introduction***Simon Bouquet**

Y a-t-il une théorie saussurienne de

l'interprétation ? [Texte intégral]

*Saussure revisited: is there such a thing as a Saussurian theory of interpretation?***Ioannis Kanellos**De la vie sociale du texte. L'intertexte comme  
facteur de la coopération interprétative [Texte

intégral]

*Text and social context: the crucial part played by  
intertext in the cooperative process of interpretation***François Rastier et Bénédicte Pincemin**

Des genres à l'intertexte [Texte intégral]

*From texts genre to intertextuality***Paul Siblot**

Les palimpsestes du texte ou les fantômes de

l'interdiscours [Texte intégral]

*Textual palimpsestes or the ghosts of the interdiscourse***Sophie Moirand**

Les indices dialogiques de contextualisation

dans la presse ordinaire [Texte intégral]

*Contextual clues in mainstream press***Ludovic Tanguy et Théodore Thlivit**

Parcours interprétatifs (inter)textuels : vers

une assistance informatique [Texte intégral]

*Computer-aided interpretation of texts and intertexts*

---

***Lectures et points de vue***

**C. Béal**

Varro, Gabrielle et Boyd, Sally, Americans in Europe. A socio-linguistic perspective, *International Journal of the Sociology of Language* n° 133 [Texte intégral]

**Catherine Détrie**

Cotte, Pierre, Langage et linéarité [Texte intégral]

**Jacques Bres**

Moeschler, Jacques, *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle* [Texte intégral]

**Agnès Bessac**

Salazar Orvig, Anne, Les Mouvements du discours. Style, référence et dialogue dans des entretiens cliniques [Texte intégral]

**Sarah Leroy**

Christin, Anne-Marie, *L'écriture du nom propre* [Texte intégral]

**Teddy Arnavielle**

Muller, Claude, *La subordination en français. Le schème corrélatif* [Texte intégral]

# Cahiers de praxématique

33 | 1999 :  
Sémantique de l'intertexte

---

## Présentation

*Introduction*

IOANNIS KANELLOS

p. 3-10

---

### *Texte intégral*

- 1 Une idée simple, mais de mémoire célèbre, proclame que l'on ne peut comprendre une chose en dehors d'un cadre. Enfin, d'un certain cadre. Et qu'entre la chose et son cadre, il existe un lien de mutuelle détermination, voire de formation, peut-être même de mutuelle conformation : le cadre, qui n'existe ni pour la chose ni par la chose, se démontre toujours essentiel pour le dévoilement d'une possibilité de manifestation de cette dernière, qui, rétrospectivement, devient nécessaire pour le poser.

- 2 Suivant l'héritage choisi et le domaine visé, cette notion de cadre reçoit diverses dénominations : contexte, bien sûr, de manière générale et non marquée par une discipline, mais aussi, genre, catégorie, fond, société voire niveau ou groupe social, environnement, niche, génotype, type, voire archétype, et même modèle, norme, thème... Elles sont sans doute irréductibles l'une à l'autre. Quoi qu'il en soit, l'idée de fond est commune et semble concerner plus une valeur épistémologique qu'une vérité transversale : il paraît inintelligible de chercher à dire *ce qu'est* une chose sans dire *où elle est* (ce qu'elle est). Ainsi, il est possible de soutenir qu'une chose, en soi, ne peut être quoi que ce soit ; et qu'elle devient quelque chose par les déterminations que son cadre lui apporte.
- 3 « La chose sémantique » ne saurait faire l'économie d'un tel rapport au cadre. Elle se décline également en « identité » et en « position » pour être pleinement ce qu'elle est, *i.e.* sémantique : il faut placer les choses, leur trouver un lieu pour qu'elles puissent développer leur identité sémantique, et, plus avant, jouir de la valeur d'une telle identité. Bien entendu, pour les choses sémantiques, cette jouissance est toujours rapportée dans la direction d'un sujet. Non seulement parce qu'il sera le bénéficiaire terminal de l'entreprise du sens, mais aussi, et surtout, parce qu'il sera toujours l'acteur dans la constitution de cette dialectique entre identité et position.
- 4 Cependant, cette « chose sémantique » est notoirement problématique, en forme et contenu, en tradition élue ou en pratique suivie, si bien que ce qu'on vient de dire peut apparaître tout au plus — et à juste titre — un château bâti sur du sable. D'un autre côté, une telle idée, par son caractère général, admet nombre d'adaptations et autant d'interprétations. Même à l'intérieur d'un espace qui semble désormais débroussaillé et circonscrit, comme celui d'une

sémantique linguistique. Il devient impératif de préciser : dans ce numéro des *Cahiers de Praxématique* nous avons voulu parler de cette « chose sémantique » qui est engagée dans la forme du texte. Et nous poser, plus avant, la question de son cadre et de son rapport à un tel cadre, que nous avons volontairement voulu comprendre également sous la même forme, *i.e.* celle du texte. Nous nous expliquons davantage :

- Le texte, en tant qu'unité, semble être l'horizon convoité de toute analyse linguistique. Cependant, la complexité d'une telle entité rend rédhibitoire tout projet visant à rationaliser son fonctionnement sémantique, du moins suivant des méthodes déjà connues et utilisées. Mais il n'y a pas seulement sa complexité qui fait obstacle dans un tel dessein. Il y a également le caractère ouvert d'un texte : aucun texte ne se limite à ses données. Il fait dépendre son contenu des stratégies d'interprétation que déploie son lecteur. Cette particularité n'en est pas une : elle affecte autant toute unité linguistique, en particulier les unités lexicales, dont le marquage doublement contextuel et subjectif amène sur scène des débats souvent impondérables sous l'égide d'une ambiguïté, prétendument inhérente à la structure lexicale. Simplement, cette ouverture interprétative est plus remarquable sur un plan textuel.
- D'autre part, la nature textuelle semble présenter un certain caractère de clôture, au sens où, au fond, tout élément relevant du dire peut prendre la forme d'un texte. Cette remarque, probablement triviale, débouche sur d'importantes conséquences. En particulier, si l'on admet que même cette obscure notion de cadre peut être également « dite », et prendre par

conséquent également la forme d'un texte. C'est dans ce sens qu'il faudrait comprendre le titre retenu pour ce numéro des *Cahiers de Praxématique*. Le cadre voulu pour un texte ne saurait être autre chose qu'un texte, seulement il convoque la modalité du nombre plutôt que celle de la quantité, et devient société. Société des textes, bien entendu, qui, précisément par l'appropriation qu'en fait un sujet, dans un objectif interprétatif qu'il s'est au préalable fixé, reçoit une dénomination plus technique, celle d'intertexte.

- 5 Reformulé, notre projet consiste à considérer le rôle qu'une société de textes peut tenir en tant que cadre pour instituer l'identité interprétative d'un texte (*i.e.*, comment il est susceptible d'être compris). Une telle société peut être hypothétique ou carrément probatoire, mais elle n'a rien de fortuit, dans la mesure où elle correspond à un projet de compréhension — projet porté, précisément, par l'interprétation. Elle correspond, en un sens, au versant textuel d'une modélisation. C'est à l'intérieur d'une telle société de textes qu'on ira chercher le matériau pour faire générer cet excédent de sens qui vivifie le texte, et qu'on pose devant nous constamment comme une conjecture, parfois même comme une simple question. C'est elle qui fournira les limites et les normes de l'espace du travail sémantique, mais aussi les contraintes d'un déploiement qui fera la dot sémantique du texte. C'est elle aussi qui, rétrospectivement, fournira les conditions interprétatives et les diverses mesures de leur validation. Comme telle, cette société textuelle va de pair avec l'organisation sociétale de l'humain et le « paramétrage » de sa vie par la présence de l'autre. En effet, si la plus-value sémantique d'un texte se précise subjectivement, elle procède, tout d'abord, de

l'intersubjectif. Car, précisément, cet élément humain n'est jamais un mais plusieurs, il n'est pas stable mais variable et, de plus, toujours dépendant. Il inclut plusieurs dimensions allant du schéma simplifié de l'interlocution jusqu'aux comportements réglés de toute une société, en passant par nombre de degrés de régulation intra-groupale ; il convoque la culture, individuelle sans doute mais avant tout la culture collective, il ajuste des objectifs à des échelles variables, intègre des valeurs et des normes, il donne lieu à la confrontation idéologique, il récupère des déterminations et des contraintes relevant du temps et de l'histoire. Enfin, il est constamment sujet aux variations et spécificités situationnelles, qui ne sont pas seulement subjectives mais répondent de l'intersubjectif.

6 Un tel choix pose déjà comme préalable la reconnaissance des limitations internes d'une approche systémique et plutôt synchronique de la langue.

7 Les critiques de ce que communément on entend par conception de la langue (et donc du sémantisme) à la Saussure, s'affirment désormais sans contrainte ni frustration. Cependant, elles ne visent pour la plupart qu'une option interprétative du *CLG*, en aucun cas unique, mais qui, par le cours de l'histoire, s'est vue largement imposée dans les consciences scientifiques. Ce retour des idées et des valeurs a néanmoins des vertus restauratrices en ce qui concerne la mémoire de Saussure, dans la mesure où il restitue son projet d'une linguistique moderne en valorisant ses doutes et ses hésitations théoriques face à l'objet linguistique, somme toute aussi aporétique que tout objet de science qui implique l'élément humain. Saussure aurait-il omis de sa vision de la langue l'évidence de la présence humaine avec tout ce qu'elle apporte en matière de réélaboration sémantique ?

8 Précisément, la première contribution de ce numéro

(Simon Bouquet) vise à éclairer les rapports de la tradition du *CLG*, longtemps considérée comme une pierre majeure dans la tradition logico-grammaticale, avec une théorie de l'interprétation authentique, *i.e.* relevant d'une tradition rhétorique et herméneutique. Par une étude exemplaire, qui retrace sa filiation avec la technique philologique et historique, on découvre qu'une fois que le *CLG* est augmenté par un matériau critique tout aussi informatif que sa version standard, et tout aussi légitime pour la mémoire de Saussure, les choses n'apparaissent plus aussi tranchées. Le *CLG* n'est qu'une interprétation du cours de Saussure, *i.e.* une sélection et une élaboration secondaire, toutes deux coordonnées par une option interprétative. Mais déjà, ces traits trahissent une présomption de compréhension. Si une théorie de l'interprétation chez Saussure peut sembler une hypothèse osée, il ne reste pas moins que l'on peut relever chez lui les traces systématiques d'un enseignement qui pourrait paraître parfois aux antipodes de la doxa constituée autour du *CLG*. En particulier, les traces d'une vision de la sémiologie qui ne soit pas alignée sur une pure conception logico-grammaticale, une notion de la valeur oscillant entre langue et discours, un souci affirmé pour les concepts de texte et de discours, et une volonté de ne pas négliger dans un concept original de pragmatique nombre de paramètres relevant de l'intentionnalité (inter)subjective.

- 9 L'étude de cette première contribution constitue déjà un excellent exemple de ce qu'on pourrait appeler « approche intertextuelle » du sémantisme textuel. Ioannis Kanellos prend le relais pour réfléchir, sous forme dialogique, sur le concept d'intertexte et sur son rôle dans une sémantique de type rhétorico-herméneutique. Il tente d'établir sa nature, ses modes de constitution, sa nécessité dans un projet de compréhension, sa finalité interprétative, ses apports en

termes de validation sémantique. Mais aussi de pointer ses différences avec des notions qui peuvent paraître proches (comme celle d'encyclopédie ou de corpus) et de signaler les dangers qu'il inclut en matière d'aberration interprétative. L'intertexte en réalité ne saurait être perçu que comme qualité. Une idée qui ne fait que reprendre l'idée initiale de ce numéro, la dialectique entre identité et position sémantiques, dans la direction de l'historicité.

10 Cette dernière réflexion se poursuit dans la contribution suivante de François Rastier et Bénédicte Pincemin, qui tentent de forcer le concept d'intertexte à prendre en compte une problématique des genres. Si, effectivement, l'intertexte est une donnée naturelle mais aussi exigée de toute relation au texte, une sorte d'« extériorité qui dessine le texte », le genre, envisagé comme « norme de la sémiosis textuelle », apparaît comme une notion fondamentale pour asseoir une réflexion sur l'organisation mais aussi sur l'utilisation de cette société des textes qu'est l'intertexte. En effet, les genres pourraient être envisagés comme une double médiation symbolique : entre l'individuel et le social d'un côté, et entre la sphère physique et l'activité représentationnelle, de l'autre. Cette conception rend possibles les premiers éléments de réponse à la question de la constitution d'un corpus, ainsi qu'à celle de la ligne de démarcation entre les paliers du contexte et celui de l'intertexte. Cette contribution préfigure d'ailleurs la dernière dans ce numéro, dans la mesure où elle débouche sur des considérations relevant de ce qu'on commence à appeler aujourd'hui « philologie électronique ». En effet, elle fournit un cadre critique pour une modélisation du travail qui consiste à mettre sur pied et à exploiter un intertexte.

11 Suivent, ensuite, deux contributions « applicatives » mais de type paradigmatique. Elles visent à montrer quelques aspects de la notion d'intertexte et de

l'envergure de son utilisation.

- 12 Dans la première, Paul Siblot choisit de partir d'une critique des deux traditions établies d'analyse — des textes et du discours — pour tenter de donner, au moyen de l'étude d'un poème, une réponse à ce qui semble être un dilemme épistémologique entre les deux. Il tente de montrer que l'idée suivant laquelle le texte se suffit sémantiquement à lui-même n'est qu'illusion. Pour ce faire, il entame alors une recherche « archéologique » sur le texte choisi qui, sur la base de quelques présomptions motivées, établies sur des éléments repérables à l'intérieur même du texte, englobe les dimensions sociale, historique, culturelle et politique et contribue, précisément à le « positionner » avant même d'opter pour une stratégie de lecture particulière. Il finit, ainsi, par proposer une grille d'interprétation fondée sur une amplification de la dialectique entre le Même et l'Autre, dans une formation discursive particulière qui contraint la production et, une fois identifiée par le lecteur, canalise les parcours de l'interprétation. Au bout de ce parcours, on arrive à voir de ses propres yeux les raisons qui invalident la prétendue immanence du sens dans le texte, et, partant, à justifier une position théorique en la matière qui n'a plus à trancher entre les deux traditions d'analyse initiales. En effet, toute lecture ne peut prétendre qu'à un régime de plausibilité, dont les ressources seront toujours à rechercher à ses arguments et à ses attestations.

- 13 Dans la seconde, Sophie Moirand propose de nous ramener sur le sol de l'analyse du discours de tradition française et d'un dialogisme bakhtinien retravaillé, pour réfléchir sur l'intertexte à la lumière des notions de genre et d'historicité. En cherchant, précisément, les indices dialogiques qui permettent de reconstituer un modèle du contexte, elle est amenée à étudier les formes de génération et de stabilisation des intertextes et des interdiscours. A la fin de ce parcours on finit par

reconnaître que leur trait remarquable emprunte beaucoup à la notion d'isotopie : il s'agit de récurrences de sèmes, de mots voire de constructions syntaxiques qui, rétrospectivement, fonctionnent comme indices de contextualisation (textuels, intertextuels, interdiscursifs). En essayant de voir de près la dialectique entre un dialogisme intertextuel et un autre, interactionnel, on arrive aussi, naturellement, à se poser la question de la constitution d'une mémoire intersubjective, qui peut être envisagée comme le pendant socio-cognitif de l'intertexte et de l'interdiscours. C'est précisément cette mémoire qui assure la régulation des niveaux de contextualisation, sous forme de plausibilité interprétative et dont l'égard sera toujours exprimé par rapport à une version de l'histoire.

- 14 Ludovic Tanguy et Théodore Thlivitis se proposent de clore ce dossier par une contribution sur une question d'actualité. Le concept de texte évolue avec les nouveaux supports et ses modes de transmission, et, avec lui, nos habitudes de lecture. La question posée ainsi par ce numéro des *Cahiers de Praxématique* ne saurait faire l'économie du cadre des nouvelles technologies de communication et d'information, à un moment même où les sciences de la cognition y prêtent de plus en plus attention. Les auteurs cherchent à dresser l'état d'une approche anthropocentrée comme seule issue rationnelle et prometteuse dans un environnement trop hanté par le mythe de Pinocchio. Il est clair qu'il n'est pas possible de ramener la compréhension d'un texte au niveau d'une machine, dans la mesure où il n'est pas possible de calculer ce qui est par essence incalculable : son contexte. Le corollaire en est désormais clair : la compréhension ne se calcule pas. Cependant, tant pour un texte que pour un intertexte, la machine, tout en respectant l'homme, peut lui fournir une aide précieuse dans l'organisation, le maintien de la cohérence voire la

suggestion des ressources contextuelles, précisément en offrant des moyens de leur modélisation et de leur gestion sous forme d'intertexte. Partant ainsi d'un modèle d'une sémantique interprétative, ils procèdent jusqu'à la mise sur pied d'un modèle anthropocentré qui en fournit une extension intertextuelle applicative. Les systèmes anthropocentrés sont de toute évidence la seule alternative viable d'assistance à la compréhension d'un texte ou d'un corpus de textes dans le cadre des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

- 15 Sans doute, il y aurait beaucoup d'autres thèmes intéressants à aborder autour de la question d'intertexte. Mais rien ne s'épuise — encore moins dans un espace limité. Ce que nous avons essayé de faire, sans prétention, dans ce numéro des *Cahiers*, c'était tout au plus apporter quelques éléments sur ce processus qui fait que tout texte, à mesure qu'il passe d'une fonction informative à une fonction proprement sémantique, convoque l'initiative de son lecteur. Une initiative qui cherchera toujours le mode de sa régulation dans l'intersubjectif, et la norme de sa validation sous forme de plausibilité interprétative. L'intertexte nous a précisément semblé le lieu de position naturelle tant de la première que de la seconde.

---

### ***Pour citer cet article***

*Référence électronique*

Ioannis Kanellos, « Présentation », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 33 | 1999, mis en ligne le 04 juin 2014, consulté le 08 novembre 2014. URL : <http://praxematique.revues.org/1971>

---

### ***Auteur***

**Ioannis Kanellos**

ENST-Bretagne  
ioannis.kanellos@enst-bretagne.fr

*Articles du même auteur*

**De la vie sociale du texte. L'intertexte comme facteur de  
la coopération interprétative** [Texte intégral]

Paru dans *Cahiers de praxématique*, 33 | 1999

---

## ***Droits d'auteur***

Tous droits réservés

# Cahiers de praxématique

33 | 1999 :  
Sémantique de l'intertexte

---

## Y a-t-il une théorie saussurienne de l'interprétation ?

*Saussure revisited: is there such a thing as a Saussurian theory of interpretation?*

SIMON BOUQUET

p. 17-40

---

### **Résumés**

Français English

L'article propose une lecture des textes saussuriens originaux de linguistique générale en vue de répondre à cette question : y a-t-il, dans la réflexion de Saussure sur le langage et sa science, un point de vue construisant l'objet « sens » dans une perspective interprétative (en entendant cet adjectif dans l'acception qui peut lui être conférée à partir des travaux de F. Rastier) ? On rencontre, ce faisant, la division millénaire des sciences du langage, reflétée dans la dichotomie saussurienne *langue/parole*. On découvre, dans le *Cours de linguistique générale*, outre la déformation de la position saussurienne quant à la place de la linguistique de la parole, une censure assez massive du terme de *discours*, ainsi qu'une occultation de l'importance des rapports *in praesentia* relativement à la théorie de la valeur, et un silence sur les doutes du maître à ce propos. On conclut

sur une réponse positive à la question initiale, non qu'un corpus théorique puisse être dégagé, mais en ce qu'une perspective heuristique se laisse argumenter.

In this article, Saussure's original texts on the scientific analysis of language are reassessed in view of answering the following question: do these texts provide a definition of "meaning" which could be linked to a theory of interpretation such as Rastier's? What re-emerges from this reassessment is the long standing division in linguistics epitomized by the Saussurian *langue/parole* dichotomy. In contrast to the original texts, a close reading of the *Cours de Linguistique Générale* compiled by his disciples reveals a distortion of Saussure's vision regarding a speech-based linguistics, a continuous side-stepping of the word "discourse" as well as an avoidance of "théorie de la valeur" related issues and a whitewashing of anything concerning Saussure's own doubts. The answer to the initial question is therefore affirmative, but it emerges from a comprehensive appraisal of the full body of works, despite it never quite being a theory that can be found clearly stated in any one place.

---

## **Texte intégral**

# **1. Une théorie de l'interprétation**

- <sup>1</sup> La question qui titre cet article doit s'entendre comme relevant d'un point de vue « présentiste » en histoire des sciences du langage. En effet, les concepts qui ont cours dans ces sciences ne sauraient, tout comme le sens linguistique lui-même, avoir d'autre existence que *présente* — autrement dit : pour un (ou des) sujet(s) parlant(s), en un lieu et en un moment donné, plongé pris dans l'ordre d'une conceptualité particulière — de ce que l'on peut appeler une *épistémè*. Que cet ordre conceptuel soit ou non complètement explicite — il semble qu'il ne le soit jamais lorsque l'objet « sens » est envisagé —, il détermine le regard porté sur des réflexions théoriques passées. En outre, il n'est pas déraisonnable de penser que l'intérêt premier de porter un regard sur des réflexions théoriques passées, en ce qui concerne un domaine de science encore en discussion, est précisément de trouver dans ces réflexions, examinées dans les perspectives de conceptions présentes, un éclairage permettant de renouveler certains aspects de ces dernières. Aussi le titre de cet article se

laisse-t-il paraphraser ainsi : soit une théorie présente de l'interprétation, dans quelle mesure peut-on considérer qu'une telle théorie — fondement obligé d'une sémantique de l'intertexte — existe, de quelque manière, chez Saussure ? C'est sur cette base que la question *Y a-t-il une théorie saussurienne de l'interprétation ?* sera confrontée aux notes d'étudiants des cours genevois de linguistique générale et aux écrits du linguiste — c'est-à-dire à ce que j'appelle *les textes saussuriens originaux de linguistique générale*.

2 Pour expliciter le syntagme *une théorie présente de l'interprétation*, je m'appuierai, pour une bonne part, sur la réflexion de François Rastier<sup>1</sup>, tout en en proposant une synthèse personnelle. Tout d'abord, je conçois comme « sens » un objet à la fois maximal et empirique. L'objet « sens » est *maximal* en ce que cet objet est voué à répondre de tout ce qui, pour un interprète — c'est-à-dire pour un sujet parlant conférant une interprétation (une « existence sémantique<sup>2</sup> réelle ») à une séquence de langage —, peut constituer cette interprétation. L'objet « sens » est *empirique* en ce que, si le moment de l'interprétation est fugace, la séquence interprétée peut être fixée (on a alors un *texte*, au sens technique de ce terme — consigné dans un écrit, sur la bande d'un magnétophone, sous forme digitalisée, etc. — dont l'unité est fixée précisément par des conditions d'interprétation) et les conditions d'un autre « moment de l'interprétation » de ce texte peuvent dès lors être reproduites. On peut soutenir que le « sens », ainsi assimilé à — et subsumé dans — une interprétation, procède d'une double détermination :

(a) une détermination du global par le local, car ce sont des « parties détachées de sens », autrement dit des traits « grammaticaux » locaux (traits phonologiques, lexicaux, syntaxiques, énonciatifs) qui se composent dans le tout d'une interprétation ;

(b) une détermination du local par le global, car ce sont des traits liés *directement* au tout d'une interprétation (traits situationnels, cotextuels, intertextuels) qui permettent de fixer les traits grammaticaux locaux retenus par et dans cette interprétation. En d'autres termes, la détermination du local par le global est complémentaire de la précédente : postuler cette seconde détermination revient à poser que l'interprétation ne saurait se réduire à la mécanique compositionnelle du

système de la langue, mais revient aussi à poser que cette seconde détermination n'a d'autre raison d'être que de commander le fonctionnement de ladite mécanique compositionnelle. On tiendra que seule une analyse linguistique intégrant ces deux dimensions peut décrire le sens d'énoncés réels (c'est-à-dire décrire des sens *en discours*), alors qu'une linguistique se limitant à décrire des traits grammaticaux du langage (c'est-à-dire à décrire des « parties de sens » *en langue*) ne saurait rendre compte que de ces artefacts linguistiques que sont les exemples de grammaire.

- 3 En ce qu'elle ressortit à un ensemble de systèmes grammaticaux, la détermination du global par le local tombe parfaitement sous le concept de « langue » défini par Saussure – et fidèlement reflété dans le *Cours de linguistique générale*. La détermination du local par le global ressortit-elle, pour sa part, à l'ordre de la « parole », conçu par le Genevois comme complémentaire de celui de la langue ? Répondre à cette question suppose de se dégager de quelques préjugés tenaces que le *Cours* aura ancrés dans les esprits, à l'aune desquels on évalue, voire on condamne la pensée saussurienne : que la linguistique a pour unique et véritable objet la langue ; qu'il n'y a pas de théorie du discours chez Saussure ; qu'il néglige une théorie de la syntaxe.

## 2. Dualité de la linguistique

- 4 Aux deux déterminations du sens qui ont été évoquées correspondent deux domaines traditionnels des sciences du langage, que F. Rastier propose de nommer *logico-grammatical* et *rhétorico-herméneutique*, ces appellations indiquant bien quels sont les champs de savoir respectifs dont relèvent ces traditions. De fait, le XIX<sup>e</sup> siècle aura vu le déclin conjoncturel des rhétoriques et des herméneutiques au profit de l'expansion du champ logico-grammatical de la grammaire comparée – devenue, selon l'expression de S. Auroux, hégémonique. Si Saussure assoit le programme d'une linguistique à venir sur une épistémologie de la grammaire comparée<sup>3</sup>, ce programme n'est cependant logico-grammatical que pour partie : la partie, précisément, correspondant à ce qu'il définit comme « linguistique de la langue ».

- 5 Le *Cours*, sur ce point, a gravement faussé le propos original. D'une part, au chapitre IV de l'Introduction, Bally et Sechehaye ont séparé la linguistique de la langue d'une étude de la parole à laquelle, écrivent-ils, « on peut à la rigueur conserver le nom de linguistique »<sup>4</sup> — à la rigueur étant de leur cru, et ce chapitre IV assimilant par ailleurs de manière confuse la dimension phonatoire et la dimension sémantique de la parole. D'autre part, et surtout, les auteurs concluent le livre de 1916 sur une phrase apocryphe, malheureusement célèbre :

« la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même »<sup>5</sup>.

- 6 Du coup, le programme épistémologique saussurien a pu être reçu, tout particulièrement en ce qui concerne une sémantique, comme prônant l'exclusion du champ rhétorico-herméneutique.
- 7 L'examen des textes originaux révèle de tout autres positions. 1° Saussure affirme seulement que la linguistique de la langue doit se développer selon des principes épistémologiques renouvelés<sup>6</sup> et, par là même, devenir propre à servir de référence à d'autres études du langage :

Le meilleur moyen de juger [la partie parole du langage] est de se placer dans la langue comme point de départ<sup>7</sup>.

C'est en accordant la première place à la langue (en la prenant comme centre et point de départ) qu'on a la meilleure plate-forme pour aller aux autres éléments du langage, pour assigner le mieux leur place aux autres éléments du langage<sup>8</sup>.

(...) nous avons trouvé dans la langue (...) un objet définissable et séparable de l'ensemble des actes de langage<sup>9</sup>.

L'activité du sujet parlant doit être étudiée dans un ensemble de disciplines qui n'ont de place dans la linguistique que par leur relation avec la langue<sup>10</sup>.

(Ce sont ces affirmations qui ont servi de base aux propositions distordues de Bally et Sechehaye.)

2° Une note autographe préparatoire du deuxième cours atteste de ce que le professeur n'a volontairement, jusqu'alors, évoqué que la linguistique de la langue :

Ici pour la première fois question de deux  
Linguistiques<sup>11</sup>.

3° Il reconnaît — et ce en 1912, précisément dans un rapport sur la création de la chaire de Bally — la coexistence de deux domaines complémentaires *au sein de la linguistique* :

La linguistique, j'ose le dire, est vaste. Notamment elle comporte deux parties : l'une qui est plus près de *la langue*, dépôt passif, l'autre qui est plus près de *la parole*, force active, et origine véritable des phénomènes qui s'aperçoivent ensuite peu à peu dans l'autre moitié du langage<sup>12</sup>.

4° Enfin, dans un texte découvert récemment — auquel les rédacteurs du Cours n'ont probablement pas eu accès —, il soutient clairement que la partie « sens » du langage ressortit à une pluralité d'approches descriptives *inséparables*, en donnant cette équation :

Sémiologie = morphologie, grammaire, syntaxe,  
synonymie, rhétorique, stylistique, lexicologie, etc., le  
tout étant inséparable<sup>13</sup>.

8 Sur la foi de ces citations, et en particulier de la dernière, la dualité linguistique de la langue / linguistique de la parole semble bien pouvoir être reliée à la dualité millénaire des sciences du langage.

9 Il n'en demeure pas moins que, si le concept saussurien de « langue » a été assimilé et est revendiqué par nombre de linguistes contemporains, le concept de « parole » n'a pas connu une semblable destinée ; c'est plutôt celui de « discours » qui aura remplacé la « parole » saussurienne. Or il est remarquable que le terme *discours* qui figure dans les textes originaux dans une acception synonyme de *parole* ait été, à quelques rares exceptions près, largement censuré par Bally et Sechehaye. Outre l'occurrence du terme *discours*, la question du rapport entre langue et discours (c'est-à-dire : entre langue et parole) apparaît thématifiée par Saussure de manière récurrente et de façon plus précise qu'on pourrait le croire en se fondant sur la seule lecture du livre de 1916. Ce sont ces occurrences censurées que l'on va maintenant examiner.

### 3. L'objet « discours »

10 Si l'on laisse de côté les emplois de *discours* dans le sens de « développement oratoire devant une assemblée »<sup>14</sup> et dans l'expression *parties du discours*, pour ne s'intéresser qu'aux occurrences référant à l'« énoncé linguistique en acte »<sup>15</sup>, il apparaît que ces dernières revêtent, dans les textes originaux, trois formes terminologiques : substantif simple (*le discours*), adjectif (*discursif*), substantif désadjectival (*le discursif*). Non seulement ces termes, utilisés dans les cours de linguistique générale ainsi que dans les écrits de Saussure, sont généralement ignorés par les rédacteurs du *Cours*<sup>16</sup>, mais encore *les passages entiers dans lesquels ils prennent place le sont également*. L'aperçu donné ci-après de ces occurrences et de ces passages, classés selon les argumentations théoriques dans lesquelles ils prennent place, permettra de découvrir une face quelque peu méconnue de la réflexion et de la terminologie saussuriennes. (On y verra que le Genevois parle semblablement du *discours*, du *discursif*, de *la langue discursive*, du *langage discursif*, toutes ces expressions étant assimilables à *la parole*.)<sup>17</sup>

#### 3.1.

11 D'une part le concept de « discours » est thématé par exclusion, dans la perspective d'une qualification de certains aspects théoriques de l'objet « langue ». Autrement dit, le concept de « discours », clairement synonyme de « parole », est introduit comme terme de l'opposition bien connue entre langue et parole *dans le but de caractériser la langue*.

12 A. Le concept de « discours » est envisagé *dans la perspective d'une qualification générale de la langue comme « trésor mental »*. Ainsi en va-t-il dans les *Notes Item* :

(...) la phrase n'existe que dans la parole, dans la langue discursive, tandis que le mot est une unité vivant en dehors de tout discours dans le trésor mental.<sup>18</sup>

(Le mot) peut être considéré comme existant 'avant' la phrase (...) Au reste, *même dans le discursif*, il y a cent cas où on est amené à prononcer un *mot*, non une phrase (tous les vocatifs entre autres)<sup>19</sup>.

- 13 B. Le concept de « discours » est envisagé dans la perspective d'une qualification des unités abstraites de la langue. Ainsi, dans le deuxième cours de linguistique générale :

(...) *cheval, chevaux* sont aussi le même mot, mais pour y trouver une unité, il ne faut prendre ni *cheval* ni *chevaux*, mais ce qui résulte en moyenne des deux : nous faisons une abstraction, nous prenons comme unité quelque chose qui n'est plus donné directement, qui est déjà le résultat de l'opération de l'esprit. Mais il y a une autre ressource ; si je prends une autre base, la continuité du discours, je vais prendre le mot comme formant une section dans la chaîne du discours et non dans l'ensemble de sa signification (ce sont en effet les deux manières de considérer le mot). Mais il y a tout de suite quelque chose qui nous fait réfléchir : si nous entendons une langue étrangère, nous sommes hors d'état de faire les coupures ; donc ces unités ne sont pas données directement par le côté phonique ; il faut associer l'idée. Et alors, si l'on prend le mot comme tranche du discours, aura-t-on autant d'unités concrètes ? Reprenons seulement *chevaux* ou seulement *mois*, et représentons-nous *le mois de décembre* phonologiquement, comme le rendrait un phonographe, sans interruption (comme écrit dans une inscription grecque qui photographie pour ainsi dire le discours)<sup>20</sup>.

- 14 Ou encore dans le cours d'Étymologie grecque et latine de 1911-12 :

Mot peut avoir deux sens : a) mot concret = mot tel qu'il figure dans le discours, donc ne comportant aucune variation : ῥήτορι, λέγετε ; b) mot abstrait = unité abstraite formée par un ensemble de formes flexionnelles et changeables (...) <sup>21</sup>

- 15 C. Le concept de « discours » est envisagé dans la perspective d'une qualification du lien associatif dans la langue. Dans le deuxième cours de linguistique générale, par exemple, opposant les domaines du syntagme et de l'association, Saussure qualifiera l'association comme

tout ce que nous n'amenons pas, mais que nous pourrions amener dans le discours<sup>22</sup>.

- 16 Dans ce même cours les liens associatifs sont encore définis, à plusieurs reprises, par opposition à la syntagmation

discursive :

Dans cette masse d'éléments dont nous disposons virtuellement mais effectivement, dans ce trésor, nous faisons des associations : chaque élément nous fait penser à l'autre : tout ce qui est semblable et dissemblable en quelque sorte se présente autour de chaque mot, autrement le mécanisme de la langue serait impossible. Ainsi, un tableau de déclinaison est un groupe d'associations. Ce groupe a le droit de revendiquer une unité, mais cette unité n'existe pas dans le discours. Dans cette unité, il y a quelque chose qui varie et quelque chose qui ne varie pas : ce sera le caractère de tout groupe d'association : au nom de ce qui ne varie pas, on associe *dominus* à *domino*, et ce qui varie fait qu'il y a des unités diverses dans ce groupe :

<i>désireux</i>	}	un élément commun
<i>soucieux</i>		un élément
<i>malheureux</i>		qui diffère
<i>etc.</i>		

Donc ces groupes d'association sont purement mentaux, n'ont pas une existence simultanée dans le discours<sup>23</sup>.

Nous parlons uniquement par syntagmes, et le mécanisme probable est que nous avons ces types de syntagmes dans la tête, et qu'au moment de les employer, nous faisons intervenir le groupe d'association. Au moment où l'on emploie le groupe *lego-metha* par exemple, si nous employons précisément *lego-metha*, c'est que nous possédons différents groupes d'association où se trouvent rangés *lego-* et *-metha*, dans un nuage, au-dessus et au-dessous ; nous avons d'instant en instant des familles, suivant que nous faisons varier *lego-* et *-metha*. Ce n'est que la modification due à la variation partielle, cette opposition continue entre les membres du groupe, qui assure le choix d'un élément au moment du discours<sup>24</sup>.

17 D. Le concept de « discours » est envisagé dans la perspective d'une qualification du mécanisme d'évolution de la langue. C'est au chapitre de l'analogie que ce concept est

requis. Ainsi, dans le premier cours :

Il faut donc se mettre en face de l'acte de la parole pour comprendre une création analogique. La nouvelle forme *je trouve* ne se crée pas dans une assemblée de savants discutant sur le dictionnaire. Pour que cette forme pénètre dans la langue, il faut que

1° quelqu'un l'ait improvisée, et

2° improvisée à l'occasion de la parole, du discours, et il en est de même pour tous ceux qui sont tombés ensuite dessus<sup>25</sup>.

- 18 À cette occasion, une définition de « parole » par le biais de « discours » sera donnée :

Tout ce qui est amené sur les lèvres par les besoins du discours et par une opération particulière, c'est la parole<sup>26</sup>.

- 19 Et l'on retrouve dans les *Nouvelles Notes Item*, cette référence au concept de « discours » au chapitre de l'analogie et des autres changements linguistiques :

Toutes les modifications, soit phonétiques, soit grammaticales (analogiques) se font uniquement dans le discursif. Il n'y a aucun moment où le sujet soumette à révision le trésor mental de la langue qu'il a en lui, et crée à tête reposée des formes nouvelles qu'il se promet de « placer » dans son prochain discours. Toute innovation arrive par improvisation, en parlant (et pénètre de là soit dans le trésor intime de l'auditeur ou celui de l'orateur), mais se produit donc à propos du langage discursif<sup>27</sup>.

- 20 On n'a envisagé ici que des occurrences de *discours* ou de ses dérivés, et des passages non repris dans le *Cours*. Ont été laissées de côté les occurrences de *parole*, reprises ou non dans le *Cours*, qui confirment la synonymie conceptuelle « discours » / « parole »<sup>28</sup>.

## 3.2.

- 21 D'autre part le concept de « discours » est défini en lui-même, quand bien même c'est toujours une définition conjointe de *langue* et de *discours* qui est donnée. On trouve

cette définition dans les deux premiers cours de linguistique générale. Ainsi, dans le premier cours :

(...) il y a deux ordonnances correspondant à deux sortes de relations : d'une part il y a un ordre discursif, qui est forcément celui de chaque unité dans la phrase ou dans le mot : *signi-fer*, puis un autre, l'ordre intuitif qui est celui des associations (comme *signifer, fero*, etc.) qui ne sont pas dans le système linéaire, mais que l'esprit embrasse d'un seul coup<sup>29</sup>.

22 Et dans le deuxième :

On peut faire rejoindre, en jouant un peu sur les mots, *discursif* et *intuitif* : [ces termes] s'opposent comme *syntagmatique* et *associatif*, si *intuitif* = *intuier*, contempler platoniquement [*var* : abstraitement], sans faire usage dans le discours<sup>30</sup>.

Deux fonctions (...) sont également actives en nous à propos du langage.

D'une part il existe le trésor intérieur qui équivaut au casier de la mémoire ; c'est là ce qu'on peut appeler le magasin c'est l'un des deux lieux. C'est dans ce trésor qu'est rangé tout ce qui peut entrer en activité dans le second lieu.

Et le second lieu, c'est le discours, c'est la chaîne de la parole. Suivant qu'on se place dans l'un ou l'autre lieu d'existence des mots, nous aurons affaire à des groupes, mais à des groupes de nature tout-à-fait différente :

Trésor (magasin) : unités d'*association* ; groupes au sens de *familles*

Discours (chaîne) : unités discursives (c'est-à-dire qui se produisent dans le discours) ; groupes au sens de *syntagmes*<sup>31</sup>.

23 Ces définitions bipolaires assimilent respectivement, on le voit, la langue à l'ordre associatif (posé ailleurs comme celui de la *valeur in absentia*) et le discours à l'ordre syntagmatique (celui de la *valeur in praesentia*). On reviendra sur cette assimilation.

### 3.3.

- 24 Enfin, dans un texte autographe, le discours est envisagé plus spécifiquement, quand bien même son rapport à la langue demeure thématifié.

La langue n'est créée qu'en vue du discours, mais qu'est-ce qui sépare le discours de la langue, ou qu'est-ce qui, à un certain moment, permet de dire que la langue *entre en action comme discours* ?

Des concepts variés sont là, prêts dans la langue (c'est-à-dire revêtus d'une forme linguistique) tels que *bœuf, lac, ciel, rouge, triste, cinq, fendre, voir*. A quel moment ou en vertu de quelle opération, de quel jeu qui s'établit entre eux, de quelles conditions, ces concepts formeront-ils le DISCOURS ?

La suite de mots, si riche qu'elle soit, n'indiquera jamais par les idées qu'elle évoque, n'indiquera jamais à un individu humain qu'un autre individu, en les prononçant, veuille lui signifier quelque chose. Que faut-il pour que nous ayons l'idée qu'on veut nous signifier quelque chose, en usant des innombrables termes qui sont à disposition dans la langue ? C'est la même question que de savoir ce qu'est le *discours*, par opposition à la simple notion de langue, et à première vue la réponse est simple : le discours consiste, fût-ce rudimentairement et par des voies que nous ignorons, à affirmer un lien entre deux concepts qui se présentent revêtus préalablement d'une forme linguistique, pendant que la langue ne fait préalablement que réaliser des concepts isolés, qui attendent d'être mis en rapport entre eux pour qu'il y ait signification de pensée<sup>32</sup>.

- 25 De tous ces fragments<sup>33</sup>, on peut tirer la conclusion suivante : l'omission du terme *discours* — et des passages thématifiant le concept que ce terme recouvre — aura concouru à jeter une ombre sur un aspect important de la conception saussurienne du langage. Si un pan de cette conception est ainsi occulté, cela ne signifie pas pour autant que ce pan soit celui d'une théorie parfaitement claire. À quoi se rapporte, en effet, la définition « à première vue simple » d'un « discours » qui serait le lieu des mises en relations linguistiques opérées « par des voies que nous ignorons » ? En d'autres termes, quel peut être le statut, au regard de la valeur linguistique, de ce « discours » ou de cette « parole » opposés à l'ordre associatif du « trésor mental » de la langue et posés comme fondés sur des rapports

syntagmatiques<sup>34</sup> ? Pour tenter de répondre à ces questions, examinons la théorie desdits rapports syntagmatiques<sup>35</sup>.

## 4. La valeur entre langue et parole

26 L'assimilation de la parole (du discours) à la syntagmation se conçoit, pour Saussure, dans le cadre d'une théorie de la valeur. Or, le *Cours* expose les problématiques de la syntagmation et de la valeur en les soumettant à un plan logique surplombant les leçons des textes originaux : ce faisant — notamment de par le découpage et le traitement des cinq derniers chapitres de la III<sup>e</sup> partie<sup>36</sup> — Bally et Sechehaye ne réussissent finalement qu'à accroître l'incertitude du lecteur quant à ces problématiques. Sans pouvoir entrer ici dans une analyse détaillée qui requerrait une exégèse longue et délicate, on notera :

(1) que le fameux chapitre *La valeur linguistique* ne traite que de la valeur *in absentia* (autrement dit : des rapports associatifs), tendant par là éclipser l'importance cardinale des rapports syntagmatiques dans le fait de la valeur ;

(2) que la relation entre syntaxe et syntagmation est traitée dans les chapitres suivants de manière passablement allusive, certes, mais surtout sans que soient reflétés exactement les aveux très explicites de Saussure quant au caractère problématique de sa théorie à cet égard.

27 Ainsi, par exemple, lorsque Bally et Sechehaye reproduisent — fidèlement — la question suivante que pose le professeur :

La phrase est le type par excellence du syntagme. Mais elle appartient à la parole, non à la langue ; ne s'ensuit-il pas que le syntagme relève de la parole<sup>37</sup> ?

28 ils l'assortissent d'une réponse de leur cru — que le lecteur prête bien sûr à Saussure — : « Nous ne le pensons pas ». Or ce dernier avait donné une tout autre réponse à cette question :

C'est en effet ici qu'il y a quelque chose de délicat dans la frontière des domaines. Question difficile à trancher<sup>38</sup>.

29 (C'est en ce que la notion de « phrase » n'a pas été définie — par exemple comme se limitant à refléter un fait syntaxique —

que la question, semble-t-il, ne peut être tranchée.) Autre exemple : à la page suivante, les rédacteurs du *Cours* paraissent cette fois se faire l'écho des doutes du linguiste en concluant ainsi le paragraphe *Les rapports syntagmatiques* :

Il faut reconnaître que dans le domaine du syntagme il n'y a pas de limite tranchée entre le fait de langue, marque de l'usage collectif, et le fait de parole, qui dépend de la liberté individuelle.

- 30 Or ce que dit Saussure, dans le passage qu'ils consignent ici, relève d'une formulation plus précise et plus radicale :

L'usage individuel du code de la langue soulève une question. Ce n'est que dans la syntaxe en somme que se présentera un certain flottement entre ce qui est donné [*var* : fixé] dans la langue et ce qui est laissé à l'initiative individuelle. La délimitation est difficile à faire. Il faut avouer qu'ici dans le domaine de la syntaxe, fait social et fait individuel, exécution et association fixe, se mêlent quelque peu, arrivent à se mélanger plus ou moins. Nous avouons que c'est sur cette frontière seulement qu'on pourra trouver à redire à une séparation entre la langue et la parole<sup>39</sup>.

— la formulation est plus précise, car c'est exclusivement *la syntaxe* qui est considérée comme un domaine problématique au regard de l'équivalence posée précédemment : *discours* (ou *parole*) = *rapports syntagmatiques* ; la formulation est plus radicale, car c'est, sans détour, l'opposition langue/parole telle qu'elle a été tenue jusqu'alors — c'est-à-dire assimilée à l'opposition rapports associatifs / rapports syntagmatiques —, qui est remise en question par le fait de la syntaxe.

- 31 Cet amendement, proposé dans les dernières leçons du troisième cours, permet, à mon sens, de réécrire l'équivalence précédente *discours* = *rapports syntagmatiques* de la façon suivante :

langue = (rapports associatifs) + (syntaxe)

discours<sup>40</sup> = (rapports syntagmatiques) — (syntaxe)

- 32 Ou, en d'autres termes :

langue = (valeur *in absentia*) + (syntaxe)

discours<sup>41</sup> = (valeur *in praesentia* — syntaxe)<sup>42</sup>.

33 Ce qui découle d'un tel amendement de la théorie de la valeur, c'est que la syntaxe peut être considérée comme ressortissant à des rapports *in praesentia* d'un type particulier : les « rapports *in praesentia* en langue » (autrement dit : ressortissant à un système de règles logico-grammaticales commandant des places et des positions *in praesentia*) — des rapports pouvant être décrits par une linguistique synchronique de la langue conçue comme une « grammaire générale », ainsi que le revendique Saussure.

34 En résulte-t-il que l'autre type de rapports *in praesentia* — les « rapports *in praesentia* en discours » — est celui dont répondent les études du champ qu'on a appelé *rhétorico-herméneutique* (cf. *supra*, section 2), c'est-à-dire celui des analyses linguistiques de la détermination du local par le global (cf. *supra*, section 1) ? En d'autres termes, peut-on conclure, pour cette raison, qu'il y a une théorie de l'interprétation chez Saussure ?

## 5. Pour conclure à une théorie de l'interprétation chez Saussure

35 Plusieurs arguments peuvent être avancés en faveur de l'existence, ressortit-elle seulement à un stade embryonnaire de développement, d'une théorie saussurienne de l'interprétation (au sens défini *supra*, section 1).

36 Un premier argument, c'est que Saussure déclare *de facto* l'existence d'une telle théorie lorsqu'il pose l'équation citée plus haut : « Sémiologie = morphologie, grammaire, syntaxe, synonymie, rhétorique, stylistique, lexicologie, etc., le tout étant inséparable ». La morphologie, la grammaire et la syntaxe sont sans conteste des disciplines logico-grammaticales ; la rhétorique est la discipline centrale du domaine rhétorico-herméneutique ; quant à la synonymie, la stylistique et la lexicologie, on peut soutenir qu'elles sont nécessairement dépendantes d'un point de vue rhétorico-herméneutique. Quels qu'aient été, dans les écrits et les cours du Genevois, les développements théoriques — ou les absences de développements théoriques — de l'articulation des divers

domaines mentionnés ci-dessus ou, plus généralement, de l'articulation de la linguistique de la langue à la linguistique de la parole, la déclaration programmatique est claire.

37 Un second argument — plus fondamental, encore que non illustré quant aux domaines qu'il implique — tient à la théorie de la valeur elle-même. A être conçue comme indissolublement située entre langue et discours, elle délimite deux ordres. L'un est l'ordre synchronique de la langue : on sait que, pour Saussure, *synchronique* est synonyme de *mental* tout autant que de *grammatical*<sup>43</sup> ; les rapports associatifs appartiennent par définition à cet ordre, ainsi que les règles syntaxiques (si l'on accepte d'interpréter dans ce sens l'amendement proposé par Saussure dans ses dernières leçons — cf. *supra* section 4.). L'autre est l'ordre discursif, qui s'inscrit inévitablement dans une diachronie : si l'on considère que des segments de langage *interprétés* ne sauraient exister hors de l'ordre discursif — autrement dit si l'on considère qu'il ne saurait y avoir d'immanence du sens hors du « moment de l'interprétation » d'un texte situé dans un contexte et dans un intertexte —, ces segments de langage prennent sens au point de rencontre de la synchronie de la langue et de la diachronie (contextuelle, intertextuelle) du discours. L'expression « signe de parole »<sup>44</sup>, qu'on trouve dans les *Notes Item*, est candidate à sténographier ce fait<sup>45</sup>.

38 En outre, Saussure définit les rapports syntagmatiques comme des rapports liés au « contexte »<sup>46</sup> et pose par ailleurs que le syntagme est « indéterminé dans son ampleur »<sup>47</sup>. Or le statut épistémologique du contexte en sciences du langage est bien « de témoigner d'une reconnaissance du problème de l'interprétation (...) d'une part en marquant de fait une rupture avec le principe de compositionnalité, d'autre part en introduisant la question de la situation »<sup>48</sup>.

39 Un troisième argument tient à la présence d'un faisceau de termes et de qualifications qui évoquent une théorie interprétative en cela qu'ils subordonnent la valeur du « signe de parole » à une détermination qu'on peut dire *pragmatique*, en entendant cet adjectif dans son acception classique d'« adapté à une action ». En effet, dans ses leçons, Saussure parle, pour qualifier le discours, d'« actes de langage »<sup>49</sup>, de « jeu de langage »<sup>50</sup>, de « volonté »<sup>51</sup>. Par ailleurs, dans la note autographe qui a été citée, il problématise la question irrésolue

de la nature du discours en se demandant ce qu'il faut « pour que nous ayons l'idée qu'on *veut* (souligné par moi) nous signifier quelque chose » (ce qui « sépare » — pour reprendre son terme — le discours d'une part et le trésor mental de l'autre a donc trait à l'intentionnalité du locuteur, ou plutôt : à la reconnaissance de cette intentionnalité par l'allocataire).

40 Certes, tout ceci étant, on ne trouve guère de théorie explicite de l'interprétation dans les textes connus à ce jour. Au lieu de théorie, on est confronté à des expressions de doutes, à l'évocation de phénomènes se produisant selon « des voies que nous ignorons ». Il n'y en a pas moins des arguments pour soutenir, d'un point de vue « présentiste », que ces voies évoque Saussure comme « des voies que nous ignorons » peuvent être celles sujettes à être cartographiées par une linguistique de l'interprétation — ou une pragmatique de l'interprétation.

41 Dès lors qu'on fait cette hypothèse, il y a des raisons de penser qu'une telle direction — pouvant être vue comme un point de fuite construisant la perspective d'une théorie saussurienne du sens — est celle qui oriente les recherches longues, solitaires et obstinées menées par le linguiste genevois tant dans le domaine des anagrammes poétiques que dans celui des légendes.

42 Au regard d'une théorie interprétative du sens, la quête des anagrammes dans la poésie latine — quête malheureuse, on le sait, en ce qu'elle est obnubilée par une hypothèse fautive — peut apparaître comme celle d'une théorie permettant de décrire un élément, non linéaire et non compositionnel, concourant à la constitution du sens du poème. Il y aurait lieu d'étayer l'argument, que je me cantonne à évoquer au titre de piste d'investigation : si la poésie, de par son *genre* ou si l'on veut son *régime interprétatif*, est une pratique d'« ouverture » du sens, — c'est-à-dire œuvre à la remise en cause des convictions, quant au dicible, de son lecteur (de son interprète) —, alors il y a, par définition, du caché dans le texte poétique : ce sens poétique « ouvert » auquel ladite pratique permet d'advenir. La conception saussurienne de l'anagramme (fautive, selon les critères qu'elle se fixait) serait ici précisément la *figure* (puissamment évocatrice) d'une telle dimension non compositionnelle — i.e. *rhétorico-herméneutique* — propre au sens poétique. Et le fait que Saussure retrouve dans la poésie

latine, par prédilection, des noms propres comme celui du dieu inspirateur des oracles delphiques — en cela dieu de l'interprétation — ou celui de la déesse de l'amour semble bien signaler la nature intertextuelle (au sens d'une linguistique de l'interprétation) de sa recherche<sup>52</sup>.

- 43 Dans la réflexion mythographique du Genevois, on peut voir un autre aspect d'une recherche orientée par une théorie de l'interprétation. De nouveau je ne ferai qu'évoquer une direction de réflexion. Il s'agit, cette fois encore, d'une recherche propre à un *genus dicendi*, la légende ou l'épopée en l'occurrence, genre qui relève de ce qu'on appelle aujourd'hui, à tort ou à raison, un *type textuel* ou *discursif* spécifique : la narration. Aussi a-t-on parlé, à propos de cette recherche, de *sémiologie de la narrativité*<sup>53</sup>. De fait, ce type discursif revêt, au regard des potentialités du langage, un caractère non moins remarquable que l'« ouverture » poétique du sens : c'est dans la narrativité que se forge, comme le montre Jérôme Bruner<sup>54</sup>, l'identité — l'idéal du moi pourrait-on dire dans un autre lexique — tant des sujets que des sociétés, les premiers reflétant les secondes<sup>55</sup>, et les légendes sont certainement un élément central de ce dispositif. La thèse qui préoccupe Saussure, à propos des légendes, concerne leur contenu : c'est la thèse d'un lien entre ces dernières et les événements historiques. Or cette thèse, tout intéressante qu'elle est en elle-même, se prête probablement à une perspective inversée considérant la légende non plus comme *issue* d'un fait réel, mais comme, tout autant, *visant* un idéal du moi (fut-il un idéal collectif) — autrement dit une perspective posant une « structure profonde » (psychologique) sous-tendant les marques linguistiques de la narrativité, compatible par ailleurs avec une analyse « morphologique » à la Propp, que la réflexion saussurienne préfigure.

- 44 En ce XXI<sup>e</sup> siècle commençant, où la linguistique interprétative a probablement une place nouvelle à tenir, l'écho d'une aventure intellectuelle quasi centenaire dans laquelle ont coexisté, fût-ce de manière quelque peu décousue, le programme et les recherches d'une linguistique logico-grammaticale et ceux d'une linguistique rhétorico-herméneutique nous rappelle, peut-être, comme Schleiermacher le pensait déjà au début du XIX<sup>e</sup> siècle, que l'analyse interprétative ne saurait se fonder sur d'autres

substrats que ceux de la grammaire (ce terme pouvant être entendu aujourd'hui au sens élargi que la théorie saussurienne de la valeur lui confère) — autrement dit, sur la base de relations réglées avec les savoirs produits par le paradigme logico-grammatical, desquels répond assez bien de nos jours l'appellation, plus générale, de *sciences cognitives*.

---

## Bibliographie

- S. BOUQUET, 1997, *Introduction à la lecture de Saussure*, Paris, Payot.
- M. BRODA, 1997, *L'amour du nom, essai sur le lyrisme et la lyrique amoureuse*, Paris, José Corti.
- J. BRUNER, 1983, « Culture et développement humain : un nouveau regard » in : *Le développement de l'enfant. Savoir faire, savoir dire*, Paris, Presses universitaires de France pp. 293-313.
- J. BRUNER, 2000, « 'Intersubjectivity' in the development of culture and in the structuring of langage », in : S. BOUQUET, F. RASTIER, V. RIALLE (éds.), *Sémiotique des cultures et sciences cognitives*, à paraître.
- F. RASTIER, 1995, « Pour une sémantique des textes », in MAHMOUDIAN, M. (éd.), *Fondements de la recherche linguistique. Perspectives épistémologiques, Cahiers de l'ILSL*, n° 6, Université de Lausanne, pp. 9-33.
- F. RASTIER, 1996, *Sémantique interprétative*, deuxième édition, Paris, Presses Universitaires de France.
- F. RASTIER, 1996, « Représentation ou interprétation ? » in V. RIALLE, et D. FISETTE, (éds.), *Penser l'esprit*, Presses universitaires de Grenoble, pp. 239-259.
- F. RASTIER, 1997, « Herméneutique matérielle et sémantique des textes » in : J.M. SALANSKIS, F. RASTIER, R. SCHEPS (éds.), *Herméneutique : textes, sciences*, Paris, Presses universitaires de France, pp. 119-148.
- F. RASTIER, 1998, « Le problème épistémologique du contexte et le statut de l'interprétation dans les sciences du langage », in : BOUQUET, S. (éd.), *Diversité de la (des) science(s) du langage aujourd'hui, Langages* N° 129, pp. 97-111.
- F. DE SAUSSURE, 1995, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, [1916].
- F. DE SAUSSURE, 1989, *Cours de linguistique générale*, édition critique par R. Engler, tome 1, Otto Harrassowitz, Wiesbaden, [1968].
- F. DE SAUSSURE, 1990, *Cours de linguistique générale*, édition critique par R. Engler, tome 2, Appendice, Notes de F. de Saussure sur la linguistique générale, Otto Harrassowitz, Wiesbaden [1974].
- F. DE SAUSSURE 1985, [E. Komatsu (éd.)], *Tristan, Notes de Saussure*,

Off-printed from *The Annual Collection of Essays and Studies*, Faculty of Letters, Gakushuin University, vol. XXXII.

F. DE SAUSSURE, 2000, *Ecrits de linguistique générale*, édités par S. Bouquet et R. Engler, Paris, Gallimard (Bibliothèque de philosophie) à paraître.

*Cahiers Ferdinand de Saussure*, N° 43, 1989 (1990) et N° 48, 1994 (1995).

---

## Notes

1 Cf., entre autres : « Pour une sémantique des textes », in Mahmoudian, M. (éd.), *Fondements de la recherche linguistique. Perspectives épistémologiques*, *Cahiers de l'ILSL*, n° 6, Université de Lausanne, 1995 ; Postface de *Sémantique interprétative*, deuxième édition, Paris, Presses Universitaires de France, 1996 ; « Représentation ou interprétation ? » in V. Rialle, et D. Fiset, (éds.), *Penser l'esprit*, Presses universitaires de Grenoble, 1996 ; « Herméneutique matérielle et sémantique des textes » in : J.M. Salanskis, F. Rastier, R. Scheps (éds.) *Herméneutique : textes, sciences*, Paris, Presses universitaires de France, 1997 ; « Le problème épistémologique du contexte et le statut de l'interprétation dans les sciences du langage », in : Bouquet, S. (éd.), *Diversité de la (des) science(s) du langage aujourd'hui*, *Langages* N° 129, 1998.

2 J'entends l'adjectif *sémantique* comme correspondant au substantif *sens*.

3 Cf. S. Bouquet, *Introduction à la lecture de Saussure*, Paris, Payot, 1997.

4 *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1995 (ci-après *CLG*) : p. 38

5 Le retour à Bopp atteste bien ici le tour d'écrou logico-grammatical imposé *in extremis* par Bally et Sechehaye à la pensée de Saussure.

6 Ces principes sont établis sur l'extension aux autres quadrants de l'analyse linguistique du point de vue grammatical (synchronique) qui sous-tend les analyses diachroniques de la grammaire comparée. D'où cette prédiction, avérée par la linguistique du XXe siècle :

La linguistique devra choisir entre la diachronie et la synchronie. Elle ne peut rester à cheval. On reviendra à la grammaire traditionnelle après avoir fait de l'histoire fort longtemps (CLG/E 1 : 1.184.1370/1371.2-5).

7 CLG/E/1 : 1.55.339.5, *Cours III, Constantin*

8 CLG/E/1 : 1.515.3281.AM2-5, *Cours III, amalgame*

9 CLG/E/1 : 1.42.252.5, *Cours III, Constantin*

10 CLG/E/1 : 1.42.252.5, *Cours III, Constantin*

11 CLG/E 1 : 1.42.246.6 (cf. contexte, *infra* note 52)

12 CLG/E 2 : 2.51.3347 *Sur la création d'une chaire de stylistique*

13 F. de Saussure, *Ecrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard (Bibliothèque de philosophie), à paraître. Ce texte, de datation incertaine, est à rapprocher d'un esquisse, non datable à ce jour, tentant de distinguer études littéraires, philologie et linguistique. Cette esquisse comprend deux rédactions dont aucune ne parvient à une conclusion.

L'étude d'une littérature au point de vue proprement *littéraire* reste pour tout le monde assez distincte des études auxiliaires qui s'y rattachent avec un caractère plus technique et qui sont le champ d'activité du *philologue*, ainsi entre autres la critique des textes, la critique des manuscrits et des éditions, la paléographie et l'épigraphie, l'explication (herméneutique) des auteurs [*var. 2<sup>o</sup> version* : l'herméneutique ou explication des auteurs], la lexicographie, la grammaire, la métrique des œuvres versifiées [*add. 2e version* : (la) prosodie], etc. ... Le philologue pourra encore à l'occasion se faire momentanément archéologue, juriste, géographe, historien, mythologue, etc., ayant à s'occuper généralement de tout ce qui contribue de près ou de loin à faire mieux comprendre l'esprit ou la lettre des auteurs. Aussi n'a-t-on pas de peine à saisir quelle est à côté de l'érudition purement littéraire la place qu'occupe l'érudition ou la science philologique, d'autant que l'enseignement classique (au moins pour les langues mortes) a toujours eu en vue à la fois ces deux objets. Il arrive souvent en revanche qu'on est moins préparé à comprendre que la philologie demeure à son tour distincte de la *linguistique* (CLG/E 2 : 2. 15.3288).

L'esquisse se termine ici. Dans sa seconde rédaction, la dernière phrase ci-dessus reçoit cette autre formulation :

*Philologie et linguistique* : Si personne ne confond le littérateur [*au sens de « praticien des études littéraires », selon mon interprétation, S.B.*] et le philologue, qui se touchent de très près, en revanche il est très [] (CLG/E 2 : 2.15.3288).

et le texte s'arrête là. La tentative de distinguer ici études littéraires, philologie et linguistique a avorté, ou, si l'on veut, accouche d'un non-dit. On peut faire l'hypothèse que l'équation « sémiologie » est postérieure à ces tentatives de définition, dans la mesure où elle prend parti quant à la distinction entre philologie et linguistique, incluant *de facto* la philologie dans ce que, en 1911 dans ses leçons et en 1912 dans ses écrits (cf. note *Sur la création d'une chaire de stylistique* citée ci-dessus et lettre de septembre 1912 à Bally citée *infra*, note 33) Saussure appellera *linguistique de la parole*. Quoi qu'il en soit du crédit à faire à cette hypothèse, il reste que dans ses propres travaux de poétique et de mythographie Saussure investira, parallèlement à sa réflexion de linguistique générale, un temps considérable dans des recherches « philologiques ».

14 Cf. CLG, *op. cit.*, p. 31, correspondant au cahier d'étudiant cité ci-dessus d'après F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, édition critique par R. Engler, tome 1, Otto Harrassowitz, Wiesbaden, 1968, reproduction de l'édition originale, 1989 (ci-après CLG/E 1) : 1.42.246.5, *Cours III, Constantin* :

*Rede* correspond à peu près à « parole », mais y ajoute le sens spécial de « discours ».

répondant à :

*Rede* correspond à peu près à 'parole', mais a aussi le sens spécial de 'discours' ;

Est visée ici l'acception que prend *Rede* dans une expression comme *eine Rede halten* : « faire un discours ».

15 Ce sens de *discours* est parfaitement établi, et de longue date, notamment par la tradition de la grammaire générale. Il y fait suite à l'*oratio* latin qu'on trouvait dans l'expression *partes orationis* (parties du discours). Cf., par exemple, *La logique ou l'art de penser* : Ch. XI *D'une autre cause qui met de la confusion dans nos pensées et dans nos discours, qui est que nous les attachons à des mots* ; Ch. XX *Des mauvais raisonnements que l'on commet dans la vie civile, et dans les discours ordinaires* ; Lancelot, *Nouvelles méthodes* : le Septième Livre « considère la liaison et la structure que [les mots] peuvent former dans le discours ». Quant à la permanence de cette tradition au XIXe siècle, il n'est que de penser aux *Figures du discours* de Fontanier.

16 On trouve cependant deux occurrences de *discours* traduisant *parole* (CLG/E 1 : 1.277.1983, *Cours III* et CLG/E 1 : 1.280.1993, *Cours III* = CLG p. 170 et 171) et une occurrence sans support dans les cahiers d'étudiants (CLG/E 1 : 1.294.2069 = CLG p. 179).

17 A noter la proposition non suivie d'H. Frei, dans sa *Grammaire des fautes* (1929) : définir comme « discursifs » les rapports syntagmatiques, selon les termes du deuxième cours.

18 F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, édition critique par R. Engler, tome 2 : Appendice, Notes de F. de Saussure sur la linguistique générale, Otto Harrassowitz, Wiesbaden, 1974 ; reproduction de l'édition originale, 1990 (ci-après CLG/E 2) : 2.40.3323.1, *Notes Item*.

19 CLG/E 2 : 2.41.3323.3, *Notes Item* (Les soulignements sont de Saussure.)

20 CLG/E 1 : 1.238-239.1730-1731.2, *Cours II, Riedlinger*

21 *Cours d'Étymologie grecque et latine*, 1911-12, notes de L. Brütisch (CLG/E 1 : 1.424.2800.3)

22 CLG/E 1 : 1.296.2087.2, *Cours II, Riedlinger*

23 CLG/E 1 : 1.289.2038-2039.2, *Cours II, Riedlinger*

24 CLG/E 1 : 1.294.2070.2071.2, *Cours II, Riedlinger*

25 CLG/E 1 : 1.384.2561-2562.2, *Cours I, Riedlinger*

26 CLG/E 1 : 1.383.2560.2, *Cours I, Riedlinger*

27 « Nouvelles Notes Item », *Écrits de linguistique générale, op. cit.*, à paraître

28 Par exemple, ce passage repris fidèlement dans le *Cours* :

S'il est vrai que l'on a toujours besoin du trésor de la langue pour parler, réciproquement, tout ce qui entre dans la langue a d'abord été essayé dans la parole un nombre de fois suffisant pour qu'il en résulte une impression durable ; la langue n'est que la consécration de ce qui

avait été évoqué par la parole. Cette opposition de langue et de parole qui nous est mise ici dans la main, cette opposition est très importante par la clarté qu'elle jette dans l'étude du langage. Un moyen de rendre particulièrement sensible et observable cette opposition, c'est d'opposer langue et parole dans l'individu (le langage est social, il est vrai, mais pour nombre de faits, il est plus commode de le rencontrer dans l'individu). On pourra alors distinguer presque tangiblement ces deux sphères : langue et parole : Tout ce qui est amené sur les lèvres par les besoins du discours et par une opération particulière, c'est la parole (CLG/E 1 : 1.383.2560.2, *Cours I, Riedlinger*).

Ou celui-ci, non repris :

Il n'y a rien dans la langue qui n'y soit entré directement ou indirectement par la parole, c'est-à-dire par la somme des paroles perçues, et réciproquement il n'y a de parole possible que lors de l'élaboration du produit qui s'appelle la langue et qui fournit à l'individu les éléments dont il peut composer sa parole (CLG/E 1 : 1.56.344.5, *Cours III, Constantin*).

29 CLG/E 1 : 1.278.1985.2, *Cours I, Riedlinger*

30 CLG/E 1 : 1.292.2061.2/3, *Cours II, Riedlinger/Gautier*

31 CLG/E 1 : 1.281.1998.2, *Cours II, Riedlinger*

32 Note autographe, *Cahiers Ferdinand de Saussure*, N° 43, 1989 (1990), p. 94

33 Une autre occurrence intéressante de *discours* figure dans une lettre de septembre 1912 de Saussure à Bally :

A propos de la chaire que l'on a en vue de créer à la Faculté des Lettres, et du titre de *Psychologie du langage* qui serait un des titres proposés pour elle, vous me demandez si ce titre serait de nature à soulever quelque objection de la part du titulaire de la chaire de Linguistique Générale, comme donnant peut-être l'idée d'un empiètement sur le domaine de son propre enseignement.

(...) Sans doute sommes nous d'accord pour savoir que toute linguistique est psychologique à un degré quelconque, mais l'évidence même de cette vérité écarte la possibilité d'un conflit et fait comprendre d'avance qu'il s'agit, dans la discipline que vous représentez, d'une application plus particulière de l'observation psychologique.

La stylistique, telle que vous l'avez conçue, érige en méthode constante cette observation, et la poursuit spécialement dans les nuances du discours. Elle serait une « psychologie du discours » si vous ne montriez, par une vue féconde, que dans le discours s'élabore, en fait, ce qui devient ensuite partie intégrante du *langage* (*Cahiers Ferdinand de Saussure*, N° 48, 1994 (1995), p. 132).

34 Cf. aussi :

Ces deux ordres de rapports sont irréductibles et tous les deux agissants (CLG/E 1 : 1.283.2005.2, *Cours III, Riedlinger*).

35 Notons encore ce passage où les propriétés du discours sont évoquées *in vivo* :

(...) il faut cette inélegance plantureuse, profonde, volontaire du terme pour que soit supprimée enfin toute voie à la paronymie perpétuelle faisant dans le discours l'équivoque [entre *mot* au sens de *signe global* (*signifiant* + *signifié*) et *mot* au sens de *signifiant*]. Et encore ne suis-je pas persuadé que, si *sôme* est accepté on ne revoie *sôme* bientôt au double sens de nouveau de *mot*. La raison en est simplement la vie : un mot ne vit que [ par sa forme] et il est dans la *vie générale* uniquement à cause de [son sens] (CLG/E 2 : 2.42.3327.2, *Anatomie et physiologie* [conjectures Engler]).

36 *Linguistique synchronique* : Chapitre IV, *La valeur linguistique* ; Chapitre V, *Rapports syntagmatiques et rapports associatifs* ; Chapitre VI, *Mécanisme de la langue* ; Chapitre VII, *La grammaire et ses subdivisions* ; Chapitre VIII, *Rôle des entités abstraites en grammaire*.

37 CLG, p. 172

38 CLG/E 1 : 1.284.2013.5, *Cours III, Constantin*

39 1.285/286.2022.4/5, *Cours III, Constantin/Joseph*

40 ou parole

41 ou parole

42 Il apparaît alors que le remplacement chomskyien de la dichotomie *langue* / *parole* par la dichotomie *compétence* / *performance* s'est fait sur des bases théoriques thématiques par Saussure.

43 Cf. CLG/E 1.304.2128.5, *Cours II, Constantin*

44 Cf. ce passage des *Notes Item* :

La difficulté qu'on éprouve à noter ce qui est général dans la langue, dans les *signes de parole* qui constituent le langage (...) (CLG/E 2 : 2.48.3342.5 *Notes Item*).

45 Cf. aussi cette phrase « philologique », qui se laisse aisément étendre à une théorie du discours :

La valeur d'une forme est tout entière dans le texte où on la puise, c'est-à-dire dans l'ensemble des circonstances morphologiques, phonétiques, orthographiques, qui l'entourent et l'éclairent (Ferdinand de Saussure, « Sur le nominatif pluriel et le génitif singulier de la déclinaison consonantique en lituanien », *Indogermanische Forschungen*, 4(Festschrift f. A. Leskien), 1894, p. 456-470 [publié dans le *Recueil des publications scientifiques de Ferdinand de Saussure* ; repr. : Slatkine, Paris-Gevève, 1984 p. 490-512]).

46 CLG/E 1 : 1.282.2000, *Cours III*

47 CLG/E 1 : 1.283.2007.3, *Cours II*

48 F. Rastier, « Le problème épistémologique du contexte ... », *art.cit.* : 97.

49 Cf. la citation *supra* (section 2) : « (...) nous avons trouvé dans la langue (...) un objet définissable et séparable de l'ensemble des actes de langage (1.42.252.5) ».

50 Cf.

Il reste (...) à s'occuper de l'individu (...). Il faut jeter un coup d'oeil sur le jeu de langage chez l'individu. Cette exécution du produit social par l'individu (...) fait voir les dessous, le mécanisme individuel qui ne peut pas manquer de se répercuter à la fin d'une façon ou d'une autre sur le produit général, mais qu'il ne faut pas mêler, dans l'étude, avec le produit général (...) (CLG/E 1 : 1.515.429.5 *Cours III, Constantin*).

51 Cf. cette note autographe préparatoire du deuxième cours :

Est de l'Individu, ou de la Parole :

a) tout ce qui est Phonation, b) tout ce qui est combinaison — Tout ce qui est Volonté.

Dualité :

Parole ; volonté individuelle / Langue ; passivité sociale

Ici pour la première fois question de deux Linguistiques (CLG/E 1 : 1.42.246.6, *Cours II*).

52 C'est ce que touche Martine Broda, analysant la fonction du *nomen absconditum* dans la lyrique amoureuse : « Ceci éclaire aussi pourquoi, comme le découvrit Saussure, au principe de la poésie, il y a l'universel anagramme. (...) N'est-ce pas ce qu'il expose quand il part de l'exemple princeps de Lucrèce ? Lucrèce, anagrammant dans l'invocation qui ouvre le *De natura rerum* le nom d'*Aphrodité*, ne place-t-il pas à l'origine de toute poésie (ici de son poème didactique) un nom féminin de l'amour ? » (*L'amour du nom, Essai sur le lyrisme et la lyrique amoureuse*, Paris, José Corti, 1997 : 104-105)

53 Cf. D'Arco Silvio Avalle, « La sémiologie de la narrativité chez Saussure », in C. Bouazis (éd.), *Essai de la théorie du texte*, Paris, Gallilée, 1973 : 17-49.

54 « Les enfants, écrit Bruner, parviennent précocement à maîtriser les formes narratives pour être acteurs au sein de la psychologie populaire propre à leur culture » (« Culture et développement humain : un nouveau regard » in : *Le développement de l'enfant. Savoir faire, savoir dire*, Paris, Presses universitaires de France, 1983 : 293-311) ; cf. aussi « 'Intersubjectivity' in the development of culture and in the structuring of langage », in : S. Bouquet, F. Rastier, V. Rialle (éds.), *Sémiotique des cultures et sciences cognitives*, à paraître, 2000.

55 En outre, le fait de pouvoir raconter son histoire est, selon Sacks, le gage de la normalité psychologique.

---

## Table des illustrations

	<b>URL</b>	<a href="http://praxematique.revues.org/docannexe/image/1967/img-1.jpg">http://praxematique.revues.org/docannexe/image/1967/img-1.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 59k

---

## ***Pour citer cet article***

### *Référence papier*

Bouquet, S. (1999). Y a-t-il une théorie saussurienne de l'interprétation ? *Cahiers de praxématique* 33. Pulm. p. 17-40.

### *Référence électronique*

Simon Bouquet, « Y a-t-il une théorie saussurienne de l'interprétation ? », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 33 | 1999, document 1, mis en ligne le 04 juin 2014, consulté le 08 novembre 2014. URL : <http://praxematique.revues.org/1967>

---

## ***Auteur***

### **Simon Bouquet**

Université de Paris X-Nanterre  
Simon.Bouquet@u-paris10.fr

---

## ***Droits d'auteur***

Tous droits réservés

# Cahiers de praxématique

33 | 1999 :  
Sémantique de l'intertexte

---

## **De la vie sociale du texte. L'intertexte comme facteur de la coopération interprétative**

*Text and social context: the crucial part played by intertext in the cooperative process of interpretation*

IOANNIS KANELLOS

p. 41-83

---

### ***Résumés***

Français English

Cet article cherche à explorer, sous un mode dialectique, les rapports interprétatifs entre texte et intertexte. Dans un premier temps on cherche le chemin qui conduit de la problématique du texte à celle de l'intertexte. On réfute ensuite trois thèses : l'intertexte ne s'identifierait ni au contexte, ni à l'encyclopédie, ni au corpus. La troisième partie s'occupe à montrer que le concept d'intertexte doit être compris comme qualité interprétative. Enfin, on montre dans quelle mesure l'intertexte engage un auteur et un lecteur dans un commerce de modèles de compréhension. On conclut par une discussion concernant les rapports de l'intertexte avec la théorie linguistique.

In this paper we aim to explore the interpretative relevance between text and intertext dialectically. Firstly, we investigate the epistemic path leading from text to intertext. Secondly, we attempt to refute three theses: that the intertext is neither the context, nor the encyclopaedia, nor the corpus. Thirdly, we attempt to justify why the intertext has to be understood as an interpretative quality. Finally, we show how the intertext engages an author and a reader in an interchange of comprehension models. We conclude with a discussion concerning the possible impact of the notion of intertext in linguistic theory.

---

## *Texte intégral*

# 1. Introduction dialectique : de la problématique du texte à celle de l'intertexte

- 1 — De quoi est fait un texte ?
- 2 — Pardon ?
- 3 — Je vous demande : de quoi est fait un texte ?
- 4 — La question paraît simple, et plutôt naturelle. Et pourtant, en me la posant de manière si abrupte, vous réussissez à me surprendre. Laissez-moi un moment

pour me ressaisir. C'est une question. Mais appelle-elle vraiment *une* réponse ?

5 — Vous voulez dire qu'on pourrait envisager *des* réponses...

6 — Par exemple. Ou aucune.

7 — En fait, vous avez raison. Car, contrairement aux apparences, il ne s'agit pas d'une question mais de plusieurs.

8 — Je ne voulais pas dire cela... Mais votre remarque s'accorde *a posteriori* parfaitement avec ma pensée. Du moins, si je vous ai bien compris...

9 — Peut-être. On ne le saura probablement jamais avec certitude. Je voulais vous dire, seulement, qu'en posant cette question, je souhaitais simplement déclencher un processus, somme toute dialectique. Un processus de génération non pas prioritairement ou nécessairement de réponses mais de questions. D'autres questions, impliquées ou dérivées bien sûr ; mais aussi des questions reliées à ma question de façon exploratoire voire « associative ». Et surtout, inciter, cette fois sous un rapport causal, des contre-questions, qui tâcheront, je l'espère du moins, d'éclaircir quelque chose du cadre de la question initiale. De quoi est fait un texte ?

10 — Ainsi, vous insistez. Mais pourquoi posez-vous cette question ? Pourquoi l'avoir choisie pour introduire votre propos ? Pourriez-vous, avant, me dire deux mots sur son éventuel rapport avec le titre, voire l'objectif de votre contribution ? Ou, mieux : quelle est sa place dans l'ensemble de ce numéro des *Cahiers de Praxématique* ? voire dans la dynamique théorique évoquée par les divers développements qu'on peut lire à travers ses pages ? D'ailleurs, pendant que nous posons ces questions, d'autres surgissent : votre question n'est pas sans établir un lien de similitude avec celles que l'on considère comme constitutives de toute théorie linguistique. Ne posions-nous pas, naguère, des questions sur ce qu'est une phrase, un mot, ou, en

d'autres termes, l'unité pertinente d'une théorie linguistique du sens ? De toute façon, je présume que votre interrogation n'est pas dénuée de commentaires, n'est-ce pas ? Dans quel réseau d'idées s'insère-t-elle ? À quelle problématique locale et globale participe-t-elle ?

11 — Mais, cher ami, je n'ai pas voulu étaler, moi aussi, à ma manière, les abîmes de la complexité. Sans doute, il n'y a pas de question qui ne soit complexe, et la différence entre le simple et le complexe n'est autre qu'une différence de regard. Et d'intention. Elle est, finalement, non pas de l'objet mais du sujet.

12 — Pourtant... On ne saurait répondre si...

13 — Mais si ! Tentez au moins ! Je ne cherche pas le caractère de vérité de la réponse mais son impact sur un mode — le vôtre — de compréhension. Croyez-moi : je suis amené à poser (et avant, à me poser) cette question dans un cadre et dans un objectif précis sans me soucier d'emblée des conditions finales de recevabilité d'une réponse. Ni de la légitimation d'une question parmi celles qui sont convoquées par sa formulation, en faisant, en quelque sorte, avec elle, société.

14 — Soit. Mais la difficulté de donner une réponse satisfaisante à une telle question réside dans le fait que le prédicat « être fait de » n'offre pas, de façon directe — je veux dire, par le simple fait de sa réalisation en langue — son mode d'être. Encore moins, il ne précise de façon univoque le cadre de la réponse attendue.

15 — C'est vrai. Je serai pertinemment d'accord avec vous. Car, je l'admets autant que vous, il ne recèle pas un seul projet de sens. Il éclate d'emblée devant nos yeux en engageant nombre de domaines. Sans qu'on n'y puisse faire la moindre action. Et surtout il engage nombre de pratiques...

16 — Par conséquent, il convoque une multitude de schémas de compréhension et donc de stratégies de régulation de la dynamique signifiante. Nous sommes toujours d'accord ?

- 17 — Certainement. Mais... Si je vous forçais, malgré tout, à une petite réponse... ?
- 18 — Alors, elle ne saurait être donnée autrement que par accoutumance ou inertie théorique. C'est ceci ou cela, parce que je préfère cette théorie à cette autre... Parce que je pense plutôt ceci que cela. Souvent même, sans trop savoir pourquoi. Un sentiment, parfois même un élément d'expérience, nous suffisent pour établir une préférence... Non ?
- 19 — C'est précisément ce que je cherche à faire valoir dans votre réponse. Cet élément d'expérience, somme toute subjective. Ce morceau de vie et de pratique qui sous-tend votre réponse ou votre question — plus que la réponse et la question mêmes. Nous verrons à la fin, j'espère ensemble, que cette « explosion » n'est qu'un aspect de plus du caractère « social » des unités qui ont du sens. Elle nous dit, à son niveau, et à sa manière, combien tout est tributaire de son groupe sémantique d'appartenance. Et de son groupe sémantique de référence.
- 20 — Au risque de vous fatiguer... Peut-être même de vous irriter... Quelle est précisément votre intention ? J'ose même vous demander : avez-vous *une seule* intention ? Je ne vous cache pas que la tournure que prend notre discussion me semble éloignée, très éloignée, même d'un projet modeste. J'attendais un échange aux vertus convergentes sur le thème du texte, au moins. Cependant, je constate qu'un sombre sentiment de divergence grandit en moi.
- 21 — Oh, excusez-moi. Cela ne peut tenir que de mon unique responsabilité. Je pensais être sincèrement modeste. Mais peut-être j'ignore la modestie de la sincérité. Permettez-moi une ultime tentative de réparation : en posant cette question, je voulais simplement tracer un chemin pour poser une autre question, celle de l'intertexte.
- 22 — Mais pourquoi de cette manière ?

23 — Tout d'abord, parce que je ne voulais pas le faire tout seul...

24 — Mais vous êtes tout seul, cher ami... Peut-être parmi d'autres, mais définitivement seul.

25 — Suis-je vraiment seul ? Vraiment ? Comme, par exemple, un texte qui se suffirait en se racontant ? Laissez moi, au moins, vivre mon illusion, comme un commerce réel fait de libres compréhensions. Jamais fini, peut-être toujours à refaire, mais sans cesse finissant... Et actif.

26 — Je vous écoute.

27 — Je continue. Puis, parce que j'ai le sentiment que poser la question de l'intertexte, c'est, avant tout et de manière privilégiée, poser la question du texte. Non pas parce que, trivialement, « intertexte » contient « texte », mais parce que, simplement, il n'y a pas de texte sans intertexte, ni d'intertexte sans texte. Le couple texte / intertexte me paraît indissociable, du moins sous une vision particulière (devrais-je dire « sensibilité » ?) dont il m'importe de relater succinctement l'histoire dans l'espoir de mieux négocier avec mes intentions. Vous permettez ?

28 — Continuez, s'il vous plaît. Comme si je n'existais pas.

29 — Il me semble donc que la préséance prétendue du texte dévoile le manque d'une tradition critique concernant l'intertexte, auquel nous devons nous conformer en acceptant, précisément, que la constitution du couple texte / intertexte commence toujours en posant le texte. En effet, poser une telle question, même de la manière la plus légère, finit systématiquement par devenir une affaire aux conséquences théoriques et pratiques lourdes — sinon graves. Elle déborde même, dans nos sociétés savantes, vers l'interpersonnel et devient souvent source de passions, parfois même de traumatismes. On n'a pas encore fait l'histoire psychanalytique des ressources de

la science, mais ce n'est pas mon propos. Ici, je m'intéresse plutôt aux droits d'aïnesse entre texte et intertexte.

30 C'est une question qui débouche tout d'abord sur plusieurs positions qui concernent, bien entendu, la linguistique en tant que science (toujours recherchée, à vrai dire, et toujours à la recherche de son identité et de sa position épistémologique). Mais elle engage surtout, et inévitablement, et à tous les niveaux, le thème du sens, central dans tout style de fabrication théorique, en particulier linguistique. Mais pas de n'importe quelle manière : le sens envisagé cette fois du point de vue de sa généalogie et de sa filiation, notamment culturelle, ainsi que du point de vue des modalités de sa constitution et des conditions de sa réception. Vous me suivez, j'espère. Je peux continuer ?

31 — ...

32 — Considérez, je vous prie, ce bref discours comme une tentative improvisée, à caractère seulement inaugural. Il m'était cependant indispensable. Car je sens qu'il m'est désormais moins risqué de tenter de clarifier mes intentions : c'est vrai, je comptais discuter le concept d'intertexte, mais pas généralement. Je visais seulement les formes modestes que peut revêtir la pratique philologique. Cependant, je pensais montrer aussi que la pratique philologique n'a rien de mystérieux. Elle correspond seulement à un type d'exigence qu'on dépose au sein de la coopération interprétative. Par conséquent, elle concerne aussi des situations réputées non philologiques, empruntées à des pratiques usuelles.

33 C'est avec cette idée en tête que j'ai pensé vous entraîner directement sur le texte. Tout le monde a une pratique des textes, sans être nécessairement philologue. Cependant, même s'il est naturel, cet élément textuel, comme élément possible d'une science de la langue, a été longtemps négligé... Et même, pour

certaines écoles, définitivement écarté. En tout cas, il a été systématiquement minimisé (encore plus depuis le divorce notoire entre littérature et linguistique)<sup>1</sup>. Certes, on peut comprendre les raisons tant historiques qu'épistémologiques, tant techniques que socio-économiques. L'esprit scientifique, dirions-nous en résumant les causes, procède plus volontairement des parties au tout : il n'est pas facile de concevoir une théorie sémantique qui se fonde, non pas sur des éléments inférieurs à la phrase ou au mot, mais directement sur le texte, même si le but de tout théoricien et de tout praticien, avoué ou non, reste pertinemment le texte ou le discours, suivant les traditions<sup>2</sup>.

34 La mesure de cette difficulté doit cependant être qualifiée et évaluée : ce qui semble difficile, probablement impossible à réaliser, c'est le pendant opératoire et résolutif productif d'une théorie. Dans le cas du texte il consisterait à appliquer avec minutie et rigueur une grille de type logico-déductif au texte pour lui exiger du sens — peut-être même *tout* son sens. Le parcours de cette conception semble simple à suivre. Il repose sur l'idée que le sens est structure. Mais la structure est une donnée définissable et mesurable au-dessus des ces mêmes unités qu'on a choisies pour en faire le tissu sémantique de base. La raison en est également simple. Il est sans doute plus aisé de raisonner sur des éléments isolables formellement et possédant tous les attributs que requiert le calcul, notamment la définissabilité finie, l'univocité transformationnelle et l'irréductibilité formelle. Pris ensemble, ces attributs dévoilent une forme d'objectivité par excellence logique. Dans le champ proprement linguistique, la domination logique s'est exprimée sous la devise du « tout syntaxique ».

35 Ce dernier argument se double, me semble-t-il, d'un argument historique : on a longtemps et excessivement

cru au calcul et à ses promesses, sans pour autant en maîtriser la nature et en connaître les limitations. Tout comme pour l'homme, la science (la science en général, la linguistique en particulier) est aussi son histoire.

36 Toujours est-il que le texte, par son caractère sémantiquement ouvert sinon abstrait, n'avait aucune chance pour remplir le cahier de charges réclamé par la syntaxe, et ses modes reconnus de validation. Il ne saurait ainsi fournir de réelles garanties à la requête formelle.

37 Je suis conscient qu'à la lueur de mes dernières remarques, ma toute première question, sur ce qui fait un texte, pourrait apparaître à ce point comme un piège. Car, tout en le récusant à demi-mots, j'ai adopté le même mouvement, et même à deux niveaux : j'ai tout d'abord cherché à atteindre la question « Qu'est-ce qu'un texte ? » par la question « De quoi est fait un texte ? ». Puis, j'ai espéré transposer mes plus-values, toujours de manière compositionnelle, au niveau de l'intertexte. Mais, je me permets de le répéter, j'ai procédé ainsi par simple souci dialectique, et désormais pédagogique... Puisque vous avez voulu votre présence comme une absence, cher ami... Précisément pour bien marquer ma différence, sinon mon opposition. Je peux maintenant vous ouvrir toutes mes cartes : ma question, résumée, visait à amener à discuter du texte plutôt comme la variance d'une qualité que comme un caractère compositionnel objectif. Et réfléchir sur l'intertexte seulement après. Mais toujours dans le même esprit.

38 D'un point de vue calculatoire, donc logique<sup>3</sup>, un texte est fait de phrases. De mots aussi, ou de lexèmes, voire de morphèmes, si l'on veut renforcer l'exigence sur la substance présumée élémentaire du sens. Et, bien sûr, de tout ce qui fait les phrases et les mots, notamment des règles, si l'on ne souhaite pas sous-estimer l'importance de l'élément structurel. L'évidence d'une

telle affirmation a la force d'une vérité posée, tranquille, presque de type « théorématique ». Rapportée à l'intertexte, par une confortable transitivity, cette même vision logique s'imposerait avec le même régime d'évidence. Un intertexte, après tout, pour l'opinion commune du moins, n'est qu'un ensemble de textes. Structurés sans doute. Mais avant tout, un ensemble de textes.

39 Certes, tant pour le texte que pour l'intertexte, on a beau établir nos entités, on aura toujours besoin d'un ensemble de paramètres, qu'on qualifie diversement de pragmatiques, énonciatifs ou plus vaguement contextuels — la terminologie varie et les limites des entités couvertes ne sont pas précises, encore moins stabilisées. Mais peu importe : on saura dans tous les cas les sortir rapidement et définitivement *de la théorie*, de toute théorie, puisque non théorisables, pour, bien entendu, les appeler au moment voulu, *dans la pratique*. C'est peut-être frustrant, mais une pratique généralisée devient norme, et ne peut être tenue *a priori* pour fautive. J'y reviendrai tout à l'heure.

40 En sémantique cependant (comme partout d'ailleurs), l'évidence est le visage le plus opaque de la dissimulation, dans la mesure où elle ne porte ni ne supporte le doute. On observera tout d'abord que l'intertexte ne devient ensemble structuré de textes que *parce que* le texte est *déjà* ensemble structuré de mots et de phrases, etc. Le transfert de la conception compositionnelle repose, en fait, sur le transfert d'un double rapport de génération et de causalité (c'est le texte qui fait l'intertexte, comme l'élément fait l'ensemble). Cette vision, qui se veut définition, est déjà une position, forte et même obsessionnelle, et dont le trait le plus marquant semble être la mise en valeur d'une objectivité qu'il importe d'interroger un moment.

41 Le texte, bien entendu, n'est ni apparence ni donnée préexistante. Il est un élément d'une expérience de

laquelle il hérite une extériorité constitutive de son objectivité. Je parle ainsi en me souvenant de la remarque fort simple mais pénétrante de P. Ricœur, concernant la véritable dimension linguistique du texte. Elle avait naguère beaucoup occupé mon esprit et habité mes insomnies. Un texte, écrivait-il, appartient à une dimension linguistique qui semble plus que simplement logique dans la mesure où il fait partie d'un espace plus vaste peuplé de phénomènes de sens. Le texte est un objet qui se constitue typiquement autour de deux pôles — celui de l'écriture et celui de la lecture — pôles qui ne peuvent exister comme tels suivant le régime seul d'un objet-sens, mais aussi, et surtout, suivant celui d'une expérience « qui se fait toujours à l'intérieur d'une communauté, d'une tradition, ou d'un courant de pensée vivante, qui développent des présupposés et des exigences »<sup>4</sup>.

42 Dans tous les cas, et encore plus du point de vue de sa réception, le texte pose donc, comme primat, l'existence d'un sujet qui le perçoit, agit sur lui, essentiellement en le lisant, *i.e.* en s'efforçant de le comprendre, en le structurant, éventuellement en le restructurant, parfois même en le déstructurant, pour l'utiliser à ses propres fins. Clairement, ses fins peuvent se révéler variables, se renouveler, voire se contredire, et, face aux besoins d'objectivation rationnelle, elles seront toujours à établir. Dans tous les cas, la lecture ne sera au fond qu'une réécriture du texte. Cette extériorité constitutive du texte ne peut être livrée adéquatement dans une saisie immédiate de ce qu'il porte, disons son sens, mais nécessite toujours une saisie globale sinon totale. Elle peut sans doute faire l'objet d'une entreprise logique, en devenant quantité et mesure, mais alors seulement après.

43 Mais un texte ne se définit pas, ne se constitue pas seulement : il se révèle aussi. Il se révèle surtout dans et par le comportement qui lui est réservé. Il est douteux si

un texte qui n'est pas fait pour être lu est vraiment un texte. C'est précisément ce comportement qui ajuste sa place et son rôle dans l'espace d'une sémiotique illimitée qui circonscrit (et même fait) le monde humain. Il le situe à l'intérieur d'une pratique humaine particulière et d'une intention subjective déterminée.

44 Car toute sémiotique est praxis. Et une praxis s'engendre, se précise et se développe dans la continuité d'un comportement. Nous touchons déjà à la nature profonde de l'intertexte, comme forme exploitable de ce comportement.

45 Ainsi, ne peut-on parler d'objectivité formelle du texte (et à sa suite, de l'intertexte) qu'une fois qu'on a accepté d'épurer drastiquement la nature textuelle d'un ensemble de qualités, qui font cependant partie de sa pratique quotidienne, disons « typique ». Mais ce faisant, ce qui restera comme modèle de texte, ne correspondra plus à notre expérience ordinaire. Il ne s'agira plus d'une objectivité première, mais d'une objectivité déduite, pour cadrer en particulier avec un type d'épistémologie qui emprunte nombre de ses critères de validation à la notion de calcul. Une objectivité, donc, conforme à un système de pensée et de normes bien particulier. Mais aussi confortable pour ce même système.

46 Une telle rationalisation, toute tracée sur un patron calculatoire, évince du texte le statut d'objet de notre vécu. Il s'ensuit un modèle de texte qui ne fait plus partie de notre expérience ordinaire, et n'hérite plus de cet élément vital qui fait de lui autre chose que la sommation d'items élémentaires de type formel.

47 Cette rapide critique sur l'objectivité du texte (et, à sa suite, de l'intertexte) était sans prétention. Peut-être même sans parti pris. En particulier elle n'avait pas l'intention ni d'être ni même de paraître comme seulement négative. Le texte (et à sa suite l'intertexte) comme sommation formelle est également un vrai texte

(et un vrai intertexte). Simplement, il correspond alors à une pratique textuelle différente<sup>5</sup>, et hérite par conséquent de dispositions définitoires spécifiques, en adéquation avec les exigences de l'expérience au sein de laquelle il se situe. Ces dernières ne sont ni meilleures ni pires que d'autres : elles sont simplement nécessaires. Elles cherchent seulement à être en adéquation avec les réquisits de l'intention pratique qui les sous-tend.

48 En premier abord, donc, la question de la comparaison entre modèles de texte (et d'intertexte), et l'axiologie qu'elle appelle, ne surgit que lorsqu'on peut établir qu'il y a intersection de pratiques. Souvent elle opère à l'intérieur d'une pratique dominante, voire (plus) complexe. Ou lorsqu'elle suppose une vision non empirique du texte (ou de l'intertexte), sorte d'idéalisation à laquelle on reconnaît toutes les qualités virtuellement envisageables en traitant avec un texte (ou un intertexte). Implicitement, donc, elle suppose une sorte d'inventaire des usages et des expériences constatés, des habitudes ou des traditions constituées, des modes développés ou des procédés utilisés, des actions convoquées, bref, des pratiques associées, voire associables à un texte (ou un intertexte). En deux mots, des vécus au sein desquels il se justifie *naturellement* une place. Or, il n'y a texte et intertexte que par rapport à *une* pratique, *spécifique*. Et une intention déterminée, qui manifeste (et dont témoigne) un lecteur. En se mettant d'accord sur cette idée, on admettra qu'il n'y a texte et intertexte que par rapport à des pratiques répertoriées, en tout cas attestables<sup>6</sup>.

49 Je résumerai les remarques précédentes en disant que le texte est à la fois, et nécessairement, un et multiple. « Un » non pas au sens où tout est un dans l'incidence de son individualité, une occurrence ou une utilisation singulières, mais « un » au sens de cette caractéristique de la *quantité*, qui lui confère une désirable immuabilité par rapport aux conditions de son apparition effective.

50 En effet, le texte, en tant que donnée physique et logique, est un. Ce texte que vous lisez, *l'Odyssee* ou *la Nouvelle Héloïse*, l'ordonnance du médecin que vous apportez cet après-midi au pharmacien, le courrier électronique que vous venez de recevoir, le tract syndical sur les 35 heures, ou la petite annonce que vous avez préparée pour la presse gratuite locale, indépendamment de leur réalisation logique et physique, sont des données uniques et présentent une résistance identitaire à la répétition de leur apparition.

51 Mais, en tant que *qualité*, tout texte est multiple. Je veux dire, en tant qu'image d'une pratique et d'une intention, commandées par un sujet<sup>7</sup>, qu'elles révèlent d'ailleurs rétrospectivement, le texte n'est jamais un. L'intervention du sujet dans la constitution de la nature textuelle n'est pas une impureté mais un trait essentiel qui établit les marques d'une épistémologie propre aux sciences humaines. Le seul moyen, probablement, pour insuffler un élément de vie humaine, de praxis, de forme en acte, dans la procédure de constitution de l'objet scientifique que nous cherchons à nous approprier. Une épistémologie qui accepterait, enfin, la notion de vécu comme élément sinon définitoire au moins constitutif de ses entités.

52 Plus dans l'intention d'une remise en mémoire que d'un exposé suivi et argumenté, j'ai ici envie de synthétiser les conséquences d'une vision qualitative de la notion de textualité en quelques points ; j'en aurai besoin pour parler de l'intertextualité immédiatement après :

1. Opposition au modèle de la communication hérité de la théorie du signal. Résolument et uniquement quantitatif, ce modèle articule ses catégories sur l'hypothèse d'une unicité de sens et la possibilité — même si elle est difficilement réalisable, encore moins contrôlable — d'une

rencontre à l'identité entre l'instance productive du sens (disons, l'auteur) et l'instance réceptive (son lecteur). En d'autres mots, cette opposition libère la compétence de l'émetteur et celle du récepteur d'un lien de dépendance nécessaire et direct.

2. Remise en scène du lecteur et restauration de son rôle dans la chaîne de production du sens. Pour ce qui concerne la compréhension, champ privilégié de mon développement ici, il y a également primauté de ce rôle dans la pièce d'ensemble. Cette « investiture » contribue grandement à la formation du caractère sémantiquement ouvert du texte.
3. L'inversion du rapport « naturel », disons plutôt « habituel », entre constituant et constitué, par l'appropriation du principe herméneutique de la détermination du local par le global : le sens, dans toutes ses réalisations locales, en particulier lorsqu'il est visé comme sens des unités qui font un texte de manière compositionnelle, est contraint par une donnée sémantiquement globale, le texte entier ou une portion plus ou moins massive du texte. Cette portion continue à être texte, dans la mesure où une qualité n'est pas divisible. Ce dernier s'étend sur tous les niveaux de structuration du texte.

53 La correcte formulation du problème de l'étude du texte en tant que forme inaugurale d'une théorie du sens est un problème qui se profile derrière ses manifestations en tant qu'un ou en tant que multiple. Il n'est pas son exclusivité, mais il apparaît de manière plus remarquable dans le cadre de la textualité. Il s'agit de comprendre deux choses : premièrement, comment le texte peut-il se prêter à une interprétation, libre et renouvelable à volonté, de la part de ses lecteurs

potentiels, dont il ne peut prendre en compte, dans le meilleur des cas, qu'un modèle, celui que construit, plus ou moins vaguement, son auteur au moment où il adresse son texte, et parfois pour anticiper, d'une certaine manière, sur une compétence interprétative ; deuxièmement, comment le texte peut-il présenter, en même temps, des traits qui, non seulement provoquent, voire stimulent ses interprétations, mais aussi règlent leur structure, norment leur dynamique, et parfois même arrivent à légiférer sur le système axiologique qui les cadre.

54 Dans les deux cas, il m'a toujours semblé que la réponse ne pouvait être contenue de manière satisfaisante dans le texte seul. Et qu'il fallait sortir du texte singulier, sans pour autant abandonner la textualité, pour puiser dans une société de textes qui est tributaire de son identité sémantique.

55 Je viens ainsi de justifier mon obsession de n'aborder mon sujet central, l'intertexte, qu'indirectement, à travers le texte. Il me fallait de toute façon le texte et à travers lui la sensibilité à une vision textuelle de la sémantique. Justement, pour faire mieux sentir tant la nécessité que les limites d'un texte seul. Je peux vous prendre par la main, cher ami, et reprendre, avec vous, sans grande difficulté, tout ce que je viens de dire pour le texte-qualité, dans le cas de l'intertexte.

56 Ainsi, tous les aspects des trois points précédents qui concernent le texte peuvent-ils également se voir rapportés à l'intertexte sans trop de difficulté. Mais l'élément pivot est toujours celui du vécu. Au fond, j'ai abordé le texte de manière à conduire le regard naturellement sur l'intertexte.

57 En effet, si un vécu ne peut se comprendre sans vécus — qu'ils concernent un seul individu ou qu'ils soient partagés par une collectivité — si l'élément vital réclamé dans un texte ne peut se comprendre sans une vie, qui, en tant que telle, appelle d'autres vies, si un homme est

toujours hommes, et une expérience toujours expériences, si une praxis est toujours plurielle, un texte ne saurait non plus se comprendre *sans* textes. D'une certaine façon, l'intertexte est l'esquisse du caractère intrinsèquement social d'un texte. Elaboré souvent comme hypothèse, parfois même pris comme certitude, l'intertexte devient toujours une nécessité, au sein d'un projet de compréhension. Il n'est pas rare, même, qu'il l'anime.

58 Pour tout texte, il n'y aurait donc pas *un* intertexte mais *plusieurs* intertextes, chacun correspondant à une intention de compréhension placée au sein d'une pratique, élue comme cadre au moment de la lecture par le lecteur, et homologuant les catégories de pensée en vigueur dans cette même pratique. Plus même : chaque intertexte fournit les fondations d'un mode mais aussi d'une possibilité de compréhension.

59 On parlait autrefois — mais on en parle toujours — de « mondes possibles ». De ces entités séduisantes, importées dans la sémantique des logiques intentionnelles ou modales<sup>8</sup> qui visaient à capter ou peut-être seulement à expliquer de manière logique quelque chose de l'extériorité dérangeante du sens. On y déposait parfois la raison séminale des humeurs variables du sens. Affectée par une subordination nécessaire à un monde possible, toute entité linguistique livrerait le secret formel de ses changements sémantiques en tant que type d'inflexion exercée par le monde dans lequel elle serait placée. Un intertexte serait, en quelque sorte, un monde possible pour un texte. A cette différence près : qu'il fixerait le possible sur un mode seulement interprétatif.

60 C'est cette dernière idée que je voulais faire engendrer par notre discussion. Pour rendre son introduction « naturelle », *i.e.* raisonnée, afin de préparer ce qui constitue ma deuxième visée : la tentative de saisie de quelques variétés qualitatives de la notion d'intertexte,

toujours en rapport avec une vision textuelle de la sémantique, et toujours conforme au cadre de la pratique philologique. Mais vous m'avez condamné au monologue, cher ami. Et je dois désormais l'assumer.

61 Loin de préconiser une approche par la négative, je dois immédiatement réfuter trois thèses.

## 2. Ce que l'intertexte n'est pas

### 2.1. L'intertexte n'est pas le visage textuel du contexte

62 Le texte est donc une donnée globale à pouvoir déterminant (cf. le point (iii) ci-dessus). Précisément, par son cachet essentiel d'entité sémantique globale, le texte semblerait être susceptible d'internaliser, (je veux dire, d'exprimer à son niveau et par les moyens dont il dispose sur le plan de l'expression), des déterminations révélant des traits contextuels. Du moins dans une certaine mesure. Si cette hypothèse recèle quelque chose de vrai<sup>9</sup>, il serait légitime de penser que l'intertexte, dont la mesure quantitative et la variabilité formelle sont laissées ouvertes, pourrait faire mieux. On est même vite tenté de demander le maximum : peut-on internaliser, au moyen de l'intertexte, tous les paramètres contextuels sous forme, précisément, textuelle ? Autrement dit, est-il possible de concevoir l'intertexte comme un modèle textuel général du contexte ?

63 La réponse est négative. Explicitement : l'intertexte n'est pas une forme de rationalisation ou de formalisation du contexte en général, je veux dire, l'intertexte ne peut généralement être pris comme un

modèle du contexte. Même pas comme un dispositif complet de rationalisation du sens en contexte.

64 Sans doute, l'intertexte peut-il aussi être vu et utilisé comme une mécanique visant cette information qui rend (peut-être pas le sens mais) une acception recevable. De ce point de vue, l'intertexte ne se distinguerait guère de ces procédés systématiques auxquels on a toujours recours en analyse linguistique pour établir un raisonnement de nature sémantique. On le sait, *in fine*, tout argument empirique est soutenu par le mystère d'un encore plus mystérieux contexte (aux vertus décisionnelles remarquablement éprouvées). Les expressions « Cela dépend du contexte » ou « C'est le contexte qui décide » appartiennent de toute évidence à la même famille paraphrastique pour un linguiste empiriste. En réalité, par le recours à ce type d'expressions, on exprime deux choses : premièrement, que le contexte est nécessaire, voire omniprésent, non pas de fait, mais sous un rapport constitutif des théories sémantiques. Notamment, dans le champ de la linguistique lexicale. Deuxièmement, que le contexte ne peut en aucun cas être internalisé, *i.e.* exprimé à l'intérieur de la théorie même et prendre, par conséquent, le statut d'un authentique objet scientifique (définissable, ostensible, peut-être, mais surtout réfutable). S'il n'est pas élégant voire légitime d'abandonner la théorie, il devient cependant nécessaire de sortir momentanément d'elle, pour consigner l'existence d'un contexte adéquat, et accomplir ainsi la démonstration<sup>10</sup>.

65 L'intertexte serait ainsi une occasion remarquable pour s'approprier une autre image, probablement plus maniable, pour dire et aussi, dans une certaine mesure, manipuler du contexte. Après tout, on peut comprendre l'intertexte comme une collection de textes portant toute l'information nécessaire pour décider du sens, et bien sûr, le cas échéant, faire face à la figure de l'hydre aux

multiples têtes sémantiques à laquelle se reconnaît toute entité sémantique — ou presque. Il n'y aurait donc que différence de forme, induite par une différence de structure logique entre texte et intertexte. Suivant une convenable abstraction, peu coûteuse en général, on pourrait même assimiler texte et intertexte *i.e.* comprendre l'intertexte comme un texte. Il suffirait pour cela de nous fonder, par exemple, sur l'argument de l'identité entre stratégies de lecture déployées pour l'un et pour l'autre. Ou sur la vision de l'intertexte comme un « grand texte », dont les sections seraient les textes le constituant. De ce point de vue donc, l'intertexte offrirait une chance pour libérer nos théories en réduisant l'arbitraire de l'intrusion pragmatique dans nos conclusions.

66 Cette vision attrayante n'a en réalité rien de malsain. Rien de mystérieux non plus. Depuis plus d'une dizaine d'années on s'agit activement, pas toujours avec raison d'ailleurs, autour de la notion de contexte qu'on souhaiterait, par un argument écourté, enfin manipulable. C'est-à-dire, objet, entité avec l'objectivité du « toujours un ». Et, si possible, objet aussi maniable qu'une entité syntaxique.

67 L'intertexte viendrait ainsi se ranger dans une telle mouvance, dont on ne manquera pas de signaler la contamination par l'espoir déposé naguère dans les sciences cognitives (qui ne se décident toujours pas à vieillir), et longtemps porté sur les épaules de l'intelligence artificielle. Les temps sont révolus. Nous avons certes changé d'opinion, mais avons-nous changé d'attitude<sup>11</sup> ? J'ajouterai seulement qu'une telle conception<sup>12</sup> n'est compréhensible que dans une pratique particulière, à l'intérieur de laquelle l'on nous demandera constamment de remplacer « sens » par « information » et où, bien entendu, tout pourra recevoir, sinon une forme intégralement rationnelle, du moins, une forme rationnelle qui lui serait équivalente,

toujours dans un impératif de calcul.

- 68 Sans doute, l'approche logique ou syntaxique permet de rationaliser certains rapports et formes sémantiques. Elle octroie même, à une science exaltée par l'exactitude, certaines normes et droits de formation. Mais elle n'épuise pas les phénomènes. L'intertexte fait sans doute mieux, cependant, il n'est pas tout puissant devant une exigence globale de « rendre » le sens. Non pas parce que la vérité dépassera toujours la prouvabilité<sup>13</sup>. Non pas, non plus, parce que le sens restera toujours une affaire fort complexe. Mais parce le sens est fondamentalement *indécidable*. Il s'annonce de l'intérieur mais se précise de l'extérieur. Et cet extérieur sera toujours plus grand que le plus grand des intertextes<sup>14</sup>.

## 2.2. L'intertexte n'est pas une encyclopédie

- 69 En général, on entend par « encyclopédie » un système massif fonctionnant comme dépôt raisonné du savoir et de l'expérience humaine, partagée ou partageable. L'encyclopédie s'apparente à une sorte de catalogue des acquisitions de l'esprit humain, organisé suivant un principe de commodité. Retenons cependant d'un tel édifice moins sa structure, et plutôt son caractère de système extensif. Une encyclopédie est souvent une image de l'ambition (toujours inaccomplie mais toujours opérationnelle) d'épuiser les connaissances humaines. Mais elle a aussi une vocation d'instruction. Elle se pose comme œuvre d'une collectivité et demande une échelle temporelle étendue pour se mettre en place.
- 70 Un tel système pourrait naturellement apparaître comme un intertexte, voire *l'intertexte global* convenable pour toute tentative de compréhension.

71 Cependant, contrairement à un texte, on ne lit pas une encyclopédie. On la consulte. Parfois pour comprendre, mais le plus souvent pour apprendre. Certes, l'apprentissage contribue toujours à la compréhension, mais ne correspond pas toujours au même projet. L'essence d'un intertexte n'est pas l'essence d'un système d'organisation du savoir humain. Mais celle de la contribution à une interprétation. Contrairement à l'encyclopédie, qui est « un être qui ne meurt point », suivant la formule de Diderot, un capital répertorié de l'humanité, et un « ouvrage des siècles », l'intertexte est d'une nature tout opportuniste, et souvent éphémère. Il est toujours constitué à *propos*, et sa péremption, inscrite dès le moment de sa mise en place, fait partie de sa vie. Il naît pour mourir, mais attend de vivre pleinement. Sa fonction est celle de l'accompagnement dans un épisode de compréhension.

72 Une encyclopédie ne peut constituer un intertexte que métaphoriquement. Ou trivialement. Elle serait ainsi une des deux formes triviales de l'intertexte (la première étant le vide), tout simplement parce que disposer de toute l'information, c'est n'avoir pas d'information. Parce que stocker et systématiser les connaissances n'est pas connaître ; parce que, être informé et pouvoir accéder aux connaissances, peut-être une condition nécessaire pour la compréhension, mais pas une condition suffisante : l'intertexte n'est pas une forme d'encyclopédie, dans la mesure où il suppose un choix, un espace privilégié dimensionné à l'échelle d'un homme singulier et réel. Un tel choix est en dernier ressort une proposition de mesure. Il définit moins une chose qu'il ne révèle un aspect, toujours signifiant, d'une intention. Il pose un lieu où assimilations et oppositions peuvent se réaliser et requérir du sens.

73 L'encyclopédie est un horizon, léguée par l'homme en général à un homme particulier. L'intertexte, une maison. La première est une structure toujours en

progression cumulative. L'intertexte, au contraire, est un faisceau de liens interprétatifs dont le régime de validation est la ponctualité. L'encyclopédie tend, en effet, à s'ouvrir sans cesse. L'intertexte, visant entre autres, à limiter l'arbitraire en matière d'interprétation, a plutôt une tendance à se restreindre. Tout les oppose, donc. La quantité bien sûr, tout d'abord. L'attitude associée ensuite. La signature de l'humain qu'ils portent enfin : l'homme générique de la première cède sa place à un sujet au second. L'encyclopédie correspond à une œuvre, un projet prospectif qui opère sur les connaissances — éventuellement en les définissant par sa manière de faire. L'intertexte, à un art, qui débouche, à terme, sur cette valeur supplémentaire qu'apporte le métier. Il suppose le travail du texte, dont il cherche à réhumaniser, de manière rétrospective, le labeur, comme labeur d'un sujet, et à faire l'être même de sa compréhension.

### **2.3. L'intertexte ne s'identifie pas au corpus**

74 Peut-être ne s'agit-il pas d'une thèse mais d'une possibilité. Elle émerge dans la mesure où la notion de corpus reste empiriquement liée à une collection d'objets de référence, et l'intertexte repose aussi sur une collection d'objets-textes. La question devient donc délicate, dans la mesure où la proximité entre les deux surgit d'une opportunité définitionnelle. On comprend les raisons pour lesquelles elle est même sporadiquement attestée.

75 Le corpus est une donnée de travail. Son type est celui d'une encyclopédie, seulement il subit une inflexion par projection dans un domaine particulier. L'intertexte correspond à un choix. Il est volontairement limité. Mais l'intertexte convoque surtout un processus de choix

sémantique. Sans doute, la différence peut sembler secondaire. Et surtout affaire de conditions et de style du travail interprétatif. Peut-être aussi de sensibilité. Un exemple peut faire ici l'économie de longs développements<sup>15</sup>. Il est emprunté au style herméneutique des premières écoles néoplatoniciennes.

76 Il est difficile de faire comprendre au non initié, en quelques lignes seulement, le style de vie du néoplatonicien « typique », une vie entièrement commandée par la philosophie. Sans prétention, je retiens quelques traits dominants, juste pour illustrer mon propos. Le néoplatonicien « typique », donc, conçoit sa vie comme attitude, une attitude qui se résume dans un style de pensée, identifiable, entre autres, par les marques suivantes :

- i) Retour à la pensée classique, en particulier et en priorité à la philosophie de Platon, puis à celle d'Aristote. Platon, considéré comme le maître incontesté, le seul peut-être des philosophes à être arrivé si haut, se pose comme fin de toute conception. Lui, il a tout vu, simplement il n'a pas eu le temps de tout développer.
- ii) D'où la conception du style philosophique comme commentaire. Le néoplatonicien commente, il commente même abondamment. Ce qui signifie qu'il apprend très tôt à recourir à des sources, et faire donc usage systématique de bibliothèques étendues et organisées. Par ce fait, il est amené à vivre dans une préoccupation intertextuelle constante. Un trait qui est renforcé par l'attachement à la tradition : l'originalité, pour être acceptée, devait posséder tous les insignes de la tradition. Sinon, elle était suspecte et vue comme rupture. En d'autres termes, l'évolution normale de la pensée d'un néoplatonicien procédait par approfondissement

de la pensée du maître divin. Jamais par rupture.

- iii) La volonté herméneutique, à quelques exceptions notables près, est coordonnée par l'idée, voire la conviction, d'une (re)conciliation définitive et indiscutable entre Platon et son illustre élève, Aristote. Au fond, le cursus néoplatonicien est dominé par un principe auquel tout élève doit souscrire : la philosophie d'Aristote sert d'initiation à la philosophie de Platon.

77 Ces idées, et notamment le programme qui se profile sous le troisième point, posent la question du choix. Les corpora — du moins les corpora initiaux — sont connus : c'est le corpus platonicien tout d'abord, et le corpus aristotélicien, ensuite. A l'époque de Plotin déjà, ils sont fortement systématisés, et bénéficient d'une riche tradition critique, tant orale qu'écrite. Mais, à les examiner de près, ces deux productions philosophiques contiennent plusieurs éléments hétéroclites (notes de cours, lettres, traités thématiquement divergents...), reflètent les évolutions de la pensée de leur auteur (le premier Platon est-il le même que le dernier ?), et présentent des problèmes majeurs de cohérence ou de conciliation au regard herméneutique qui les aborde. Parfois même d'authenticité. Tout ne dit pas tout, encore moins, ne prouve pas tout.

78 D'où la mise en place d'intertextes opérationnels. Leur efficacité est évaluée par leur impact sur l'argumentaire philosophique de la présomption de la continuité, voire d'unification, entre les deux philosophies de référence. Ainsi, de tous les dialogues de Platon, seuls douze se trouveront dans le cursus néoplatonicien<sup>16</sup>. Et des nombreuses œuvres d'Aristote, seules trois familles « intéressantes » sont retenues : les écrits instrumentaux, les écrits pratiques et les écrits théorétiques<sup>17</sup>. Dans les deux cas, cette extraction qui est

à la source de la constitution de l'intertexte, n'est pas sans plus. Elle bénéficie d'une organisation thématique, commandée par les impératifs pédagogiques. Ainsi, on ne lit pas n'importe quelle œuvre d'Aristote en première année. On commence bien entendu par l'*Organon*, plus précisément par les *Catégories*, en procédant des écrits (considérés comme) instrumentaux aux écrits proprement philosophiques (on termine le cursus aristotélicien avec sa *Métaphysique*), en passant par les écrits moraux et plus généralement pratiques, dans un double mouvement qui va du technique à l'intellectuel et du sensible à l'intelligible. Cependant, cet intertexte doit être compris comme quelque chose de dynamique, dans la mesure où il est le siège de génération d'une famille d'autres intertextes, conçus *ad hoc*, précisément pour répondre à diverses questions posées occasionnellement. Ainsi, on ne lit pas non plus directement les *Catégories* mais en suivant une procession rigoureuse : tout d'abord l'*Isagogé*, un traité introductif de Porphyre, main droite de Plotin et éditeur de ses œuvres. Et même ce traité était précédé d'une introduction générale en quatre points (sorte d'introduction générale à la philosophie) et d'une introduction spécifique en huit points (sur le but du traité, son utilité, son authenticité, sa place dans l'ordre de lecture, sur la raison de son titre, sur la partie de la philosophie à laquelle il appartient, sa division, et sur la forme d'enseignement qu'il nécessite). Puis le même schéma se reproduisait pour chacun des traités ordonnés d'Aristote (une *introduction générale* en dix points sur la philosophie d'Aristote, suivie d'une *introduction spécifique* en six ou sept points, suivant l'époque et l'école, sur le traité en question)<sup>18</sup>. Ce n'était qu'après cette épreuve intertextuelle que l'aspirant philosophe avait le droit d'aborder le traité suivant. Il passait, par exemple, des *Catégories* au traité *De l'interprétation*<sup>19</sup>. Le cycle continuait à l'identique

jusqu'au dernier traité choisi du maître du Lycée (la *Métaphysique*).

79 Le cursus platonicien faisait également appel à une structure analogue.

80 Cet exemple pourrait nous aider à localiser la différence entre corpus et intertexte : elle serait à rechercher dans le fait que le premier est une donnée tandis que le second formule un choix, et même un processus intentionnel, orienté, qui engage la matière textuelle en vue d'un travail interprétatif qui se pose comme horizon *a priori*.

### 3. L'intertexte comme qualité

81 Mon terrain apparaît désormais quelque peu déblayé. Le dernier exemple y a sans doute grandement contribué. Je peux enfin parler de la qualité de l'intertexte, mieux même, de la qualité texte / intertexte dans l'assistance de type philologique à la compréhension d'un texte. J'aborde ainsi le thème de l'être intertextuel directement (et non pas par la médiation de sa composition).

82 Tout de suite j'annonce et même je précise que j'unifie dans ma conscience les deux manières d'être d'un intertexte, en faisant basculer, éventuellement, la dialectique donné / construit du côté du construit. Je veux dire, que face au doute, sans conteste légitime, de la provenance d'un intertexte, qui peut être soit donné *a priori*<sup>20</sup> soit construit par le lecteur, je tranche pour l'intertexte construit. Cette décision repose sur le constat que même dans le premier cas, rien ne peut garantir l'utilisation effective de l'intertexte donné, ni qu'on n'utilisera pas d'autres textes en dehors des textes donnés, soit implicitement soit explicitement, ni même

que notre utilisation en sera pondérée. L'intertexte dans ce premier cas est une recommandation qui permet d'établir, le cas échéant, des critères d'évaluation de l'interprétation demandée en exercice. Mais dans les deux cas, le trait unificateur est qu'il y a la même volonté de comprendre en se reportant à des données d'une société des textes.

83 De l'autre côté, je persiste volontairement à une image unifiée des types d'intertexte qu'on peut dégager, en le considérant comme fourniture extra-textuelle suivant sa seule propriété, somme toute remarquable, de promouvoir un projet de compréhension. Ainsi, lorsque G. Genette propose, dans le cadre d'une étude sur la genericité des textes (au sens de la typologie de leurs genres, qu'il nomme *transtextualité*), de distinguer quatre formes majeures d'interaction entre données textuelles, je ne retiens que ce distillat relationnel des structures sémantiques repérées et mises à contribution pour la compréhension<sup>21</sup>. Dans tous les cas, indépendamment de la fonction spécifique occupée dans l'organisation de la matière textuelle, on n'a que des rapports de texte à texte, même si ces relations se réalisent souvent avec des portions limitées de texte, ou sous des rapports qualifiés entre leurs structures logiques, leur statut textuel ou leur position dans un ensemble indivis de production textuelle. La typologie de l'intertexte est un chapitre à part entière qu'il serait plus prudent de ne pas tenter sans une théorie des genres<sup>22</sup>.

84 En fait, donné ou construit, d'un type ou d'un autre, l'intertexte est omniprésent et stable fonctionnellement. Eco remarque, précisément, qu'« aucun texte n'est lu indépendamment de l'expérience que le lecteur a d'autres textes. La compétence intertextuelle représente un cas spécial d'hypercodage et établit ses propres scénarios »<sup>23</sup>. Cette remarque postule à mes yeux plus que l'omniprésence de l'intertexte : la reconnaissance au

couple texte / intertexte tant du fait que de la condition interprétatifs. Leur séparation n'est donc due qu'au seul souci analytique. Ainsi, constamment un texte suscite-t-il un intertexte. Où il se fonde, pour établir sa possibilité interprétative. Mais aussi où il se fonde, pour se réaliser et s'accomplir en tant qu'entité porteuse de sens.

85 Il n'y a pas de mot, ni de phrase sans texte. Il n'y a pas non plus de texte sans intertexte. Si les mots, sont en réalité les passages, les moments d'arrêt, les détroits et les cols d'un texte, le texte serait aussi le passage ou la projection d'un intertexte. Souvent implicite, voire hypothétique, parfois carrément imaginaire, un tel intertexte n'en est pas moins opératoire. Même lorsqu'il est lacunaire, réduit ou pauvre, il sera possible de contester sa valeur en matière d'assistance sémantique, de proposer des remèdes à ses carences d'insuffisance ou d'impertinence, mais rien ne pourra mettre définitivement en doute son existence, et sa nécessaire présence.

86 Choisir un intertexte revient, en fait, à (se) choisir une matrice de compétence interprétative. Ainsi que le cadre d'action de sa performance interprétative. Mais aussi un mode de légitimation du rapport entre sa compétence et sa performance interprétatives. C'est, en quelque sorte, une tentative pour poser les repères et les conditions de fonctionnement d'un programme d'interprétation. L'intertexte limite drastiquement le régime de la justification en conformant la plausibilité qu'escompte toute interprétation à un espace désormais expérimental, ouvert au partage. Il permet, dans une certaine mesure, de rendre le protocole de l'expérience interprétative reproductible. Précisément, en s'efforçant d'explicitier ses raisons et les parcours qui permettent son institution et sa justification, elle devient sujette à réfutations. Cependant, par cette forme de limitation, il n'appauvrit pas. Il débouche au contraire sur d'autres

richesses, qui prennent typiquement la forme de codifications originales des rapports d'opposition et d'approfondissement. Car la limitation est une des conditions, et même majeure, du déploiement de la pensée herméneutique.

87 Je le disais tout à l'heure, l'intertexte vise la « réalisation » d'un texte particulier du point de vue de son interprétation, de la même manière que la société, ou, de manière plus opératoire, le groupe social, réalise l'homme singulier. Il prolonge aussi le principe herméneutique de la détermination du local par le global : la nouvelle globalité, qui détermine désormais le texte entier, c'est précisément l'intertexte. Cependant, texte et intertexte ne s'opposent pas comme individualités que d'un point de vue logique et opératoire. En réalité, tant l'un que l'autre ne sont que deux moments du même être sémantique, saisi dans un même acte interprétatif. Sous sa forme ostensible, on le comprendra comme société — société vivante — des textes.

88 En effet, entre texte et intertexte il y a constamment un commerce, une négociation permanente. Ils ne sont pas réglés, normés une fois pour toutes. Mais convoquent sans cesse l'homme pour le sacrer mesure. L'homme individuel, bien sûr, mais aussi, l'homme sociétal, l'homme culturel, l'homme historique, parfois même, caché au fond de tout, « l'homme anthropologique ».

89 On aboutit ainsi à un postulat qui peut sembler paradoxal : ce qui est bon, ce qui est pertinent *dans* le texte se trouve *en dehors* de lui, prenant la forme d'une configuration orientée de son extériorité textuelle. Cette vision, tant théorique que pratique, qui prône la primauté de l'intertexte peut aussi apparaître hérétique.

90 Quoi donc, l'essence du texte serait-elle en dehors de lui ? C'est une position qui a tout pour révolter puisque foncièrement contraire à la bonne tradition des

essences. Modérons toutefois un tel propos : l'intertexte n'est pas l'essence — fût-elle sémantique — du texte mais une occasion de sa clôture et une norme de sa plausibilité interprétatives. Une clôture et une norme bien entendu toutes relatives, dont les unités de mesure restent définitivement subjectives ou se mesurent en forme de degrés de conviction<sup>24</sup>. L'intertexte, dirions nous avec notre compréhension moderne, serait la *forme* du texte. La forme sémantique, entendons-nous. Cependant, cette forme n'est unique que si le lecteur est fixé, et saisi à un moment particulier de sa lecture, où ses objectifs de compréhension sont déterminés et décorrélés de la praxis de compréhension toujours et constamment en progrès.

91 Il serait par conséquent plus judicieux de comprendre l'intertexte comme excédant la forme unique d'un texte pour devenir le réservoir d'une famille de formes. Un réservoir nécessairement ouvert et vivant pour permettre que d'autres corps (comme la lecture, le but, la culture...) puissent également vivre, se développer et, éventuellement, se multiplier. L'intertexte, donc, est l'âme, mais l'âme nécessairement multiple, d'un texte.

92 Et puisqu'on parle du loup... Un deuxième exemple, tiré précisément du sort que nous avons réservé — nous, scientifiques modernes — à l'interprétation des *Catégories*, le premier traité de l'*Organon* du corpus aristotélicien, éclaircira mieux mon propos. On se souviendra que, depuis la verve cognitive des années 70, le terme a joui d'une exceptionnelle popularité dans un contexte toujours cognitif. Mais, en parlant de « catégories », Aristote ne pensait aucunement aux catégories de la cognition humaine, telles que nous les entendons aujourd'hui, héritées d'une épistémologie qui doit beaucoup au développement de la psychologie expérimentale. Du moins, pas directement. Il voulait, semble-t-il, parler seulement de ce qu'il avait toujours comme thème d'étude, l'Être, dans sa préoccupation

personnelle sur les fondations de la science<sup>25</sup>. Cette idée est corroborée par d'innombrables commentaires qui ont immédiatement suivi l'édition de *l'Organon*. Tous, sans exception, s'attardent surtout sur l'applicabilité ontologique du terme : s'agissait-il des mots et des significations associées à des mots, ou bien faudrait-il également considérer les *choses*, les *réalités* auxquelles se référerait de telles associations entre contenants et contenus<sup>26</sup> ? Plotin, qui écrit au IIIe siècle de notre ère, dans son *Ennéade VI.I (42)*, sur *les Genres de l'Être*, lui adresse une critique qui se limite aux préoccupations seulement philosophiques, et porte, plus précisément, sur la véritable dimension de l'être visé par la notion de catégorie. Aristote, dira-t-il, s'est trompé de niveau d'être, puisque les dix catégories qu'il propose<sup>27</sup> concernent peut-être le monde sensible mais point le monde « supralunaire », qui est le véritable monde de l'être. Et, en réfutant les catégories aristotéliennes, il finit par en proposer d'autres, qui d'ailleurs ne sont que les cinq catégories du *Sophiste* de Platon<sup>28</sup>. Quoiqu'il en soit, à aucun moment nous ne rencontrerons le moindre rapport du terme avec le sens moderne des catégories.

93

Il y eu de toute évidence, un triple effet :

- i) celui de l'avènement d'une traduction du terme ancien par « catégorie<sup>29</sup> »,
- ii) celui de l'incidence homonymique entre les occurrences ancienne et moderne du terme,
- iii) celui d'un intertexte aux intentions critiques cognitives et donc, aux connotations seulement modernes, qui excluait toute autre possibilité interprétative, l'égard dû à l'auteur, à son époque, à l'état de pensée dans lequel il vivait, a été déplacé pour céder la place à un sentiment d'évidence interprétative. On a fustigé<sup>30</sup> le modèle aristotélien des catégories de la cognition, rigidement logique puisque fondé sur

le test des conditions nécessaires et suffisantes (!). Considéré désormais comme *le* « modèle traditionnel » en la matière, il est devenu, à la lueur des structures de la typicalité, en l'espace de quelques années seulement, après vingt-cinq siècles de domination, l'image centrale du diable de la cognition.

94 On enfonçait une porte, fermée hermétiquement depuis des siècles. Mais, en réalité, il n'y avait que la doxa de la chose, mais pas la chose : il ne s'agissait pas d'une porte fermée — même pas d'une porte d'ailleurs. La faille intertextuelle a suffi pour la construire, la poser, et même l'imposer comme telle. Fermée. Et le mur autour.

95 On aura déduit de notre triste exemple que la question de l'intertexte se pose même lorsqu'on ne la pose pas explicitement<sup>31</sup>. Même dans le cadre d'une sémantique lexicale qui projette toujours de se libérer de la nécessité de l'intertexte<sup>32</sup>.

96 Certes, le recours à l'intertexte ne constitue pas la panacée sémantique. Il ne donne pas non plus droit à une méthode universelle. Simplement, il se veut une attitude surtout pratique (même si elle peut devenir théorique), face à la question de la compréhension. Donc du sens. Il est le seul à pouvoir, d'une certaine manière, valider la portance d'un sens, lorsque l'environnement sémantique et ses unités sont éloignées de nous. Sa visée est l'égard à un vécu, à une praxis, à un mode de comprendre, donc à un monde, et à une manière de vivre ce monde. Mais, en réalité, tout texte est plus ou moins éloigné de nous. Si la philologie, en particulier classique, a privilégié l'étude des cas d'éloignement temporel, elle n'a pas épuisé le champ des qualités possibles de la distance. Cet éloignement peut non seulement être temporel, mais aussi spatial, social voire relatif à une pratique. Ces quatre dimensions

(*diachronique, diatopique, diastratique et diapratique*) seront toujours concernées pour établir l'hiatus entre notre compétence interprétative et les conditions de production d'un texte<sup>33</sup>. Globalement, il s'agit d'une distance culturelle, donc une distance qui n'a de sens que de manière métaphorique, et amène toujours avec elle la difficulté notoire de définir le culturel.

97 L'intertexte correspond donc à un besoin empirique. Mais tout besoin ne se définit pas seulement par son objet : il se définit également par les moyens et les techniques qu'il met en œuvre pour s'approprier son objet. La mise en place d'un intertexte prend ainsi la forme de tout un programme. Jamais complètement achevé, jamais parfait, toujours à modifier, à éteindre ou à restreindre, convoquant souvent des ressources interprétatives relevant de traditions différentes, sollicitant des moyens parfois étrangers ou hétéroclites, il ne cherche pas sa validité dans le génie déductif — qui n'est que son cadre — mais dans cette mesure qu'est la satisfaction d'une demande de compréhension, laquelle se réalise souvent comme sentiment de comprendre<sup>34</sup>. En effet, c'est le lecteur qui décide toujours où arrêter le processus d'interprétation dans le champ de ce processus de fabrication de sens qui est le sien, et qui n'a pas vraiment de limites.

98 Un ou peut-être deux exemples, ici, renforceraient sans doute mon propos.

99 Dans l'analyse du traité 50 de Plotin proposée par P. Hadot<sup>35</sup>, il s'agit de comprendre la doctrine plotinienne de l'amour. Quiconque a lu un peu l'œuvre de Plotin ou quelques commentaires sur sa vision philosophique, a vite le sentiment de comprendre son dessein dans ce traité. P. Hadot s'attache précisément à établir les emprunts intertextuels des thèmes majeurs qui fondent ce premier sentiment, somme toute logique et attendu<sup>36</sup>. Le lecteur de cet essai est immédiatement convaincu par la cohérence et le poids des arguments

apportés par le commentateur. Il se demande, d'ailleurs, puisque tout ce développement ne prend pas beaucoup de place dans l'étude, ce qui pourra être dit dans la suite. Mais précisément, en mettant le doigt sur la complexité des données platoniciennes sur lesquelles se fonde la conception de Plotin, P. Hadot procède à une reconsidération de la doctrine plotinienne, remarquablement plus fine, mais aussi singulièrement plus complexe que celle initialement exposée, avec laquelle elle ne se relie point par un lien de simple imitation<sup>37</sup>. La satisfaction est plus qu'un problème de degré : c'est le trait qui définit mais aussi qui révèle rétrospectivement, une exigence de lecture, telle qu'elle apparaît, prioritairement, comme exigence de compréhension.

100 Cependant, il ne faut pas penser que cette façon de faire concerne la lecture dans le style de la philologie classique. Le deuxième exemple s'en distancie notablement. Il est emprunté au roman policier de qualité. Il s'agit d'A. Christie, et plus particulièrement de son roman *Le meurtre de Roger Ackroyd*. Dans une étude remarquable, portant le titre « Qui a tué Roger Ackroyd », P. Bayard se met à l'ouvrage interprétatif<sup>38</sup>. Dans le texte d'A. Christie il y a, bien sûr, un mort et le développement d'une isotopie de présomption de culpabilité établie et développée par l'intarissable H. Poirot. Son originalité dans ce roman tardif reste, cependant, que l'essentiel des fonctions narratives est légué au docteur Sheppard, qui se voit démontrer sa propre culpabilité à travers ses propres productions textuelles (son journal intime), par l'intervention argumentative de Poirot. On imagine le travail d'A. Christie, qui, suivant ses habitudes, pratique diverses techniques de « désorientation isotopique » (notamment le voilement de faits, l'omission d'informations ou le développement de traits secondaires au détriment de traits essentiels) en

cherchant à conditionner l'interprétation, si bien que la culpabilité du docteur Sheppard apparaît, à la toute fin du récit, comme plus que surprenante, même si elle est parfaitement acceptable (d'autant plus qu'il (se) l'avoue à lui-même, et finit par se suicider).

101 P. Bayard part au contraire d'un sentiment d'insatisfaction interprétative : en remontant les rouages du récit d'A. Christie sur la base d'un double intertexte emprunté à sa propre production bien entendu, mais aussi à diverses informations la concernant (articles, interviews, lettres...), il réussit à nous faire accepter le doute. Et même à plusieurs niveaux. Tout d'abord, parce qu'il n'est pas sûr que l'acceptation d'une culpabilité *démontre* la culpabilité même. Ensuite, parce que la technique interprétative de Poirot néglige un ensemble de faits tout aussi possibles. Enfin, parce que d'autres culpabilités peuvent également être posées, aussi légitimement, et face auxquelles celle proposée par Poirot n'a aucune autorité intrinsèquement préférable. D'ailleurs, en se reportant précisément aux informations intertextuelles issues de la vie d'A. Christie, P. Bayard montre qu'il n'est pas impossible qu'elle ait véritablement voulu créer par ce roman une œuvre ouverte à jamais. Même si le roman finit dans la clarté, cette clarté n'est qu'une option interprétative, somme toute due à l'ingéniosité de Poirot, et ne s'établit qu'une fois qu'on a accepté de laisser dans l'obscurité de nombreux autres aspects.

102 C'est à ce point que l'étude de P. Bayard vient nous proposer une interprétation, et même un faisceau d'interprétations alternatives. Elles nous montrent toutes que la fragilité entre une interprétation normée et évidente, satisfaisant les prérogatives de l'opinion commune et un délire d'interprétation est toujours devant nous. Au fond, passer de l'une à l'autre n'est qu'une affaire de volonté, d'obsession peut-être, en tout cas de projet. Projet interprétatif, bien entendu, qui se

consacre toujours comme le reflet d'une exploitation intentionnée d'un intertexte *ad hoc*. Ainsi, on admet que malgré le caractère définitif de la vérité révélée à la fin, le concept de vérité n'est qu'une implication de la stratégie interprétative choisie. Et que d'autres vérités sont autant possibles.

103 L'intérêt de l'étude de P. Bayard est qu'il arrive à nous satisfaire précisément en nous faisant partager sa non-satisfaction face à la conclusion du récit d'A. Christie, suivant une lecture « naïve », non intertextuellement sensible. Mais alors, on réalise que cette forme de satisfaction qui est générée en nous ne s'affirme pas comme certitude, mais précisément comme déploiement d'options interprétatives. Elle n'est pas satisfaction parce qu'on a fini par répondre aux besoins de la compréhension, en particulier, parce qu'on a rempli les exigences de cohérence entre faits relatés et culpabilité, mais parce que, précisément, on a compris le rapport entre les stratégies interprétatives et les visions du vrai. L'ouverture à laquelle conduit cette conscience est une forme de satisfaction, qui, justement, ne se fonde pas sur quelque chose de particulier, mais plutôt sur la reconnaissance de la puissance — mais aussi de la beauté — que recèle une compétence interprétative. Qui pourrait être la nôtre<sup>39</sup>.

104 On le voit, le rapport entre texte et intertexte est essentiellement explicatif. En quelque sorte, en prolongeant un texte dans son intertexte, on lui intègre les principes de sa propre explication interprétative. Elle est, bien entendu, à entendre de manière relative. Elle sera toujours subjective. Cette subjectivité doit être interrogée, cependant, dans le sens d'une intersubjectivité et non pas au sens d'une liberté absolue et incontrôlable. Précisément, l'intertexte permet le contrôle, en rendant claires les conditions du débat (qu'il soit dans le sens de l'approfondissement ou de l'opposition). Il correspond de cette façon non pas à une

tentative de clôture du monde interprétatif qu'appelle la donnée d'un texte, mais sa clarification et sa communicabilité intersubjectives.

105 Ainsi, le régime qui règle les relations entre texte et intertexte est celui de la suggestion interprétative. Mais pas de la prescription, même si entre les deux (la suggestion et la prescription) on pourrait distinguer toute une variété de degrés, et même de modes. L'intertexte ne rend pas une interprétation obligatoire. Il contribue seulement à renforcer son degré de plausibilité. Et à le conformer à des protocoles de validation. Il canalise, et parfois contraint les possibilités de la compréhension. Mais il ne possède jamais l'autorité suffisante pour leur imprimer un caractère déterministe. Il explique seulement une interprétation en rendant partageables ses ressources (transferts de sèmes, mutations des structures, réajustements sémantiques, réorganisations des axiologies, recalibrages des thématiques...).

106 Du point de vue de son exploitation, il peut faire figure de modèle de productivité interprétative. Il fonde, de manière désormais rationnelle, claire et explicitable, cette tension que demande un problème, le problème de l'incompréhension nommément, pour aboutir à une solution. La solution n'est jamais plus que la dissolution de la tension : elle s'annonce comme sentiment, parfois comme conviction de comprendre quelque chose. Elle peut se vérifier, parfois, par la capacité d'expliquer, par l'aptitude du lecteur à justifier. Cependant, ce dernier n'est qu'une option. Dans tous les cas l'intertexte supportera, de manière égalitaire, tant l'opposition que l'approfondissement.

## 4. Le texte, l'intertexte, l'auteur et le lecteur

107 Jusqu'ici j'ai exclu tant l'auteur et le lecteur que leurs  
contrats. En les mettant également en scène, l'intertexte  
peut être envisagé comme la mesure de la volonté de  
coopération entre lecteur et auteur. Mais une volonté  
qui s'affirme du point de vue du lecteur au sens où c'est  
lui, en définitive, qui choisit le type et le contenu  
intertextuel, et ajuste ses normes. Certes, la fameuse  
*accommodatio* scolastique, toujours en vigueur  
aujourd'hui même si elle est peu ou autrement  
problématisée, et qui résume les efforts de l'auteur au  
moment de la composition pour contraindre les  
interprétations de son œuvre par les lecteurs potentiels,  
doit comporter des prescriptions intertextuelles pour se  
réaliser. Cependant, elles resteront seulement  
optionnelles.

108 L'intertexte, tant au moment de la mise en place des  
procédés de sa constitution qu'au moment de son  
exploitation effective, constitue un moyen, peut-être  
même une technique d'acculturation qui avance, le plus  
souvent, en même temps que l'interprétation du texte, à  
partir d'un noyau initial, plutôt restreint. Le certificat de  
reconnaissance d'une appartenance à une société  
marquée par le mode qu'elle élabore pour comprendre le  
monde<sup>40</sup>.

109 Il y a sans doute plusieurs régimes et plusieurs  
niveaux de coopération entre auteur et lecteur.  
Clairement, dans la mesure où l'intertexte n'est pas posé  
ou simplement donné par l'auteur, il promeut la  
coopération entre les deux seulement du point de vue du  
second. Et ceci de plusieurs manières.

110 **1.** Ce n'est pas seulement l'auteur qui a le droit et la  
possibilité de créer, sur la base d'un modèle qu'il se  
construit de son lecteur. Le lecteur a également la  
possibilité de répondre en se construisant un modèle de  
l'auteur. En effet, un intertexte crée une sorte de miroir  
d'un miroir, escomptant la rencontre effective des  
images rendues par chacun.

111 L'intertexte est, au fond, une réification d'une présomption sur l'auteur. Mais, en même temps, il est aussi l'image d'une subjectivité engagée sous forme de lecture pour préparer une rencontre avec l'auteur. Si un auteur construit un modèle de son lecteur, un lecteur, par le biais de l'intertexte, reconstruit un modèle de l'auteur. Mais, comme il s'engage dans cet intertexte, tant en le construisant qu'en l'exploitant comme source et assise de ses stratégies de lecture, il se résume à travers ce même intertexte, qui devient du coup modèle de lui. En deux mots, dans la coopération interprétative escomptée, l'intertexte réfléchit le modèle du lecteur à travers celui de l'auteur. La mise en place de l'intertexte est la réponse qui équilibre l'acte de l'écriture. Ainsi dévoilés et même redévoilés, auteur et lecteur peuvent apparaître plus que comme des hypothèses : comme des stratégies textuelles.

112 Bien entendu aucun intertexte ne garantit la rencontre sémantiquement effective de l'auteur et du lecteur. Mais il assure des conditions de leur rencontre productive. Et pose, plus avant, une sérieuse option pour la rencontre entre leurs modèles<sup>41</sup>. Il serait oiseux de rechercher à répertorier les conditions de succès d'un intertexte. Une telle question usurpe les droits d'un véritable problème à cause seulement d'un glissement métonymique. Ce n'est pas l'intertexte qui réussit mais l'interprétation qui se fonde sur lui. L'intertexte ne commande pas les conditions de réussite d'une interprétation. Il précise seulement son type de fonctionnement, et ses contraintes.

113 **2.** L'intertexte possède en germe, sous forme de ressources textuelles, des vertus explétives. Parfois même maïeutiques, du moins s'il est conçu comme un double dialogue, comme une sorte de commerce sémantique entre les textes constituants et le texte cible, d'un côté, et de l'autre, entre la donnée textuelle globale qu'il constitue et le lecteur<sup>42</sup>. S'il est vrai que l'intertexte

suppose une compétence, son exploitation arrive, rétrospectivement à la provoquer, à la stimuler, à la consolider, souvent aussi à l'affiner<sup>43</sup>.

114 **3.** L'intertexte peut réparer d'une certaine manière la panne interprétative. Ou, précisément par un bricolage sémantique plus ou moins réussi, faire face au déficit interprétatif<sup>44</sup>. Par ailleurs, il peut faire obstacle au malentendu, en le contraignant, bien sûr, mais aussi, en mettant à disposition des moyens sémantiques pour le réduire. Par cette même qualité, il peut également faire obstacle aux interprétations aberrantes. Mais, encore une fois, il ne maîtrise pas leur éradication définitive.

115 **4.** L'explicitation de l'intertexte est garant d'une certaine scientificité interprétative, dans la mesure où sa mise en place et sa communicabilité rendent une interprétation partageable. Il clarifie le terrain du face-à-face interprétatif en le rendant accessible aux regards extérieurs. En effet, une lecture qui expliciterait son parcours non seulement à travers les structures textuelles mais aussi les structures intertextuelles, offrirait une image claire, du moins une image moins fuyante de la compétence interprétative du lecteur et proposerait, en même temps, une grille d'appréciation, d'évaluation aussi de sa performance.

116 L'intertexte pose donc un authentique canevas pour la coopération interprétative entre l'auteur et le lecteur. Souvent hypothétique, parfois simplement présomptueux, ce canevas ne sera jamais en soi vain, jamais en soi redondant.

## 5. Conclusion dialectique

117 Je dois conclure. Cher ami, au moins à ce moment ultime, enfin, revenez, réapparaissent... Aidez-moi...

118 — Je suis là... J'ai toujours été là, infallible récepteur de votre discours. Je vous ai écouté avec intérêt.

Voulez-vous maintenant que je fasse la conclusion pour vous ?

119 — Ce serait trop vous demander... Au moins m'aider...

120 — Précisément, en vous écoutant, je me suis fait une idée étrange : qu'il serait intéressant de considérer les différentes parties de votre monologue comme un intertexte. Vous seriez ainsi tout simplement mon auteur, et moi votre lecteur... En vous écoutant, dis-je, j'ai cru comprendre que la problématique de l'intertexte doit se comprendre probablement plus comme une attitude générale — dois-je dire universelle ? — que comme une doctrine sémantique. Il est bien sûr possible que je me trompe, mais cette idée me satisfait... Corrigez-moi, s'il vous plaît si...

121 — Bien sûr que non... Votre satisfaction sera mon gage.

122 — Le thème de l'interprétation reçoit probablement, du moins d'après ce que vous dites, mais surtout d'après ce que j'entends, par le biais précisément de l'intertextualité, un infléchissement qui fait mieux ressortir sa forme dynamique. En sémantique, comme ailleurs, on recherche beaucoup cet élément dynamique qui sous-tend le sens pour l'investir à nos théories. On en parle encore plus. Mais, il faut l'avouer, on n'a pas de modèle dynamique authentique du sens. Encore moins du concept de la compréhension. On a des modèles qui proposent des transformations, sans doute, mais pas le correspondant exact d'un « dynamicisme » retraçant les phases des mutations du comprendre. L'intertexte en proposerait-il un ? Je ne serais pas loin de dire oui...

123 — Dites, alors. Mais expliquez aussi.

124 — Car, au fond, le véritable apport de l'intertexte est la communion à un mode, à une façon de faire, d'agir, donc de comprendre. Donc de construire et déconstruire les mondes. En définitive, d'être. Nous *sommes notre action* pour comprendre...

125 — Vous le dites mieux que moi. Moi, je dirais

simplement que la mise en place d'un intertexte est l'annonce d'une volonté de comprendre...

126 — Entendu, même si son résultat finit par décevoir à la fin... Même s'il trahit ses promesses... Personnellement, je vois dans l'intertexte un facteur de constitution de la *dispositio*, i.e. de cette sensibilité réceptive dont peut témoigner le lecteur dans le projet de capture et de traitement de structures sémantiques. C'est, comme il est dit ailleurs, une sorte d'« aboutness », ce quelque chose qui est autour du texte, et mieux même, ce quelque chose qu'on pose pour être son autour. Si une authentique communication nécessite un *entour*, une authentique lecture nécessite un *autour*. Autrement dit, pour moi, l'intertexte serait une sorte de projection textuelle de l'entour. Cependant, je trouve que vous avez sous-estimé « le thème du thème », je veux dire, vous avez peu parlé des rapports de l'intertexte avec la dimension thématique.

127 — La conclusion serait-elle une occasion pour le faire ?

128 — En peu de mots alors. L'intertexte, tel que vous l'avez décrit, apporterait, me semble-t-il, des spécifications thématiques de l'extérieur, à plusieurs niveaux et lieux de l'organisation textuelle. Cela peut suivre tant une optique de parachutage de vivres sémantiques qu'un plan déterminé d'action concerté sur le terrain même du texte. Ce faisant, il autoriserait des présomptions sémantiques originales, qui convergeraient, normalement, vers ce type d'organisation de la cohérence interprétative que sont ou que font les isotopies. Le « thème » serait, en quelque sorte, la monnaie du commerce fondamental, sorte de dollar ou d'euro sémantique. Son cours s'établirait par (mais aussi comme) ce mouvement d'aller et de retour entre texte et intertexte et dont le terme de clôture est attendu comme satisfaction de l'investisseur-lecteur. Tiens, vous parliez d'ailleurs de ma satisfaction...

- 129 — Merci de vous en souvenir...
- 130 — Je continue ou bien on s'arrête à celle-là ? Elle est d'ailleurs suffisante...
- 131 — S'il vous plaît !
- 132 — Repenser le texte, donc, le retrouver, le sentir comme corps (peut-être local mais pas pour autant partiel), corps d'une société de textes qui fonctionne sur le mode individuel avec des principes vitaux empruntés à une pratique interprétative communicable et partageable, recouper par la médiation de l'intertexte le mode qu'on appelle philologique, pour s'en approprier le dessein et la méthode, c'est retrouver et se donner de nouvelles attitudes d'autorisation. De légitimation aussi.
- 133 — C'est retrouver aussi une identité à travers l'histoire...
- 134 — Je ne vous le fais pas dire. J'allais précisément y venir. Pourquoi cet arrêt de l'histoire dans la sémantique ? Est-ce le signe d'une entropie sociale qui se distinguerait par la mise en exergue de l'individu et le voilement du reste du tissu social ? Mais alors, c'est quoi *notre* histoire de la sémantique ? Et c'est quoi notre histoire sémantique ? Le texte, et son l'intertexte, conçus comme le couple indissociable du comprendre, feraient ainsi le chemin pour rétablir les conditions de santé d'une sémantique linguistique qui renoue avec le temps de la culture par le biais de la textualité. Peut-être permettraient-ils d'éviter l'exode d'une linguistique lexicale, atomiste et combinatoire, et presque inconditionnellement livrée aux sirènes du logico-calculatoire.
- 135 — Dois-je comprendre que vous n'aimez pas la sémantique lexicale ?
- 136 — Mais si ! Mais si ! Simplement, j'ai toujours compris le terme « sémantique lexicale » comme un oxymore. Je vous assure, j'adore les oxymores. Vous savez, le mot, seul, est violent ; et il nous fera toujours violence, peu importe notre théorie. Le texte est pourtant puissant, on

peut espérer quelque chose de sa puissance pour l'ordre sémantique. Et l'intertexte fort. Il nous pousse à la thèse philologique de la sémantisation du texte. Une thèse qui ne cherche pas à usurper un pouvoir, usant, éventuellement, de la faiblesse théorique en la matière aujourd'hui. Elle dit, tout simplement, ce qui avait toujours été dit : que le texte n'est pas un mais pluriel. Il n'est pas celui-ci mais ceux-là.

137 — Mais il y a bien un divorce entre la linguistique et la philologie...

138 — C'était, à mon sens, un divorce non pas de raison mais de force.

139 — Pour faute ?

140 — Peut-être. En tout cas, l'histoire pourrait nous renseigner d'un mariage organisé autour d'un ensemble de relations dissymétriques. Les deux parlaient de communication mais ne la comprenaient pas de la même manière. La linguistique a décidé de communiquer par la structure, au point de la considérer comme unique modalité de l'échange. La littérature, se sentant vieillir, a préféré se replier sur elle-même, et communiquer par un discours interne. Mais qui a récupéré les enfants ? Qui exerce encore l'autorité parentale ? Et qui a légiféré avec justice sur le partage du patrimoine (en l'occurrence sémantique) ? L'intertexte peut faire, me semble-t-il en vous écoutant, office de juge de conciliation. Ou, mieux, d'enfant qui réussit la réconciliation de ses parents. Il leur dit qu'il est toujours possible de rêver mais aussi de vivre un monde fait de textes... Exclusivement fait de textes. Ce monde, comme tout monde, recherchera, à sa maturité, sa propre clôture. Comme la clôture d'un mariage est l'enfant, l'intertexte occuperait la place près du foyer dans la nouvelle maison, cette nouvelle maison où l'amour apparaîtrait désormais sous la forme d'une sémiosis sans fin, et dont le régime par excellence se reconnaîtrait à la textualité.

141 Le couple texte / intertexte répond à des exigences radicales mais complémentaires empruntées à une *nouvelle vie sémantique*. Le texte annonce mais c'est l'intertexte qui confirme. Le texte formule mais, au fond, c'est l'intertexte qui exprime. Et plus avant, aide à exprimer. Le premier pose, parfois expose, le second dispose. Et surtout révèle. Non pas un objet, mais un sujet. Le texte dit, l'intertexte approfondit ou contre-dit. Parfois même il pré-dit. L'un parle, mais c'est l'autre qui converse.

142 Cependant, il faudra toujours distinguer deux choses : l'utilité de l'intertexte et le sens de cette utilité. Nous avons discuté essentiellement du premier. Le second me semble être précisément l'historicité, revendiquée par le lecteur comme seule valeur de cette praxis qu'est le lire<sup>45</sup>. Ce regard rétrospectif sur une structure de faits historiques sélectionnés, cette vision que l'on construit en choisissant des tranches d'une tradition pour en faire notre propre sensibilité... Mais surtout, cette appropriation sous forme de vécu et de culture de leur interprétation, voulue trait identitaire remarquable de nous-sujets. Mais c'est un tout autre sujet...

143 — Vous m'avez donné de l'appétit !

144 — Pourquoi n'irions-nous donc dîner ensemble ? Je vous invite. Nous pourrions ainsi reprendre notre discussion dans le cadre d'un sobre banquet... Et même, si notre cœur le désire encore, nous pouvons continuer, plus tard, marchant et discutant comme de vrais péripatéticiens.

145 — J'accepte volontiers. Qu'allons-nous donc déguster ?

146 — L'avez-vous déjà oublié ? L'homme est un mangeur de dieux, mon ami. Mais — vous le savez — pas seulement. Il est également, depuis toujours, un mangeur de sens. Vous venez de m'apprendre que l'intertexte est l'assiette du sens. Et que poser un intertexte, c'est poser les conditions d'une authentique

gastronomie sémantique. Posons, donc, notre intertexte  
à nous !

147 — Après vous...

148 — S'il vous plaît !

---

## ***Bibliographie***

(Les ouvrages dont les références sont intégralement fournies dans les notes ne sont pas cités ici)

ECO, U., 1965, *L'œuvre ouverte*. Points. Seuil.

ECO, U., 1992, *Les limites de l'interprétation*. Grasset et Fasquelle.

ECO, U., 1996, *Interprétation et surinterprétation*. PUF.

GADAMER, H. G., 1996, *Le problème de la conscience historique*. Seuil.

GADAMER, H. G., 1982/91, *L'art de comprendre* (vol. 1 et 2). Aubier.

GADAMER, H. G., Article « Historicité » in *Encyclopaedia Universalis*.

GENETTE, G., (éd.) (1986), *Théorie des genres*, Seuil.

KANELLOS, I., 1998, « Exégèse néoplatonicienne et sémantique de l'interprétation », *Protée* 26(1), 83-94.

RASTIER, F., 1987, *Sémantique Interprétative*. PUF.

RASTIER, F., 1989, *Sens et Textualité*. Hachette.

RASTIER, F., 1995, « Communication ou transmission ? », *Césure* 8 : 151-195.

RASTIER, F., 1990, La triade sémiotique, le trivium et la sémantique linguistique, *Nouveaux actes sémiotiques*, 9.

RICŒUR, P., 1995, *Histoire et vérité*. Seuil.

RICŒUR, P., 1995, *De l'interprétation*. Seuil.

TANGUY, L., 1997, *Traitement automatique de la langue naturelle et interprétation : contribution à l'élaboration d'un modèle informatique de la sémantique interprétative*. Thèse de doctorat, Université de Rennes 1.

THLIVITIS, Th., 1998, *Sémantique Interprétative Intertextuelle : assistance informatique anthropocentrée à la compréhension des textes*. Thèse de doctorat, Université de

Rennes 1.

---

## Notes

- 1 F. Rastier, dans les introductions de ses ouvrages de 1987 et de 1989, en propose de lumineuses critiques.
- 2 On se souviendra que, déjà, Z.S. Harris dans ses *Structures mathématiques du langage, passim*, (Dunod, 1971 pour la traduction française), qui relevaient cependant d'un tout autre cadre, reconnaissait aussi comme seul horizon celui du discours.
- 3 En effet, il est possible de montrer que « calculer » et « prouver » sont deux termes synonymes. Cf., en particulier, A. Turing, P.Y. Girard, *La machine de Turing*, Seuil, 1995.
- 4 P. Ricœur, *Le conflit des interprétations*, Seuil, 1969, p. 7.
- 5 Par exemple, celle de la conservation ou de la transmission à travers un canal de communication particulier ; ou celle de la conservation ou de la consultation rapide sur la base d'attributs formels de ses items.
- 6 Ainsi, ne doit-t-on pas être étonné devant l'équivoque qui est de règle quant aux concepts de texte et d'intertexte. Une équivoque qui contamine le débat entre théories qui se construisent autour de ces concepts. Dans tous les cas, l'erreur consistera à comparer textes et visions de texte, intertextes et visions d'intertexte, sans position explicite sur les spécificités définitoires que leur confèrent leur mode d'utilisation, leur tradition critique, et, bien sûr, leurs techniques. En deux mots, leurs raisons causales et leurs raisons efficientes.
- 7 Parfois même par un groupe social identifié.
- 8 Cf. par exemple, Thomason R.H. (ed.), *Formal Philosophy. Selected papers of R. Montague*, New Haven, 1979, ou R. Martin, *Pour une logique du sens*, PUF, 1983, *passim*, sur un mode plus proprement linguistique.
- 9 Ce qui ne devrait pas surprendre dans la mesure où le contexte peut être vu comme une figure totale du possible et l'intertexte comme un monde interprétatif possible.
- 10 On pourrait rajouter une troisième remarque : que le contexte, en réalité, est autant arrangeant que dérangeant pour une théorie (linguistique ou non, d'ailleurs). Il peut faire l'instance, voire l'autorité ultime d'un argument de cohérence adressé à la théorie même. Il clôture souvent une décision sémantique. Mais il peut aussi fonder, toujours par le même régime d'indécidabilité qui le constitue en tant que tel, toute forme d'objection. Il m'est arrivé

d'entendre de la bouche d'un linguiste que je respecte beaucoup, à la fin de son propre exposé, un linguiste sans doute loyal, qu'il aurait pu nous prouver, en réalité, le contraire de ce qu'il venait de nous prouver, tant les choses deviennent parfois incertaines par le bal des contextes que nous choisissons pour bâtir nos arguments. J'en ai aussi entendu un autre, tout aussi respectable, dire que le contexte, sous une forme textuelle, était ce qu'il lui fallait pour être sérieux (*sic*) en analyse linguistique du sens, mais qu'il ne savait pas trop comment s'y prendre avec une entité à la fois aussi première et aussi complexe que le texte. Il a ainsi préféré tracer sa carrière sur des choses, certes modestes, probablement incertaines et remplies du risque de la péremption, voire de la contradiction... Mais il fallait faire quand-même de la linguistique. Enfin, une certaine linguistique.

- 11 Cf. F. Rastier, *Sémantique et Recherches Cognitives*, PUF, 1991 pour une critique de ces idées du point de vue de la textualité. Voir aussi, F. Rastier, 1995.
- 12 Qui, à mon sens, n'a aucune chance d'aboutir, mais pour des raisons qui trouvent leurs racines dans la théorie de la Complexité Calculatoire (*cf.*, par exemple, J.P. Barthélemy G. Cohen, A. Lobstein, *Algorithmic Complexity*, UCL Press, 1996) et ma profonde conviction qu'il n'y a pas (et qu'il n'y aura jamais) de science du contexte.
- 13 Se souvient-on parfois du théorème d'incomplétude de Gödel ? ou de sa « traduction », dans le monde des machines, comme « problème d'arrêt d'une machine » ? Les linguistes ignorent souvent qu'à côté des néophytes des sciences « dures » à la foi illimitée, il y en a également d'autres qui ont su réfléchir sur les limites mêmes de l'approche « dure ». Et qui ont appris à être modestes.
- 14 C'est d'ailleurs une des raisons majeures pour laquelle je récusais, tout à l'heure, en suivant en ceci l'enseignement de nos ancêtres, Platon et Aristote les premiers, la possibilité d'une science du contexte.
- 15 Je renvoie, pour le reste, à la contribution de L. Tanguy et Th. Thlivitytis, ici même, et à leur développement sur le concept d'« anagnose », ainsi qu'à la bibliographie proposée. Le cadre est technique, mais remplit toujours sa fonction dans le présent contexte.
- 16 Explicitement : *Premier Alcibiade, Gorgias, Phédon, Cratyle, Théétète, Sophiste, Le Politique, Phèdre, Le Banquet, Philèbe, Timée, Parménide.*
- 17 On ne trouvera donc point les lettres d'Aristote, ses recherches sur les animaux et les plantes, certains dialogues etc. Plus avant, chacune de ces trois classes est également subdivisée en trois

sous-classes, chacune fonctionnant comme un intertexte local orienté par le même schéma et le même but pédagogique. Par exemple, les écrits instrumentaux se partagent en « écrits qui portent sur ce qui précède la méthode » (*Catégories, Del'interprétation, PremiersAnalytiques*), en « écrits qui portent sur la méthode » (*SecondsAnalytiques*), et en « écrits qui prennent l'apparence de la méthode » (*RéfutationsSophistiques, Topiques, Rhétorique, Poétique*). Le système évoluait avec le temps, mais sa trame profonde restait stable. Cf., relativement, I. Hadot, Simplicius, *Commentaire sur les Catégories*, E.J. Brill, Coll. Philosophia Antiqua, 1990.

- 18 Qu'en est-il de la critique cognitive moderne et bien sûr originale des *Catégories* ?
- 19 Mais nous (l'illustre E. Rosch la première peut-être), contre le traditionalisme académique désuet, désinvoltes et forts par cette à-tout-prix-originalité qu'on recherche et qu'on nous réclame, nous avons préféré abrégé le raisonnement. C'est vrai, après tout, les *Catégories* ne peuvent qu'être cognitives...
- 20 Comme, par exemple, dans le cas d'un commentaire, pour lequel on fixe les ressources textuelles de manière explicite (à visée pédagogique, notamment)
- 21 En effet, Genette propose de distinguer la *paratextualité*, qui rapporte un texte à son titre et sous-titre(s) et plus généralement son contexte externe, l'*intertextualité* proprement dite, réduite à la citation, l'allusion, la référence etc., l'*hypertextualité* qui concerne l'imitation ou la transformation entre deux textes ou entre un texte et un style etc., et la *métatextualité*, qui fait essentiellement référence aux rapports entre un texte et son commentaire (cf. G. Genette 86, pp. 89-159 (le chapitre XI de l'article est un bijou) ; cf. aussi, J.M. Schaeffer, *op. cit.*, pp. 185 ss.).
- 22 Cf., relativement, l'article de F. Rastier et de B. Pincemin, ici même.
- 23 Eco, *Lector in Fabula*, Grasset et Fasquelle, 1985, p. 101.
- 24 Mais en réalité, pour revenir à la question, l'intertexte n'est pas en dehors du texte dans la mesure où ce dernier est toujours en lui. S'il y a un analogue qu'on pourrait dresser entre les deux, ce serait, probablement, le rapport du corps (texte) à l'âme (intertexte). Mais dans un esprit non pas cartésien qui suppose leur séparabilité et leur indépendance. Je me permets de rappeler que, pour Aristote, l'âme est la forme du corps (*Traité de l'Ame*, II, et *passim*). Certes, même une telle affirmation nécessite beaucoup de ressources pour être saisie et évaluée à sa juste mesure, en fin de la dynamique des idées à laquelle elle participe. Et dans tous les cas un intertexte. Mais je n'utilise ici cette référence que comme une vague analogie pour motiver ma pensée.

- 25 Cf., par exemple, P. Aubenque, *Le problème de l'être chez Aristote. Essai sur la problématique aristotélicienne*, PUF, 1962 (plusieurs rééditions depuis).
- 26 Une interrogation qui ne manquera pas de nous rappeler une illustre critique du concept de signe saussurien : E. Benveniste, « Nature du signe linguistique », in *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, 1966, vol. 1, ch. IV.
- 27 *La substance, la quantité, la qualité, la relation, le lieu, le temps, la position, la possession, l'action, la passion.*
- 28 *L'être, le même et l'autre, le repos et le mouvement.*
- 29 Terme qui, dans l'original, à se fier du moins à ses commentateurs même les plus tardifs, signifiait « attribution », « prédication », voire, dans un contexte juridique, d'où il est emprunté d'après le témoignage de Simplicius, « accusation » ; d'ailleurs, le titre n'est pas dû à Aristote mais à ses éditeurs.
- 30 E. Rosch la première et à plusieurs reprises dans ses écrits ; mais la littérature a été abondante depuis.
- 31 Cependant, une interprétation erronée, voire aberrante, peut toujours conserver sa capacité productive. Il suffit, pour notre exemple, de jeter un coup d'œil sur la production concernant le thème des catégories en général, et de la typicalité en particulier ; même si elle s'est depuis quelque peu essoufflée, elle reste encore présente.
- 32 Il ne faut pas non plus croire que l'intertexte est nécessaire seulement pour un texte, ou, éventuellement, pour les noms communs. Même les noms propres le réclament. Ulysse, Médée ou Orion n'ont pas nécessairement un sens stable dans tous les contextes d'occurrence. Laissant Ulysse, trop symbolique pour être contenu ici, et Médée, qui hante la conscience maternelle post-PACS, il n'est pas sûr que l'on puisse accéder au contenu, et donc au vécu auquel se rapporte le « simple » nom de la constellation d'Orion, chez une population agricole aux temps d'Hésiode ou d'Homère, à ses multiples investissements mythologiques (le mythe de sa naissance, par exemple, de son amour avec Aurore ou avec Artémis, la poursuite des Pléiades, son désir pour Mérope, le coup qu'Oenopion lui a joué, son aveuglement, ses rapports avec Asclépios...), à ses développements poétiques, éthiques ou pédagogiques, pour ne pas parler de ses récupérations métaphoriques, autant de faits sémantiques (de « *praxeis* textuelles » ai-je envie de dire) qui n'ont rien de direct avec les étoiles. Voici un premier intertexte que j'ai dû étudier récemment dans un objectif différent : Homère, *Iliade* 18.486, 22, 25. *Odyssée* 5.121 ss, 270 ss ; 11.572 ss, 310. Hésiode, *Les Travaux et les Jours*, 598-620. Euripide, *Hécube* 1100, *Hélène* 1490, *Ion* 1150, *LeCyclope* 210. Aristote, *Météorologiques*, 2.5.4, 26.13.

Pindare *Isthmique* 4(3).84, *Néméenne* 2.19. Hygin, *AstronomiePoétique*. Parthénios *EroticaPathémata*. Strabon, 404 ss. *Epicorum Graecorum Fragmenta* 89. Pseudo-Apollodore, *Bibliothèque* 1.4.2 ss. Eratosthène, *Catastérismoi*. Virgile, *Enéide*. 10.763 ss. On comprendra que les noms propres utilisés souvent par les auteurs, même de manière en apparence aberrante (J. Joyce, dans le *FinnegansWake*, par exemple) peuvent avoir un effet parfaitement analogue à celui des noms communs. D'ailleurs, y a-t-il différence fondamentale entre nom commun et nom propre ? Cf. M. Noailly (éd.), *Nom propre et Nomination*, Actes du colloque de Brest, avril 94, (ouvrage publié avec le concours du CNRS, en dépôt à la librairie Klincksieck).

- 33 On pourrait sans doute en rajouter d'autres ; par exemple une dimension relative à la disposition du lecteur.
- 34 Mesure certes subjective, mais qui n'est pas sans nous rappeler le projet d'une science fondée sur la dynamique entre subjectivité et intersubjectivité.
- 35 Plotin, *Traité 50* (III, 5), Cerf, 1990.
- 36 L'amour (tout amour) en tant qu'amour de la beauté et du bien, l'amour pur et l'amour mixte, l'amour dévié de ses fins, l'amour substantiel et l'amour accidentel, son rapport avec le thème de la réminiscence platonicienne, et, bien entendu, la place de l'amour dans la montée de l'âme vers l'Esprit (rendu en français par « Intelligence » voire par « Nous » chez d'autres traducteurs).
- 37 On remarquera que pour y parvenir il n'a pas utilisé un mais plusieurs intertextes chacun établi pour un objectif particulier. Il lui en a ainsi fallu un pour établir un manuscrit original, puis un autre pour mettre en place la traduction du texte, enfin, un dernier, non sans relation avec les précédents, sur lequel il a fondé son commentaire de « restauration » de la doctrine de Plotin.
- 38 Les Éditions de Minuit, 1998 ; le texte cible bénéficiait déjà d'un riche environnement critique. Il avait déjà retenu l'attention de R. Barthes, de G. Genette, de A.J. Greimas, de U. Eco, etc.
- 39 Ainsi, le docteur Sheppard aurait pu s'effacer, précisément pour couvrir la culpabilité de sa sœur, avec laquelle on peut présumer une étrange relation fusionnelle ; Poirot, déjà retraité, peut avoir conduit le fragile docteur à l'acte final, précisément en usant (voire en abusant) de son prodigieux charisme qui s'exprime par le renforcement mutuel entre compétences interprétative, rhétorique et argumentative, toutes placées dans un cadre axiologique, marqué socialement et le mettant hors de tout soupçon. Ou pour couvrir quelqu'un d'autre (encore qu'à certains moments sa propre culpabilité ne soit pas exclue), voire par jeu, ou par perversion. Le récit supporte de nombreuses alternatives interprétatives si l'on prend la peine de le relire avec une autre

intention.

- 40 Cf. l'exemple tiré de la systématique de la lecture des néoplatoniciens, ci-dessus.
- 41 Certes un auteur peut ne pas postuler un modèle de lecteur, ou en postuler plusieurs. De même, un lecteur peut ne pas imaginer un modèle de l'auteur. Souvent, l'identification de l'auteur, sous forme de modèle de production textuelle, est déterminante pour les stratégies interprétatives. La phrase « les chambres à gaz ont été un détail de l'histoire » ne met pas en place les mêmes stratégies si elle est mise dans la bouche de personnes différentes, dont le statut est socialement identifié. Travailler un modèle de l'auteur ne signifie pas que ce dernier existe, qu'il est complet ou qu'il correspond à un référent « réel ». Il contraint, parfois même il détermine, un programme d'interprétation. L'intertexte serait ainsi une esquisse, une annonce de construction d'un tel modèle. Je me souviens toujours de l'enseignement de mon professeur de philosophie qui me disait qu'il est plus facile de savoir ce que les néoplatoniciens pensaient être l'esprit de Platon que ce qu'est l'esprit de Platon même.
- 42 Cette maïeutique, certes reconstituée, sans doute incomplète, peut cependant bénéficier des assistances extérieures, humaines ou non. Cf., en core, la contribution de L. Tanguy et Th. Thlivit, mais aussi celle de F. Rastier et B. Pincemin sur la question.
- 43 Ces deux points pourraient être vus comme une reformulation de la conception bakhtinienne de la « compréhension responsive active » ; cf., en particulier, M. Bakhtine, *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, 1978, pp. 282 sq., 362 sq. En effet, l'intertexte serait l'annonce d'un projet de compréhension active qui ne se résume pas à la duplication des intentions de l'auteur mais consiste plutôt en une construction abstraite qui supporte plusieurs voix (*ibid.* p. 323). Pour Bakhtine la duplication du vécu est chose impossible. Le point fondamental dans une compréhension responsive active est cette « immanetisation » de la vision de l'auteur comme élément de connaissance du lecteur (*ibid.* p. 37 sq.). Ainsi, l'extériorité de l'intertexte et son caractère d'instrument dialogique sublimé n'est au fond qu'un corollaire de cette extériorité nécessaire à la compréhension : cf. M. Bakhtine, *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 1984, pp. 282 sq. Une extériorité qui pose, rétrospectivement, le dialogue comme condition de communication. Mais pas de fusion. La rencontre entre auteur et lecteur ne sera pas une rencontre à l'identité : chacun conservera à jamais l'intégrité de son unité. Dans une telle vision, l'intertexte pourrait être vu comme la délimitation des frontières entre les deux instances de la communication non pas pour séparer mais pour garantir la conservation de leur identité. Mais en même temps, aussi, le

support et la motivation des modes d'échange, sous forme dialogique, entre modèles de l'auteur et visions du lecteur : l'intertexte répond à des questions posées, et en stimule de nouvelles.

44 D'où son intérêt dans les exercices scolaires, qui peuvent être conçus comme stages pour « bricoleurs sémantiques ».

45 Cf., par exemple, H. G. Gadamer 1996, entre autres.

---

## ***Pour citer cet article***

### *Référence papier*

Kanellos, I. (1999). L'intertexte comme facteur de la coopération interprétative. *Cahiers de praxématique* 33. p. 41-82.

### *Référence électronique*

Ioannis Kanellos, « De la vie sociale du texte. L'intertexte comme facteur de la coopération interprétative », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 33 | 1999, document 2, mis en ligne le 04 juin 2014, consulté le 08 novembre 2014. URL : <http://praxematique.revues.org/1973>

---

## ***Auteur***

**Ioannis Kanellos**

ENST-Bretagne

[ioannis.kanellos@enst-bretagne.fr](mailto:ioannis.kanellos@enst-bretagne.fr)

### *Articles du même auteur*

**Présentation** [Texte intégral]

Paru dans *Cahiers de praxématique*, 33 | 1999

---

## ***Droits d'auteur***

Tous droits réservés

# Cahiers de praxématique

33 | 1999 :  
Sémantique de l'intertexte

---

## Des genres à l'intertexte

*From texts genre to intertextuality*

FRANÇOIS RASTIER ET BÉNÉDICTE PINCEMIN

p. 83-111

---

### **Résumés**

Français English

Le problème de la typologie des textes est crucial pour toute linguistique de corpus, l'analyse de leurs conditions de production et d'interprétation engage à privilégier la réflexion sur les genres, sans en faire l'objet exclusif de la recherche. En effet, dans l'hypothèse que les genres sont les normes déterminantes de la sémosis textuelle, la production et l'interprétation des textes en dépend étroitement. Que l'on tienne compte ou non des genres dans la constitution des corpus, l'étude des structures intertextuelles comme des parcours intertextuels demeure subordonnée aux objectifs

pratiques qui président à la constitution des corpus.

Identifying text types is a key issue for any corpus linguistics. Genre analysis is not the only way to deal with this issue, but it appears to be essential as far as context and interpretation are concerned. Actually, texts genre may govern the relationships between the way a text is formulated and the meaning it conveys. Anyway, the task and setting for which the corpus is used is still a main factor in the determination of the organization of the texts and of the navigation in the corpus.

### **Notes de l'auteur**

*Avertissement.* — Bien qu'elle traite des genres, cette étude ne relève d'aucun. Est-ce un article à deux voix, tardif écho académique d'une rhapsodie ? Au lecteur d'inventer une catégorie *ad hoc*, car nous ne prétendons pas créer ici un genre nouveau. Si nous n'avons pas décelé de contradiction flagrante entre les sections que nous avons pris en charge, nous en assumons sereinement les différences. F. R. & B. P.

---

## ***Texte intégral***

# **1. Définition des corpus et structures de l'intertexte (B. Pincemin)**

## **1.1. Effectivité des genres textuels**

### ***a) L'intertextualité première***

- <sup>1</sup> De même que le texte est l'objet effectif de la linguistique (toute pratique langagière est de l'ordre

d'un texte)<sup>1</sup>, l'intertexte est le milieu naturel de toute relation au texte. Cela s'observe pour des approches aussi différentes que la linguistique, l'herméneutique, ou les sciences de la documentation. De fait, un texte n'est qu'artificiellement perçu isolément : il se profile sur d'autres textes, par rapport auxquels il prend sens.

## *b) Contexte de la situation et contexte des textes*

- 2 Faut-il faire du contexte situationnel et du contexte linguistique deux objets d'étude indépendants, le premier relevant de la pragmatique, le second d'une linguistique supraphrastique ? Une sémantique des textes invite à penser qu'il s'agit de deux faces d'un seul objet, que ces deux contextes se correspondent et se révèlent l'un par l'autre. Le genre, qui se manifeste dans la matière linguistique même du texte, est comme l'empreinte significative et caractéristique d'une situation socioculturelle et du rapport au texte qu'elle prévoit<sup>2</sup>. Autrement dit, le genre est le répondant, en tant que pôle intrinsèque du texte, des circonstances de rédaction et de lecture, qui font partie des pôles extrinsèques du texte.
- 3 La reconnaissance d'un système de pôles intrinsèques du texte, traces d'un système de pôles extrinsèques qui instaurent le texte en le situant, fonde la valeur d'une approche s'en tenant au texte (Rastier 1996). Celle-ci ne consiste pas à nier l'entour du texte, mais à le percevoir à travers ses incidences dans le texte.

## **1.2. Constitution et significativité du corpus**

## a) *Le contexte comme point de vue : le corpus de référence*

- 4 Le contexte n'est ni une totalité infinie et informe (un « tout le reste »), ni un entourage qu'une exploration méthodique permettrait de cerner. Ni infini, ni déterminé, il est *a priori* indéfini : multiple, mouvant, mais prenant place dans un champ de contraintes, de lignes de force.
- 5 De même, le corpus, qui se fait l'image d'un contexte saisi sous un certain angle de vue, est toujours relatif, sans pour autant être arbitraire. L'analyste qui procède à des statistiques textuelles assume cela, à juste raison, en distinguant en pratique : (i) un *corpus existant*, correspondant aux textes accessibles dont il peut disposer, (ii) un *corpus de référence*, constituant le contexte global de l'analyse, ayant le statut de référentiel représentatif, et par rapport auquel se calcule la valeur de paramètres (pondérations...) et se construit l'interprétation des résultats, (iii) un *corpus de travail*, ensemble des textes pour lesquels on veut obtenir une caractérisation, et le cas échéant (iv) un *corpus d'élection*, sous-corpus du corpus de travail, contrasté par rapport à celui-ci (Bommier-Pincemin 1999, § V.A). Le *corpus existant* est un état de fait : « corpus » est ici pris dans son sens le plus large, d'ensemble de textes. C'est à partir du *corpus de référence*, construit en vue de telle ou telle étude ou famille d'études, qu'apparaissent des conditions de signifiante (pertinence, cohérence), d'acceptabilité (représentativité, régularité, complétude), d'exploitabilité (homogénéité, volume). Ainsi, le corpus de référence, le corpus de travail et le corpus d'élection se distinguent non pas tant par leur constitution (interne) que par leur rôle, leur position respective dans l'analyse : le premier ancre une référence interprétative, le second définit le champ à explorer, le troisième correspond à un objet à

caractériser.

### *b) Finitudes, frontières et perception sémantique : les unités textuelles au sein du corpus*

6 Le contexte n'est pas une réalité à côté du texte, dont la prise en compte serait un raffinement, intervenant sur le mode d'ajouts ou de corrections. Le contexte est l'extériorité qui dessine le texte. Et c'est dans ce jeu de contraste forme / fond, de répétition et de différence, que le texte devient saisissable comme tel, s'articule en unités de sens et devient lui-même unité de sens. Le contexte précède le texte, bien plus qu'il ne l'accompagne.

7 Si bien que, comme le souligne très justement Péry-Woodley (1995), un corpus n'est véritablement exploitable que s'il est constitué par des textes soient donc des unités motivées, correspondant à une pratique langagière, à un usage interprétatif, et non pas par du texte amalgame obtenu en piochant dans les productions linguistiques comme dans un matériau, comme dans une masse pouvant être savamment sondée ou encore débitée au poids (Kilos- ou Méga-octets...). Car même si l'objectif de description vise la langue, celle-ci n'est observable qu'à travers des textes. Un corpus de phrases ou un corpus d'échantillons ne sont pas utilisables en tant que tels<sup>3</sup>, puisqu'il manque des frontières sémantiques, qui d'une part organisent des paliers et des zones de localité concourant directement à la construction du sens (paragraphe, parties, texte), et d'autre part autorisent (par un acte qui n'est autre qu'un jugement herméneutique) à conférer une certaine autonomie aux textes ainsi définis. Or c'est cette autonomie des textes, puis du corpus, qui fait que le corpus peut être soumis à l'analyse, devenir un objet

d'étude à part entière.

- 8 Dans les calculs sur corpus, l'inventaire et le décompte des séquences, des cooccurrences, de la dispersion d'un « mot » sur l'ensemble des textes, est le moyen *a minima* de pondérer et qualifier des unités d'analyse que sont par exemple les mots graphiques. Une perspective plus ambitieuse est de réajuster et de reconstruire ces unités locales, ayant connaissance de leur comportement dans un contexte global : ainsi donne-t-on un contenu opérationnel au principe de contextualité mobilisé par l'activité interprétative (cf. § 2.2.b). Bommier-Pincemin (1999, § VI) s'appuie ainsi sur la propriété sémantique de détermination du local par le global pour mettre au point une nouvelle forme d'indexation automatique adaptée au texte intégral. Lafon et Salem (1983) avaient ouvert la voie, en envisageant l'application de leur algorithme des *segments répétés* à la réalisation d'une « segmentation non minimale ».
- 9 L'effectivité et la légitimité de telles procédures automatiques de construction tiennent à la remarquable propriété de convergence en faisceaux des critères. Autrement dit, la réalité, notamment linguistique, n'est pas uniformisante et égale, mais se plaît à façonner des formes originales et contrastées.

### *c) Définir des regroupements de textes : les genres textuels et la construction de corpus*

- 10 Les genres textuels sont un paramètre important de la construction d'un corpus. Leur prise en compte s'impose dès qu'il s'agit d'avoir une vue d'ensemble sur un certain nombre de textes : ceux-ci ne sont comparables et commensurables que dans la mesure où leur analyse et leur parcours sont guidés par la connaissance des genres

concernés. Chaque genre a son vocabulaire de construction, ses formes d'organisation, ses contenus attendus, ses modes rédactionnels. La portée sémantique d'un mot<sup>4</sup>, ou le sentiment de longueur ou de brièveté, varient selon le genre.

11 Il faut bien garder leur autonomie aux deux concepts de *corpus* et de *genre*. Les genres sont déterminés par les pratiques sociales. Ils sont reconnus et décrits par la linguistique, car c'est une réalité intertextuelle, par laquelle peuvent s'expliquer certaines affinités et certaines régularités entre des textes. Mais, notamment pour les besoins du codage et de la structuration des grandes bases textuelles, le genre court toujours le risque d'une définition théorique figée. Celui qui veut étiqueter et classer les textes d'un corpus par genre risque de voir la délimitation de ses « paquets » se dérober. Où commence et où finit le genre ? Parions que les discussions soient encore pour longtemps ouvertes.

12 Le corpus, lui, relève d'un point de vue, contingent, — parmi une multiplicité d'autres points de vue possibles<sup>5</sup> —, donnant un cadre à la constitution d'un objet. C'est un paramètre méthodologique, car l'étude veut que l'on se donne un domaine d'action, relatif à une recherche particulière<sup>6</sup>. Le corpus s'inscrirait davantage du côté de l'herméneutique que de celui de la linguistique. Il est défini par un objectif de lecture, d'analyse. Toute étude (de statistique textuelle, de texte), explicitement ou implicitement, se donne tôt ou tard un corpus, dans lequel elle va sélectionner, calculer, contraster. Le corpus a été fixé, la manière dont cela a été fait peut être discutée, argumentée, mais de toute façon la définition du corpus est effective.

13 En somme, un ensemble de textes relevant d'un même genre peuvent constituer un corpus intéressant et fructueux. Pour autant, ce n'est pas le seul corpus valide<sup>7</sup>. Le genre est un facteur qui contribue à l'homogénéité du corpus, mais d'autres modes de

cohésion sont possibles.

### 1.3. Structures intertextuelles

#### *a) L'introduction de structures élémentaires pour modéliser un intertexte*

- 14 L'opération de codage de corpus électroniques en vue de traitements sémantiques invite à expliciter ce qui fait sens comme représentation d'un intertexte.
- 15 La concaténation est rédhibitoire : elle ignore les unités textuelles et considère le corpus comme *du* texte, au lieu d'y reconnaître *des* textes. La juxtaposition  $\emptyset$  le corpus comme ensemble de textes  $\emptyset$  est admissible, mais donne une vision « plate » : tous les textes ont des relations indifférenciées les uns avec les autres.

#### *b) Rangements et boîtes*

- 16 Une première forme de structuration intertextuelle peut être proposée suivant l'image de *rangements* dans des *boîtes* archive. Un rangement est une répartition des textes dans les boîtes. Un texte peut au besoin être classé dans plusieurs boîtes (comme si on pouvait en avoir plusieurs exemplaires), ou ne pas être classé (s'il ne relève pas des critères du rangement). Le corpus est alors structuré comme une série de possibilités de regroupements de textes (une série de rangements).
- 17 Cette modélisation évite donc le double écueil de la conception classificatoire et de la conception typologique (cf. § 4 2.1.b) puisqu'elle admet la multiplicité des classements, l'absence de hiérarchie stricte, et échappe à la problématique de désignation

d'éléments centraux et de l'organisation qu'ils induisent.

- 18 Concrètement, la définition d'un rangement et de boîtes n'est que l'explicitation d'un acte interprétatif, le repérage de ce qui est perçu comme une organisation porteuse de sens pour l'analyse en cours. Un rangement, en tant qu'il reflète un point de vue sur le corpus, n'est donc jamais exclusif : plusieurs points de vue peuvent coexister. Il n'est pas non plus définitif : un rangement (point de vue) peut être réaménagé ; c'était par exemple une hypothèse interprétative *a priori* significative, que de premiers résultats d'analyse amènent à rectifier de même que la signification accordée à un texte, et le contexte dans lequel on l'inscrit, peuvent évoluer au fil des lectures.
- 19 Comment « fonctionne » cette structure ? Dans un rangement donné, chaque regroupement (boîte) a une double signification : il pose la cohésion des textes qu'il rassemble, et un contraste de ce groupe de textes avec les autres regroupements du même rangement. Tout l'enjeu consiste à reconnaître là l'opération de rapprochement et de contextualisation génératrice de sens (cf. §2.2.b), *via* les principes perceptifs fondamentaux d'assimilation et de dissimilation<sup>8</sup>. Le principe sémantique est donc différentiel : homologation des textes rassemblés dans une boîte, et différenciation des groupes de textes entre eux.
- 20 Un corollaire remarquable est la mise en suspens possible des métadonnées (qualifiant le texte mais externes à lui). Ainsi, les critères de rangement peuvent être variés : auteurs (une boîte regroupe les textes d'un auteur), type de texte (une boîte correspond à un genre textuel)... Pour autant, l'effet sémantique intertextuel sera modélisé de façon analogue, quel que soit le critère organisateur : ce qui contribue à construire le sens dans le cadre du corpus, *au niveau des textes eux-mêmes*, ce n'est pas de connaître le nom de l'auteur (donnée méta-textuelle, qui renvoie à tout un savoir

encyclopédique), mais d'indiquer l'organisation des textes qu'induit la prise en compte de cette information.

### c) *Piles et strates*

- 21 La structuration en rangements et en boîtes convient par exemple à la description des discours normatifs, produits et interprétés sur le registre de la permanence (cf. § 2.1.b). La structure rangements / boîtes ne permet cependant pas de rendre compte des effets de progression, de dépendances ordonnées, d'échelle de valeur, par exemple d'effets de récence ou de lignée (cf. § 2.1.b). Une seconde forme de structuration est nécessaire : la *pile*, divisée en *strates*. Là encore, selon le critère organisateur que l'on se donne, le corpus se modèle comme telle ou telle pile, laissant de côté peut-être certains textes, et répartissant les autres en strates, hiérarchisant ainsi les groupes de textes. Cette structuration permet par exemple de traduire une gamme de niveaux de saillance des textes : importance accordée par une interprétation, récence valorisée dans le contexte applicatif considéré, etc.
- 22 Ces deux structururations intertextuelles élémentaires, rangements / boîtes et piles / strates, constituent une proposition simple et expressive pour le codage de corpus électroniques en vue de traitements sémantiques. Elles se fondent sur l'organisation du texte lui-même, et constituent donc un apport sémantique complémentaire aux informations explicitées dans les en-têtes (métadonnées).

## 2. Pour une poétique généralisée (F. Rastier)

23 Si la question des genres a été traitée par la poétique, le nom même de cette discipline évoque traditionnellement la littérature ; or, bien au-delà, c'est l'ensemble des normes et des usages linguistiques, oraux et écrits, artistiques ou non, qui relève de ce que l'on pourrait appeler une *poétique généralisée*. Comme la distinction platonicienne entre *praxis* et *poiesis* n'est pas ici de mise, *poétique* s'entendra au sens pratique du terme — et non plus seulement esthétique. Adopter un point de vue unifié sur les genres des discours littéraires et non littéraires permet aussi de reconsidérer les objections souvent convergentes élevées par la critique contemporaine contre l'étude des genres littéraires, et par la linguistique textuelle contre l'étude des genres en général.

24 Si elle part de la tradition littéraire pour s'étendre aux genres non littéraires, une telle poétique pourra être dite *généralisée*. Mais elle ne sera pas pour autant universelle, car elle devra rompre avec l'universalisme traditionnel de la poétique transcendantale.

25 En outre, dès lors qu'elle prend quelque recul à l'égard de la poétique littéraire, elle doit assumer une tâche nouvelle : décrire la diversité des discours (littéraire, juridique, religieux, scientifiques, etc.) et leur articulation aux genres<sup>9</sup>.

26 L'enjeu n'est pas mince, car les textes sont configurés par les situations concrètes auxquelles ils participent ; en outre, par la médiation des genres et les discours, ils s'articulent aux pratiques sociales dont les situations d'énonciation et d'interprétation sont des occurrences.

## 2.1. Déontologie et méthodologie

## a) Comparatisme et genres : sept typologies

- 27 Comme la *méthode comparative* issue de la linguistique historique n'a aucunement démerité, nous poserons le problème des critères descriptifs dans son cadre épistémologique. Sept entreprises typologiques paraissent en relever.
- 28 (i) La typologie des *langues*, évidemment. (ii) Chaque langue, aux diverses étapes de son histoire, connaît des usages propres à des types de pratiques sociales ; pour en rendre compte, il faut une typologie des *discours*. (iii) Chaque discours compte un nombre déterminé de *genres*, dont la typologie rend compte de la diversité externe des textes. (iv) La typologie des *textes* traite de la diversité interne des genres. (v) Celle des parties d'un texte traite des *sections* (parties de textes délimitées par des critères d'expression) et *configurations* (parties de textes définies par des critères de contenu). (vi) Celle des *morphologies* traite de la parenté des textes, indépendamment des genres : il y a dans les textes un « vocabulaire » de formes sémantiques, dont certaines ont été reconnues et inventoriées par les traditions rhétoriques et poétiques (les figures non tropes, par exemple), mais aussi d'autres qui ne sont pas nommées, comme les *molécules sémiques* (structures stables de traits sémantiques, qui n'ont pas nécessairement de lexicalisation privilégiée). Cette typologie peut transcender les frontières linguistiques (ex. les motifs en folkloristique). (vii) Enfin, la typologie des *usages génériques* différencie des classes d'usagers ou des « styles » : par exemple, comme l'a relevé Sueur (1982), les locuteurs sans diplôme emploient à l'oral, dans des réponses ouvertes à une enquête, plus de pronoms, de négations et de verbes que la moyenne, les diplômés de l'enseignement supérieur plus de noms et d'adjectifs ; Verlaine, dans les *Romances sans paroles*, emploie

quatre fois plus de pronoms de seconde personne que Rimbaud dans les *Illuminations*, etc.

## b) *Trois conceptions du genre*

29 Bien qu'elles soient souvent confondues, on peut distinguer trois conceptions du genre : la *classe*, le *type* et la *lignée*.

- (i) La conception classificatoire doit affronter tous les problèmes ordinaires des taxinomies, dont le moindre n'est pas la variabilité des critères. Certes, on a tenté de réformer cette conception en utilisant la notion d'« air de famille », au risque de multiplier et d'affaiblir les critères sans avoir le moyen de les hiérarchiser.
- (ii) La conception typologique doit caractériser le rapport entre type et occurrences. Or, les types de textes sont des modèles hypothétiques, et leurs occurrences font sens tout autant parce ce qu'elles instancient le type que parce qu'elles s'en écartent. D'ailleurs, aucune théorie des types n'a pu constituer une sémantique de la variation des occurrences à l'égard des types. La théorie des prototypes a certes introduit du flou dans les taxinomies, mais sans parvenir à qualifier cette variation, car elle ne décrit le rapport entre exemplaires centraux et périphériques que par la métrique quantitative du nombre de traits (la *cue validity*).

Les deux premières conceptions du genre, la classe et le type, relèvent de la problématique logico-grammaticale : la première, de l'imaginaire classificatoire de la grammaire ; la seconde, de la logique.

- (iii) La troisième conception considère le texte

comme une « génération » dans une lignée de réécritures (cf. l'auteur, 1995). Dans une problématique rhétorique / herméneutique, l'opposition logico-grammaticale entre type et occurrence le cède à l'opposition philologique entre source et reprise. Bien entendu, des sources peuvent devenir canoniques et se trouver promues au rang de parangons ; cependant les reprises modifient et transforment inévitablement les sources, puisque de fait le changement des contextes rend toute répétition impossible. Le rapport entre les textes est alors médiatisé par une série de réécritures et d'interprétations qu'elles concrétisent. Si bien que le problème de l'interprétation ne trouve plus à se poser à propos du rapport atemporel entre type et occurrence, mais dans le temps, scandé de ruptures, d'une tradition. Ainsi, un thème littéraire n'est pas un type (au sens onto-logique), mais une famille de transformations. La textualité elle-même est faite de ces expositions, développements, reprises et variations<sup>10</sup>.

30 Au sein même des genres, ce que l'on a nommé des sous-genres sont des lignées génétiques spécifiques : les auteurs de romans picaresques se sont par exemple imités les uns les autres, comme de raison ; l'*Arcadia* de Sannazar ouvre la lignée européenne du roman pastoral, la *Nadja* de Breton réécrit l'*Aurélia* de Nerval, etc.

31 Le statut même des genres, comme le rapport entre les textes et leurs genres, diffèrent sans doute selon les discours. Dans les discours normatifs, les textes sont produits et interprétés sur le mode de la permanence, comme des occurrences de leur type ; tandis que dans les discours normés, mais non normatifs, ils sont produits et interprétés comme des transformations de leurs sources.

- 32 Cependant, la caractérisation d'un texte, dans la mesure où elle procède d'un parcours interprétatif *a priori* indéterminé, peut partir de n'importe quel niveau de « profondeur » de la classification : d'une configuration pour arriver directement au discours, d'une section pour identifier le genre, du genre pour caractériser une section, etc. Enfin, la sélection des critères pertinents varie évidemment selon les objectifs de l'application.

### c) *Que les genres ne sont pas des « types de textes »*

- 33 Gardons-nous de confondre les « types de textes » et les genres. Les types de textes sont des classes qui ne reposent que sur un critère ; par exemple, les fameux *genera* de Diomède sont distingués par le critère énonciatif : seul le poète parle, seuls les personnages parlent, ou ils alternent leur propos. Le privilège exorbitant donné à ce critère a d'ailleurs entravé le développement de la poétique jusqu'à Hegel inclus.
- 34 Mesurer les diversités suppose une réflexion sur les critères : à supposer même qu'elles soient fondées, des oppositions comme *fiction vs non fiction* sont trop grossières et départagent, au mieux, des classes de discours mais non des genres. Sans prétendre que les espèces culturelles ressemblent aux naturelles, prenons l'exemple de la classification des espèces : que vaudrait une théorie qui regrouperait le chat, le poulpe et la chèvre sous le juste prétexte que ces animaux supérieurs ont la pupille fendue verticalement ? Les typologies qui prêtent à un seul critère un caractère déterminant, comme celle de Benveniste<sup>11</sup>, procèdent pourtant ainsi, et deviennent normatives — avec de moins solides raisons que le Lévitique, quand il classe les animaux selon qu'ils ont le sabot fendu ou portent des écailles.

35 En assimilant la théorie des genres à la typologie des textes, on oublie que la définition d'un type de texte dépend de l'analyste : pour les besoins d'une cause ou d'une application, il peut inventer une catégorie quelconque qui divise un corpus (roman en *je* ou en *il*, textes longs ou courts, d'avant ou d'après 1945, comme à la Bibliothèque Nationale de France). Les adversaires de l'étude des genres glosent d'ailleurs sur la relativité sinon la vanité de telles typologies. Si, pour ainsi dire, la typologie peut assumer un principe de plaisir, la théorie des genres doit obéir à un principe de réalité, car les genres ne devraient point être créés par les poéticiens.

36 La poétique ne vise pas seulement une typologie des textes. Elle doit certes produire et hiérarchiser des critères descriptifs, mais surtout rechercher leurs interactions. Les genres sont en effet définis non par un critère, mais un *faisceau* de critères. Ils doivent d'ailleurs leur caractère d'objectivité à cette multiplicité des critères, et les nouveaux critères que l'on propose en linguistique de corpus ne s'appliquent efficacement qu'en fonction de la différence des genres, et la confirment au lieu de l'infirmier.

37 Un genre se définit en effet par (i) la cohésion d'un faisceau de critères, tant au plan du signifié qu'à celui du signifiant, et par (ii) son incidence sur la textualité, sur ces deux plans également (cf. l'auteur, 1989). Aussi, il détermine ce mode de corrélation entre plan du signifiant et plan du signifié que l'on peut nommer *sémiosis textuelle* (cf. *infra*).

38 Ce n'est donc pas la typologie des textes, mais celle des genres qui nous importe. Or cette typologie est subordonnée à celle des discours. L'existence de genres transdiscursifs reste douteuse, car le voisinage d'autres genres (ou, s'il s'agit de genres inclus, d'autres contextes d'inclusion) suffit à les modifier : un proverbe par exemple n'a pas le même sens dans un discours ludique ou dans un discours juridique ; la lettre commerciale n'a

presque rien de commun avec la lettre personnelle du discours privé, car la corrélation entre contenu et expression demeure critériale pour la définition du genre.

39 De fait, il semble qu'aucune typologie des textes fondée sur des critères définis indépendamment des genres (comme oral *vs* écrit, public *vs* privé, etc.) n'a permis d'isoler des genres : par exemple, les tentatives de classification automatique conduites par Biber ont conclu à des variations très importantes selon les corpus, mais sans parvenir à isoler des genres (notamment parce qu'il se limite à des critères morphosyntaxiques)<sup>12</sup>. On objectera certes qu'un genre n'est qu'un type parmi d'autres, voire un « genre de type ». La question sera tranchée quand on aura produit des faisceaux de critères stables et cohérents, indépendants de toute connaissance préalable des genres et des discours, qui ne recoupent ni les genres ni les discours, et qui aient une pertinence théorique et pratique. Alors, — le défi est lancé —, la typologie des textes sera devenue indépendante de la théorie des genres.

40 Comme, dans notre hypothèse, c'est l'étude des genres qui permet de déterminer la pertinence des critères, toute typologie rigoureuse des textes procéderait d'une typologie des genres. Sur ce point cependant, la tâche scientifique propre à la linguistique diffère des tâches techniques (didactiques, etc.), pour lesquelles on pourra admettre des typologies diverses, et elle diffère également des tâches d'autres disciplines comme la sociologie, l'histoire (de l'édition, par exemple) ou la psycholinguistique.

41 Pour une sémantique des genres, on peut rechercher des critères de corrélation entre composantes sémantiques, comme ceux-ci, à titre indicatif : thématique ouverte / fermée, concentrée / diffuse ; dialectique ordonnée, désordonnée, impertinente,

orientée positivement ou négativement ; dialogique variant ou non les foyers de l'énonciation et de l'interprétation représentées ; tactique pertinente, ou non pertinente, etc. On cherche à caractériser les modes de leur co-variation (cf. l'auteur, 1989 : 35-109), un genre étant alors défini comme un mode d'interaction normé entre composantes.

- 42 La combinatoire des composantes n'est aucunement libre, car beaucoup de combinaisons possibles ne sont pas attestées : par exemple, on ne rencontre nulle part de ballades non narratives, qui compteraient un nombre variable de strophes, et dont le nombre de vers serait fixe ; ou encore, comme le notait Zumthor, les structures narratives de la chanson de toile auraient pu être, en théorie, reprises dans des contes, mais elles lui sont restées spécifiques. Pour sembler contingentes, les combinaisons de traits définitoires du genre n'en sont donc pas moins contraignantes.

#### *d) Genres et sémiologie textuelle*

- 43 On définit ordinairement la sémiologie au palier du signe, et comme un rapport entre signifié et signifiant ; mais on ne s'interroge guère sur les paliers supérieurs, comme si leur sens se déduisait par composition de la signification des signes. Or, un genre définit précisément un rapport normé entre signifiant et signifié au palier textuel : par exemple, dans le genre de l'article, au premier paragraphe (sur le plan du signifiant) correspond ordinairement une introduction (sur le plan du signifié) ; dans le genre de la nouvelle, il s'agira plutôt d'une description.
- 44 Outre les régimes de production et d'interprétation des textes qui relèvent du genre, la sémiologie textuelle détermine, semble-t-il, le mode de mimésis. En règle générale, plus les rapports entre les deux plans du texte

sont normés, plus son effet de réel (empirique ou transcendant) est intense, comme en attestent les textes gnomiques ou religieux<sup>43</sup>.

45 Le genre est donc le facteur fondamental de la sémosis textuelle. Dans certains discours, comme le discours littéraire, des normes additionnelles peuvent être élaborées et mises en œuvre (cf. les « styles d'auteur ») ; mais que ce soit pour les spécifier ou pour les contester, elles s'appuient sur les normes génériques.

46 Le problème de l'arbitraire du signe peut se reformuler au palier du texte à propos de ce que l'on pourrait nommer *l'arbitraire du texte*. Il résulte de l'appariement *a priori* contingent entre les structures génériques du plan du signifié et du plan du signifiant : par exemple, la ballade française a un nombre fixe de strophes, mais le nombre de leurs vers ne l'est pas, et elle n'est presque jamais narrative ; la ballade anglo-saxonne a en revanche un nombre de strophes variable, mais à nombre de vers fixe, et elle est en général narrative. Les poétiques essentialistes et normatives, comme celle de Boileau, ont évidemment considéré ces corrélations génériques apparemment contingentes comme des convenances fondées en nature ; ce qui n'est pas faux, si comme pour le « sens propre » du signe, on appelle *nature* les habitudes invétérées d'une société.

### *e) La poétique commence au palier des discours*

47 À une typologie *a priori* des genres, on préférera la recherche des axes typologiques qui dépendent des discours. Le projet d'une typologie transdiscursive paraît en effet illusoire, dès lors que les genres sont spécifiques aux discours : par exemple, un texte technique ne peut être assimilé à un texte scientifique, et même dans des discours aussi proches que les discours scientifiques, les

genres ne sont pas exactement comparables, car chaque discipline a ses traditions et ses normes, et par exemple un traité de physique n'obéit pas aux mêmes normes qu'un traité de linguistique.

48 À chaque discours, on peut faire correspondre un système ou *synmorie*<sup>14</sup> générique. Chaque groupe de pratiques sociales correspondant à un discours se divise en activités spécifiques (ex. le jury de thèse, la conférence, le cours, la correction de copie, etc.), qui ont chacune leurs genres. Par exemple, dans le discours médical, on peut distinguer les genres écrits dont dispose un professeur des hôpitaux dans sa pratique professionnelle : ils sont au nombre de trois, le résumé d'observation clinique, l'article scientifique et la lettre au collègue ; chacun correspond à une de ses pratiques.

49 Pour relier les genres aux discours, la poétique généralisée a pour tâche d'étudier les *synmorie*s dans leur spécialisation et leur co-évolution. Nous ne sommes sur ce point qu'au début des recherches, et l'expérience montre que les étudiants en lettres, voire leurs professeurs, sont fort déconcertés quand on leur demande d'inventorier les genres qu'ils utilisent. La difficulté est d'autant plus grande que tous les discours n'ont pas le même régime générique : il est évident que celui de la littérature est des plus complexes, et sans doute le plus révélateur. Si les discours peuvent s'influencer les uns les autres et partager des traits communs au sein de ce que Foucault appelait une *épistémé*, chacun des systèmes génériques reste cependant autonome et évolue selon ses propres lois, comme en témoignent leurs évolutions diachroniques différentes.

50 Le problème des *synmorie*s se retrouve, transposé, quand on étudie les relations entre genres dans l'œuvre des auteurs qui en ont pratiqué plusieurs. Par exemple, chez Primo Levi, les poèmes inclus dans les témoignages, romans et essais, à titre de citations ou

d'exergues, permettent de faire communiquer les thématiques de ces œuvres de genres différents et de restituer l'unité de son univers sémantique, bien qu'elles abordent des thèmes propres, qui n'auraient pas pu figurer dans les autres genres. Contraignant une sorte d'intertextualité propre à l'œuvre, chaque poème cité évoque dans chaque livre la présence des autres. En recueillant ces poèmes, *Ad ora incerta* (1984) permet de relier des récits de témoignage comme *Se questo è un uomo* (1957), et *La tregua* (1963), un roman comme *Se non ora, quando ?* (1982), et un essai comme *I sommersi e i salvati* (1986).

## f) Des genres suprêmes et des sous-genres

51 Tout classement, dès lors qu'il prétend refléter une « nature des choses », retrouve les problèmes classiques de l'ontologie, car l'ontologie occidentale s'est formée à partir des problèmes de catégorisation, d'abord posés par la théorie de la prédication vraie. Par contraste, on peut considérer le genre comme le niveau de base dans la classification des textes, pour trois raisons convergentes.

1. Il n'y a pas de genres suprêmes (pas de genre de genres), car les critères de groupement des genres sont les discours — et les pratiques qui leur correspondent. Aussi, de grandes catégories de l'expression, comme la prose ou l'oral, conduisent à des regroupements oiseux (l'oral, de la brève de comptoir au réquisitoire, n'a évidemment pas plus d'unité que la prose).
2. Les parties de genres sont elles-mêmes relatives à ces genres : par exemple, la description inaugurale dans la nouvelle du XIXe n'est pas une

simple occurrence de *la* description.

3. Les sous-genres, comme le roman « de formation » ou le roman policier sont définis par diverses restrictions qui intéressent soit le plan de l'expression (par exemple le roman par lettres, le traité versifié), soit celui du signifié. Elles doivent être spécifiées selon les composantes mises en jeu : thématique et dialectique pour le roman policier, par exemple, dialogique pour les romans fantastiques, tactique pour les sonnets liminaires, etc. On évitera de retenir des critères contingents : le roman du XVIIe est par exemple une création purement académique<sup>15</sup>.

## 2.2. Du corpus à l'intertexte

### *a) La constitution des corpus*

52 La caractérisation raisonnée des genres reste un préalable à la constitution de corpus pleinement utilisables pour des tâches de description linguistique. Quels que soient les critères choisis, on ne peut tirer grand-chose d'un corpus hétérogène, car les spécificités des genres s'annulent réciproquement, et les disparates qui demeurent ne peuvent être interprétées pour caractériser les textes.

53 Or, avec l'essor de la numérisation, on se trouve fréquemment devant des corpus hétérogènes : par exemple, les corpus issus d'une même entreprise de presse (cf. Illouz et coll., 1999, à propos du journal *Le Monde*), voire d'autres, qui sont simplement recueillis sur la Toile. Aussi faut-il envisager le *proflage* des corpus (cf. *op. cit.*, 1999), ce qui exige la mise au point d'outils permettant de travailler sur des sous-corpus homogènes. La création de tels outils

donnera sans doute des moyens d'avenir à une poétique expérimentale.

## b) *Paliers du contexte et de l'intertexte*

54 Si l'on convient que l'interprétation est une activité, et non une représentation ou une contemplation, elle procède principalement par contextualisation. Elle rapporte le passage considéré, si bref soit-il — ce peut être un mot : (i) à son voisinage, selon des zones de localité (syntagme, période) de taille croissante ; (ii) à d'autres passages du même texte, convoqués soit pour des tâches d'assimilation, soit de contraste ; (iii) enfin à d'autres passages d'autres textes, choisis (délibérément ou non) dans le corpus de référence, et qui entrent, par ce choix, dans le corpus de travail.

55 Aucune de ces trois contextualisations n'est déterministe, au sens de mise en Intelligence artificielle, qui suppose un parcours linéaire mot à mot. La première peut être rétrograde ; les deux autres sont peu contraintes par la linéarité du texte ou des textes qui font l'objet des rapprochements.

56 Qu'elle contextualise ou recontextualise, dans tous les cas la pratique des rapprochements génère du sens, de manière d'ailleurs inévitable sinon compulsive, selon un *principe de contextualité* qui pourrait s'énoncer ainsi : deux signes — ou deux passages d'un même texte mis côte à côte — sélectionnent réciproquement des éléments de signification (sèmes). Cet échange transforme leur signification en sens (soit par validation de traits inhérents, soit par actualisation et/ou propagation de traits afférents).

57 Ce principe de contextualité est la base du *principe d'intertextualité* : deux passages de textes différents, si brefs soient-ils, et fussent-ils réduits à la dimension d'un signe, sélectionnent réciproquement, dès qu'ils sont mis

côte à côte, des éléments de signification (sèmes). Cet échange surdétermine leur sens (par actualisation et/ou propagation de traits afférents).

- 58 À un palier encore supérieur, on peut formuler un principe d'*architextualité*<sup>16</sup> : tout texte placé dans un corpus en reçoit des déterminations sémantiques, et modifie potentiellement le sens de chacun des textes qui le composent.

### c) *Les parcours intertextuels*

- 59 De la déontologie qui a présidé à la constitution du corpus dépendent évidemment les parcours interprétatifs au sein de ce corpus, et les modes de l'intertextualité. Les parcours privilégiés s'étendent en premier lieu entre les textes de la même lignée, puis entre ceux du même genre, puis entre les genres d'un même discours. Les relations entre discours ne sont jamais directes, mais toujours médiatisées par des transpositions (cf. par exemple, l'image du discours juridique dans les romans de Balzac).

- 60 Les rapports au sein du genre dominent les rapports entre lignées, comme au sein du discours : les relations d'un genre à l'autre supposent également des transpositions (comprenant les inclusions, citations, etc.). Par exemple, chez Primo Levi, la citation du chant XXVI de l'*Enfer* de Dante au chapitre XI de *Se questo è un uomo* permet le lien avec le poème *Il superstite*, qui cite par allusion le chant XXXIII, dont on retrouve au demeurant des traces dans le même chapitre XI.

- 61 Bref, les parcours intertextuels, tant génétiques qu'interprétatifs, s'établissent préférentiellement<sup>17</sup> entre textes de même genre.

## 2.3. Directions de recherche

## a) *Problèmes et perspectives en linguistique de corpus*

- 62 La demande sociale d'une théorie opératoire des genres est croissante, aussi bien pour la linguistique de corpus que pour l'accès aux banques textuelles. L'étude des corpus en situation montre que le lexique, la morphosyntaxe, la manière dont se posent les problèmes sémantiques de l'ambiguïté et de l'implicite, tout cela varie avec les genres. Les systèmes d'analyse et de génération doivent tenir compte de ces spécificités. Les projets de systèmes universels sont ainsi irréalistes, linguistiquement parlant<sup>18</sup>.
- 63 Pour parvenir à des traitements automatiques spécifiques et efficaces de corpus, il convient de spécifier les fonctionnements propres aux différents genres textuels, pour adapter les stratégies d'interrogation à ces genres.
- 64 Le paramétrage préalable des genres peut permettre d'ailleurs de simplifier les traitements automatiques, par exemple en éliminant les ambiguïtés. Ainsi, exemple élémentaire, dans les comptes rendus d'hospitalisation, *pense* ne correspond qu'à la troisième personne ; il en irait tout autrement dans un corpus de lettres aux collègues.
- 65 Dans un corpus homogène, connaître la structure du genre peut permettre de simplifier les traitements. Certaines parties des textes peuvent en effet être systématiquement éliminées, pour constituer des sous-corpus pertinents pour une tâche donnée.
- 66 Cependant, nous ne privilégions pas exclusivement une démarche déductive. Par un mouvement inverse, la linguistique de corpus qui se développe actuellement doit permettre de refonder ou d'affiner la distinction intuitive et empirique en genres. Les variations morphosyntaxiques selon les genres sont notables. Par exemple, les textes littéraires contiennent trois fois

moins de passifs que les autres ; la position de l'adjectif, la nature des déterminants, des pronoms et des temps, l'usage du nombre varient aussi notablement. Ou encore, dans le domaine technique même, les variations sont importantes entre un manuel et une brochure commerciale : au premier, les acronymes, les impératifs, les ellipses de déterminants ; au second, les phrases longues, les pronoms nombreux, etc. (cf. Slocum, 1986). La typologie textuelle peut ainsi apporter du nouveau en morphosyntaxe. Bref, l'étude des normes linguistiques complète utilement celle des règles, et permettra sans doute de préciser leurs conditions d'application.

67 Pour la caractérisation assistée des textes, on peut envisager trois stratégies : (i) L'indexation contrastive de tous les textes d'un corpus sans préanalyse sémantique, au moyen de logiciels qui permettent de mettre en évidence des pics et dépressions statistiques. (ii) La caractérisation des séquences (paragraphe, par exemple) pertinentes pour une application, et des critères de leur mise en évidence (position<sup>19</sup>, indices). (iii) La création de sous-corpus sémantiquement enrichis pour répondre aux objectifs de la tâche en cours.

68 Encore faut-il, en linguistique de corpus, adopter une déontologie touchant les textes (le British National Corpus partout cité en exemple ne comprend que des extraits, mais pas un seul texte intégral !) et bien entendu les genres. Or les critères typologiques proposés par les recommandations de la *Text Encoding Initiative (TEI)* restent passablement insuffisants dans leur généralité. Ils se limitent pour l'essentiel à des types de « factualité », d'interactions et de fonctions<sup>20</sup>.

69 Par ailleurs, la TEI prévoit huit types de genres fondamentaux, pour le codage desquels sont ménagées des balises de base : prose, poésie (versifiée), théâtre, transcriptions de l'oral, dictionnaire, terminologie ; à quoi s'ajoutent deux genres mixtes. Il est clair qu'il ne

s'agit pas de genres, mais de formes de l'expression (prose, catégorie qui transcende tous les discours ; transcription de l'oral), de champs pratiques du discours littéraire (le théâtre, la poésie). Seul le dictionnaire, et la terminologie (au sens de *glossaire*), sont des genres (dans l'acception que nous retenons).

70 Or, les recherches qu'autorise une banque textuelle seront plus ou moins productives selon qu'elle classe correctement ou non les textes qu'elle recueille ; un exemple permettra d'évaluer l'état de l'art en France et les problèmes à résoudre.

71 La classification des genres dans la banque Frantext de l'Institut national de la langue française compte 76 catégories dans la version la plus étendue. Sans préjuger de sa refonte annoncée, elle appelle diverses observations, dont nous ne mentionnerons que quelques-unes.

1. Elle utilise un critère transdiscursif en séparant d'emblée tous les discours et genres en deux catégories (vers *vs* prose). Ce critère d'expression reste improductif, car les critères de genre sont d'abord sémantiques ; mais surtout, il divise les corpus de poésie, de théâtre, et même de traités (la banque en compte un en vers).
2. Pour ce qui concerne la division des discours, elle ne distingue pas les sciences et les techniques, alors que ces deux discours n'ont rien de commun, car ils ne relèvent pas des mêmes pratiques. Elle n'établit pas non plus de différence claire entre discours littéraire et non littéraire (les traités et la presse, rangés dans la littérature, dépendent cependant d'autres discours).
3. Quant à la division des genres, si par exemple on conserve dans une seule catégorie les romans et les nouvelles, l'utilisateur ne pourra jamais

constituer de sous-corpus permettant de les contraster. Une banque textuelle devrait cependant permettre de vérifier les hypothèses sur les différences génériques.

4. Enfin, l'identification et la nomenclature gagneraient à une révision. Par exemple, la classification actuelle confond les catégories d'ouvrages et les genres d'œuvres : ainsi un *mélange* est une indication bibliographique, non un genre<sup>21</sup>.

72 La classification restreinte de Frantext, pour l'accès par internet, ne distingue plus que dix catégories : correspondance, éloquence, mémoires, pamphlet, récit de voyage, roman, théâtre, poésie, traité, essai. Ces catégories transcendent les frontières entre discours : l'éloquence peut être politique, religieuse ou judiciaire ; les traités et les essais entrent également dans divers discours (philosophique, scientifique) ; la correspondance et les mémoires relèvent soit des écrits intimes, soit du discours littéraire. Enfin, théâtre et poésie sont des champs pratiques du discours littéraire, et comprennent bien évidemment plusieurs genres.

73 Pour favoriser des recherches différenciées, on peut proposer cinq niveaux de description, qui pourraient figurer dans une description de type de document (*Document Type Definition* ou *DTD*), bien que jusqu'à présent les DTD ne tiennent pas compte du plan sémantique en tant que tel : (i) Le *discours* correspond linguistiquement à un domaine sémantique, et extralinguistiquement à un ensemble de pratiques sociales (ex. religion, littérature, politique)<sup>22</sup>. (ii) Le *champ pratique*, sous-ensemble du discours, correspond à un ensemble de pratiques spécialisées (ex. liturgie, morale, poésie). (iii) Le *genre* proprement dit (ex. oraison funèbre, sonnet). (iv) Les *sections* : parties et genres inclus (ex. : titre, chapitres). (v) Les

*configurations*, comme l'exemple, l'anecdote, la description.

- 74 Le discours et le champ pratique sont à coder au niveau du corpus et de l'en-tête du corpus (<teiCorpus>), et le genre proprement dit au niveau de l'unité de texte et de l'en-tête du texte (<teiHeader>). Pour les niveaux inférieurs, un premier pas pourrait être de distinguer les parties (comme le premier paragraphe) et les fonctions de ces parties (comme l'introduction, articulée dans le premier paragraphe) ; un second, de coder, en fonction des besoins, les unités sémantiques. Cela demande évidemment une préanalyse, car ces unités (par exemple, les molécules sémiques) ne sont pas codables *a priori*, car elles ne sont pas isolables par les méthodes de segmentation classiques.

## *b) Genres et médiations symboliques*

- 75 Les genres sont des moyens (i) de la médiation symbolique (au sens proposé par Clifford Geertz, 1972) qui articule l'individuel et le social, et (ii) de la médiation sémiotique, celle qui sépare le physique du représentationnel.
- 76 La poétique généralisée engage dans son ensemble la médiation symbolique : le genre partage tout à la fois le caractère public de l'action individuelle socialisée et de la norme sociale où elle prend place. Ne pas encore appartenir à la société, comme l'enfant qui apprend à parler, ou en être rejeté, comme l'aliéné, c'est utiliser des genres idiosyncrasiques. Relativement à leurs genres, les performances sémiotiques sont sanctionnées comme convenantes ou non, qu'il s'agisse d'écrire des rapports d'activité ou de danser le *paso-doble*.
- 77 Partout, le mélange des genres a été suspecté comme moralement répréhensible, signe de duplicité ou de confusion, voire de subversion, et les œuvres

durablement subversives restent en général réputées inclassables. Ainsi, peut-être, le roman était-il considéré comme immoral (on l'interdisait aux jeunes filles) car il parlait certes d'amour, mais aussi parce que sa structure rhapsodique lui permettait de subvertir les normes, même les siennes.

78 Sans prétendre qu'il n'y a de lois que du genre, celui-ci demeure quand même l'instance historique de normalisation de la langue — dont les règles ne dépendent pas directement des situations sociales ou politiques déterminées, alors que les normes des genres s'y conforment (ou les conforment) par diverses médiations. En d'autres termes, le genre pourrait être considéré comme le lieu sémiotique de l'intersubjectivité en tant qu'elle est médiatisée par la Loi.

79 L'étude du genre revêt son plus grand intérêt quand elle permet de percevoir la singularité des textes — de même que les normes sociales constituent le fond qui permet de comprendre les actions individuelles. C'est dans l'usage singulier des genres que se constitue la personnalité, alors que les genres dessinent « en creux », par les positions énonciatives et interprétatives qu'ils codent, la personne comme ensemble de rôles sociaux<sup>23</sup>.

80 Dans ses écrits pédagogiques, Schleiermacher a parfaitement saisi les enjeux de l'apprentissage des genres. Si apprendre c'est abandonner les genres idiosyncrasiques, « le langage malgré tout est quelque chose de partagé en commun et la médiation de la communauté, et [les jeunes enfants] abandonnent rapidement leurs inventions linguistiques pour s'intégrer dans la vie de la langue commune » (1876 : 231 ; trad. Berner, 1995 : 207). En pratique, et tout particulièrement en didactique, la théorie des genres trouve ainsi des applications immédiates, puisque la langue ne se perçoit qu'à travers des genres.

---

## **Bibliographie**

ADAM J.-M., 1990, *Éléments de linguistique textuelle*, Paris : Mardaga.

ADAM J.-M., 1992, *Les textes : types et prototypes*, Paris : Nathan.

ADAM J.-M., 1999, *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris : Nathan.

BAKHTINE M., [1952-53] 1984, *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard.

BENVENISTE E., 1966, *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Gallimard.

BERNER C., 1995, *La philosophie de Schleiermacher*, Paris : Cerf.

BIBER D., 1988, *Variations across Speech and Writing*, Cambridge : CUP.

BIBER D., 1992, « The multi-dimensional approach to linguistic analysis of genre variation : an overview of methodology and findings », *Computers and the Humanities*, 26 (5-6), 331-345.

BIBER D., 1993 a, « Using Register-Diversified Corpora for General Language Studies », *Computational Linguistics*, 19 (2), 219-241.

BIBER D., 1993 b, « Co-occurrence Patterns among Collocations : A Tool for Corpus-Based Lexical Knowledge Acquisition », *Computational Linguistics*, 19 (3), 531-538.

BOMMIER-PINCEMIN B., 1999, *Diffusion ciblée automatique d'informations : conception et mise en œuvre d'une linguistique textuelle pour la caractérisation des destinataires et des documents*, Thèse de Doctorat, Linguistique, Université de Paris IV (Sorbonne).

BOUQUET S., 1998, « Linguistique textuelle, jeux de langage et sémantique du genre », *Langages*, 129, 112-123.

BURNARD L., SPERBERG-MCQUEEN C.M., 1996, « La TEI simplifiée : une introduction au codage des textes électroniques en vue de leur échange », *Cahiers GUTenberg*, 24, 23-151.

COMBE D., 1992, *Les genres littéraires*, Paris : Hachette.

COSERIU E., 1981, *Textlinguistik Ø Eine Einführung*, Tübingen : Narr.

FOWLER A., 1982, *Kinds of Literature. An Introduction to the*

*Theory of Genres and Modes*, Oxford : Oxford University Press.

GEERTZ G., 1972, *The Interpretation of Cultures*, New York: Basic Books.

Genette G., 1986, « Introduction à l'architexte », in GENETTE G. et TODOROV T., 1986, *Théorie des genres*, Paris : Seuil, 89-16.

GENETTE G. (éd), 1986, *Théorie des genres*, Paris : Seuil.

GUILHAUMOU J., MALDIDIER D., 1979, « Courte critique pour une longue histoire — L'analyse du discours ou les (mal)leures de l'analogie », *Dialectiques*, 26, 7-23.

HEINEMANN W., VIEHWEGER D., 1991, *Textlinguistik—Eine Einführung*, Tübingen : Niemeyer.

ILLOUZ G. *et al.*, 1999, « Maîtriser les déluges de données hétérogènes », in Condamines A. *et al.* (éds.), *Corpus et traitement automatique des Langues : pour une réflexion méthodologique*, Actes de l'atelier thématique TALN, Cargèse, 37-46.

LAFON P., SALEM A., 1983, « L'inventaire des segments répétés d'un texte », *M.O.T.S.*, 6, 161-177.

PÉRY-WOODLEY M.-P., 1995, « Quels corpus pour quels traitements automatiques ? », *Traitement Automatique des Langues*, 36 (1-2), 213-232.

PINCEMIN B., 1999, « Construire et utiliser un corpus : le point de vue d'une sémantique textuelle interprétative », in CONDAMINES A. *et al.* (éds.), *Corpus et traitement automatique des Langues : pour une réflexion méthodologique*, Actes de l'atelier thématique TALN, Cargèse, 26-36.

RAIBLE W., 1988, « Qué son los géneros ? Una respuesta desde el punto de vista semiótico y de la lingüística textual », in GARRIDO GALLARDO, MIGUEL A. (éds.), *Teoría de los géneros literarios*, Madrid : Arco/Libros S.A., 303-339.

RAIBLE W., 1995, « Arten des Kommentierens — Arten der Sinnbildung — Arten des Verstehens. Spielarten der generischen Intertextualität », in Assmann Jan, GLADIGOW, BURKHARD (éds.), *Text und Kommentar*, Munich: Fink, 51-73.

RASTIER F., 1987, *Sémantique interprétative*, Paris : P.U.F.

RASTIER F., 1989, *Sens et textualité*, Paris : Hachette.

RASTIER F., 1991, *Sémantique et recherches cognitives*, Paris : P.U.F.

RASTIER F. 1992, « Réalisme sémantique et réalisme

esthétique », *TLE*, 10, 81-119.

RASTIER F., 1994, « Le problème du style pour la sémantique du texte », in MOLINIÉ G. et CAHNÉ P. (éds.), *Qu'est-ce que le style ?*, Paris : P.U.F.

RASTIER F., 1995, « Communication ou transmission », *Césure*, 8, 151-195.

RASTIER F., 1996, « Pour une sémantique des textes-questions d'épistémologie », in *Textes & Sens*, FRANÇOIS RASTIER (dir.), Paris : Didier Erudition, 9-35.

SCHAEFFER J.-M., 1989, *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?*, Paris : Seuil.

SCHLEIEMACHER F., 1876, *Scheiermachers Pädagogische Schriften*, éd.C. Platz, Langensalza, Beyer and Söhne.

SLOCUM J., 1986, « How one might automatically identify and adapt to a sublanguage », in GRIHSMAN R. et KITTREDGE R. (éds.), *Analysing Language in restricted domains*, Hillsdale: Erlbaum, 195-210.

SUEUR J.-P. 1982, Pour une grammaire du discours, *Mots*, 5, 145-185.

SWALES J. M., 1990, *Genre Analysis. English in Academic and Research Settings*, Cambridge: Cambridge University Press.

THLIVITIS T., 1998, *Sémantique Interprétative Intertextuelle : assistance informatique anthropocentrée à la compréhension de textes*, Thèse de Doctorat, Informatique, Université de Rennes 1.

---

## Notes

1 Certes, Benveniste préférerait « fixer dans la phrase le niveau ultime » de l'analyse linguistique (Benveniste 1966 : 131), mais notamment Rastier (1989) met en évidence que le palier du texte, toujours présent, est un déterminant de la description linguistique.

2 Les autres typologies évoquées au § 2.1.a) (langues, discours, etc.) entrent d'ailleurs dans la même interrelation avec le contexte situationnel, à d'autres degrés de généralité.

3 Corpus de phrases et corpus d'échantillons ne sont pas utilisables en tant que tels pour la description linguistique, ce qui n'exclut pas par exemple l'apport heuristique et méthodologique de batteries de tests destinés à cerner le comportement formel d'un analyseur morphosyntaxique.

Toute la question est ici de préciser la nature et la portée des résultats qui peuvent être légitimement tirés de tel ou tel corpus. Voir aussi (Pincemin 1999).

4 Par exemple, dans le manuel d'initiation à l'utilisation d'un traitement de texte, l'usage de « mot » (« *Sélectionnez un mot en double-cliquant dessus...* ») ne retiendra pas spécialement l'attention du lecteur ; il en irait tout autrement des emplois de « mot » dans un traité de lexicologie.

5 Sur la multiplicité des corpus et intertextes, voir notamment Thlivitit (1998) : § 1.2.2, p. 22 sq. (intertexte centré texte, ou centré auteur et plutôt descriptif, ou centré lecteur et plutôt productif) ; § 2.1.3, p. 39 (incidence de l'intertexte sur ce que l'on perçoit dans la lecture d'un texte), et p. 41 (l'intertexte comme point de vue).

6 Le caractère subjectif et singulier d'un corpus peut être relativisé, dans la mesure où il conduit à une exploitation et à des résultats s'inscrivant dans un cadre d'analyse commun et réutilisables. Voir par exemple l'effort de Thlivitit (1998) dans ce sens, pour la réutilisation d'«interprétations» (classes sémantiques) basées sur un corpus : « la méthodologie de la Sémantique Interprétative Intertextuelle [...] oblige à l'explicitation des *sources sémiqques* à l'origine de la constitution d'une classe sémantique. Le lecteur est donc indirectement incité à réutiliser les interprétations existantes, en y apportant sa propre interprétation. De cette manière, nous proposons le dépassement, à la fois, de la volonté d'atteindre une juste *objectivité descriptive* et de la liberté d'une *subjectivité descriptive* totale en les remplaçant par un *consensus inter-subjectif*, issu de l'interaction *multi-utilisateur* avec un *espace commun d'analyses* et soutenu par une méthode de travail interprétatif qui incite à la *consultation* et à la *réutilisation* récurrentes » (Thlivitit 1998 : 28).

7 En l'occurrence, une analyse statistique visant la caractérisation des genres travaillera sur un échantillonnage reflétant la diversité des modes d'expression textuelle.

8 Cf. Rastier 1987 : ch. III et VII ; 1991 : ch. VIII.

9 Comme la linguistique ne traite pas de la diversité des discours (sauf dans des applications lexicographiques) et que la poétique s'interroge sur une problématique littéraire, la diversité des discours est encore moins étudiée que celle des genres. En effet, le discours est généralement conçu comme une dimension d'analyse (cf. la *discourse analysis* de Harris, *l'analyse du discours*) selon une dichotomie langue/ discours. Nous employons, on le voit, le terme *discours* dans une toute autre acception, distributive, en admettant qu'un genre est ce

qui rattache un texte à un discours (cf. 1989) : la pluralité des discours reflète celle des pratiques sociales.

Outre la fonction médiatrice du sémiotique, l'humanité est caractérisée par la spécification des pratiques et la division corrélatrice du travail. A chaque type de pratique sociale correspond un domaine sémantique et un discours qui l'articule. Avec une singulière profondeur, Dante, dans le *De vulgari eloquentia* (I, 7), explique pourquoi l'humanité a surmonté la confusion des langues : sur le chantier de Babel, les ouvriers des divers corps de métier ont pu continuer à se comprendre parce qu'ils partageaient des pratiques communes. Alors même que le nombre des langues décroît rapidement, un second chantier s'ouvre à la linguistique : celui de la diversité irréductible des discours et des genres dont traite la poétique généralisée.

Comme il n'y a pas de pratique générale non spécialisée, le concept de langue générale reste une formation de la philosophie du langage. Même les échanges linguistiques qui paraissent les plus spontanés sont réglés par les pratiques sociales dans lesquelles ils prennent place, et relèvent donc d'un discours et d'un genre. Le genre assure la médiation entre texte et situation, tels qu'ils sont unis dans une pratique. Le rapport entre la pratique et le genre détermine celui qui s'établit entre l'action en cours et le texte écrit ou oral qui l'accompagne.

Le concept de pratique appelle certes quelques éclaircissements. Toutes les pratiques, y compris celles qui mettent principalement en jeu le sémiotique, ont été pensées naguère sur le modèle des pratiques de production — d'où par exemple en Analyse du discours la notion de *conditions de production*. Le marxisme « réel » ne laissait aucune place spécifique au langage, et n'a d'ailleurs produit que des études de politique linguistique ou de sociolinguistique. Il ne pouvait en effet penser le niveau sémiotique des pratiques dans le cadre de son anthropologie basée sur la division entre physique et idéologique. Aussi à ses débuts l'Analyse du discours, issue de l'althussérisme, a programmé ainsi la recherche : à une linguistique formalisante (s'appuyant sur la *discourse analysis* asémantique de Harris) de repérer les marques de l'énonciation dans le discours, à une théorie des idéologies détenue par une instance politique de les interpréter. Aucune place, dans ce dispositif, pour une sémantique que des textes ; en effet, la théorie des pratiques sociales relevait de la théorie des idéologies et du matérialisme historique, ce qui a naturellement rendu oiseuse voire suspecte la théorie des genres.

10 Nous ne retenons pas ici les notions de *jeu de langage* et d'*air de famille* qui semblent trop vagues pour définir une quatrième conception du genre. La première n'est pas spécifique aux textes, et peut valoir pour de simples propositions (voir cependant Bouquet, 1998) ; la seconde doit peut-être son succès à son imprécision, qui permet d'en user à tout propos.

11 Dans un article illustre (1966 : 237 sq.), mais dont on a négligé la généalogie platonicienne, Benveniste oppose ainsi l'usage des historiens (*L'histoire grecque* de Glotz) et des romanciers (*Gambara* de Balzac), pour distinguer entre deux régimes d'énonciation, l'*histoire* et le *discours*. Le critère demeure le critère platonicien (qui parle ?) : « personne ne parle ici » écrit Benveniste à propos de Glotz (p. 241). À l'inverse, dans le discours, quelqu'un parlerait ? c'est Balzac, apparemment confondu avec le narrateur de *Gambara*. À partir de « marques » énonciatives, minces et discutables (un historien peut dire *je*, un romancier employer le parfait, cf. *L'Étranger* de Camus), Benveniste oppose ainsi un genre, le traité historique (et non l'histoire) à une notion, le discours, qui reste sans consistance, à moins de subsumer un groupe de genres non autrement défini. La définition benvenistienne du discours reprend en outre le thème platonicien de la supériorité de l'oral sur l'écrit (cf. Platon, *Lettres*, VII). N'importe, et bien que Pêcheux ne l'ait pas reprise, elle restera fondatrice pour l'école française d'analyse du discours, et permet encore aujourd'hui d'opposer le discours (témoignant de l'énonciation) au texte (assimilé à la structure de l'énoncé).

12 Au moyen d'une analyse multidimensionnelle, Biber (1993 a) étudie les cooccurrences entre 67 traits morphosyntaxiques dans les mille premiers mots de textes divers d'anglais contemporain.

13 Sur la typologie des effets de réel, cf. Rastier (1992).

14 Je transpose ici un terme que Longin utilisait pour désigner les associations de tropes, à l'image des groupements de citoyens.

15 Voici comment un ouvrage universitaire subdivise le théâtre : « Le genre dramatique : La Tragédie. La Comédie. La farce. La commedia dell'arte. Le vaudeville.

Les comédies spécialisées : La comédie-ballet. La Comédie de caractère. La comédie héroïque. La Comédie de mœurs.

Le Drame : Le Drame bourgeois du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le Drame romantique. Le Drame symboliste. Le mélodrame ».

16 Ou, en hommage pince-sans-rire à Genette, *principe*

*d'Architexte.*

17 Les recherches linguistiques portant sur le système de la langue ne tiennent pas compte des variations de genre : tout texte français peut appartenir à leur corpus. Si le degré minimal de l'homogénéité est l'unité de langue, il reste légitime, même hors des recherches linguistiques « unifiantes », de permettre des recherches interdiscursives. Comparons par exemple Rousseau, dans les *Confessions*, à propos d'une dame dont nous tairons le nom : « il ne m'en fallait pas même la propriété : c'était assez pour moi de la jouissance ; et il y a longtemps que j'ai dit et senti que le propriétaire et le possesseur sont souvent deux personnes très différentes, même en laissant à part les maris et les amants » (livre V, p. 72) ; et dans un tout autre genre, Proudhon, dans la préface de *Qu'est-ce que la propriété*, 1840, p. 157 : « Si j'ose me servir de cette comparaison, un amant est possesseur, un mari est propriétaire ». Jamais une recherche limitée à des textes littéraires n'aurait permis de constater l'ubiquité de ce topos.

18 Ils reposent en effet sur le préjugé que la langue est homogène et identique à elle-même dans tous les textes et dans toutes les situations de communication.

19 Par exemple, le premier paragraphe d'un résumé d'observation médical a une sémantique ouverte, car il décrit le malade et non le mal.

20 Les voici : (i) *factuality type* : “fiction, fact, mixed, inapplicable” ; (ii) *interaction type* : “none, partial, complete (e.g. face to face conversation), inapplicable” ; (iii) *purposes* (“purpose type”) : *persuade* : didactic, advertising, propaganda ; *express* : self-expression, confessional ; *inform* : convey information, educate ; *entertain* : amuse, entertain.

21 À cela s'ajoutent des problèmes propres à toute taxinomie : par exemple, sur 76 catégories, 22 sont improductives, et ne correspondent qu'à une seule œuvre. Ou encore, les catégories mixtes comme *Traité ou Essai* pourraient être évitées, surtout quand on dispose déjà de *Traité* et *Essai*.

22 Quelles que soient par exemple les qualités littéraires de Bossuet ou de Paul-Louis Courier, elles ne suffisent pas à inclure leurs écrits dans la littérature.

23 Entre le sociologisme bakhtinien et l'individualisme wittgensteinien, il faut faire retour à l'histoire de la dialogique : Schleiermacher, Feuerbach, Kierkegaard, Stirner. Elle a été obscurcie passablement par les débats entre Apel et Habermas, et l'on n'a pas pris garde que la dialogique de Bakhtine est une reprise tardive des principaux thèmes de la dialectique de

Schleiermacher.

---

## ***Pour citer cet article***

### *Référence papier*

Rastier, F., Pincemin, B. (1999). Des genres à l'intertexte. *Cahiers de praxématique* 33. Pulm. p. 83-111

### *Référence électronique*

François Rastier et Bénédicte Pincemin, « Des genres à l'intertexte », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 33 | 1999, document 3, mis en ligne le 04 juin 2014, consulté le 08 novembre 2014. URL : <http://praxematique.revues.org/1974>

---

## ***Auteurs***

**François Rastier**

CNRS

[lpe2@ext.jussieu.fr](mailto:lpe2@ext.jussieu.fr)

**Bénédicte Pincemin**

INRP – Technologie Nouvelles et Éducation

[benedicte.pincemin@inrp.fr](mailto:benedicte.pincemin@inrp.fr)

---

## ***Droits d'auteur***

Tous droits réservés

# Cahiers de praxématique

33 | 1999 :  
Sémantique de l'intertexte

---

## Les palimpsestes du texte ou les fantômes de l'interdiscours

*Textual palimpsestes or the ghosts of the interdiscourse*

PAUL SIBLOT

p. 113-143

---

### ***Résumés***

Français English

L'étude de l'écrit dans une perspective linguistique a été dominée en France par deux démarches structuralistes divergentes : l'analyse sémiotique et l'analyse du discours. Alors que la première prétend procéder à l'examen « en soi » d'un texte clos, la seconde met ses corpus en relation avec le contexte socio-historique et un interdiscours. On observe l'incidence de ceux-ci dans le cadre d'un poème énigmatique,

aux références obscures, par une lecture qui replace le texte dans ses conditions de production et l'insère dans la dialectique d'une formation discursive. Au terme de l'examen, la théorie de l'immanence de sens est invalidée, mais le préconstruit reconstruit par cette lecture demeure problématique. La nature théorique comme les modalités de cette dernière notion apparaissent pour l'instant insuffisamment élaborées.

The linguistic study of written language has been mastered in France by two differing structuralist processes: the semiotic and the discourse analyses. When the first one tends to proceed to the intrinsic examination of a closed text, the latter relates its corpora to the socio-historical context as well as to an interdiscourse. We will observe the effect of these two factors on an enigmatic poem, with obscure references, through a reading that will put the text back in the conditions of its writing and into the dialectic of a discursive formation. By the end of the examination, the theory of an immanent meaning is no more ratified. Still, the preconstructed knowledge, that we reconstruct through this reading, remains problematical. The theoretical nature and the modalities of this last notion appear for the time being insufficiently developed.

---

### ***Texte intégral***

Il est impossible d'analyser un discours comme un texte, c'est-à-dire comme une séquence linguistique fermée sur elle-même, mais il est nécessaire de le référer à l'ensemble des discours possibles à partir d'un état défini des conditions de production.

Michel Pêcheux<sup>1</sup>

## **0.**

- 1 Qu'il s'agisse de l'exégèse érudite des Saintes Ecritures, de l'étude philologique des humanités gréco-latines, des doctes commentaires du *corpus juris* ou des lectures des monuments de la littérature, l'objectif est

toujours de déchiffrer des textes pour en connaître le sens profond : le sens « vrai »<sup>2</sup>. La vertigineuse visite que Borgès conduit dans les labyrinthes de la Bibliothèque de Babel nous fait découvrir l'univers sans fin de ces gloses en quête de sens qui, depuis la nuit des temps, accumulent textes sur textes. Les corpus se restreignent heureusement pour les études dont la méthode est prise à la linguistique moderne. En France, deux courants dominent le domaine à partir des années 70 : l'analyse sémiotique des textes et l'analyse du discours. Bien qu'ayant un même objet, le sens en discours, ces deux approches divergent par leurs présupposés théoriques autant que dans leurs procédures.

# 1. Analyse textuelle et analyse du discours

## 1.1.

- 2 Les fondements théoriques sont anciens, mais on peut dater la première de ces démarches de la parution de *Sémantique structurale* (Greimas, 1966). L'ouvrage présente, en le reprenant pour une large part des principes de la glossématique, un exposé systématique des options épistémologiques, de la problématique théorique et de la méthode des premières analyses textuelles<sup>3</sup>. Ces cadres résultent des postulats qui organisent le *Cours de Linguistique Générale*. En disciple explicite du maître genevois, Hjelmslev récuse la « tradition selon laquelle un signe est avant tout signe de quelque chose » (1943/1968 : 15), pour laquelle « le signe est l'expression d'un contenu extérieur au signe lui-même » (*id.* : 65). Il souscrit « au contraire (à) la

théorie moderne (qui) conçoit le signe comme un tout formé d'une expression et d'un contenu » ; en conséquence il exclut du champ de réflexion la référence comme tout ce qui, « extralinguistique », nuit à l'homogénéité de la description. Ces procédures de sélection des éléments pris en considération par l'analyse ne résultent pas d'une pratique analytique, mais d'une démarche hypothético-déductive découlant de postulats initiaux. Une problématique qui est tout à la fois celle du signe, du texte et du sens est ainsi posée, dont la caractéristique première tient à leur commune clôture. Clôture *a priori* que les études de textes donnaient alors pour évidente et définitoire :

## 1.2.

- 3 Au même moment l'analyse du discours, qui elle aussi se réfère à des principes structuralistes mais selon « le point de vue de la parole » et non plus celui de « la langue », opte pour une démarche inverse. Diversement définie comme « théorie de l'imaginaire par rapport au réel » appuyée sur l'analyse de « la superstructure idéologique dans son lien avec le mode de production dominant la formation sociale considérée » (Pêcheux et Fuchs 1975 : 9, 15), comme « étude de l'usage réel du langage, par des locuteurs réels dans des situations réelles » (Van Dijk 1985 : t. IV, chap. 2), ou encore comme discipline cherchant « à articuler (l') énonciation sur un certain lieu social » (Maingueneau 1996 : 11), l'analyse du discours met en relation les formes et le contenu du discours avec son entour. La clôture du texte est brisée pour être franchie en direction des multiples facteurs de la vie sociale. Les analyses affichent alors des orientations si diverses (sociologique, psychologique, ethnologique, psychanalytique, linguistique...) que la discipline peut en paraître menacée :

### 1.3.

- 4 L'analyse du sens discursif se trouve ainsi placée à une croisée de chemins, tenue de choisir entre les démarches opposées de l'analyse sémiotique, principalement consacrée aux textes littéraires, et de l'analyse de discours, elle tournée vers les langages de la presse et du politique. Dans les deux cas il s'agit de dégager des structurations internes censées rendre compte de la construction du sens dans le texte. Mais il s'agit de le faire soit par les procédures d'un « close reading » radical, soit par la mise en relation de caractéristiques textuelles avec des paramètres extérieurs au texte, repérés dans l'histoire et les conflits sociaux.
- 5 Plutôt que d'engager dans l'abstrait une réflexion spéculative sur l'alternative ainsi posée, nous le ferons à partir du cas précis d'un texte dont nous proposerons une étude. Une fois cette analyse conduite, nous reprendrons, en tenant compte des enseignements tirés, l'examen des questions de méthode et de choix épistémologique.

### 2.2.

- 6 À première vue, le texte s'offre dans une clôture parfaite. Ignorant tout ou presque de son entour, nous ne pouvons le lire qu'« en lui même et pour lui-même »<sup>4</sup>. Le prénom de l'auteur signale certes une appartenance à l'univers islamique, et l'expression en français suggère un possible ancrage maghrébin. Il est probable qu'on connaît, de nom au moins, cet écrivain algérien de premier plan. Mais cela fait peu, et ce peu fait du poème une énigme. Le lecteur s'efforçant à une interprétation demeure dans l'embarras, qui ne peut prendre appui sur les circonstances pour avancer des hypothèses. La grille de Quintilien (*Quis ? Quo ? Quid ?*

*Ubi ? Quando ? Cur ? Quo modo ?*) ne sert dans ce cas qu'à dresser l'inventaire de nos méconnaissances. L'identité du poète ne permet pas de répondre à la première des interrogations du questionnaire, car nous ne voyons pas à quelle instance rapporter le propos. Nous ignorons pareillement à qui cette parole s'adresse. Nous ne comprenons pas même ce dont il s'agit. Le manque de ponctuation et la déstructuration syntaxique rendent les reconstructions et les sens supputés aléatoires. En l'absence d'ancrage référentiel, les rapprochements sémantiques internes restent conjecturels. Faute de repères sur lesquels fonder l'élaboration du sens, nous sommes dans l'incapacité d'élaborer les inférences par lesquelles nous pourrions d'ordinaire aux lacunes et aux silences du texte. L'espace demeure un « non-lieu » ; passé et présent figurent bien dans le poème, une visée future est même esquissée (*espérance*), mais le temps demeure lui aussi sans référenciation précise. Nous ne sommes par contre pas tout à fait sans voix à l'avant dernière des questions de Quintilien, celle qui concerne le projet de l'auteur. Pourquoi ce texte ? S'interroger sur les motivations et les visées du poème renvoie aux raisons du plus spécifique des trois genres poétiques, le lyrique. Nous reconnaissons dans la tonalité mélancolique et la déploration amère du poème un genre établi, celui de « la plaintive élégie en longs habits de deuil » (Boileau). Mais le défaut de réponse aux interrogations précédentes fait que notre ignorance des mobiles s'étend à l'intention. Quant à la dernière des sept questions, elle demeure formelle, purement rhétorique dans la mesure où les modalités de l'expression concernent un contenu dont la raison nous échappe. Ainsi la clôture radicale du texte, qui résulte ici non d'un choix procédural de l'analyse mais d'une donnée de fait, aboutit à une quasi-absence de sens. Bien que la vacuité sémantique ne soit pas absolue, les bribes de sens repérées par le lecteur ne

parviennent pas à s'ordonner en un tout cohérent<sup>5</sup>. Le sémanticien n'a alors d'autre solution que de rechercher dans le contexte des éléments utiles à une construction de sens. C'est cette reconstitution d'un sens possible que nous allons tenter, en traitant le poème non plus comme texte, mais comme discours.

## 2.3.

7 Cette démarche, « archéologique » au sens strict, sera inverse de celle de l'analyse textuelle, censée prendre pour donnée exclusive le corps du texte. Nous allons au contraire circonvenir le poème en le resituant dans le temps et en restituant ses *conditions de production*. Cela implique d'intégrer au champ de l'analyse des situations d'ordre historique, social, politique, psychologique... qui relèvent de facteurs objectifs, matériels et institutionnels, aussi bien de figurations imaginaires des sujets. De telles représentations, par nature hors-limite du corpus, participent d'un « univers de connaissances partagées » inscrit dans des discours antérieurs, d'un déjà-dit, d'un *préconstruit* au sein duquel les locuteurs prennent position les uns par rapport aux autres. Positions que les sujets déterminent en interaction ou, plus précisément, de façon dialectique, et par lesquelles ils structurent tout à la fois leur point de vue et leur identité. Le linguiste le plus représentatif de l'*Ecole française d'analyse du discours* donnait de ce processus la caractérisation suivante :

8 C'est cette dialectique entre Même et Autre dont allons d'abord repérer les propriétés en contexte colonial. Du fait de la violence des rapports sociaux, les relations dialectiques s'y amplifient à l'extrême, deviennent envahissantes, et par là plus lisibles.

## 3. La formation discursive coloniale

### 3.1.

9 En Algérie, pour l'opinion commune, les correspondances historiques entre littérature algérienne d'expression française et formulation de la revendication nationale paraissent aller de soi. Un sociologue et historien algérien expose ainsi cette évidence :

10 En raison du registre protestataire de sa première trilogie romanesque, Mohammed Dib est retenu pour un des écrivains algériens les plus représentatifs. On voit volontiers une coïncidence significative entre la parution en 1954 du second titre, *L'Incendie*, et l'éclatement la même année de la guerre d'Algérie. Or, si l'on s'en tient à une stricte chronologie, on dénombre une vingtaine de romans antérieurs à ses publications. C'est dire qu'interviennent dans la datation de cette littérature des considérations au terme desquelles il ne suffit pas à une œuvre d'être d'un auteur algérien pour être reconnue comme algérienne. C'est dire aussi que, loin d'être l'effet d'une apparition soudaine, l'émergence de cette littérature a suivi un processus de maturation étendu dans le temps, et que la prise de conscience nationale s'est affirmée de manière progressive. Les contraintes paradoxales auxquelles était alors soumise toute prise de parole se retrouvent dans le jugement même du sociologue. Celui-ci ne peut en effet exprimer d'admiration pour la « perfection formelle » des œuvres que dans la mesure où il a fait siens les critères de littéarité du roman, « genre littéraire occidental par excellence », importé au Maghreb dans les malles de la colonisation (Khatibi 1968 : 14). De sorte qu'il salue l'algérianité et la revendication nationaliste de ces

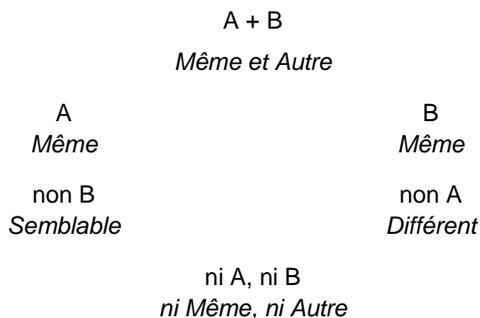
œuvres dans le cadre de codes socio-culturels français. C'est ce domaine d'interférences complexes et de relations polémiques qui caractérise la *formation discursive* coloniale en Algérie. Cette notion a été introduite par Foucault (1969, chap. II) pour désigner des ensembles de discours soumis à des règles dépendant de conditions historiques ; elle a ensuite été reprise et développée par Pêcheux. Nous nous contenterons ici d'une caractérisation générale pour nommer les discours qui interagissent dans le cadre de la société coloniale<sup>7</sup> : les formations discursives « déterminent ce qui peut et doit être dit à partir d'une position donnée dans une conjoncture » (Haroche, Henry et Pêcheux, 1971 : 102) ; un renfort est par la suite apporté à la définition : « autrement dit dans un certain rapport de places intérieur à un appareil idéologique et inscrit dans un rapport de classes » (Pêcheux et Fuchs 1975 : 11).

## 3.2.

- <sup>11</sup> La prise de parole en langue française d'un écrivain algérien s'insère dans un champ structuré qui lui impose de prendre position à l'égard du préconstruit constitué par les représentations des réalités algériennes dans la littérature française. Moins les notations fugaces ou les figurations pittoresques rapportées par des touristes en mal d'Orient que celles des écrits de français établis en Algérie même. La seconde production n'est pas sans rapport avec la première, mais elle s'en différencie nettement et ne participe pas de la quête exotique ou de la couleur locale. Alors que les récits de voyage procèdent d'un regard distant qui recourt volontiers au plan d'énonciation caractérisé par Benveniste comme celui de l'« histoire », la littérature produite dans la colonie de peuplement est directement engagée dans le

« problème colonial »<sup>8</sup>. Intensément et violemment impliquée dans une dialectique omniprésente du Même et de l'Autre, elle participe de l'ordre du « discours ». On peut en dire ce que Khatibi disait de la littérature maghrébine d'expression française : elle est de la même façon « malade de la politique », pour les mêmes raisons. Toutes deux sont parties prenantes du conflit qui fonde la relation coloniale.

- 12 Aucune prise de parole ne peut se soustraire à l'emprise de cette dialectique, ni éviter de se poser en Même en s'opposant foncièrement à un Autre : *Même du colonisateur* face au colonisé d'un côté, *Même du colonisé* face au colonisateur de l'autre. Cette dichotomie fondamentale, inhérente au rapport colonial (Memmi, 1957), confère à la binarité du carré sémiotique<sup>9</sup> une pertinence particulière dont on tirera profit pour modéliser les positions possibles, sous deux conditions cependant. L'une est de n'y voir qu'un outil commode pour dégager des dominances, selon une schématisation réductrice au regard de ce qui, dans la réalité, se distribue en formes plus complexes et plus nuancées. La seconde est conséquente à la première. Au carré sémiotique on ajoutera les pôles complexes de l'hexagone de Blanché (1965), seuls susceptibles de rendre compte de certains fonctionnements textuels. La modélisation logique, dont l'opérativité a été vérifiée sur un large corpus représentatif de la formation discursive coloniale, prend alors la forme suivante<sup>10</sup> :



- 13 Ce schéma, inverse selon qu'on investit le pôle d'origine *A* du Même du colonial pour la littérature française, ou du Même du colonisé pour la littérature algérienne, permet de rendre logiquement compte des courants recensés dans le champ littéraire des écrits français d'Algérie. Nous conserverons durant toute l'analyse un ancrage constant, où le Même est celui du colonisateur ; pour l'époque concernée, le rapport de domination est en sa faveur.

### 3.3.

- 14 Toute littérature coloniale est dans l'obligation première de légitimer son existence car sa présence en terre étrangère ne va pas de soi. En Algérie elle le fait dans une reconstitution mythique de l'histoire où la grandeur de Rome resplendit par delà l'éclipse des « siècles obscurs » de l'islam. Se prévalant d'ascendances latines, elle argue de droits de succession pour inverser les rôles et faire de la spoliation des terres un acte de justice : *dura lex sed lex*, il faut rendre à César ce qui appartient à César. Cette préséance posée, encore faut-il la faire valoir, car le sujet collectif qui argumente ainsi est confronté à la présence d'un autre sujet qui l'a précédé sur les lieux, l'*Indigène*. La littérature coloniale ne peut être dans un premier temps que celle d'un colonisateur se reconnaissant comme tel : elle est colonialiste. Dans ces œuvres, l'Autre, refoulé dans le *no man's land* de la non-personne, est « l'absent » des grammairiens arabes. Le nom propre, sanction de l'être singulier, lui est généralement refusé ; perdu dans une masse anonyme, cet Autre est au mieux un stéréotype, au pire une caricature. « Spectateurs écrasés d'inessentialité » (Fanon 1968 : 6), les « indigènes » figurent en toile de fond de ces expositions coloniales et, par la présence obsédante de leur sourde

hostilité, confèrent une dimension épique à la geste du colon défricheur de terres. Héroïquement campé sur l'avant-scène, le Même s'évertue en jouant les matamores à conjurer le retour du refoulé. Il recense avec minutie toutes les différences afin d'attester une inégalité essentielle, discriminante, qui justifie le rapport colonial et le pérennise en rendant illusoire tout « rapprochement entre les cœurs ». Tel est le propos obstinément répété d'un mouvement littéraire qui avoue son projet inavouable d'effacement de l'Autre en se nommant lui-même *algérianiste*<sup>11</sup>. Ce discours racialisé, parfois raciste, le plus souvent péjoratif, est celui du colonat. Il s'inscrit dans le schéma par le refoulement qu'il opère de l'Autre du pôle contraire *B* vers le pôle contradictoire *non A*, foncièrement dissemblable, radicalement étranger, irréversiblement antagoniste. Les festivités triomphalistes du « Centenaire de l'Algérie » qui en 1930 commémorent la prise d'Alger marquent l'apothéose du courant algérianiste en même temps que le début de son rapide déclin.

### 3.4.

- 15 D'autres voix, dissonantes, se font alors entendre au sein du peuplement colonial qui en appellent à une plus haute idée de la colonisation. Venus de la métropole, des missionnaires chrétiens, des fonctionnaires républicains, des militants socialistes, communistes, libertaires, dénoncent l'incurie, les malversations, les crimes commis au nom de la France et de la civilisation. Avocats des pauvres ou procureurs de la République, ils se portent partie civile devant le tribunal métropolitain au nom de la charité, de l'humanisme, des principes de 89 ou de l'internationalisme prolétarien. Ils réfutent les accusations diffamantes de barbarie à l'encontre d'un

Autre qu'ils ne voient pas aussi différent qu'on le prétend. Ils mettent en cause un statut politique où la loi, en toute iniquité, refuse aux uns ce qu'elle accorde à d'autres. Ils œuvrent pour une politique d'assimilation qui intégrerait à la citoyenneté française les « sujets français », ou du moins les plus méritants d'entre eux<sup>12</sup>. Cette position alimente un second courant littéraire, moins prolixe, mais très actif dans l'agitation des idées. Le modèle logique rend également compte de ce mouvement appelé *indigéniste* qui fait passer l'Autre de *B* au *non B*, pôle du semblable, d'où il peut alors rejoindre le Même en *A*. Le courant indigéniste perdurera, mais il est rapidement supplanté par celui de « l'Ecole d'Alger » qui se revendique avec volontarisme d'une utopie fraternelle.

### 3.5.

- <sup>16</sup> Ce sont les évolutions politiques effectives, en métropole et dans la colonie, qui ouvrent de nouvelles perspectives et suscitent le courant littéraire le plus intéressant. Le Front Populaire, puis la seconde guerre mondiale avec la Résistance et le reflux d'une partie de l'intelligentsia parisienne sur Alger devenue capitale de la « France Libre », imposent le renouvellement. Des idées neuves, humanistes et libérales, s'affirment au sein du peuplement colonial. Dans le champ littéraire, la réfection est l'œuvre de nouvelles composantes de la colonie qui bénéficient des prérogatives liées au statut colonial, mais ne partagent pas les intérêts des propriétaires fonciers. Un courant de pensée dynamique émerge dont les membres, issus du prolétariat urbain et de l'immigration européenne non française, parfois d'une petite bourgeoisie citadine, ont souvent connu le rang inférieur et stigmatisé des « néos », des « français à zéro franc » (du prix du timbre de l'acte administratif de

naturalisation). Ils partagent pour partie leur déclassement et leurs luttes sociales avec les salariés algériens. Cette situation, complexe et contradictoire, les installe dans une position singulière : d'une part, ils se différencient du Même colonial et de la métropole, laquelle leur est étrangère ; d'autre part, s'ils se rapprochent de l'Autre colonisé, ils ne sauraient s'assimiler à ce qui demeure pour eux une altérité et une relégation dont ils ne voudraient à aucun prix. Les romanciers de l'Ecole d'Alger<sup>13</sup> comprennent les raisons de l'homme révolté et les justifient parfois, mais ils n'en sont pas solidaires et le combat du colonisé n'est pas le leur. Les œuvres de ces « coloniaux qui se refusent », selon une expression de Memmi, sont celles de consciences malheureuses incarnées dans des personnages problématiques. Leur position médiane se manifeste par la recherche d'une résolution des contradictions dans l'équilibre d'une juste reconnaissance mutuelle. Vision humaniste, généreuse, qui méconnaît toutefois l'essence inégalitaire de la relation de domination. Cette vision fraternelle fonde le programme que Camus propose le 8 février 1937 à la conférence inaugurale de la « Maison de la Culture » à Alger. Elle motive également la publication qu'il crée l'année suivante, *Rivages, Revue de Culture Méditerranéenne*, pour « aider ce pays à s'exprimer lui-même » (1937/1965 : 1325). La guerre en interrompt la publication. Le projet est repris par *Forge, Cahiers littéraires Nord-Africains* dont le comité est composé de Français et d'Algériens, et dont le premier numéro paraît en 1946. L'appel au « dialogue des communautés » s'y fait pressant et prend l'allure d'un manifeste :

- 17 La sincérité du propos ne change rien à une réalité contraire qui resurgit au cœur même de l'argument. Le programme, *La culture indigène. La nouvelle culture méditerranéenne*, annoncé en 1937 par Camus affiche

dès le titre une double revendication par le détournement d'un terme clé du vocabulaire colonial. Affirmation, conformément à l'étymologie d'*indigène*, d'une culture autochtone originale, dégagée du gouvernement parisien des belles lettres ; affiche provocatrice, en retournement des péjorations ordinaires du terme, d'un « indigénisme » qui manifeste la volonté d'une pleine intégration du colonisé et de sa culture au « régionalisme méditerranéen ». Le discours le développe sans ambage :

- 18 Nulle ambiguïté : la rencontre exceptionnelle de l'Orient et de l'Occident confère à la Méditerranée son trait essentiel. Une attestation d'évidence est convoquée : *Il n'y a pas de différence entre la façon dont vit un Espagnol ou un Italien des quais d'Alger, et les Arabes qui les entourent*. Comment proclamer plus nettement une solidarité foncière ? Mais comment dans le même temps ne pas dire tout aussi clairement un indépassable clivage ? Car la phrase donne à lire le contraire de ce qu'elle affirme en disant expressément l'existence, distincte et distante, en périphérie de la centralité latine de la colonie de peuplement, de l'univers du colonisé. L'affirmation humaniste, républicaine ou internationaliste d'une égalité et d'une fraternité entre les peuples de la Méditerranée se réfute elle-même, dans son propre énoncé. On reconnaît l'effet d'une contrainte paradoxale qui a pour conséquence d'inverser le pôle logique, *A et B*, d'une collaboration heureuse pour le faire basculer en son opposé *ni A, ni B*. Dans aucune de ses œuvres de jeunesse Camus ne met en scène de figure algérienne<sup>14</sup>, et c'est dans le personnage de *L'Etranger* qu'en définitive s'incarne « l'homme méditerranéen » et s'abolit le rêve d'harmonie. Un monde « habité par les dieux », voué à la joie et à « l'orgueil de vivre » devient celui de l'absurde camusien. A l'appel pour une communauté fraternelle, l'histoire rétorque par la guerre. Mais Dib

répond à cette invite quand il fait paraître son premier texte signé dans le numéro 3 de *Forge*, en avril-mai 1947<sup>15</sup>. Aussi est-ce au sein de cette interpellation pour un « dialogue des cultures » qu'il nous faut tenter de décrypter la réponse du poème.

## 4. Le mot de l'énigme

### 4.1.

- 19 La clôture du poème reçoit le renfort d'une clôturation formelle avec la reprise du titre du poème dans le dernier vers : « ma misère est une étoile de sang ». *Véga* semble ainsi le nom d'un astre de la constellation de la Lyre, connu pour être l'étoile de la plus grande brillance. Mais *vega*, qui désigne en espagnol une « plaine fertile » (< latin *vegetus*, « vif, vivant », de *vegere* (« croître » < indo-européen *weg*, « vigueur »), est aussi le nom de la vallée du *Genil* (Xenil) qui s'étend au sud de Grenade. La seule mention du toponyme suffit à mobiliser une série de références diverses, susceptibles de concerner de multiples façons le texte. Référence au dernier des royaumes musulmans en Espagne, dont la chute en 1492 marque l'achèvement de la Reconquista et fait du lieu, où la civilisation mauresque connut un accomplissement remarquable, un symbole majeur de l'affrontement entre l'islam et la chrétienté. Référence aux quelques quarante mille maures et juifs qui, chassés par l'Inquisition, émigrèrent à Tlemcen en Algérie, et firent de la ville un lieu de haute culture. Comme tout tlemcénien, Mohammed Dib hérite d'une mémoire grenadine présente au quotidien comme dans la vie culturelle<sup>16</sup>. Le titre du poème peut être lu comme activation de ce souvenir, dans lequel apparaît la figure

mythique obligée d'Abu Abd Allah Muhammad XI, le dernier émir nasride, censé avoir livré les clés de l'Alhambra, et qui détient la clé de notre énigme. Mais qui ne nous la livrera qu'au terme d'un long périple qu'il nous faut maintenant entreprendre.

## 4.2.

20 La légende veut que le dernier souverain musulman d'Espagne ait choisi Tlemcen pour exil. Le chroniqueur Gines Peres de Hita, auquel les commentateurs empruntent leurs références, accrédita la fable en déclarant avoir reçu le manuscrit original d'un mémorialiste retiré à Tlemcen<sup>17</sup>. L'historien Eguilaz affirma avoir retrouvé à Tlemcen la sépulture du « petit roi »<sup>18</sup>, mais ses confrères ont démenti. Une chose est assurée : l'extraordinaire descendance littéraire à laquelle le personnage a donné naissance et qui désormais lui fait cortège. Les poèmes héroïques du *romancero* espagnol campent au XVe siècle une figure entrée dans la légende. Ils la reprennent des romances morisques et la surchargent d'un discours polémique, péjorant, où la gloire du vainqueur se rehausse de l'avilissement du vaincu. Les récits sur Boabdil el Chico<sup>19</sup> dévident à satiété une longue suite de forfaitures où la fourberie et la cruauté le disputent à la couardise. Le règne de cet anti-héros s'ouvre d'entrée sous le signe de la félonie puisqu'il accède au trône par le meurtre de son père. Fait prisonnier par Ferdinand d'Aragon, il trahit les siens et fait acte d'allégeance au souverain chrétien. De retour à Grenade, il se venge des remontrances en infligeant à son épouse d'infâmes expiations et en faisant assassiner par trahison les plus nobles guerriers de sa cour. Parjure, il reprend les hostilités contre les rois catholiques qui viennent alors mettre le siège. Sa résolution faiblit et il livre Grenade

sans combattre, en contrepartie d'un sauf-conduit. Ayant fui accompagné de sa suite par une poterne dérobée, il fond en larmes lorsque, se retournant une dernière fois vers Grenade, il voit flotter les couleurs des nouveaux souverains. Sa mère le fustige alors d'une condamnation sans appel, qui tire la morale de cette histoire de la vilénie : « Il est juste que pleure comme une femme en mortelle douleur celui qui, comme chevalier, n'a point défendu son royaume » (Menendez-Pidal, 1910). La toponymie consigne la mémoire de l'épisode dans la dénomination de l'endroit où l'épisode est censé avoir eu lieu : *el suspiro del Moro*.

### 4.3.

<sup>21</sup> Le personnage de cet anti-chevalier est repris en France dans des fictions qui sacrifient au goût des turqueries, suffisantes à constituer un genre, *le roman mauresque* (Chaplyn, 1928). Puis la fable est diffusée au XIXe dans la vulgate d'éditions populaires aux fins d'édification religieuse. *La Conquête de Grenade*, paru dans la Bibliothèque de la Jeunesse Chrétienne (Lemerrier, 1865 : 270), est un exemple de ces nombreuses éditions de propagande. L'ouvrage, « approuvé par Mgr le Cardinal Archevêque de Paris », s'ouvre sur la scène gravée de la remise des clés de Grenade à Isabelle la Catholique par un Boabdil obséquieux : « Ces clefs sont tout ce qui reste en Espagne de la dominance arabe. Maintenant tout vous appartient, nos trophées, notre royaume et nos personnes. Telle est la volonté de Dieu ! ». C'est ainsi que « *El rey chico*, le petit roi Boabdil, lâche, traître et assassin » (Barrès 1914), devient une quintessence d'abjection qu'une version achève dans le délire ; on y voit son épouse mettre fin à la vie de l'infâme lequel, suprême aveu, lui prête main forte en s'étranglant

lui-même ! (Duran 1876 : 99).

#### 4.4.

- 22 Mais à rebours, les romantiques reconnaissent en lui un des leurs, qu'ils installent dans leur panthéon après en avoir ennobli la stature. *Boabdil El Zogoïbi*, « l'infortuné », devient la victime exemplaire d'un destin aveugle et d'une société méprisable ; son silence admirable en dit la grandeur d'âme. Réprouvé tragique « vaincu devant l'histoire et la légende », « fils sanglant du désastre » (Heine 1851), il apparaît alors comme « héros de la dépossession » (Huré 1982)<sup>20</sup>. Les textes s'accumulent en français, en allemand, en anglais qui s'attendrissent sur sa disgrâce ou le défendent avec véhémence. Gautier se lamente de la cruauté du sort qui arrache le malheureux aux attraits de « trois cents sultanes baignant leur joli corps d'adolescentes dans des vasques pleines de parfums ». Heine prophétise que « le nom du roi maure sera glorifié et fêté. Jamais sa gloire ne cessera de retentir, tout au moins tant que la dernière corde n'aura en grinçant sauté de la dernière guitare andalouse » (trad. 1956 : 107). Washington Irving (1831) dresse l'acte d'accusation :

#### 4.5.

- 23 On ne repère cependant aucune intertextualité manifeste avec les strates de ce corpus profus et contradictoire, auquel manquent de surcroît les volets de la poésie en arabe et en berbère<sup>21</sup>. Nous ne savons pas non plus si l'auteur eut connaissance des nombreux écrits qui, peu avant la parution du texte, évoquaient Grenade<sup>22</sup>. Il est néanmoins possible de suivre à la trace le fil de l'histoire de Boabdil et, à partir d'éléments de la

trame canonique des adieux de Boabdil, de donner au texte une cohérence narrative. Le roi vaincu est censé avoir traversé aux aurores (*donne le jour*) une ville vide (*désert d'horreur*) alors qu'on activait les préparatifs pour l'accueil des nouveaux maîtres des lieux (*arcs de triomphe*). On imagine les moments de recueillement dans le palais de l'Alhambra (*château si profond*), les regards portés sur les jardins du *Generalife* (*étages très doux d'ennui*), la ville (*quartiers d'or* ; dont le nom a perduré) et tout ce qui en cet instant se perd (*fenêtre de désastres*), depuis les balcons s'ouvrant sur l'à-pic, sans autre garde-fou que le pilier central d'une arcade double (ainsi se présentent les percements des tours) ; vertige d'une fin quand l'histoire bascule (*un seul pilier sépare le vide et le poète*). Enfin, ultime scène du col des monts Padul où Boabdil, apercevant l'étendard d'Isabelle la Catholique flottant aux Tours Vermeilles (*les mâts de la reine*), aurait fondu en larmes et subi l'opprobre maternelle (*la reine sage me tue*) ; lieu d'où s'aperçoit la mer et se dessinent les perspectives de l'exil : destin de l'infortuné né sous une mauvaise étoile.

- 24 Trop nombreux pour n'être que l'effet du hasard, ces repères ne constituent pourtant aucune certitude. L'attribution de l'énonciation du poème à la figure de Boabdil suggère une relative organisation du texte mais ne parvient pas à en donner l'assurance. Le contexte d'énonciation apporte d'autres arguments. Le champ lexical prépondérant dans le texte est celui de la « misère », en son sens étymologique de « malheur », d'une adversité et d'une déréliction fortement récurrentes : *amère* — *amertume* — *tristesse* — *désastres* — *déserts d'horreur* — *terrains de supplices* — *ô détresse* — *ô mort* — *haine* — *ma misère est une étoile de sang*. Cette plainte, que nous lisons comme celle de Boabdil, est confiée à une première personne ouverte par le fonctionnement déictique à d'autres références, à commencer par celle de l'auteur. Le lamento peut ainsi

devenir celui d'un héraut de la dépossession : du porte-parole d'une société dépossédée des richesses du monde, aliénée de ses droits par la sujétion coloniale, exilée en son propre pays. Au sein de la même instance d'énonciation, en raison de leur similitude de destin, se confondent en un même « héros de la dépossession » deux figures, l'une historique et l'autre contemporaine. Celle du dernier prince maure détrôné et celle d'un peuple assujéti : deux souverainetés déchues, deux nations abolies, évoquée dans<sup>23</sup> une douloureuse relégation de l'être. Renvoi aux Maures d'Andalousie, la référence hispanique de *Vegatrouve* ici une raison ; elle proclame une identité et donne à lire littéralement le poème comme *el suspiro del Moro*. L'évocation de la gloire passée, même supplantée, suffit à réfuter la péjoration coloniale, et le rappel de cette grandeur est déjà appel à sa restauration<sup>24</sup>. Tel était le projet que Dib se donnait alors :

- 25 Le propos corrobore la dimension identitaire des prises de parole des auteurs algériens en contexte colonial, et conforte rétroactivement la lecture proposée du poème. Il donne à comprendre la nature de la réponse faite à l'appel des promoteurs de *Forge*, différente de celle attendue. Là où l'on voulait réunir le Même et l'Autre en un projet commun, le poème répond par un « non-lieu », qui n'est pas refus mais déplacement vers une compréhension autre de la relation entre *A et B*. Interpellé, l'Autre se pose en Même de deux façons : en affirmant dans l'altérité son identité propre, et en installant la relation dans une autre problématique. La réunion souhaitée des hommes de bonne volonté n'est pas écartée, mais elle est déplacée par un dépassement des contraintes aliénantes, dans l'abolissement du rapport et du clivage colonial. Elle est située ailleurs, au pôle du *ni A, ni B*, dans la reconnaissance d'une humanité réconciliée avec elle-même. Ce que Dib formulait à l'adresse du lectorat

français en ces termes : « Les hommes sont semblables et différents. Nous les décrivons différents pour qu'en eux vous reconnaissiez vos semblables » (Interview, *Témoignage Chrétien*, 7 février 1958). Que l'identité puisse être ainsi postulée dans la différence n'est en rien paradoxal. La dialectique du Même et de l'Autre est bien toujours là, mais soustraite au cadre du rapport colonial, repensée dans une acception nouvelle de l'altérité, dans des définitions neuves de *A* et de *B*. Ce qui ne peut toutefois être l'effet des seules positions imaginaires, mais de situations réelles et de l'évolution historique. Et qui nous ramène aux questions initiales sur la construction du sens dans les relations du texte avec le « hors texte ».

## 5. Evanescence du sens dans l'interdiscours

### 5.1.

26 L'enseignement premier de cette lecture n'est pas neuf. Il tient à l'invalidation de la clôture du texte ; plus précisément à celle de l'immanence du sens dans le texte, ce qui est maintenant admis. Tout comme dans le signe, ce qui l'est moins. Nous ferons nôtres les réflexions de Rastier sur l'objet d'une sémantique textuelle. Elles partent du constat vu en introduction : si on accepte de considérer que « les faits sémantiques, comme les autres, sont construits », on ouvre le débat qui « domine depuis vingt ans, en France au moins, les recherches sur l'interprétation du sens textuel : ou bien le récepteur découvre par les procédures appropriées le sens immanent au texte ; ou bien il le constitue, et ce sens éclate en une pluralité infinie, celle des lecteurs »

(1989 : 13). Et c'est bien ainsi que le problème paraît se poser pour le poème ; sa clôture de fait le rend abscons car les « procédures appropriées » y sont en défaut, mais la référencement hispanique de *Vega* prend l'aspect d'une auberge espagnole où le lecteur ne trouve que ce qu'il y apporte. Rastier opte pour une position intermédiaire. Il estime que « le sens n'est pas immanent au texte comme message, mais à une situation de communication » (*id.*, 16), et considère le texte comme un ensemble d'instructions que traitent les interprétations<sup>25</sup>. Cela le conduit à prendre en considération l'existence d'un émetteur, d'un récepteur, de normes textuelles et sociales, de conditions pragmatiques, de relations à d'autres textes et d'un nécessaire « recours à des connaissances encyclopédiques de toute sorte pour actualiser les moindres composants du sens » (*id.*). L'analyse textuelle se trouve dès lors installée dans la problématique ordinairement reconnue pour celle de l'analyse du discours. La sémantique textuelle s'efforce aussi de rendre compte du sens des mots du texte :

- 27 Bréal avait vu le problème qui notait : « il faut prendre garde que les mots sont placés chaque fois dans un milieu qui en détermine d'avance la valeur. /.../ Si nous voyons le mot *ascension* imprimé à la porte d'un édifice religieux, il ne nous vient pas le moindre souvenir d'aérostats, des courses en montagne, ou de l'élévation des étoiles. /.../ L'association des idées se fait d'après le fond des choses, et non d'après le son » (1897/1983 : 145). Ce fond référentiel des choses pose le problème de l'actualisation discursive sur son véritable terrain, celui de la nature des éléments signifiants mobilisés et de la capacité d'une analyse linguistique à les prendre en charge. Il conduit à la seconde leçon, corrélative de la première.

## 5.2.

28 Dès lors qu'on renonce à l'immanence du sens et qu'on ouvre le champ de l'analyse, non seulement à des éléments extérieurs au texte, mais aussi à leur choix par le lecteur, la construction du sens devient relative, contingente. Toute lecture n'est plus qu'une possibilité parmi d'autres, plausible, probable, hypothétique toujours. Dans *Vega* le cryptage du poème accentue le trait. Des pans entiers du texte demeurent opaques, extérieurs à la lecture proposée, qui incitent à d'autres explorations. Ainsi telle isotopie positive (*amour, doux, rayonnants, or, légère, cœur, fille, triomphe, douceur, duvet de la femme*) peut suggérer l'évocation d'un amour douloureux, perdu ou impossible ; amour pour une étrangère peut-être, nommée *Xénia*, femme réelle ou symbolique... Explorer cette éventualité impliquerait de la conforter par des indices d'ordre biographique, de possibles recoupements avec d'autres figures féminines de l'univers dibien afin de reconstituer quelque « mythe personnel » de l'auteur, de l'insérer dans le « micro-univers sémantique » de l'œuvre... Une telle lecture procéderait par une involution du texte dans l'œuvre et rechercherait, à partir de récurrences, des intertextualités susceptibles d'éclairer le poème. Elle tenterait de repérer et de construire ce qu'on pourrait appeler un *interdiscours interne*. Les discours appartiennent ici au même espace discursif, mais la démarche ne serait pas foncièrement différente.

29 Comment situer une telle approche dans le cadre d'une formation discursive définie par des rapports sociaux et politiques d'ordre historique, auxquels le registre lyrique intimiste semble étranger ? Cette lecture s'inscrit dans une compréhension traditionnelle de la littérature, en Europe du moins. Elle affirme, par delà les contraintes du clivage colonial, l'office premier de l'écrit littéraire : sa « fonction poétique », déliée d'autre

but qu'esthétique. Vocation toujours revendiquée par Dib, assurée par un registre constant de l'œuvre et qualifiée par la critique d'onirique, ésotérique ou mystique. Fonction expressément revendiquée comme priorité par Dib, une fois l'indépendance de l'Algérie acquise. Bien que l'œuvre romanesque demeure prépondérante au plan de la réception sociale, cette production poétique est également reconnue, et s'est vue récemment couronnée par l'attribution du prix Mallarmé. Mais la nature même de cette reconnaissance pose le problème sur le « fond des choses ». Que signifie pour le lectorat algérien cette compréhension d'une poéticité détachée de la fonction directement représentative du langage, d'une énonciation dégagée d'une référenciation précise, les éléments absents étant laissés à la perspicacité ou à l'inventivité du récepteur<sup>26</sup> ? Ce qui suscite une autre interrogation. Quels sont précisément les lecteurs de Mohammed Dib ? En l'absence de données chiffrées, il nous semble que l'écriture dibienne se caractérise par une double allocution, à l'intention de publics distincts, en France et en Algérie. Publics que spécifient des attentes et des références culturelles différenciées. L'analyse ne saurait ignorer la réalité de ces déterminations sur les auteurs, comme chez leurs lecteurs. La définition par Pêcheux des *conditions de production* (voir 2.3) reste pleinement valide, à condition d'y inclure expressément les conditions de réception. Ce qui, pour une œuvre en situation d'interculturalité, implique de prendre en charge l'incidence de systèmes d'interprétation différents, établis à partir de références culturelles distinctes. C'est donc pour des raisons structurelles, et non pas individuelles, que la position du lecteur algérien ne se confond pas avec celle du lecteur français. La dualité, posée d'emblée comme caractéristique de la situation coloniale, apparaît maintenant dans le fonctionnement même du texte dibien ; maintenue par

la dualité des publics, au delà les échéances historiques de la période coloniale.

30 Dans le cas de *Vega*, le poème, même lu sur le registre intimiste, n'est pas pour autant soustrait à l'emprise de la formation discursive coloniale. Il serait impropre de dire que la fonction poétique échappe à un clivage qui perdrait alors sa pertinence. Inscrite dans l'histoire, elle la dépasse cependant ; non qu'elle l'efface, mais l'anticipe d'une certaine façon. L'évitement de l'instance énonciative à rejoindre le pôle des contraires conjoints, *A et B*, peut alors être interprété comme le refus de mettre l'écriture au service de l'engagement politique et social (même si ce dernier est par ailleurs assumé dans la « vie réelle »). Le poème se veut et se situe à un plan autre, *ni A, ni B*, par delà le conflit des nations. Sans rien récuser de sa position, autrement dit de son algérianité et de ses engagements, l'instance énonciative affiche la volonté de faire œuvre littéraire, laquelle ne se définit pas par l'ancrage national. Dès le premier texte signé de son nom, Dib signe sa volonté de faire œuvre poétique, dans la langue et les codes que les contingences de l'époque imposent. *Et c'est l'heure, ô poète de décliner ton nom, ta naissance et ta race...* proclamait Saint John Perse. Ceux d'un poète, précisément, répond le poème. Il y a bien là prise de parole identitaire, mais d'une autre nature. On peut étayer cette autre interprétation de déclarations de l'auteur. Cela ne modifie pas son statut, qui reste hypothétique.

31 Toute lecture ne peut prétendre à d'autre crédit que celui de ses arguments et de ses attestations. Que faire alors quand, du fait d'un cryptage, le sens ne peut être établi que par un interdiscours dissimulé, par la mobilisation d'éléments extérieurs dont les marques textuelles font défaut ? L'écoute psychanalytique, ou la lecture symptomale de la critique althusserienne, s'appliquent à traquer des indices de cette sorte ; mais elles le font à partir de grilles préétablies qui postulent

largement *a priori* le sens recherché. Faute de telles grilles de lecture, l'analyste de discours est contraint de s'en tenir à quelques observations.

### 5.3.

32 « On ne lit que sa lecture » (Jabès). Ce mot de poète vaut pour l'analyste ; la production de connaissance sur le texte ou le discours à laquelle il prétend n'est jamais qu'une production de sens qui se voudrait en connaissance de cause. Consciente de la part que le sujet récepteur prend à la production de sens, l'analyse de discours récuse cependant le renoncement de Barthes faisant du *plaisir du texte*, et de la liberté absolue de la subjectivité, l'unique loi du sens. Des règles régissent l'interprétation, qui se repèrent dans le texte comme au delà. Pour expliciter les procédures de son interprétation, l'analyste doit en premier lieu se doter d'un objet, *texte* ou *discours*, qu'il est tenu d'envisager dans la dynamique de son fonctionnement : en tant que *production de sens*. Il lui faut alors considérer les *conditions de cette production*, envisagées comme données de fait, historiques, sociales, institutionnelles, culturelles. Autrement dit comme situation des sujets dans ces cadres d'une part, et d'autre part comme figuration de ces données, à l'émission et à la réception, par des sujets historiquement, socialement et culturellement situés. Ce sont ces cadres communicationnels, leurs représentations en discours et leurs effets que le travail d'analyse fait obligation d'explicitier. C'est dire que, selon ce point de vue, l'analyse du sens ne peut être conduite que « sur le fond des choses », autrement dit par la mise en relation des mots à ce à quoi ils renvoient, à partir de points de vue historiquement, culturellement, idéologiquement situés. Ces relations, établies par l'actualisation discursive lors

de la lecture, ne peuvent être envisagées qu'à partir de positions explicitées du récepteur. *Vega* en offre l'exemple. Le caractère énigmatique du texte résulte de notre difficulté à lui donner un ancrage référentiel. On ne s'étonnera donc pas que les deux lectures avancées élaborent du sens à partir des référenciations rigides offertes par deux noms propres, *Vega*, *Xenia*. Ces références minimales posées, le contexte s'avère indispensable pour construire la cohérence qui échappe, du fait de la déstructuration syntaxique et de l'absence de préconstruit identifiable. Ce sont ces « trous » que l'interprétation doit combler. Les décryptages reposent sur l'hypothèse d'un interdiscours dissimulé dans le discours, qu'on essaie alors de repérer en inscrivant le texte dans un contexte historique et un univers discursif.

33 La leçon de telles lectures apparaît paradoxale. Si on leur accorde quelque pertinence, il faut alors poser en théorie sémantique la place du « hors-texte », qui est à l'évidence constitutif des fonctionnements discursifs. L'analyse du discours s'est efforcée d'en rendre compte et l'a fait à travers des notions telles que : *conditions de production*, *interdiscours*, *préconstruit*, *formation discursive*. En leur état présent, celles-ci paraissent moins apporter de réponses qu'elles n'indiquent des lieux d'interrogations et de recherche. Surtout, elles ont pour caractéristique commune d'être des objets discursifs, de l'ordre du langage. Mais qu'en est-il, au fond, du « fond des choses » sur lequel le sens fait fond ? Il paraît manquer à la théorie de l'analyse de discours tout aussi crucialement qu'au poème.

---

## ***Bibliographie***

BARTHES R., 1965, « Texte (Théorie du) », Paris, *Encyclopædia Universalis*, t. 17, 996-1000.

BLANCHÉ R., 1965, *Structures intellectuelles. Essai sur*

*l'organisation systématique des concepts*, Paris, Vrin.

BRÉAL M., 1897/1983, *Essai de sémantique, Science des significations*, Brionne, G. Montfort.

DIJK T. A., 1985, *Handbook of Discourse Analysis*, Londres, Academic Press.

FOUCAULT M., 1969, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.

GREIMAS A. J., 1966, *Sémantique structurale*, Paris, Larousse.

GREIMAS A. J., Courtès J. 1979, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, T. 1, Paris, Hachette.

GREIMAS A. J., Courtès J., 1986, T. 2, Paris, Hachette.

HAROCHE C., Henry P., Pêcheux M., 1971, « La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours », *Langages*, 24, 93-106.

HJELMSLEV L. ,1943/1968, *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Ed. de Minuit.

KLEIBER G., 1997, « Sens, référence et existence : que faire de l'extralinguistique ? », *Langages*, 127, 9-37.

LAFONT R, MADRAY F., 1976, *Introduction à l'analyse textuelle*, Paris, Larousse.

MAINGUENEAU D., 1995, « Les analyses de discours en France », Présentation, *Langages*, 117, 5-11.

MAINGUENEAU D., 1996, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil.

NEF F. (éd.), 1976, *Structures élémentaires de la signification*, Bruxelles, Editions complexe.

PÊCHEUX M., 1990, *L'inquiétude du discours*, (Maldidier D., éd.), Paris, Editions des cendres.

PÊCHEUX M., FUCHS C., 1975, « Mises au point et perspectives à propos de l'analyse automatique du discours », *Langages*, 37, 7-80.

RASTIER F., 1989, *Sens et textualité*, Paris, Hachette.

SAUSSURE F. de, 1972, *Cours de linguistique générale*, (Mauro T.de, éd.), Paris, Payot.

ASTIER LOUTFI M., 1971, *Littérature et colonialisme*, Paris, Mouton.

ARAGON L., 1963, « La veille où Grenade fut prise », *Le fou d'Elsa*, Paris, Gallimard.

BARRÈS M., 1914, *Du sang, de la volupté, de la mort*, Paris.

CALVET L.-J., *Linguistique et colonialisme*, Paris, Payot.

CAMUS A., 1937/1967, « La culture indigène. La nouvelle culture méditerranéenne », *Essais*, Paris, La Pléiade, Gallimard, 1314-1320.

CHAPLYN M., 1928, *Le roman mauresque en France de Zayde au Dernier Abencérage*, Paris.

DIB M., 1994, *Tlemcen ou les lieux de l'écriture*, Paris, Editions Revue Noire.

1999, Entretien avec M. Zaoui, *Horizons Maghrébins*, 37-38, 71-78.

EMIÉ L., 1945, *Espagnes*, Alger, Charlot.

HEINE H., 1851/1956, *Romanzero*, trad. Sauzin, Paris, Aubier.

HURÉ J., 1982, « Le dernier sultan de Grenade, héros de la dépossession », *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Nice*, 22.

HENRY J. R., LORCERIE F. H., 1981, « Quelques remarques sur le roman colonial en Algérie », *Cahiers de Littérature générale et comparée*, 3, 111-124.

IRVING W., 1831, *Contes de l'Alhambra*, trad. Belamich, Grenade, Miguel Sanchez.

LEMERCIER A., 1865, *Conquête de Grenade*, Tours, Mame.

MEMMI A., 1957, *Portrait du colonisé précédé de Portrait du colonisateur*, Paris, Gallimard.

MENEDEZ-PIDAL R., 1910, *L'épopée castillane à travers la littérature espagnole*, trad. Mérimée.

PEREZ DE HITA G., 1876, *Guerras civiles de Granada*, P.I, C. XVII, T3, Madrid, Autores Esp.

SIBLOT P., 1980, *Les difficultés de la désaliénation historique à travers un texte : l'œuvre de Mohammed Dib*, thèse de 3e cycle, Université Montpellier III.

SIBLOT P., 1989, « Dialectiques d'une formation discursive coloniale : d'une Algérie l'autre », *Littérature*, 76, 56-73.

SIBLOT P., 1996, « Dialectiques des déraisons du Même et de l'Autre », *Figures de l'interculturalité*, Bres J., Détrie C. et P. Siblot (éds), Montpellier, Praxiling.

---

## Notes

1 *Analyse automatique du discours* (1969), repris dans Pêcheux (1990 : 115).

2 Par delà les différences entre *sens littéral*, *allégorique*,

*moral* ou *anagogique* de la tradition ecclésiale, *sens spirituel* de la réflexion thomiste, *sens premier* et *sens seconds*, *sens plénier*, *sens typique* de la théologie contemporaine, l'herméneutique et l'*ars interpretandi* se caractérisent par la quête d'une vérité par principe unique. Ce n'est qu'à une époque récente qu'il est fait droit à une variabilité et à une relativité intrinsèques du sens.

3 La bibliographie s'accroît rapidement par la suite. Au plan de la théorie, la mention première est celle du corps de définitions de Greimas et Courtès (1979, 1986).

4 La traditionnelle exploration des sources ne donne rien ; on ne dispose pour ce poème d'aucune indication biographique, ou conjoncturelle, ni sur les circonstances de la publication. On doit d'ailleurs s'interroger sur la légitimité d'une telle recherche dès lors que l'auteur n'a pas estimé utile de les faire connaître.

5 Cet embarras n'est pas un artifice rhétorique, je l'ai éprouvé dans le cours d'une recherche ancienne. Ce texte, le premier que Dib ait signé de son nom, s'imposait à l'analyse du fait de son caractère liminaire et de la profession de foi qui s'y trouve scellée. Faute d'avoir pu alors la lire, je n'avais pas retenu le poème dans le corpus étudié (Siblot 1980). Jean Déjeux, qui avait repéré ce texte et me l'avait fait connaître, avait éprouvé la même expérience. Il qualifiait le poème de « surréaliste », alors qu'il rapportait la production dibienne de l'époque à l'esthétique du réalisme socialiste. Il signifiait par là une incapacité à trouver une cohérence satisfaisante, du moins selon les procédures de la lecture ordinaire. On verra plus loin que d'autres approches sont envisageables.

6 Le 8 mai 1945, se saisissant des célébrations de « la Libération », des nationalistes algériens organisent des manifestations qui dégénèrent en émeute et en affrontements meurtriers avec les colons et les forces de police. De Gaulle donne l'ordre de réprimer militairement. L'administration coloniale avouera plus de 2000 morts, les historiens français en dénoncent plus de 15 000, des historiens algériens multiplient ce chiffre par 6. Par delà cette macabre comptabilité, l'évènement marque une rupture décisive qui conduit au soulèvement de 1954.

7 Dans le cadre de la terminologie de Maingueneau il conviendrait de circonscrire au sein de cet *univers discursif* des *champs discursifs* plus limités et un *espace discursif* plus spécifique encore. On s'en tient ici à une définition générale en raison des incertitudes de la lecture, examinées plus loin.

8 Les propos qui interpellent le plus directement les auteurs

algériens émanent de ce qu'on a dénommé la « littérature *par* l'Algérie », pour la distinguer de la « littérature *sur* l'Algérie » (Audisio 1952 : 105). L'emploi de *Algérie* actualisait alors l'usage qui prévalait dans l'entre-deux-guerres : *Algérien* désignait, face aux *Arabes*, ceux qu'on appellera plus tard *Pieds-Noirs*.

9 Pour une présentation succincte de l'utilisation en sémiotique de cet outil logique, voir Greimas et Courtès (1979) ; pour un exposé historique et des applications, voir Nef (éd., 1976).

10 L'apport de Blanché consiste en l'ajout au carré sémiotique d'une conjonction des contraires posés (A, origine du système, et B) et d'une conjonction des contraires niés (ni A, ni B). L'application du modèle à la formation discursive coloniale et le contrôle de son opérativité ont été conduits dans le cadre d'un séminaire collectif de l'Université d'Alger. Une présentation en a été faite dans Henry et Lorcerie (1981) ; des mises en œuvre en analyse du discours par Siblot (1989, 1996).

11 Calvet (1974) observe au plan linguistique un processus analogue de substitution et parle de « glottophagie » pour caractériser le rapport diglossique en contexte colonial. Le chef de file du mouvement algérieniste, Louis Bertrand, annonce d'entrée la visée avec *Le sang des races* (1902), l'hagiographie de Hitler qu'il commet en 1939 conclut sa dérive ; il avait entre-temps accédé aux honneurs d'un fauteuil à l'Académie française.

12 Cette politique motive la proposition de loi avancée en 1931 par le Gouverneur Général Violette, qui prévoyait d'accorder la citoyenneté française à quelques milliers d'Algériens. Projet avorté, tout comme l'ordonnance prise dans le même sens en 1944 et qui ne sera jamais appliquée.

13 Les représentants les plus illustres de ce courant, Camus, Roblès ou l'éditeur Charlot, témoignent dans leur biographie, dans leurs engagements et par leurs œuvres, de cette situation sociale et de cette prise de position.

14 Il faut écarter de ce constat la dernière œuvre, *Le premier homme*, vision rétrospective inachevée dans laquelle Camus revient sur l'histoire si mal écrite et si difficile à décrire des relations franco-algériennes. Notons que l'accusation de partialité parfois lancée contre lui, au motif de l'inégalité de traitement qui marque ses figures romanesques puisqu'on ne lui connaît pas de personnage algérien, vaut pareillement mais à l'inverse pour les auteurs algériens. En fait, ces manques en miroir reflètent la réalité d'un clivage si fort qu'il interdit à un Même de se penser dans l'Autre.

15 Nous ne pouvons engager ici l'examen des données biographiques. Signalons cependant qu'on sait, par des témoignages et des documents photographiques, que Dib et Camus se rencontraient à la librairie *Les vraies richesses* d'Edmond Charlot qui était à Alger un haut lieu de la vie littéraire.

16 La mosquée du saint patron de la ville, Sidi Boumédiène (un futur chef de l'Etat algérien en fera son nom au maquis pour marquer le projet d'une « reconquête » nationale) est la réplique d'un monument de Grenade, et la ville de Tlemcen un conservatoire renommé de musique andalouse. Certaines familles patriciennes conservent jalousement une clé censée être celle de leur ancienne demeure grenadine. La nostalgie du paradis perdu de Grenade donne à la poésie lyrique arabe un thème privilégié et, pour désigner une personne en proie à la mélancolie, on dit d'une locution figée qu'elle « pense à Grenade ». L'exemplification pourrait être longuement poursuivie ; on livrera encore une dernière illustration. Dib décrit ainsi la maison de son enfance : « le dallage rassemble dans sa marquetterie des carreaux d'un vert olive, si caractéristiquement arabo-andalou /.../ les murs sont lambrissés d'*azulejos* de la grande tradition... » (1994 : 51).

17 « Visto por el coronista perdido el reino de Granada, se fué a Africa y a Tremecén, llevando todos sus papeles consigo : alli murio, y deajo hijos y un nieto suyo no menos habil que él, llamado Argutarfa, el cual recogio todos papeles de su abuelo, y en ellos hallo este pequeño libro, que no estimo en poco, por tratar la materia de Granada » (1876 : 584).

18 Barrès donne une version où se lit la dévalorisation dont le personnage est d'ordinaire l'objet : « Vers 1851, en démolissant de vieilles maisons arabes à Tlemcen, on trouva un seuil de porte en marbre onyx que couvrait l'épithaphe du petit roi. Sa pierre tombale par mépris était foulée aux pieds des musulmans qui ne lui pardonnèrent pas l'islamisme écroulé en Espagne » (1914 : 61).

19 *El Chico*, aux dérivations nombreuses *chicoco*, « nain », *chiquito*, *chiquillo*, *chiquirritico*... désigne familièrement « le petit », « le tout petit ». On pourrait ici traduire par « le minable ».

20 On ne peut manquer de citer *El desdichado*, ce frère en infortune, prince inconsolé à « la tour abolie (dont la) seule étoile est morte (et dont le) luth constellé porte le soleil noir de la Mélancolie » (Nerval, *Les Chimères*).

21 Deux raisons à ce manque : les corpus ne sont édités ni dans les langues, ni en traduction française ; l'enquête de terrain

qu'il aurait fallu conduire s'est heurtée à une fin de non-recevoir.

22 Par exemple le numéro des *Cahiers du Sud* consacré en 1947 à *Islam et Occident*, ou l'essai *Granada la bella* édité peu avant à Alger, dans lequel on lit : « Leçon oubliée, exemple inutile... Tous les regrets jusqu'ici refoulés, ne peuvent plus ne plus éclater et voici qu'ils répandent sur nos visages en même temps que le charme et l'éblouissement paisible, ces larmes amères de la nostalgie qui ont aussi le goût de l'indignité /.../ nous ne sommes plus dignes de toutes ces choses admirables, de tant de spacieuse et commode beauté, de tout ce plaisir qui était le plaisir de la vie. Le poème de l'Alhambra est maintenant intraduisible » (Emié 1945 : 165).

23 Relégation dite par Saint John Perse : *Une seule phrase sans césure à jamais inintelligible... ô pur langage de l'exil !*

24 Ce qui incite à lire « entrepôts de haine / espérance qui est tristesse d'oriflammes » comme annonce euphémique de bouleversements futurs. C'est ainsi qu'Aragon procède quand il se projette dans la figure du roi maure : « Quel sens précis cela a-t-il / Pourquoi suis-je dans ce palais / Ouverts aux vents froids de l'exil / A l'heure où le Roi Boabdil / Demande un cheval aux valets // Ainsi les rois prennent la mer / Et tiennent qui veut leur pari / Drapeaux nouveaux neuves chimères / Il n'est spectacle plus amer / Que de voir mourir sa patrie // L'histoire que je raconte / Est la mienne mais autrement /.../ Ecoutez pleurer en vous-mêmes / Les histoires du temps passé / Le grain terrible qu'elles sèment / Mûrit de poème en poème / Les révoltes recommencées » (*Le malheur dit*, 1963 : 311).

25 La problématique instructionnelle, venue de la pragmatique, est également reprise par Kleiber (1997) au plan sémantique, mais selon un autre abord. Elle signale l'obligation pour l'analyse du sens en discours de prendre en considération des éléments autrefois récusés, car tenus pour « extralinguistiques ».

26 Le problème se trouve directement posé du fait d'une interculturalité constitutive de l'œuvre, comme de son auteur et sans doute de ses lectorats. Il est toutefois plus large. C'est celui de la modernité de la création artistique dont l'expression joue sur les conditions de réception.

---

## ***Pour citer cet article***

*Référence papier*

Siblot, P. (1999). Les palimpsestes du texte. *Cahiers de*

*praxématique* 33. Pulm. p. 113-143.

*Référence électronique*

Paul Siblot, « Les palimpsestes du texte ou les fantômes de l'interdiscours », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 33 | 1999, document 4, mis en ligne le 04 juin 2014, consulté le 08 novembre 2014. URL : <http://praxematique.revues.org/1977>

---

## ***Auteur***

### **Paul Siblot**

Praxiling, UMR CNRS 5475  
Université Paul-Valéry – Montpellier III  
[Paul.Siblot@univ-montp3.fr](mailto:Paul.Siblot@univ-montp3.fr)

*Articles du même auteur*

**L'éloquence des silences** [Texte intégral]

D'une absence de nomination comme déni de réalité  
Paru dans *Cahiers de praxématique*, 23 | 1994

**Lecture de : Le nom propre. Construction et interprétations de K. Jonasson** [Texte intégral]

Paru dans *Cahiers de praxématique*, 23 | 1994

**De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signifiante nominale et le propre du nom** [Texte intégral]

Paru dans *Cahiers de praxématique*, 36 | 2001

---

## ***Droits d'auteur***

Tous droits réservés

# Cahiers de praxématique

33 | 1999 :  
Sémantique de l'intertexte

---

## **Les indices dialogiques de contextualisation dans la presse ordinaire**

*Contextual clues in mainstream press*

SOPHIE MOIRAND

p. 145-184

---

### ***Résumés***

Français English

Des travaux empiriques sur le traitement par la presse

d'événements scientifiques ou techniques à caractère politique servent à illustrer la quête de catégories descriptives aux différents niveaux de contextualisation sur lesquels s'appuie l'analyse. Ils servent également de prétexte à une réflexion sur l'articulation de concepts-clé de l'analyse du discours française (*formation discursive, interdiscours...*) avec celui de *dialogisme* tel qu'on peut le faire travailler aujourd'hui, à partir ici de l'hypothèse qu'il se constitue dans et par les médias une *mémoire interdiscursive* spécifique qui, fonctionnant sous le régime de l'allusion, participe à l'interprétation de ces événements.

An emerging body of empirical research in discourse analysis concerns the way the press deals with scientific and technical events of a political nature. Such works aim at illustrating the search for descriptive categories at various levels of contextualization selected for the analysis. They also provide a specific basis for thinking through the links and articulations between (i) some key concepts of discourse analysis ("l'analyse du discours française"), especially the concepts of "formation discursive" and "interdiscours"; and (ii) the concept of dialogism. The research is based on the assumption that there exists a specific form of collective memory manufactured through and by the media ("mémoire interdiscursive"). This memory, which is constantly reactivated through a web of cross-references and associations, in turn plays a part in our interpretation of events.

---

### ***Texte intégral***

- 1 La contribution qui suit s'inscrit à la croisée de deux types de travaux : des opérations de recherche collective, de nature empirique, sur le discours sur les sciences dans les médias et, en particulier, sur le traitement des événements scientifico-politiques (vache folle, hormone de croissance, effet de serre, organismes génétiquement modifiés, dioxine...<sup>1</sup>) ; une réflexion plus personnelle, d'ordre théorique et par nécessité méthodologique, sur l'articulation de concepts issus de la tradition de l'analyse du discours française<sup>2</sup> (*formation discursive, interdiscours, intradiscours, mémoire discursive...*) avec celui de *dialogisme* du cercle de Bakhtine (tel qu'il

est retravaillé aujourd'hui par d'autres<sup>3</sup>), et dans leurs relations avec les réflexions qui sont en train de se développer autour de la question des *genres* et de celle du *contexte*<sup>4</sup>.

2 On se propose ici de montrer comment, au bout du compte, la compréhension du sens social d'une série d'événements scientifiquement lointains (qu'y a-t-il de commun entre le prion de l'encéphalopathie spongiforme bovine, le gène que l'on modifie et l'effet de serre ?) repose sur la récurrence de sèmes, de mots ou de constructions syntaxiques, qui fonctionnent comme autant d'indices de contextualisation rampants<sup>5</sup>, et contribuent au tissage de fils interdiscursifs entre ces différents événements. L'hypothèse que l'on pose, c'est qu'il se constitue, au fur et à mesure du traitement médiatique de ces événements scientifiques ou technologiques à caractère politique, *une mémoire interdiscursive* spécifique, à ne pas confondre avec les formes de *dialogisme montré*, naturellement présentes dans les discours sur la science dans les médias, et qui fonctionnent en tant qu'indices de contextualisation évidents.

3 On montrera d'abord comment les hétérogénéités multiformes rencontrées dans la presse lors de moments discursifs tels que l'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ou le poulet à la dioxine contraignent à replacer tout document soumis à l'analyse dans des séries textuelles diverses, et dans la diversité de ses relations contextuelles et intertextuelles ; ce qui pose la question du choix des catégories descriptives nécessaires à l'analyse ainsi que des limites, inexorablement repoussées vers l'infinitude, de toute tentative de contextualisation du corpus. On reviendra ensuite sur l'analyse des dimensions communicatives de ces événements (Moirand 1998a, 1998b) : le repérage systématique des traces de *dialogisme montré* amène en effet à repenser la

situation triangulaire classiquement attribuée à la vulgarisation scientifique (la science, le médiateur, le public) en raison de la diversité des discours autres venant s'inscrire ici au fil du texte, et des diverses manifestations de cette inscription. La distinction que l'on a grossièrement établie entre genres à « énonciation objectivée » et genres à « énonciation subjectivée » dans la presse (Moirand 1999b) permettra enfin de préciser les différents fonctionnements dialogiques d'un nouveau discours sur la science en train de s'élaborer.

## 1. Le corpus à l'épreuve du contexte

- 4 Travailler sur le discours sur les sciences dans les médias à l'instant même où il s'élabore permet de mettre au jour les impasses dans lesquelles s'était engagée « la première époque de l'analyse du discours » (AD-1) quant à la clôture du corpus sur son homogénéité, comme le rappelle Pêcheux lui-même dans un article qui justement précise l'évolution inéluctable de l'AD vers la prise en compte de l'hétérogénéité et de corpus aux conditions de production moins stabilisées (1990 : 296) : « Le point de départ d'une AD-1 est un corpus clos de séquences discursives, sélectionnées (le plus souvent par l'environnement d'un mot clé renvoyant à un thème) dans un espace discursif dominé par des conditions de production stables et homogènes».
- 5 Les premières lectures flottantes réalisées sur un corpus exploratoire constitué de textes produits autour de l'affaire de la vache folle (Moirand 1997) ont d'emblée fait ressortir l'hétérogénéité multiforme du traitement par la presse ordinaire de ce type d'événements, et ont conclu aussitôt, outre l'impossible clôture du corpus sur une seule unité rédactionnelle (un genre tel l'éditorial,

un seul quotidien, un seul média...), à la nécessité de travailler la notion de contextualisation en termes de relations intertextuelles plutôt que de situation, et les indices de contextualisation en termes de catégories d'analyse susceptibles de mettre de l'ordre dans la complexité des hétérogénéités rencontrées.

## 1.1. Les implications des objectifs de l'analyse et du recueil des données

- 6 Les travaux entrepris sur les événements scientifico-politiques s'inscrivent dans un cadre de recherche plus global sur les discours de transmission de connaissances et, plus précisément, sur les formes et les conditions de circulation du discours sur les sciences : comment les médias expliquent-ils la science ? Quelles représentations véhiculent-ils de la science, des scientifiques et des relations entre monde scientifique, monde politique et grand public dans une société démocratique ? Or le choix de certains types de *moments discursifs* (au sens où il s'agit de faits qui deviennent soit des instants soit des thèmes récurrents privilégiés de production discursive<sup>6</sup>), le fait de s'en tenir à la presse quotidienne ordinaire plutôt qu'aux émissions ou aux revues de vulgarisation scientifique ainsi que l'objectif visé de mieux comprendre les enjeux discursifs de ces faits de société m'ont conduite à abandonner l'entrée dans l'analyse par l'inventaire des paramètres de la situation de communication. Ce préalable, souvent considéré comme inévitable, n'engendrerait ici que généralités ou banalités ; à moins d'emprunter à une extériorité (sociologie des médias, sciences de la communication...<sup>7</sup>) ... si extérieure au fonctionnement du langage que l'on a toujours bien du

mal à l'articuler sur des catégories descriptives (dont l'ancrage linguistique reste pour nous, outre une garantie d'objectivation, une position théorique forte — Beacco et Moirand 1995, Moirand 1998b).

7 Partir en effet d'une situation imposant ses contraintes *contractuelles* et ses caractéristiques *sociologiques* au discours médiatique paraît pour notre propos peu opératoire. Utile si l'on vise à analyser le fonctionnement discursif de l'institution médiatique, un modèle trop globalisant risque de *rater l'hétérogénéité* (une fois encore...<sup>8</sup>) des classes d'énonciateurs (plus ou moins inscrite, on le verra, à la surface des textes), de sur-déterminer une classe de destinataires (alors qu'un quotidien à grand tirage, qui entre dans la catégorie des discours *ouverts*, au sens de Maingueneau 1992, nous met dans l'incapacité de prendre en compte l'éventail des lecteurs), et de donner à priori au médiateur<sup>9</sup> une position fonctionnelle (informer, expliquer) ou stratégique (séduire, émouvoir), qui ne nous paraît pas aller de soi.

8 L'enjeu de tels moments discursifs ne peut en effet se fondre dans les caractérisations globales de la communication médiatique : parce que les médias sont ici seuls responsables de *l'exposition discursive* des citoyens (Moirand dir. 1996, introduction), parce que l'état incertain des connaissances scientifiques qu'ils diffusent ainsi que le bombardement discursif qu'ils subissent eux-mêmes les placent dans un état d'*insécurité discursive* dont ils sont plus ou moins conscients (Moirand 1999b), parce que le lecteur de la presse ordinaire « tombe sur l'information scientifique » (Fayard 1997) sans l'avoir cherchée, par exemple sur les définitions du prion et de l'ESB en 1996, sur les croquis décrivant en 1998 la transformation génétique des plantes ainsi que, dans un autre domaine, sur les explications du phénomène des éclipses en août 1999. C'est pourquoi, suivant en cela la position de Rastier

(1998 : 106), pour qui « l'écrit connaît une autre forme de contextualité » que l'oral, « celle qui va de texte à texte » et que, « à l'écrit, c'est le contexte (intra- ou intertextuel) qui domine la situation — ou la supplée », nous nous en tenons à une contextualisation inscrite dans la matérialité du support, dans la diversité des hétérogénéités formellement repérables, dans des indices textuels qui inexorablement nous renvoient à du texte, produit ailleurs ou avant...

- 9 Lorsque l'Affaire de la vache folle éclate, le 20 mars 1996, ce qui paraît remarquable de ce moment discursif, c'est de fait la dispersion des informations dans différentes rubriques des quotidiens dépouillés (*Libération*, *Le Monde*, *Le Parisien*, en particulier) : la une, *L'événement*, *Le fait du jour*, *Actualités*, *Sciences*, *International*, *Société*, *Économie*... Un comptage exhaustif, effectué deux ans plus tard sur les fichiers informatisés de *Libération* et sur la totalité des articles répertoriés à partir des descripteurs du service de documentation du journal du 20 mars 1996 au 30 janvier 1998<sup>10</sup>, a dégagé par ailleurs « la place » attribuée à cet événement dans l'espace matériel du support, d'abord largement présent à la une et dans *L'événement*, avant qu'il ne migre dans la rubrique *Economie*, plus rarement dans les rubriques *France*, *Monde*, *Vous*... et encore plus rarement dans les pages scientifiques (*Eurêka*), et ce à la différence des articles sur l'astronomie, qui eux ne quittent les pages spécialisées que lors du passage des comètes ou au moment des éclipses. Cette sorte de contextualisation sémantique préliminaire, donnée au texte par la position qu'il occupe dans un espace pré-sémantisé par le rubriquage du journal, se trouve par ailleurs confirmée par la lecture du titrage, et en particulier des segments qui, dans les titres à *formules bisegmentales articulées par un « deux points »* (Bosredon et Tamba 1992), succèdent à l'expression 'Vache folle', informant alors

sur le thème, voire *le genre et le mode discursifs* de l'article :

*Exemple 1 (Journal du Dimanche, Libération, Le Monde)*

« Vache folle anglaise » : la peur de la contagion s'étend

Vache anglaise : la semaine du désastre

Vache folle : « objectif sécurité »

« Vache folle » : l'hypothèse de la transmission à l'homme se précise

« Vache folle » : Bruxelles admoneste les quinze

« Vache folle » : bons et mauvais procès

Vache folle : un rapport saignant

Vache folle : hausse de la mortalité en GB

Vache folle : embargo or not embargo ?

« Vache folle » : incohérences bruxelloises

« Vache folle » : l'Amérique du Nord craint une transmission par voie sanguine

- 10 Ainsi le titre *Vache folle : la preuve de la transmission à l'homme* paraît dans la rubrique scientifique *Eurêka*, flanqué du sous-titre *Des britanniques démontrent que l'homme a été contaminé par l'animal (Libération, 30/09/97)* : on peut s'attendre à un article d'information scientifique rapportant des propos de chercheurs, vraisemblablement issus de revues scientifiques anglophones, donc à un genre médiatique à « énonciation objectivée » ; le titre *Vache folle : un rapport saignant*, suivi du sous-titre *L'enquête du parlement européen est accablante pour Bruxelles*, paraît dans la rubrique *Economie* sous la signature du correspondant du journal à Bruxelles (*Libération, 08/01/97*) : on peut s'attendre à une information politico-économique accompagnée sans doute de commentaires ; le titre « *Vache folle* » : *incohérences bruxelloises* à la une du journal *Le Monde (05/08/99)* pré-sémantise en quelque sorte l'article qui se poursuit dans les pages *Horizons-analyses* : on peut s'attendre à une analyse (genre à « énonciation subjectivée »).

<sup>11</sup> C'est précisément ce tiraillement des médias entre plusieurs pôles, le scientifique, le politique, l'économique, le social, le juridique... qui explique les hétérogénéités multiformes de la production discursive répertoriée, ce qui amène à distinguer trois sous-ensembles complémentaires dans la contextualisation spatio-temporelle d'une unité<sup>11</sup> :

- une hétérogénéité sémiotique dans la façon d'occuper l'aire de la page (Peytard 1975) et dans la diversité des formes de documents (taille, couleur, caractère, tronçonnage des titres ; répartition des documents infographiques et iconiques — photos, dessins humoristiques, croquis, tableaux ; textes justifiés ou en drapeau sur une ou plusieurs colonnes, documents encadrés ou non ; hiérarchisation et distribution dans la composition de la page ou de la double page et le renvoi à d'autres pages, etc.)
- une hétérogénéité textuelle, qui se manifeste dans les genres discursifs rencontrés (brève, article d'information scientifique ou économique, éditorial, analyse, débat, interview, enquête, reportage, glossaire, lexique, chronologie...) et dans le glissement du mode informatif vers d'autres *modes discursifs* (explication, narration, argumentation, conseil ou mise en garde..., selon que l'on tire vers l'un ou l'autre pôle)
- une hétérogénéité énonciative, que l'on repère à la diversité des scripteurs tels qu'ils sont nommés et caractérisés par le texte (journalistes professionnels, généralistes ou spécialisés, envoyés spéciaux, correspondants ; rédacteurs occasionnels appartenant aux mondes politique, scientifique, industriel, économique, juridique, intellectuel, associatif... ; experts en tous genres) ; à la diversité plus ou moins signalée des

énonciateurs et des classes d'énonciateurs interviewés, cités ou mentionnés ; à la diversité des sources d'information et des lieux d'énonciation indiqués en tête d'article (*Londres, Bruxelles*), dans le périphrase ou dans le texte (revues scientifiques primaires, laboratoires scientifiques, organismes officiels, autres médias français ou étrangers, agences de presse...).

- 12 Mais il suffit de revenir sur le premier segment des titres de l'exemple 1, '*Vache folle*', avec ou sans guillemets, signe dont l'opacité n'est levée, outre par son co-texte (après les deux points), que par son histoire discursive récente acquise au fil du temps (voir en 2.2. *infra*), pour conclure à cette impossible clôture sur l'unité rédactionnelle (le titre, l'article, le journal) et sur la nécessité de contextualiser tout élément textuel du corpus à un espace discursif élargi dans le temps et à des filiations textuelles étendues au minimum à l'histoire récente.

## 1.2. La recherche de catégories d'analyse rendant compte de filiations textuelles

- 13 Avant d'inventorier les catégories descriptives nécessaires à la mise au jour des liens intertextuels, on reviendra sur les niveaux de contextualisation et les réseaux de relations textuelles qui enserrment l'unité rédactionnelle et la déterminent, en s'appuyant sur quelques extraits des corpus analysés.
- 14 Dans *Le Monde* du 15 août 1999, en p. 10 intitulée *Horizons-analyses*, paraît un article titré *L'horreur alimentaire* et surmonté de la désignation *Éditorial* :
- 15 - D'emblée nous est ainsi signalée son appartenance à un *genre*, qui généralement se distingue par sa position

dans l'espace du support, par son objet (un fait d'actualité), ainsi que par son mode argumentatif, qui engage en principe la responsabilité du média et dans lequel s'inscrit la subjectivité du scripteur. Ce premier niveau de contextualisation, qui fait appel à la compétence discursive du lecteur, et détermine sémantiquement le texte, doit être rapporté à la pratique éditoriale propre au journal : dans *Le Monde*, généralement l'éditorial n'est pas en première page, il est en gras, il n'est pas encadré, il n'est pas signé...

- 16 - Le titre *L'horreur alimentaire*<sup>12</sup> ancre l'article dans un domaine, l'alimentation, autre niveau de contextualisation, et nous renvoie, par conséquent, à une actualité qui a fait la une des médias les mois précédents : le poulet à la dioxine, le coca-cola contaminé, les farines animales en particulier... ; ce que confirment, enlevant cette fois toute opacité au titre, les premières lignes de cet éditorial dans lesquelles le segment *nouvelle* fonctionne comme un rappel de faits et de discours tenus antérieurement : *La nouvelle affaire des farines animales, fabriquées en France à partir de boues d'épuration, provoque, naturellement, une vive impression de nausée...* Outre que le ton est donné, d'autres signes surgissent au fil de l'éditorial et contextualisent l'article dans deux *ensembles textuels* complémentaires : l'un relève de la circulation discursive de l'information (*des informations publiées, il y a plusieurs semaines, dans la presse française, reprises par la principale chaîne de télévision allemande...*) ; l'autre relève de l'histoire récente des différentes « affaires » tournant autour de l'alimentation industrielle (*Après la « vache folle » britannique et la dioxine belge, le scandale des farines françaises montre, une nouvelle fois, ... ; de la dioxine aux farines, du poulet aux boissons, avec toutes les affaires qui manifestent une montée de l'exigence de précaution, de transparence et de contrôle...*).

- 17 - On signalera enfin, sans approfondir ici l'analyse, la dérive sémantique de l'adjectif 'fou' qui, en association avec 'vache' et utilisé à l'origine par un fermier britannique pour désigner un bovin au comportement anormal (*mad cow*), devenu ensuite un équivalent médiatique de l'ESB et parfois un hyperonyme de maladie spongiforme, fonctionne pour finir comme une désignation de cet événement (voir *supra* Ex. 1), et devient désormais, au fil des moments discursifs analysés, synonyme de 'contaminé', 'malsain', 'incontrôlable'..., ce qui le rapproche de la folie du savant fou et de l'apprenti-sorcier, dans le contexte en tout cas de cet éditorial : *un capitalisme fou..., un productivisme fou..., contre lesquels Des garde-fous sont donc impérativement nécessaires.*<sup>13</sup>
- 18 Dans *Libération*, l'objet traité dans la rubrique *L'événement* est annoncé à la une avec un titrage et un document iconique « en écho » (Blondel dans Cusin-Berche dir. 2000) qui occupent les trois-quarts de la page, et fournissent ainsi le thème de l'événement développé p. 2-3, dans divers genres rédactionnels, dont un éditorial, signé, titré, disposé en drapeau sur une seule colonne, généralement situé à droite de cette double page. Si l'unité thématique paraît traverser différentes unités rédactionnelles, cela doit se traduire par la présence de différents types d'indices de contextualisation : des indices *intratextuels* à l'intérieur d'un même genre (contexte linguistique ou *co-texte*, segments récurrents ou reformulés, péritexte), et à l'intérieur de l'espace constitué des pages 1, 2 et 3 (*contexte textuel*) ; des indices *intertextuels* vers d'autres thèmes, d'autres rubriques, voire d'autres genres dans le même numéro mais également vers l'extérieur du support, vers des textes produits ailleurs ou avant (*contexte intertextuel*).
- 19 L'événement traité par *Libération* le 01/11/99, *L'arrivée en Europe du premier légume génétiquement*

*modifié*, servira à exemplifier ici la quête de catégories descriptives permettant d'inventorier ces différents indices :

- 20 - Le titre à la une *Alerte au soja fou* est précédé d'un appel de titre (en italique avec un caractère correspondant au tiers du titre principal en gras) et suivi de quelques lignes disposées au centre de la page accompagnées d'un renvoi en p. 2. Un premier fil intratextuel déroule *le paradigme désignationnel* qui permet de suivre sémantiquement 'soja fou' à l'intérieur de cette première unité rédactionnelle<sup>14</sup> ; mais le paradigme se poursuit en p. 2-3, à travers d'autres textes rédigés par des scripteurs différents et des propos empruntés à des locuteurs divers, ce qui à la fois permet de dégager *l'objet de discours* commun à cet ensemble de textes mais également de rapporter ses éventuelles transformations aux classes de locuteurs explicitement désignés<sup>15</sup> :

*Exemple 2*<sup>16</sup>

— [dans l'ordre de la linéarité du texte de la p. 1]

L'arrivée en Europe du *premier légume génétiquement modifié* (photo ci-dessous)

*Alerte au soja fou*

plusieurs milliers de tonnes de *soja*

*génétiquement modifié*

L'arrivée de *ce légume mutant*

— [en p. 2-3]

*Le légume américain* a été transformé pour résister aux pesticides [titre]

L'innocuité [...] de *ces manipulations*

*génétiques* divise les scientifiques [chapeau]

À part cette petite composante qui a été altérée,

*ce soja* est tout à fait identique au *soja*

*traditionnel* [interview d'un expert de Monsanto]

Le problème, c'est que personne ne peut jurer

que *ce soja* est fait de poison subtil ou de braves

## graines ordinaires [éditorial]

- 21 - Mais à la lecture de la une, un autre lien se tisse entre 'soja fou' et un article du même numéro par l'intermédiaire du sommaire placé dans le quart gauche de la page : le segment *VOUS. Vache folle* renvoie à une rubrique du journal, mais aussi à l'affaire dont on parle depuis quelques mois et précède le titre d'un texte de la p. 13 *Du bœuf britannique au Hard Rock Café* (viande pourtant frappée d'embargo en raison de l'affaire de la vache folle, est-il précisé). Est-ce une coïncidence de l'information ? Est-ce cette information qui aurait induit, entre autres<sup>17</sup>, le titre principal de la une ? Ce qui pour nous importe, en fait, c'est d'entrevoir ici un autre niveau de contextualisation qui, surgissant dans l'espace du support, met sémantiquement en relation deux moments discursifs et par conséquent deux ensembles de textes.
- 22 - La page deux comporte deux textes et une photo : le document iconique nous « montre » l'arrivée du soja en Europe (photo d'un cargo, américain et rempli de soja débarquant sa marchandise à Rotterdam, dit la légende...); une interview dialoguée rapporte les paroles d'un expert de Monsanto, la firme américaine, qui a inventé le soja résistant à son désherbant, propos recueillis (et vraisemblablement ré-écrits) par le même scripteur que celui du texte principal de cette double page, qui alterne informations et explications sur le soja en question et relations des controverses annoncées à la une (campagne de protestation au sein des organisations écologistes, chez les scientifiques [...] des interrogations). Outre les échos sémiotiques et textuels que l'on peut repérer d'un document à l'autre, ce sont les différentes classes de locuteurs convoqués que l'on peut dégager ici selon deux types de catégories : d'une part les désignations et caractérisations qui construisent une représentation des différents acteurs « autorisés » à

prendre la parole (Ex. 3), d'autre part les différentes façons (insertion et encadrement) d'inscrire les propos empruntés au fil du texte (Ex. 4) :

*Exemple 3 (p. 2)*

l'association écologiste Greenpeace...  
 les grandes multinationales agroalimentaires,  
 comme Nestlé, Danone, Unilever  
 le « lobby » des huiles alimentaire à Bruxelles,  
 Fediol  
 Jean-Claude Barsacq, secrétaire général du  
 syndicat des fabricants d'huiles et de tourteaux  
*The Wall Street Journal*  
 Un expert de Monsanto... Daniel Rahier,  
 biologiste de formation...  
 Directive européenne du 23 avril 1990

*Exemple 4 (p. 2-3)*

D'après une association de consommateurs  
 allemands, ...  
 les grandes multinationales agro-alimentaires  
 ... viennent d'annoncer outre-Rhin qu'elles...  
 En France, Unilever... a précisé à *Libération*  
 qu'elle ferait de même, précisant qu'elle...  
 Danone et Nestlé ont indiqué au journal que, le  
 soja « biotech » « *ne présentant pas de risque  
 pour le consommateur...* », elles n'ont aucune  
 raison de ne pas s'en servir  
 « *Nous sommes beaucoup plus prosaïques,*  
*tranche Axel Kahn. En fonction de chaque  
 produit...* »  
 la directive précise que « *l'utilisation* » de ces  
 micro-organismes « *doit s'effectuer de manière  
 à limiter les effets négatifs qu'ils peuvent avoir  
 pour la santé humaine et l'environnement* »...

- 23 Il reste qu'il y a plusieurs façons d'utiliser les classes d'éléments ainsi répertoriés dans l'interprétation de ces instants discursifs : voir l'effet produit par leur succession dans le fil du discours (fonctionnement intratextuel) ; voir les échos sémantiques qu'ils construisent d'un texte à l'autre d'un même numéro (fonctionnement spatio-textuel) ; enfin les considérer

comme autant de traces de discours « autres » et par conséquent comme autant d'indices permettant de reconstruire l'intertexte des unités rédactionnelles qui le montrent et de remonter, au moins partiellement, aux textes sources.

- 24 - La p. 3 regroupe, autour de la photo d'une personne brandissant une pancarte (*Dans l'Iowa, les militants de Greenpeace manifestent devant un champ de maïs transformé*, dit la légende), un éditorial de Gérard Dupuy intitulé *Révolution*, des propos cités ou rapportés de scientifiques, en particulier d'Axel Kahn, président de la Commission du génie biomoléculaire, dans un article intitulé *Pour les scientifiques, un mauvais procès*, et un article du correspondant du journal à Bruxelles intitulé *Bruxelles n'a pas tiré les leçons de la vache folle* et dans lequel alternent séquences informatives, paroles rapportées et commentaires. Or, si la présence conjointe en p. 1 de *Vache folle* dans le sommaire et de *soja fou* dans le titre principal pouvait paraître fortuite, Jean Quatremer, correspondant à Bruxelles, n'hésite pas à donner une signification politique identique à ces deux faits (Ex. 5a), au contraire des propos du chercheur Axel Kahn, cités ailleurs sur la même page, et qui s'échinent à démontrer qu'ils n'ont « aucun rapport » (Ex. 5b) :

#### *Exemple 5*

1. L'arrivée sur le marché européen du premier aliment génétiquement modifié montre que *la leçon de la crise de la vache folle* — on ne joue pas impunément avec la nature — n'a pas encore été tirée par l'Union européenne.

Mais le « marché » fait pression et, comme *hier pour la vache folle*, il encourage l'Union à s'ouvrir largement à ces nouvelles technologies, sources potentielles de profit...

Pourtant l'expression « *rien ne permet de supposer* » rappelle curieusement les avis des experts vétérinaires auprès de la Commission qui ont affirmé jusqu'au 20 mars dernier [...] que le risque d'une transmission à

l'homme « *est très éloigné* » (« *very remote* ») [...]. Ce que les autres pays, soutenus par le Parlement européen, refusent afin de ne pas inquiéter *le consommateur*. *Tout comme ce dernier n'avait pas le droit de savoir d'où provenait le beefsteack* qu'il avait dans son assiette...

2. « Il n'y a aucun rapport entre l'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine et le génie génétique. C'est même exactement le contraire puisque *le génie génétique consiste à insérer un gène très spécifique, et ce gène seulement, dans un produit*. C'est donc une méthode extrêmement propre, alors que l'épidémie d'ESB *a été transmise en alimentant les bêtes avec une soupe incertaine provenant d'un mélange de carcasses d'espèces diverses* » explique Axel Kahn.

« L'encéphalopathie spongiforme bovine a été vécue par le public *comme une conséquence d'une manipulation artificielle des procédures de préparation des aliments humains*. Ainsi les plantes transgéniques ont-elles été prises dans le flot de la répugnance que suscitait chez les consommateurs *l'image des vaches cessant d'être engraisées à l'herbe et amenées à être carnivores* », écrit-il notamment dans un rapport de la Commission du génie biomoléculaire...

- 25 Sans nous prononcer ici sur l'opposition sémantique introduite entre la manipulation « propre » du génie génétique et la « soupe incertaine » de l'alimentation bovine, on se contentera pour l'instant de souligner la permanence de la référence à la vache folle qui s'est poursuivie et accentuée au fil des instants discursifs analysés autour du thème récurrent des aliments transgéniques bien au-delà de l'année 1996 (voir en 2.2. *infra*). Enfin, au-delà des liens que le discours tisse entre ces différents événements scientifiques ou technologiques à caractère politique, on sent affleurer une intertextualité qui les replace dans leur historicité (histoire des sciences, dans ses rapports avec les sociétés, histoire des controverses scientifiques, pouvoir

de la science...). Mais reconstituer cet intertexte-là devient une tâche... herculéenne, et on se heurte alors aux limites de cette contextualisation intertextuelle, qui permet cependant de rapporter le langagier à ses « extérieurs ».

26 Finalement, cette quête d'indices de contextualisation conduit, au plan de la méthode, à rassembler en premier lieu ce que j'appelle des sous-corpus d'énoncés (contextes linguistiques) à partir de différentes catégories linguistiques et discursives. Ainsi certaines catégories découlent-elles de manière évidente de la présence de segments textuels qui se répètent ou se complètent, par exemple : l'inventaire des objets de discours privilégiés par le moment discursif analysé, ce qui permet d'étudier leur évolution d'un article à l'autre, d'un énonciateur à l'autre, d'une époque à l'autre<sup>18</sup> ; l'inventaire des désignations et des caractérisations décrivant les locuteurs présents, scripteurs, interviewés ou cités, ainsi que les marques de la personne qui s'y rapportent telles qu'elles se distribuent dans les textes produits à l'occasion de ces événements ; les différentes formes de discours rapportés, discours cité, discours indirect, discours indirect libre, ainsi que les différents types d'encadrement de ces fragments de discours « autre » (Moirand 1997, 1998b, 1999b). Mais d'autres catégories ont surgi au fur et à mesure des analyses, par exemple : les désignations verbo-nominales des activités ou des actes de parole des différents acteurs autorisés à prendre la parole ou les verbes introducteurs qui construisent une représentation des classes de locuteurs dont les propos sont cités entre guillemets ; des catégories cognitivo-discursives permettant de décrire des séquences textuelles telles que l'explication ou la réfutation... ; ou bien encore des séries sémantiques ou syntaxiques émergeant de la récurrence d'une forme particulière, tels les qualifiants 'nouveau' ou 'autre' venant caractériser les termes désignant ces événements

(*affaire, crise...*), autant de formulations-repères à inventorier et à croiser avec les indices de constructions d'énumération, de comparaison, de thématisation, qui permettent de débusquer derrière l'allusion ou le pré-construit l'interdiscours qui s'y blottit (voir Moirand 1998c, 1999b, 1999c, et en 2.2. *infra*).

- 27 Or cette quête conduit en second lieu, et en conclusion des différents fonctionnements qui seront précisés plus loin, à recueillir des sous-corpus complémentaires formés des textes-sources explicitement signalés (textes officiels des autorités sanitaires ou politiques, textes des organismes ou institutions scientifiques, documents médiatiques), à traquer également ceux qui participent de l'histoire récente de ces événements et, plus largement, de leur ancrage socio-culturel et socio-historique (le rôle de la science, le rôle de l'État...). Cela dans les limites imposées à cette contextualisation par les contraintes matérielles de la recherche (ses ressources humaines, financières, informatiques, documentaires...) autant que par les options théoriques qui l'inscrivent dans la mouvance du principe dialogique de Bakhtine, concept opératoire incontestablement séduisant mais qui, face à des données empiriques, ne résout pas, précisément, la question des catégories nécessaires à la description de ses fonctionnements textuels.

## 2. Le contexte à l'épreuve du dialogisme

- 28 Les discours médiateurs (discours de vulgarisation, discours didactiques, discours médiatiques) constituent de fait des objets d'observation privilégiés des fonctionnements dialogiques des énoncés, fonctionnements dans lesquels s'inscrivent les indices de

contextualisation que l'on vient d'évoquer. Mais le traitement d'événements à caractère politique dans la presse ordinaire amène à repenser la conception classique qui ancre la vulgarisation scientifique dans une situation de communication à trois pôles, dans laquelle la voix de la science serait médiatisée par un « troisième homme » en direction du public (Mortureux 1985).

29 Au contraire en effet des premiers travaux entrepris sur les discours de la science dans les médias ordinaires, où l'on était parti de cet à priori situationnel, posant alors par hypothèse que la presse était un lieu de transmission de connaissances (Moirand et autres 1993), l'interprétation sans à priori du traitement médiatique de tels événements impliquait que l'on observe en premier lieu l'inscription dans la matérialité textuelle de la mise en scène énonciative privilégiée ici, c'est-à-dire que l'on s'interroge sur *les dimensions communicatives* du discours (soit l'étude des places énonciatives qu'il construit et des représentations qu'il donne du discours des autres) avant de les croiser avec ses dimensions cognitives (Moirand 1998b). La méthode permet cependant, dans un second temps, d'infirmer ou de confirmer, et en tout cas d'affiner, les postulats des modèles communicationnels actuels (Moirand 1999b). Cette position méthodologique débouche, au plan théorique, sur la nécessité de re-travailler le concept de dialogisme, dans la diversité de ses fonctionnements (donc de ses inscriptions), et dans son articulation aux concepts de *formation discursive*, d'*interdiscours* et de *mémoire discursive*, en particulier. C'est ce parcours épistémologique que l'on tente d'esquisser dans la deuxième partie de cet article, en traitant successivement de *la construction plurilogale de l'intertexte* et de la constitution d'*une mémoire interdiscursive médiatique*, telles qu'elles se sont dégagées des analyses effectuées.

## 2.1. Vers une construction plurilogale de l'intertexte

30 A la situation trilogale de certaines émissions de radio ou de télévision qui réunissent des représentants effectifs des trois pôles prototypiques de la vulgarisation (le scientifique, le journaliste, le public) correspond dans les revues ou les pages spécialisées de la presse écrite un discours monologal « fondamentalement et explicitement hétérogène », « un discours qui se montre lui-même, se met en scène en tant que va-et-vient entre deux autres », « dans un travail ostensible sur les mots qui place l'énonciateur-vulgarisateur dans une position métalinguistique distanciée » (Authier-Revuz 1982a : 43). Il n'était pas surprenant qu'un chercheur travaillant à une approche dialogique du discours s'intéresse aux textes de vulgarisation scientifique destinés au grand public, ainsi qu'à la place du 'je' (sujet parlant) dans cette configuration de médiation (Authier-Revuz 1995, tome 1 : 222, note 100).

31 Des marques de dialogisme « montré », « c'est-à-dire de la *représentation* qu'un discours donne en lui-même de son rapport à l'autre, de la place qu'il lui fait, explicitement, en désignant dans la chaîne, au moyen d'un ensemble de marques linguistiques, des points d'hétérogénéité » (Authier-Revuz 1985 : 118), de même que des traces rendant compte des places énonciatives que le discours attribue aux représentants des trois pôles, on en a trouvé de semblables à celles mises au jour par Authier-Revuz, dans tous les corpus de presse analysés présentant une quelconque intention de didacticité : catastrophes naturelles (Moirand et autres 1993), sciences de l'univers (Beacco dir. 1999), événements scientifico-politiques (Cusin-Berche dir. 2000), et même dans une revue de formation destinée aux enseignants de langue (Moirand 1988). Ce qui

m'avait alors amenée, pour les besoins de la description, à différencier les traces relevant d'un dialogisme intertextuel (dialogue que l'énoncé monologique entretient avec les discours produits ailleurs et/ou avant) et celles relevant d'un dialogisme interactionnel (dialogue que l'énoncé entretient avec le discours qu'il imagine chez ses destinataires potentiels), tout en sachant fort bien que pour Bakhtine ce double dialogisme (ou dialogisme à deux faces) est constitutif de tout énoncé : « Intentionnellement ou non, chaque discours entre en dialogue avec les discours antérieurs tenus sur le même objet, ainsi qu'avec les discours à venir, dont il pressent et prévient les réactions » (Todorov 1981 : 8). Or, le fait de prendre comme critère de recueil des données, non pas les paramètres sociologiques de la situation de vulgarisation (par exemple celle des supports, comme l'a fait Authier-Revuz 1982a, sélectionnant des textes parus dans les revues *Sciences et Vie*, *Sciences et avenir*, et dans les pages *Sciences et techniques* du journal *Le Monde*...) mais un type d'événements tels que les traitent l'ensemble des médias ordinaires (presse, radio, télévision, forums Internet...) conduit à travailler en priorité, en ce qui concerne la presse, sur le pôle intertextuel du triangle, celui que le médiateur digère, altère, retravaille pour ses lecteurs.

32 Ainsi est apparue une première différenciation dans la construction de l'intertexte des discours sur la science dans les médias :

33 - Dans le domaine des sciences de l'univers, par exemple, le dialogisme montré des énoncés de la presse ordinaire emprunte essentiellement au monde scientifique de l'astronomie et de l'astrophysique, y compris lors d'événements conjoncturels comme le passage des comètes ou les éclipses, qui sortent des pages spécialisées. Sont alors représentés dans l'espace du journal, malgré la diversité des 'ils' et des façons de les désigner, des propos et des segments de textes

empruntés à des genres discursifs provenant des lieux institutionnels spécifiques de cette communauté (laboratoires, observatoires, universités, revues spécialisées, associations professionnelles...). Ce caractère essentiellement *monological* de l'intertexte (la voix de la communauté scientifique de référence et, plus largement, la voix de la science) fait surgir un premier questionnement d'ordre épistémologique : peut-on parler, comme on l'a fait imprudemment dans Moirand 1999b, de 'formation discursive' à propos de l'intertexte ici représenté ?

- 34 - Lors des événements scientifiques et technologiques à caractère politique, en raison justement du glissement du fait scientifique vers l'événement de société, l'intertexte explicitement représenté paraît constitué d'une multitude de dires empruntés à des 'ils' fort différents. Il est possible cependant de les regrouper en plusieurs mondes sur la base des désignations et caractérisations rencontrées : le monde scientifique, le monde politique, le monde économique, les mondes professionnels concernés, les mondes associatifs..., ainsi que le monde, quelque peu hétéroclite et transversal aux précédents, dominé par la figure de l'expert, monde dont l'autorité énonciative prend le pas sur celle de la science mais dont la place discursive et l'appartenance communautaire n'apparaissent pas clairement<sup>19</sup>. On assiste ainsi, dans la presse ordinaire en tout cas, à une véritable *mise en scène du caractère plurilogal de l'intertexte*, non seulement dans une même page mais au fil du déroulement d'un même article, *l'axe horizontal* du discours apparaissant alors matériellement fracturé par un patchwork d'énoncés, souvent entre guillemets (Ex. 6), empruntés à des genres discursifs et/ou à des mondes différents (communiqués, déclarations du monde politique, extraits ou résumés d'articles scientifiques parus dans *Nature* ou *Science*, rapports d'experts, autres médias...), à des textes produits

antérieurement mais dont la situation d'origine a été partiellement gommée :

*Exemple 6 (texte en ligne de Libération, 21/06/1996)*

La bombe a explosé le 20 mars 1996, au beau milieu de l'après-midi à la Chambre des communes. *Très nerveux, Stephen Dorrell, ministre britannique de la Santé, lit une déclaration décidée, le matin même, en Conseil des ministres* : il admet, pour la première fois depuis onze ans, la possibilité d'une contagion à l'homme de l'encéphalopathie spongiforme bovine [...]. Le gouvernement, *explique Dorrell, vient d'être informé par un comité d'experts* qu'« il n'existe toujours aucune preuve scientifique que l'ESB puisse être transmise à l'homme par le bœuf », mais que, néanmoins, *l'étude de dix cas de Britanniques récemment décédés d'une forme atypique de la maladie de Creutzfeldt-Jakob suggère que* « l'explication la plus probable à ce jour est que ces cas sont liés à un contact avec l'ESB ». [...] A Londres circulent les messages les plus contradictoires. *Le gouvernement continue à juger le risque « extrêmement faible », tandis qu'un de ses experts n'exclut pas que les 11 millions de bêtes du cheptel britannique partent à l'abattoir. Résultat, c'est la psychose. Richard Lacey, un spécialiste de l'université de Leeds, fait sensation en évoquant le spectre de « 5.000 à 500.000 » victimes humaines de l'ESB d'ici 2015. [...] les scientifiques tombent à bras raccourcis sur les gouvernements Thatcher et Major [...]. Taxé de « négligences en série », Londres est accusé d'avoir cédé aux pressions du puissant lobby agricole. « Parce que le marché du bœuf représente près de 5 milliards de livres, les autorités ont toujours voulu croire que l'ESB ne présentait aucun risque pour les humains », peste le spécialiste Stephen Dealler. Il dénonce l'insuffisance des mesures prises face à l'épizootie, qui, de quelques dizaines de bêtes malades en 1986, a grimpé à*

163.000 cas aujourd'hui [...]. Quant aux éleveurs, seulement indemnisés à 50 %, ils préfèrent souvent se taire... Les médias s'arrachent les interviews du docteur Harash Narang, un virologue réputé qui travaille sur la tremblante du mouton depuis 1970, viré parce que ses travaux risquaient d'affoler.

*Exemple 7 (Le Monde, International, 24/06/99)*

*La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, s'est ainsi prononcée dans Le Journal du dimanche du 20 juin pour que « la France défende l'idée d'un moratoire ». « Cela me semble raisonnable », a-t-elle insisté. Le 25 mai, elle avait déjà demandé au gouvernement de « revoir sa position sur les OGM », estimant que les données nouvelles « devraient amener le gouvernement à suspendre toute nouvelle autorisation de mise sur le marché des végétaux manipulés [...] ».*

Mme Voynet faisait allusion à deux récentes études qui ont mis en doute l'innocuité des semences transgéniques pour leur environnement. *La première*, dans la revue *Nature*, soulignait les effets néfastes du maïs [...]; *la deuxième* — dans *Science* — mettait en évidence la résistance de certaines pyrales, insectes ravageurs, à ce même maïs transgénique [...].

Ces résultats avaient amené le ministre de l'agriculture, Jean Glavany, à annoncer qu'il « n'excluait pas » un moratoire sur la culture du maïs transgénique.

- 35 Cette représentation de propos venant d'acteurs de mondes différents et de genres discursifs y afférents m'avait portée à penser les énonciateurs ainsi mentionnés au fil de l'intradiscours en termes d'appartenance à des formations discursives censées réguler ce qu'il « pouvaient » et « devaient » dire dans de telles circonstances<sup>20</sup>, compte-tenu de la position

qu'ils occupent dans leur sous-groupe d'appartenance (le politique : un parti, l'État, une institution internationale) et, par suite, l'institution médiatique elle-même en tant que formation discursive contraignant ses sujets (sans qu'ils en soient forcément conscients) à ne citer que ceux (et ce) qu'ils « peuvent » ou qu'ils « doivent » citer... Alors que l'intertexte rencontré dans le domaine des sciences de l'univers renverrait ainsi pour l'essentiel à une même formation discursive (voir *supra*), l'intertexte du traitement médiatique des événements scientifico-politiques renverrait à une diversité de formations discursives (le politique, l'économique, les médias...), toutes productrices d'opinion, et s'autorisant de surcroît à reformuler le discours de la science ou à parler en son nom (Ex. 7). Mais outre que cette conception courait le risque dénoncé par Malidier (1990, 1993) d'une dérive taxinomique ou typologique, elle nous paraît désormais quelque peu imprudente, et remise en cause par l'hypothèse que l'on développera plus bas d'un interdiscours constitutif de ce nouveau discours sur la science. Si 'formations discursives' il y a, elles se manifestent, me semble-t-il, au-delà des appartenances à des groupes sociaux ou des *communautés langagières*<sup>21</sup> (institutions régulant les pratiques langagières auxquels se soumettent les membres du groupe et qui s'actualisent dans des genres discursifs propres à la communauté), dans des positionnements idéologiques (philosophiques, éthiques...) où s'affrontent par exemple les tenants de la science toute puissante et facteur de progrès (la science comme valeur, la science comme vérité...) et les tenants de la science facteur de déséquilibre ou de chaos (la science contrevenant à l'ordre de la nature, la science facteur d'angoisse...). Ces positionnements, qui parfois suscitent « ouvertement » des débats contradictoires au sein d'une ou de plusieurs des communautés langagières

concernées (science et religion, science et éthique, science et parasciences...), traversent le plus souvent subrepticement certains des genres discursifs qu'elles produisent et s'inscrivent en douce dans l'intradiscours (voir en 2.2. *infra*).

36 Une deuxième différenciation surgit en effet de l'observation des différents genres discursifs rencontrés, entre le discours de vulgarisation scientifique « classique » et ce nouveau discours sur la science des événements scientifico-politiques. Cette plurilogalité exhibée, qui transforme le médiateur en gestionnaire d'un texte à plusieurs voix explicitement différenciées (il ne s'agit pas de polyphonie<sup>22</sup>), n'est pas généralisable à l'aire de la page, ni même aux textes produits par un même scripteur<sup>23</sup>. Ainsi Jean-Yves Nau, journaliste scientifique au *Monde*, signe-t-il des articles dans lesquels la voix de la science est prépondérante, en particulier dans les pages réalisées en collaboration avec la revue *Nature*, mais également des articles d'information moins spécialisés dans lesquels la voix de la science paraît s'enfoncer derrière celles d'autres communautés langagières (genres à « énonciation objectivée »), ainsi que des analyses (genres à « énonciation subjectivée ») qui, plutôt que de relater les paroles des autres, s'emploient à les commenter, et à commenter, au-delà des paroles, leurs actes de parole et leurs décisions (mais dans ce cas peut-on parler de 'dialogisme' ?) :

*Exemple 8* (extraits de deux articles de Jean-Yves Nau, *Le Monde*, 26/04/96, p. 2)

1. Les risques de transmission du prion bovin à l'homme se précisent [titre]  
un groupe de chercheurs britanniques, dirigé par David C. Krakauer (université d'Oxford), annonce, dans l'hebdomadaire scientifique *Nature* (daté du 25 avril), avoir découvert des liens génétiques entre l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie

de la « vache folle ») et la maladie de Creutzfeldt-Jakob.

Ces chercheurs révèlent notamment que [...] Au terme de leur étude phylogénétique, les auteurs de la publication de *Nature* annoncent deux faits pour le moins surprenants. Ils expliquent... [...] « ... », estiment les auteurs de la publication de *Nature*.

## 2. Science-politique, un rapport difficile [titre]

LA CRISE internationale de la « vache folle » illustre la complexité des rapports pouvant exister entre les experts disposant de l'information scientifique et le pouvoir politique. On sait que cette crise est née le 20 mars avec l'annonce officielle faite par le gouvernement britannique [...]. Les craintes nourries auparavant par certains scientifiques et par les responsables de quelques associations consuméristes [...] n'avaient pas, jusqu'alors, suscité de mouvements de panique au sein de la population [...]. Mais on ne comprend pas que toute l'information scientifique disponible n'ait pas été, alors, rendue publique.

- 37 Sur le plan de la méthode, on peut par conséquent regrouper les genres discursifs rencontrés au fur et à mesure de ces événements selon les fonctionnements dialogiques intertextuels qui les caractérisent, et en fonction des besoins de la description : dialogisme intertextuel monologal *vs* dialogisme intertextuel plurilogal ; dialogisme intertextuel exhibé *vs* dialogisme intertextuel masqué (et tous les degrés intermédiaires entre l'un et l'autre) ; dialogisme montré *vs* monologisme « apparent », car l'absence formelle de discours autres ne constitue pas un critère suffisant pour décréter qu'aucun *discours transverse* ne surgisse dans l'axe horizontal du discours. Or ce sont justement ces formes voilées ou cachées de dialogisme qu'il s'agit de démasquer, dans la mesure où elles participent à l'interprétation, et permettent de ré-orienter l'analyse sur de nouvelles voies.

## 2.2. La construction d'une mémoire interdiscursive

38 Si les traces de fonctionnements dialogiques constituent de bons indices de contextualisation, cette hypothèse pose à l'analyste deux ordres de questions, méthodologique et théorique, que l'on a déjà entrevues : d'une part, trouver les différentes formes de leur inscription dans la matérialité textuelle afin de les rapporter aux genres discursifs déjà produits par les communautés langagières concernées ; d'autre part, les *faire travailler* en fonction des évolutions récentes de l'analyse du discours, et d'abord des ré-orientations de la « troisième époque » proposées par Pêcheux (1990 : 298 et sv), et que Maldidier résume en ces termes (1993 : 117) : l'AD « doit désormais donner le primat à l'autre sur le même, travailler l'hétérogénéité », « à travers l'étude de la séquentialité, faire enfin travailler le rapport inter/intradiscours », « affronter désormais les aléas de l'histoire, les histoires singulières, l'événement ».

39 Mais si les formes de dialogisme montré transparaisent de manière évidente, comme on l'a vu en 2.1., de catégories de langue matériellement repérables, on peut être tenté de recourir d'emblée aux extérieurs du discours (à la sociologie, à l'histoire...) pour débusquer les fonctionnements dialogique cachés ; ou bien poser, comme le fait par exemple Bres, que « l'instance de l'autre est là, sur le mode le plus souvent de l'implicite, pré-supposée ou sous-entendue », même « s'il n'y est pas explicitement *montré* » (Bres 1998a : 204), et qu'il existe des formes voilées de dialogisme, inscrites dans le sémantisme des mots, les constructions syntaxiques ou les configurations sémiotiques, qui permettent d'accéder à des intertextes cachés, des contextes interdiscursifs, une mémoire en voie de

constitution. On partira ici encore d'exemples attestés pour mieux préciser la méthode, et la rapporter cette fois aux questionnements théoriques qui la sous-tendent.

40 L'hésitation de l'Europe quant aux décisions à prendre concernant les aliments génétiquement modifiés est traitée dans *Le Monde* daté du 24 juin 1999 sur plusieurs pages, à la une (*Aliments transgéniques : l'Europe hésite*), en p. 2-3 dans la rubrique *International (La bataille des OGM : les Européens sont divisés face aux Américains, Un débat très « ouvert » au sein du gouvernement...)*, en p. 17 dans la rubrique *Horizons-analyses (Éditorial, Pour un moratoire sur les OGM)*.

41 Une première observation de cet ensemble de documents (8 textes, 2 dessins humoristiques, 1 tableau) permet de les répartir grossièrement en trois « genres » rédactionnels : les textes d'information à « énonciation objectivée » sur les positions européennes, celles des États-Unis et celles débattues au sein du gouvernement, dans lesquels l'hétérogénéité se montre ouvertement ; les textes à « énonciation objectivée » apparemment homogènes, qui empruntent aux genres des manuels scolaires ou para-scolaires, dans lesquels les explications sont révélatrices d'un *dialogisme interactionnel constitutif*<sup>24</sup> ; les textes à « énonciation subjectivée » dans lesquels le dialogisme se masque, comme l'éditorial de la page 17 ou les propos prêtés aux personnages dessinés par Plantu (à la une) ou par Pancho (p. 3).

42 Laissant de côté les questions posées par le point de départ de la lecture (les titres ? les dessins ? la une ? l'éditorial ?) et les différents parcours qui en découlent, une deuxième série d'observations s'arrêtera sur les formulations et les constructions des textes à « énonciation subjectivée » :

43 - Les sous-ensembles de désignations renvoyant aux objets principaux de ces discours sur les risques

alimentaires empruntent des trajets, parfois imprévisibles, mais qui signalent toujours du déjà-dit, pour nous du déjà rencontré au fil des textes réunis sur ce thème depuis 1996 : par exemple, *traçabilité*, surgissant ici des lèvres d'un personnage de Plantu tirant par la main un enfant au visage « jaune » parsemé de pustules « vertes » (*il a une traçabilité transgénique trop marquée et une biodiversité globale appauvrie ! Bref : il a tout vomì*), également présent en p. 2 (*la traçabilité : il s'agit de pouvoir identifier le caractère transgénique tout au long de la chaîne conduisant au produit fini*) est un terme que la presse ordinaire a diffusé pour la première fois à propos de la vache folle (alors associé à 'viande' et non à 'transgénique') et dont on a oublié la communauté originelle... Il en est de même de *principe de précaution*, qui donne lieu ici à un encart en p. 2, notion dont use et abuse entre autres la communauté politique, et dont on a oublié l'origine et le sens juridique<sup>25</sup>. Or ces mots conservent-ils leur sens lorsqu'ils migrent d'une communauté langagière à l'autre ? Parler d'« exigence de précaution », de « devoir de précaution », ou de « luxe de précautions » (Ex. 12 *infra*), est-ce une allusion au principe du même nom ou un nomadisme lexical qu'on ne domine plus ? Par ailleurs, dire 'manipulé' (Ex. 7, Ex. 12) ou 'modifié' à propos d'un aliment transgénique, est-ce un choix du locuteur ou plutôt un mot qui échappe à son contrôle et relève de son assujettissement à une formation discursive, indépendamment de son appartenance à une communauté langagière identifiable ?

- 44 - Le premier contexte dans lequel *OGM* apparaît dans l'éditorial, *l'extraordinaire montée de la méfiance à l'égard des OGM [...] montre que [...]*, correspond à une construction de nominalisation enchâssée dans le fil de l'énoncé, qui d'emblée pose cette 'montée' comme une connaissance partagée, une construction antérieure donc à ce qui est construit par l'éditorial<sup>26</sup>, et qui

présuppose l'existence de discours produits antérieurement. On peut en retrouver quelques traces dans une autre page et d'autres genres de textes du même numéro, mais également dans le sous-ensemble constitué des segments intertextuels des textes à énonciation « objectivée » du corpus recueilli sur ce thème dans *le Monde* et ailleurs depuis la première *Alerte au soja fou* signalée par *Libération* en novembre 1996, et qui a constitué le point de départ de la recherche. Et si l'on entreprend ensuite de « ratisser » plus large autour du paradigme des *OGM*, et que l'on décide de suivre le fil sémantique du 'risque' (notion incluse dans le principe de précaution), et en particulier le fil sémantique du 'risque alimentaire', dans ce même numéro du *Monde* daté du 24 juin 1999, on se retrouve à la page 37 face à un ensemble d'indices qui participent au réseau de sens que les médias tissent entre les événements de ce type depuis 1996 :

*Exemple 9 (Le Monde, 24/06/1999, p. 37)*

1. [Article à « énonciation subjectivée », chronique de Pierre Georges]  
 Le goûteur [titre]  
 Des goûteurs d'air, certes. Mais aussi des goûteurs de tout ce qui présente pour le malheureux consommateur-roi des indices substantiels de *risque*. Et notamment de *risque alimentaire*, sujet à multiples tiroirs du moment [...]  
 Il goûtera tout, notre goûteur et jusqu'à *la lie de vin au sang de boeuf* ! Il goûtera *le poulet*. Il goûtera les petits pois *génétiquement modifiés*. Il goûtera *le Coca-Cola* comme *le Pepsi Cola*. Il goûtera *l'époisse* et *le munster*. Il goûtera le saumon de batterie. Il goûtera la pâtisserie aux bons oeufs de *poule dioxinée*. Il goûtera les sorbets à *la salmonellose*, les omelettes à *la listériose*, les bonbons *gélifiés vache folle*.
2. [Article à « énonciation objectivée », intertexte montré]  
 Coca-cola : une information judiciaire a été ouverte à

Dunkerque [titre]

*L'AFFAIRE coca-cola* a pris une nouvelle dimension...

[début d'article]

3. [Article à « énonciation objectivée » et intertexte  
« montré » du correspondant à Bruxelles]  
La source de *la contamination des poulets belges* a été  
identifiée dans une entreprise des Ardennes [titre]  
*L'affaire de la contamination* des élevages belges par  
la dioxine... [début d'article]
4. [Article à énonciation « objectivée » et intertexte  
« montré » du correspondant à Avignon]  
Des produits à base de sang de bœuf seraient utilisés  
dans certains vins [titre]  
*Après le coca-cola* qui provoquerait des troubles  
digestifs et *le poulet à la dioxine*, voilà le vin clarifié au  
sang de bœuf...[début d'article]  
M. Boisson admet qu'il est difficile d'imaginer que des  
viticulteurs provençaux ne soient pas au courant de  
l'interdiction européenne concernant le sang de bœuf  
*après l'affaire de la vache folle*. [fin d'article]

45 De là vient l'hypothèse évoquée en introduction : qu'il se constituerait, au fur et à mesure de ces événements, un *interdiscours* particulier, constitutif d'un *domaine de mémoire*<sup>27</sup> propre au monde médiatique et en partie partagé par les autres communautés langagières, y compris celle des consommateurs que l'on avait jadis peur d'affoler mais qu'on ne peut plus ignorer au fur et à mesure du développement de ces événements. Car les séquences répertoriées ici ne renvoient pas seulement au contexte spatial du journal mais à *l'axe vertical* du discours « où on s'autorise à localiser une mémoire, en entendant par là, non la faculté psychologique d'un sujet parlant, mais ce qui se trouve et demeure en dehors des sujets dans les mots qu'ils emploient » (Lecomte 1981 : 71). Ainsi cette *mémoire interdiscursive*, qui se constitue *dans* et *par* les médias, repose de texte en texte sur des formulations récurrentes, qui appartiennent forcément à des discours antérieurs, et

qui, fonctionnant sous le régime de l'allusion, participent à l'interprétation de ces événements.

46

La question qui surgit ensuite découle d'une réflexion sur la contextualisation des séquences repérées. A la différence des segments inscrits dans le fil du discours étudiés en 2.1. (dialogisme intertextuel plurilogal), elles ne peuvent être reliées à un intertexte, ni à des genres précis, ni à des communautés langagières identifiables, ni à un énonciateur particulier. Mais elles renvoient néanmoins à des moments discursifs, c'est-à-dire à des faits qui, pour la majorité des énonciateurs et des destinataires, n'ont pas d'autres ancrages dans la réalité que les discours produits à propos de ces événements (on ne voit pas que la vache est « folle », ni que le soja est « transgénique » ou le poulet « dioxiné », pas plus dans l'expérience que l'on a du monde que sur les photos de la presse ou les images télévisées censées les représenter). On peut alors considérer les séquences répertoriées comme autant de rappels interdiscursifs venant ré-activer cette mémoire, en s'inscrivant de manière plus ou moins voilée dans certains lieux privilégiés de l'axe horizontal du discours : les titres lorsqu'ils deviennent un lieu de travail sur les formes (*Alerte au soja fou... Le maïs transgénique affole le PS...*), certaines constructions favorisant les relations analogiques (*Comme..., Après..., Aujourd'hui/hier..., Sans oublier...* ou, comme on l'a vu dans l'Ex. 9, la construction 'le X à la Y', très productive depuis le déjà-là « veau aux hormones », ou le « poulet aux hormones » de la chanson de Jean Ferrat), certaines configurations textuelles rencontrées dans les genres à « énonciation subjectivée » lorsque la séquence de mémoire convoquée par le pré-construit tient lieu d'argument<sup>28</sup>. Or ces séquences ne sont finalement interprétables (et ne servent à interpréter) que si l'on rapporte ces fils interdiscursifs aux différents événements de cette histoire récente des relations entre

science, politique et société (*le court terme* – note 28), et, au-delà, aux formations discursives qui les sous-tendent (*le long terme* – note 28) : les différentes conceptions du rôle de la science à travers l'histoire, qui forcément informent les points de vue contemporains sur la question, indépendamment des pratiques des communautés langagières autorisées à prendre la parole.

47 A un premier niveau de contextualisation interdiscursive, les relations tissées dans les textes à « énonciation subjectivée » par la combinaison de désignations nominales (noms propres ou noms communs désignant ces événements, désignations génériques qualifiantes en nombre restreint ici) et de constructions syntaxiques récurrentes (voir la fréquence de *après* et de *comme*) nous renvoient dès le début de l'événement « vache folle » à celui du « sang contaminé » (entre autres) et ainsi de suite :

*Exemple 10* (extraits des sous-corpus  
*Libération*, par ordre chronologique)  
De Tchernobyl *ausida en passant* parle sang contaminé et la maladie de Creutzfeldt-Jakob  
- *L'affaire du sang contaminé* a pourtant montré que le label France n'était par forcément une garantie  
- *Après* le sang contaminé, l'hormone douteuse.  
*Après* le sida, le prion [...]. *Comme dans l'affaire* du sang, un principe de base de la pratique médicale a été bafoué : ne pas nuire [hormones de croissance]  
- La santé publique est comme un mille-pattes.  
*Aujourd'hui* le prion. *Hier* les hormones de croissance douteuse. *Avant-hier* le sang contaminé. *Sans oublier* l'amiante ou la pollution de l'air, voire de l'eau . *En pleine crise de la vache folle*, le dossier OGM suscite de vifs débats dans toute l'Europe  
- L'épi de maïs sera-t-il la pomme de discorde ?  
*Après* la vache folle et le plomb dans l'eau, *sans parler*, dans un autre domaine, du sang

contaminé...

- 48 À un deuxième niveau de contextualisation interdiscursive, on peut s'interroger sur les filiations interdiscursives introduites par les diffusions sémantiques (jeux de mots, constructions, arguments) qui traversent ces différents événements et rebondissent d'une communauté langagière à une autre, quels qu'en soient les énonciateurs d'origine (que le discours médiatique s'empresse d'oublier...). Ainsi en est-il des sèmes de 'fou' qui, on l'a entrevu *supra*, perd le sens qu'il avait pris dans 'vache folle' mais resurgit avec un sens différent derrière cette peur d'affoler l'opinion publique qui saisit le politique... Ainsi en est-il de 'saignant', qui tisse un lien potentiel entre 'steack' et 'sang', donc entre 'vache folle' et 'sang contaminé' puis entre 'fou' et 'contaminé', voire 'empoisonné' :

*Exemple 11* (extraits des sous-corpus  
*Libération*)

1. « Ce ne sont pas les vaches qui sont *folles*, c'est le public », notait récemment le ministre de la Santé, Stephen Dorrel [reportage]  
On doit au chancelier d'Autriche et à Jacques Chirac une formule dont ils sont spécialement heureux et qui fait florès dans les boucheries désertes : *la « presse folle »*. À croire que les gouvernements seraient dispensés d'informer [éditorial]  
On a appris à connaître, à travers l'affaire du sang contaminé, comment peut se construire une machine bureaucratique *folle*, « autistisée » dans une logique à usage interne [éditorial, ESB]  
[...] : comme l'on n'est pas certain que la consommation d'ovins et de caprins soit dangereuse pour l'homme, pourquoi décider de mesures coûteuses qui risquent, en outre, *d'affoler davantage l'opinion publique*
2. *Vache folle : ça va saigner* à Florence [titre]  
*Le sang, la viande* sont des éléments chargés de sens, qui échappent au rationnel [interview]

Vache folle : un rapport saignant [titre]

*Vache folle : transmise par le sang* [titre]

Jusqu'à preuve du contraire, *le steack saignant* n'est pas menacé [fin d'article]

3. Les effets d'une morne campagne. Droite et gauche redoutent une abstention record [titres]

Impôts [...]

Poulet. En dépit d'un contexte sans précédent (chute de la Commission de Bruxelles, première guerre sur le continent depuis 1945, affaire de la dioxine), les candidats ne sont pas parvenus à faire vivre le débat [...]. Certes, le « *poulet fou* » confirme qu'il faut une Europe sanitaire, mais laquelle ?

[analyse, 12/06/99 — élections européennes]

49 A un troisième niveau de contextualisation interdiscursive, il s'agit enfin de rapporter ces séquences à des configurations textuelles de l'intradiscours, afin de repérer les discours transverses qui s'y glissent et fonctionnent comme autant d'arguments, au su ou à l'insu de l'énonciateur. C'est ainsi que l'on peut mettre au jour une explication qui serait spécifique du discours médiatique : plutôt que d'expliquer la science, et en particulier des faits qui ne sont pas encore établis (la transmission du prion à l'homme, le danger ou l'inocuité que représente la consommation d'OGM), le discours médiatique privilégie d'autres objets de discours que les objets du discours scientifique, la question de la transparence, celle du risque, celle de la précaution, objets de discours et lieux de controverses communs à ces différents événements, et qui construisent, outre une *conscience sociale du risque* (Sicard 1998), le sens social de cette histoire récente :

- *Exemple 12*

1. *L'histoire des sciences est jalonnée d'étapes essentielles, d'instantanés décisifs durant lesquels on a parfois une sensation de vertige devant les*

conséquences d'une découverte. [...]

*Notre époque qui, avec le sida et la « vache folle », a vu émerger deux épidémies de maladies inconnues jusqu'alors n'est pas avare de tels instants. [Le Monde, analyse, 25/10/96]*

2. Après la vache folle et le plomb dans l'eau, *sans parler*, dans un autre domaine, du sang contaminé, il devient difficile, pour les gouvernements, d'autoriser, *sans un incroyable luxe de précautions*, la mise en circulation d'aliments *manipulés* [...]. Pourtant, l'intervention humaine sur les cultures — et donc sur les aliments — *est vieille comme... l'humanité*. [...]. Ce qu'on appelle aujourd'hui *manipulation* — terme piégé qui disqualifie les nouvelles techniques avant tout débat — *en des temps plus optimistes s'appelait tout simplement progrès*. Les scientifiques et les ingénieurs agricoles contredisent la nature ? *C'est la chose au monde la plus... naturelle*. C'est pourquoi il faut accueillir avec faveur la décision d'autoriser la culture du maïs transgénique : *elle ouvre une ère nouvelle dans la maîtrise des techniques agricoles...* [Libération, éditorial, 28/11/97]
3. *Rien ne justifie, d'ailleurs, qu'on mette, par principe, en doute les progrès en agriculture* alors qu'on vanterait systématiquement ceux de la médecine ou de la conquête spatiale. *Mais l'opinion, qui garde en mémoire les effets désastreux des trucages récents dans les domaines de l'élevage bovin ou de la commercialisation de certains fruits, reste rétive*. [Le Monde, éditorial, 05/12/97]
4. Aurait-on imaginé, *il y a vingt ans*, une conférence de citoyens sur le nucléaire civil ? [...] Ces questions, à l'époque, ne se posaient pas. Les éventuelles erreurs de la science et de ses

techniques étaient éclipsées par l'autorité incontestée de l'expertise. A la fin de ce siècle, après *Bhopal*, *Tchernobyl*, le sang contaminé et la « vache folle », les rapports entre la technologie et la société ont radicalement changé. La population ne fait plus une confiance aveugle ni aux experts, ni aux dirigeants politiques. [*Le Monde*, éditorial, 24/06/98]

50 Mais c'est en comparant le sens caché des discours sur la science qui continuent de co-exister dans la presse ordinaire que l'on peut retrouver les interdiscours contradictoires qui s'originent dans les conceptions idéologiques des formations discursives, indépendamment des appartenances à des communautés langagières, et qui interagissent de façon subreptice en amont des positionnements des énonciateurs. D'un côté, et le corpus réuni récemment autour d'un moment discursif appartenant au monde de l'astronomie, l'éclipse du 11 août 1999, confirme pour une part nos travaux antérieurs : il continue de se diffuser un discours sur la science qui fait explicitement appel aux dires d'une communauté scientifique qui paraît soudée et le dit autour d'une promotion de la science comme valeur, moyen de connaissance et de progrès : « *Le 11 août était une occasion extraordinaire d'intéresser l'ensemble de nos concitoyens à la part rationnelle du ciel* », déclare le président de l'Association française d'astronomie (*Le Monde*, rubrique Astronomie, 31/09/99), position à laquelle on peut associer le Manifeste humaniste 2000, signé par des scientifiques de 25 pays, « *dédié à la pensée rationaliste à l'aube du nouveau millénaire* » (*Libération*, brève, 03/09/99) ; ce qui en creux construit la conception adverse, la croyance à une part d'irrationnel, le déni de la science (voir par exemple Doury 1997, Cusin-Berche dans Beacco dir. 1999). D'un

autre, le discours sur la science, lors des événements scientifiques ou techniques à caractère politique, paraît être confronté à des conceptions idéologiques qui s'affrontent et qui traversent les propos des différentes communautés autorisées à parler, et dont on peut retrouver quelques traces, sans jamais pouvoir remonter jusqu'à un discours source identifiable : par exemple, dans une incise de l'ex. 5 — *on ne joue pas impunément avec la nature* —, que l'on peut opposer aux arguments diffusés dans l'extrait b de l'Ex. 12, éditorial du même journal à propos du même thème, dû à un énonciateur qui fait partie de la même communauté langagière. Ainsi la science facteur de progrès et la science facteur de danger, la nature bonne fée et la technologie qui inquiète, le tout rationnel et la part d'irrationnel, les dangers d'une science toute puissante qu'il faudrait contrôler et la nécessité d'une science « indépendante » du politique et du commerce représentent pour nous les objets discursifs de cette *mémoire interdiscursive enfouie*, objets qui relèvent de formations discursives antagonistes et qui affleurent parfois dans le domaine de mémoire constitué dans et par les médias au fil de l'histoire récente des événements analysés (*mémoire interdiscursive voilée*).

- 51 Des travaux effectués dans le cadre de la problématique présentée ici, il s'est dégagé une série de conclusions provisoires, qui sont autant d'interrogations posées à l'analyse linguistique du discours (théories, méthodes, données recueillies et objets de recherche). On se contentera ici d'exposer quelques-unes des conclusions-interrogations auxquelles on est arrivé. Tout en sachant très bien que si ces travaux semblent suivre une voie, en partie ouverte par Pêcheux, vers ce que j'appellerais volontiers une *sémantique interdiscursive*, il devient nécessaire aujourd'hui de les confronter à une réflexion sur les genres, et à une sémantique du texte, en particulier à une sémantique

interprétative (Rastier) et à l'éternelle question sous-jacente de *la production de sens* (voir Siblot dir. 1997).

52 L'on sait depuis Bakhtine que le mot est habité de la voix d'autrui, et qu'il se charge des sens différents qu'il a pris dans les genres ou les situations dans lesquels on l'a rencontré (Peytard 1995 : 65-72). Mais si l'on peut suivre certains cheminements interdiscursifs de sèmes, de vocables ou de formulations à travers l'histoire récente des événements scientifico-politiques telle qu'elle est médiatisée, on ne saura jamais ce que ces mots charrient exactement dans la mémoire des uns et des autres, ni ce qu'ils transportent et ce qu'ils abandonnent lorsqu'ils passent d'un énonciateur à un autre, en particulier du côté de l'instance interprétative, celle des lecteurs-citoyens exposés à des rappels interdiscursifs tels que 'sang contaminé', 'après la vache folle', 'le poulet fou' ou 'le poulet à la dioxine', les aliments 'manipulés' (ou 'épuration ethnique', formulation employée en septembre 1999 à propos du Timor, pour emprunter un exemple à un autre type d'événement). À moins de travailler précisément sur la circulation de l'allusion et sa dispersion sémantique à travers des genres appartenant à des communautés langagières diverses, y compris lors d'interactions quotidiennes au café, sur les marchés, dans les supermarchés : que reste-t-il du discours médiatique dans les énoncés des lecteurs-citoyens ?

53 Si l'étude des formes de dialogisme montré permet d'accéder à un « aspect de la représentation que le locuteur y donne de son énonciation, représentation qui traduit le mode de négociation avec l'hétérogénéité constitutive propre à ce discours » (Authier-Revuz 1982b : 145), l'évolution du discours sur les OGM, que l'on a perçue au fil du traitement qu'en font les médias, en particulier l'insertion récente de la voix citoyenne dans l'intertexte plurilogal des énoncés (Reboul-Touré

dans Cusin-Berche dir. 2000) ainsi que son inscription cachée dans la mémoire interdiscursive du médiateur, porte à s'interroger sur le mode de négociation du journaliste-scripteur face à de tels événements. Contraint en effet de négocier entre les discours prévisibles du public, la diversité des discours-sources auxquels il est lui-même exposé, les discours antérieurs plus ou moins enfouis dans sa propre mémoire et la conscience d'un *surdestinataire* (notion empruntée à Bakhtine 1984 : p. 295, retravaillée dans Moirand 1988), qui serait cet archétype du journaliste bien informé, indépendant et critique, conforme aux attentes d'une société démocratique développée, il se trouve dans un état d'*insécurité discursive* permanente, qui l'entraîne à montrer une autre représentation de son énonciation. Il ne peut plus être un informateur à part entière, lui qui ne sait plus très bien faire le tri entre informations et opinions dans le discours des experts, et qui se trouve exposé à des données contradictoires qu'il n'a ni le temps ni les moyens de vérifier, en particulier dans la presse quotidienne. Il ne peut pas être un simple traducteur du discours de la science, d'une science qui, face à des faits non encore établis, ne se trouve pas elle-même en mesure d'expliquer... Finalement, sous la pression des publics, il préfère se donner un rôle mobilisateur, autour d'objets de discours devenus des lieux de controverses à propos des relations entre science et politique, technologie et démocratie... (le risque, la transparence, la précaution... ou le rôle de la science).

- 54 Cette représentation nouvelle du rôle du journaliste, sa responsabilité certaine dans l'exposition discursive du citoyen, sa difficulté à négocier entre les multiples discours qui l'enserrent et qui traduit justement sa propre insécurité discursive amènent à repenser le circuit de la communication médiatique. Loin de la verticalité du schéma classique d'une situation de

communication dans lequel transite un message produit par un destinataire vers des destinataires, c'est à un fonctionnement circulaire que l'on assiste, dans la mesure où les communautés langagières (y compris les publics) sont à la fois sources et consommateurs des messages médiatiques. Scientifiques, hommes politiques, associations de consommateurs, monde paysan, etc. sont à la fois ceux que le médiateur cite, qu'il interviewe, dont il rapporte les propos, ou qui l'influencent à son insu, et ceux qui lisent les textes qu'ils ont préalablement « informés »... Peut-on alors penser le sujet du discours médiatique comme étant à la source du sens, et maîtrisant ses propres stratégies discursives ? Finalement, le type de corpus recueillis lors d'événements scientifiques ou technologiques à caractère politique illustre de manière magistrale, me semble-t-il, le parcours de Pêcheux, tel que le voit Maldidier (1990 : 89) : « D'un bout à l'autre, ce qu'il a théorisé sous le nom de « discours » est le rappel de quelques idées aussi simples qu'insupportables : le sujet n'est pas à la source du sens ; le sens se forme dans l'histoire à travers le travail de la mémoire, l'incessante reprise du déjà-dit ; le sens peut être traqué, il échappe toujours ». Mais pour traquer le sens d'un événement, le sens des mots et des textes produits à propos de cet événement et remonter dans l'histoire, il a fallu aller voir du côté du concept de dialogisme et le retravailler pour le rendre opératoire afin de dégager des catégories descriptives qui permettent de repérer les indices de contextualisation textuels, intertextuels et interdiscursifs nécessaires à l'interprétation, qui ne sera jamais, on le sait, complètement satisfaisante, et qui restera toujours *une* interprétation.

---

## ***Bibliographie***

- ADAM J.-M. (dir.), 1997, Genres de la presse écrite, *Pratiques* 94.
- AUTHIER-REVUZ J., 1982a, « La mise en scène dans des discours de vulgarisation scientifique », *Langue française*, 53, 34-47.
- AUTHIER-REVUZ J., 1982b, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive... », *DRLAV*, 26, 91-151.
- AUTHIER-REVUZ J., 1985, « Dialogisme et vulgarisation scientifique », *Discoss*, 1, 117-122.
- AUTHIER-REVUZ J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi*, Paris : Larousse, 2 tomes.
- BAKHTINE M., 1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris : Minuit.
- 1984, *Esthétique de la création verbale*, Paris : Gallimard.
- BEACCO J.-Cl. (dir.), 1992, Ethnolinguistique de l'écrit, *Langages* 105.
- 1999, *L'astronomie dans les médias. Analyses linguistiques de discours de vulgarisation*, Paris : Presses de la Sorbonne nouvelle.
- BEACCO J.-Cl., MOIRAND S., 1995, « Autour des discours de transmission de connaissances », *Langages*, 117, 32-53.
- BOSREDON B., TAMBA I., 1992, « Thème et titre de presse : les formules bisegmentales articulées par un 'deux points' », *L'information grammaticale*, 54, 36-44.
- BRANCA-ROSOFF S., 1999, « Types, modes et genres : entre langue et discours », *Langage & société*, 87, 5-24.
- BRES J., 1998a, « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français », *L'autre en discours*, Université de Montpellier III, 191-211.
- 1998b, « Vous les entendez ? De quelques marqueurs dialogiques », *Les fondements théoriques de l'analyse du discours*, à paraître.
- COURTINE J.-J. (dir.), 1989, *Corps et discours : éléments d'histoire des pratiques langagières et expressives*, présentation du dossier de thèse d'Etat sur travaux, Université Paris X-Nanterre.
- COURTINE J.-J. (dir.), 1981, Analyse du discours politique, *Langages* 62.
- COURTINE J.-J., MARANDAIN J.-M., 1981, « Quel objet pour l'analyse du discours ? », *Matérialités discursives*, Lille : Presses universitaires, 21-33.

CUSIN-BERCHE F.(dir.), 2000, Rencontres discursives entre sciences et politique dans les médias, *les Carnets du CEDISCOR* 6.

DE CHEVEIGNÉ S. (dir.), 1997, Sciences et médias, *Hermès* 21.

DOURY M. 1997, *Le débat immobile. L'argumentation dans le débat médiatique sur les parasciences*, Paris : Kimé.

FAYARD P. 1997, « Le journaliste scientifique européen aujourd'hui », entretien, Bensaude-Vincent B. et Rasmussen A. (dir.), *La science populaire dans la presse et l'édition XIXe et XXe siècles*, Paris : CNRS éditions.

HENRY P. 1975, « Constructions relatives et articulations discursives », *Langages*, 37, 81-98.

LECOMTE A. 1981, « Comment Einstein raconte comment Newton expliquait la lumière », *Revue européenne des sciences sociales et Cahiers Vilfredo Pareto*, XIX : 56, 69-93.

MAINGUENEAU D., 1984, *Genèses du discours*, Bruxelles : Mardaga.

1992, « Le 'tour' ethnolinguistique de l'analyse du discours », *Langages*, 105, 114-125.

MALDIDIER D., 1990, *L'inquiétude du discours. Textes de Michel Pêcheux choisis et présentés*, Paris : Éditions des Cendres.

MALDIDIER D., 1993, « L'inquiétude du discours. Un trajet dans l'histoire de l'analyse du discours : le travail de Michel Pêcheux », *Semen* 8, 105-119.

MOIRAND S., 1988, *Une histoire de discours...*, Paris : Hachette.

MOIRAND S., 1997, « Formes discursives de la diffusion des savoirs dans les médias », *Hermès*, 21, 33-44.

MOIRAND S., 1998a, « Dialogisme et circulation des savoirs... », Cabasino F. (dir.), *Du dialogue au polylogue.*, Actes du 3e colloque international DoRiF-Universita, octobre 1997, Rome : CISU, 23-39.

MOIRAND S., 1998b, « Éléments de théorisation d'une linguistique de discours », *Les fondements théoriques de l'analyse du discours*, à paraître.

MOIRAND S., 1998c, « Les manifestations discursives dialogiques de la rencontre entre sciences, médias et politique », Actes du Symposium international de Madrid, *L'analyse du discours*, avril 1998, Madrid : Université Complutense, cédérom.

MOIRAND S., 1999a, « L'explication », Beacco (dir.), 1999,

133–158.

MOIRAND S., 1999b, « Variations discursives dans deux situations contrastées de la presse ordinaire », Cusin-Berche (dir.), *les Carnets du Cediscor* 6.

MOIRAND S., 1999c, « Les dimensions dialogiques d'une catégorie discursive : l'explication », Suomela E., Gambier Y. (dir.), *Jalons pour le 75<sup>e</sup> anniversaire de l'enseignement du français à l'université de Turku*. Turku : Turun Yliopistu, 71-87.

MOIRAND S., (dir.) 1996, *Le discours : enjeux et perspectives*, Paris : Hachette.

MOIRAND S. et autres, 1993, Un lieu d'inscription de la didacticité. Les catastrophes naturelles dans la presse quotidienne, *les Carnets du Cediscor* 1.

MOIRAND S. et autres (dir.), 1994, 1995, *Parcours linguistiques de discours spécialisés*, Berne : Peter Lang.

MORTUREUX M.-F., 1985, « Linguistique et vulgarisation scientifique », *Informations sur les sciences sociales*, 24 : 4, Londres : Sage, 825–845.

MORTUREUX M.-F., 1993, « Paradigmes désignationnels » *Semen* 8, 121–141.

PÊCHEUX M. (dir.), 1975, Analyse du discours, langue et idéologies, *Langages* 37.

PÊCHEUX M., 1990, « Analyse de discours : trois époques », Maldidier 1990, 295-302.

PETIT G. et autres, 1999, Rapport scientifique pour le programme « médias et sociétés » du CNRS, Université de la Sorbonne Nouvelle : CEDISCOR-SYLED.

PEYTARD J., 1975, « Lecture(s) d'une 'aire scripturale' : la page de journal », *Langue française*, 28, 39-59.

PEYTARD J., 1995, *Mikhaïl Bakhtine. Dialogisme et analyse du discours*, Paris : Bertrand-Lacoste.

RASTIER F., 1998, « Le problème épistémologique du contexte et le statut de l'interprétation dans les sciences du langage », *Langages*, 129, 97–111.

SCHMOLL P. (dir.), 1996, Contexte(s), *Scolia* 6

SIBLOT P. (dir.), 1997, Langue, praxis et production de sens, *Langages* 127.

SICARD M.-N., 1998, *Entre médias et crises technologiques, les enjeux communicationnels*, Lille : Presses universitaires du Septentrion.

SITRI F., 1998, *Un modèle d'objet de discours dialogique, entre thématisation et reprise*, Thèse pour le doctorat en sciences du langage. Université de la Sorbonne Nouvelle : CEDISCOR-SYLED.

TODOROV T., 1981, *Mikhaïl Bakhtine. Le principe dialogique suivi de Écrits du Cercle de Bakhtine*, Paris : Seuil.

## Notes

1 Opérations du Centre de recherche sur les discours ordinaires et spécialisés (CEDISCOR), composante de l'équipe SYLED (Systèmes linguistiques, énonciation et discursivité, EA 2290) : la première opération portait sur le discours de l'astronomie dans les médias (Beacco dir. 1999) ; la seconde a été effectuée durant l'année 1998 dans le cadre du programme "Médias et sociétés" du laboratoire Communication et politique dirigé par D. Wolton, CNRS, Paris (Petit et autres 1999, Cusin-Berche dir. 2000).

2 En particulier : Pêcheux dir. 1975, Pêcheux 1990, Maldidier 1990, 1993, Courtine dir. 1981, 1989, Courtine et Marandain 1981.

3 Bakhtine 1977, 1984, Todorov 1981, Authier 1982a, 1982b, 1985, 1995, Peytard 1995, Moirand 1988, 1998a, 1998c, 1999c, Bres 1998a, 1998b.

4 Par exemple, Schmoll dir. 1996, Adam dir. 1997, Rastier 1998, Branca-Rosoff 1999.

5 L'expression *indices de contextualisation* est sans doute une reminiscence (mémoire discursive enfouie ?) des lectures de Gumperz, mais le fonctionnement proposé ici d'un repérage uniquement textuel la fait fonctionner différemment.

6 La vache folle à ses débuts, la grippe du poulet, le poulet à la dioxine sont plutôt des "instants" ; le réchauffement de la terre, les OGM sont plutôt des thèmes "récurrents" ; mais un instant peut soit disparaître totalement (grippe du poulet) soit réapparaître de manière sporadique (la vache folle).

7 Peu de travaux portent sur les relations entre sciences, médias et politique : voir le n° 21 de la revue *Hermès* sur Science et médias (de Cheveigné dir. 1997) et en particulier M.-N. Sicard dans ce numéro et dans Sicard 1998.

8 Expression de Courtine et Marandain 1981 à propos de l'AD-1, expression reprise dans Maldidier 1993, mais qui finalement paraît pouvoir s'appliquer à tout modèle trop globalisant (problème que j'ai moi-même rencontré par

exemple avec les cas de Fillmore appliqués à l'AD – Moirand 1988).

9 Par *médiateur*, j'entends ici une entité théorique (institution + contraintes éditoriales + journaliste), qui s'actualise dans les textes sous différentes constructions énonciatives.

10 Le service de documentation de *Libération*, que nous remercions chaleureusement pour l'aide qu'il nous a apportée, utilise un certain nombre de mots-clés, et donne, pour chacun des articles recensés, outre les descripteurs utilisés (DE), des informations sur la date (DA), le genre ou type d'article (TY), la rubrique ou référence (RF), la page (PA), le titre (TI), l'auteur (AU), informations que l'on a pu recouper avec nos propres catégories.

11 La méthodologie adoptée lors des comparaisons entre supports ou entre domaines scientifiques tient compte du *contexte textuel* : la rubrique dans laquelle paraît l'article, le genre de l'article, la classe à laquelle appartient le scripteur (Moirand 1999b).

12 On peut entrevoir l'allusion inscrite dans le défigement du segment emprunté au titre d'un essai à succès : *L'horreur économique* de Viviane Forrester, Paris, Fayard, 1996.

13 *Garde-fous* a-t-il été utilisé consciemment ? En tout cas, ce phénomène d'écho du sème de la folie devient un signe récurrent de ce genre d'événement (voir *infra* en 2.2. ainsi que les occurrences de l'ex. 9 dans Moirand 1999c : *soja fou, colza fou, "poulet fou", y a pas de saumon fou, rendre fou, affoler...*) et paraît échapper au contrôle de l'énonciateur (dans *Libération* du 02/08/99 le titre *L'embargo sur la "vache folle" est en partie levé aujourd'hui* semble paradoxal : on peut en effet espérer justement que si l'embargo est levé, c'est que le bœuf n'est plus fou !).

14 L'unité d'analyse étant pour nous le texte, le contexte linguistique ne se réduit pas aux co-occurents immédiats du mot mais s'élargit aux chaînes co-référentielles (Rastier 1998). Pour la notion de paradigme désignationnel, voir Mortureux 1993, Beacco et Moirand 1995.

15 Dans le modèle d'objet de discours qu'elle propose, Sitri 1998 montre comment l'interdiscours peut surgir dans l'intradiscours à l'occasion des transformations de l'objet.

16 C'est nous qui soulignons en italiques (ou en romain) les indices repérés dans les extraits des corpus que nous citons.

17 On peut reconnaître dans *Alerte au soja fou*, comme l'ont suggéré des étudiants de l'université Paris III, le rythme et la coloration phonique de *Alerte à Malibu*. La saga de la série

télévisée et la saga de la vache folle sont vraisemblablement toutes deux à l'origine de ce titre.

18 Ainsi le sigle OGM devient de plus en plus souvent utilisé, y compris dans les titres, et constitue, de même que 'Aliments transgéniques' le premier élément des titres à structure bi-segmentale avec deux points, suggérant alors que le thème est déjà devenu une sous-rubrique récurrente, à défaut d'être régulière : *Alimentation : les OGM mis en examen* (le Monde, 24/06/99), *Aliments transgéniques : l'Europe hésite* (Libération, 23/06/99), *OGM : la résistance s'organise* (le Monde, 02/09/99).

19 Dans Cusin-Berche dir., Petit compare le fonctionnement en langue et en discours du terme expert. A titre d'exemple, on a relevé, entre autres, les occurrences suivantes : *un expert bruxellois, les experts européens, un comité d'experts vétérinaires indépendants, des experts en micro-biologie du CNRS, des experts de l'OMS, des experts virologues européens, une commission d'experts scientifiques indépendants, un expert de Monsanto*.

20 On reconnaîtra derrière ce paraphrasage la définition du concept tel que Pêcheux l'a introduit dans l'analyse du discours française (Maldidier 1990 : 24).

21 La notion est proche de celle de communauté discursive (Maingueneau 1984) ou de communauté communicative (Beacco 1992). Mais, à l'instar de Courtine 1989, « langagier » nous paraît englober les caractéristiques sémiotiques, kinésiques, proxémiques des expressions des différentes communautés et par conséquent recouvrir l'ensemble des pratiques langagières rencontrées dans les médias. S'il est clair qu'un individu peut appartenir à différentes communautés langagières, il semble peu probable qu'il appartienne à deux formations discursives antagonistes, dans le sens où nous l'entendons.

22 Nous partageons la position de Bres sur la différence entre polyphonie et dialogisme chez Bakhtine : « Bakhtine prend soin de distinguer le *dialogisme* de la *polyphonie* : la polyphonie consiste en l'utilisation romanesque du dialogisme de l'énoncé quotidien, utilisation dans laquelle la voix du héros "résonne aux côtés de la parole de l'auteur et se combine d'une façon particulière avec elle ainsi qu'avec les voix moins qualifiées des autres héros" » (Bres 1998a : 195).

23 Il existe des densités plus ou moins grandes de segments hétérogènes, des formes plus ou moins exhibées d'hétérogénéité, des variations qui tiennent au genre, ou au style du scripteur ou au médiateur. Il semblerait que *le*

*Parisien* exhibe moins ses hétérogénéités que *le Monde*, qui les exhibe moins que *Libération*... Mais ces observations primaires demandent à être confirmées par une étude quantitative.

24 Pour des raisons de place et d'adéquation au thème de ce numéro, on ne traitera pas ici du *dialogisme interactionnel montré* (inscription du discours présumé des destinataires dans un discours monologal) ni du *dialogisme interactionnel constitutif*, tel qu'il se manifeste par exemple dans l'explication didactique lorsqu'elle paraît répondre, dans un discours monologal, aux questions que l'on imagine être celles du destinataire : qu'est-ce qu'un OGM ? comment modifie-t-on le patrimoine génétique d'une plante ? quels sont les risques ou les avantages des OGM ? (Moirand 1998c, 1999a, 1999c).

25 La lexie apparaît dans *Libération* dès le 08/06/96 : *Vache folle : un "principe de précaution"* (titre). "*Principe de précaution c'est désormais le terme en vigueur dans les ministères pour exprimer que l'on admet la transmissibilité à l'homme*..." (début d'article). On la retrouve dans *le Monde* à la une, le 17/06/99 : *Coca-cola suspendu au nom du principe de précaution* (titre). Mais pour pister l'origine du terme, mieux vaut recourir à la revue *Esprit*, novembre 97...

26 « Un élément de l'interdiscours se nominalise et s'enchâsse dans l'intradiscours sous forme de pré-construit, c'est-à-dire comme si cet élément s'y trouvait déjà » (Petiot dans Cusin-Berche dir.). Le terme de pré-construit, introduit par Henry 1975, repris par Pêcheux, Courtine et d'autres dans le cadre de l'analyse du discours française, est un lieu privilégié du travail intra/interdiscours.

27 Les notions *domaine de mémoire* et *mémoire discursive* ont été introduites dans l'analyse du discours par Courtine 1981 à propos du discours politique et, comme il l'explique lui-même, après une relecture de *l'Archéologie du savoir* de Foucault : « On pouvait dès lors rapporter tout énoncé à un domaine de mémoire : il y figurait comme élément dans une série, comme "nœud dans un réseau". On pouvait espérer alors combiner l'analyse linguistique de l'énonciation singulière, située et datée, d'une formulation discursive, avec la profondeur historique d'un système de formation des énoncés ; tenter d'inscrire l'événement énonciatif sur le fond de la mémoire discursive, démêler le temps court et le temps long dans l'espace des discursivités » (Courtine 1989 : 27). Les concepts ont été repris par Lecomte 1981, qui se réfère lui à de Certeau (outre Pêcheux, Courtine, Foucault), à propos du processus explicatif dans le discours scientifique. Nous préférons quant à nous le terme de *mémoire interdiscursive*,

par analogie avec *interdiscours*, et parce qu'elle est le lieu de croisement d'énoncés, et par opposition avec *intertexte*, qui renverrait alors aux énoncés dont l'origine est identifiable (genre textuel, communauté langagière, énonciateur).

28 Sans parler des dessins, des photos (de vache, de poulet, de maïs...), d'images télévisées, qui servent également de rappel, sur la base souvent de représentations stéréotypées telles que la fumée d'usine pour la pollution de l'air, l'explosion suivie du champignon pour le nucléaire (Battestini, Pialoux, Petiot dans Cusin-Berche dir.).

---

## ***Pour citer cet article***

### *Référence papier*

Moirand, S. (1999). Les indices dialogiques de contextualisation dans la presse ordinaire. *Cahiers de praxématique* 33. p. 145-184.

### *Référence électronique*

Sophie Moirand, « Les indices dialogiques de contextualisation dans la presse ordinaire », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 33 | 1999, document 5, mis en ligne le 04 juin 2014, consulté le 08 novembre 2014. URL : <http://praxematique.revues.org/1978>

---

## ***Auteur***

### **Sophie Moirand**

CEDISCOR–SYLED, EA 2290  
Université Paris III – Sorbonne Nouvelle  
[smoirand@paris3.sorbonne.fr](mailto:smoirand@paris3.sorbonne.fr)

### *Articles du même auteur*

#### **Le dialogisme : de la réception du concept à son appropriation en analyse du discours** [Résumé]

Paru dans *Cahiers de praxématique*, 57 | 2011

#### **Le dialogisme, entre problématiques énonciatives et théories discursives** [Texte intégral]

Paru dans *Cahiers de praxématique*, 43 | 2004

---

***Droits d'auteur***

Tous droits réservés

# Cahiers de praxématique

33 | 1999 :  
Sémantique de l'intertexte

---

## Parcours interprétatifs (inter)textuels : vers une assistance informatique

*Computer-aided interpretation of texts and intertexts*

LUDOVIC TANGUY ET THÉODORE THLIVITIS

p. 185-215

---

### **Résumés**

Français English

Cet article se propose d'aborder quelques notions de textualité et d'intertextualité sous le biais d'une assistance informatique à un acte interprétatif d'un texte ou d'un corpus. Nous y présentons comment une interprétation peut, dans sa subjectivité, être accompagnée et motivée par un protocole informatisé, et proposer par là un nouveau mode d'exploration sémantique de corpus.

In this paper, we show how the use of a specific computer program can introduce several innovative ways of interpreting the concepts of textuality and intertextuality. While keeping the reader's subjectivity as a central point, we give guidelines and formal tools to semi-automatically build and furthermore share one or more interpretations of a corpus.

---

## ***Texte intégral***

# **1. Introduction**

- 1 Cet article reprend et synthétise un ensemble de travaux de formalisation des principes sémantiques liés à la textualité (Tanguy 97) et à l'intertextualité (Thlivitis 98). Sans insister sur les aspects formels de ces travaux, nous présentons surtout les possibilités et les conditions de leur utilisation dans une approche de compréhension de textes assistée par ordinateur.
- 2 Nous tâcherons dans un premier temps de définir les particularités de l'assistance informatique que nous proposons comme alternative à une automatisation, notamment par la prise en compte de la subjectivité d'une lecture. Nous aborderons ensuite l'outillage descriptif pour la représentation informatique, inspiré de la sémantique interprétative (Rastier 87), et son extension à certaines formes génériques de l'intertextualité. Nous envisagerons dès lors l'intertexte à la fois comme une forme de justification des attributions de sens à un texte, mais aussi comme le lieu privilégié de l'acte interprétatif lui-même.

## **1.1. Textes et informatique**

- 3 Nous précisons tout d'abord les conditions générales de notre approche informatique, en justifiant par rapport à celle-ci nos choix quant aux types de représentation sémantique, et le cadre général de la place de l'automatisation dans cette approche.

### ***1.1.1. Formalisme de représentation du sens***

- 4 Notre paradigme est celui de la sémantique différentielle. Outre les considérations théoriques sous-jacentes sur la nature du langage, cette approche est surtout plus souple dans sa manipulation qu'une conception référentielle, où la partialité des représentations sémantiques est plus discutable, et la dépendance d'une description du monde de référence, ou d'une

ontologie est limitatrice. De plus, elle est par nature plus apte à se mettre en place dans un rapport proprement intertextuel, en ce sens que les unités de signification sont ancrées sur des relations entre signifiés : mots, lexies ou textes.

5 Il est intéressant d'ailleurs de noter la popularité croissante de ce type d'approches dans le cadre du traitement automatique de la langue appliqué (notamment) aux corpus. La simplicité des descriptions permet leur application économique à des textes d'une grande variété, et la notion centrale de classe sémantique apporte un mode d'exploitation immédiat aux méthodes statistiques de classification des données lexicales en contexte, comme dans (Assadi 98, Pichon & Sébillot 99).

6 La micro-sémantique différentielle offre de plus une facilité d'implémentation informatique, et permet du point de vue de la formalisation d'aborder la description graduellement. Depuis les simples classes lexicales décrites sémantiquement, il est possible, comme on le verra, de complexifier l'organisation paradigmatique, et bien entendu, de capter des considérations sémantiques à l'échelle du texte et de l'intertexte.

### 1.1.2. *Homme, machine et anthropocentrisme*

7 Les notions que nous mettrons en place, ou du moins pour lesquelles nous préparons le terrain, sont de celles que l'automatisation n'a fait qu'effleurer. Le postulat est ici l'inséparabilité du sens et de l'individu interprétant : le système informatique sera donc conçu entièrement dans un esprit d'assistance et d'accompagnement d'une vision subjective.

8 La question ici est alors celle de la *justification* des attributions de sens :

9 1. Une première approche est celle de la liberté totale laissée à l'individu, sans contrainte d'aucune sorte. Si elle répond à une certaine vision du sens d'un texte, reconnaissant le droit du lecteur à n'y projeter que des connaissances personnelles, elle n'en reste pas moins stérile, voire inutilisable.

10 2. Une deuxième possibilité est celle d'une forme de cohérence interne d'un acte interprétatif. Cette cohérence peut prendre la forme d'un ensemble minimal de contraintes formelles, et surtout, ici, d'un appel à l'intertexte comme degré nécessaire de la justification. En plus des principes

herméneutiques et philologiques de la théorie de l'intertexte, il peut devenir, dans son usage, similaire à une source externe de référence pour une attribution de caractéristiques linguistiques à un élément en contexte. À ce propos nous pouvons citer Paul Ricoeur : « [...] à la faveur de cette oblitération du rapport au monde, chaque texte est libre d'entrer en rapport avec tous les textes qui viennent prendre la place de la réalité circonstancielle montrée par la parole vivante. Ce rapport de texte à texte, dans l'effacement du monde sur quoi on parle, engendre le quasi-monde des textes ou *littérature* » (Ricoeur 86, p. 141). Par cette prise en compte, l'acte interprétatif auquel nous souhaitons apporter un mode de description se définit comme l'inscription d'un texte dans un contexte culturel, dont une manifestation opérationnelle est un ensemble de textes.

- 11 On discerne donc ici le rôle réservé à la machine. En lieu et place d'un automatisme calculatoire d'attribution de marqueurs sémantiques, il s'agit avant tout d'un travail d'*administration*, de vérification limitée et bien sûr de *représentation* du sens exprimé par l'utilisateur. Un dernier avantage de l'assistance informatique est celui de la *suggestion* et de la *motivation*. Dans le cadre de l'exploration assistée, ou de la didactique, nous verrons comment certaines contraintes formelles, comme celles présentées dans (Tanguy 97) peuvent servir de base à un dialogue entre l'homme et son outil dans la construction d'une représentation sémantique plus large et plus complète. De plus, une *visualisation* adéquate d'une représentation du sens exprimé par le lecteur peut faciliter la *réutilisation* des résultats interprétatifs par différents lecteurs, dans différentes interprétations et à travers différents textes.

## 1.2. La notion d'interprétation

### 1.2.1. Cadre général et définitions

- 12 Nous utiliserons ici une définition de l'*interprétation* comme un acte d'assignation de sens orientée par un objectif, organisée le long d'un parcours, et située par rapport à un individu et un ensemble de contextes.
- 13 De même nous définissons la *lecture* comme le produit d'une

interprétation, un produit qui représente les relations sémantiques et les assignations de sens de l'acte d'interprétation, mais aussi les contextes textuels et intertextuels d'où sont issues ces assignations.

14 Concrètement, cette assignation de sens se traduit par l'association d'un ensemble de marqueurs à des unités linguistiques. Le premier niveau d'attribution est celui d'un marqueur sémantique, ou *sème*, comme constituant d'un signifié correspondant à une unité lexicale simple ou complexe : le *sémème*. Cette terminologie reprend les définitions de (Rastier 87).

15 Il est important, à ce stade, de marquer la distinction de cette méthode avec son utilisation classique en traitement automatique de la langue. La notion d'étiquetage sémantique, qui constitue dans le traitement de corpus électronique, un correspondant à l'étiquetage morpho-syntaxique, s'opère généralement à partir d'un ensemble fini de marqueurs, répondant à une organisation avant même d'être utilisés pour décrire un texte particulier. Nous verrons dans notre approche la porte s'ouvrir à un ensemble non restreint de marqueurs sémantiques. D'autre part, l'étiquetage sémantique se fait généralement à partir d'une description ontologique préalable, organisation a priori stable des signifiés ou des concepts repérés dans un corpus. De telles méthodes projectives sont ensuite utilisables pour des opérations de désambiguïsation ou de caractérisation sémantique de sous-parties de corpus.

16 Dans tous ces cas, le caractère fini du corpus et des unités d'étiquetage est requis.

17 Nous utiliserons au contraire non seulement un ensemble ouvert de descriptions, mais surtout un mode d'organisation souple de ces unités descriptives. Si ces descriptions ne visent pas « le sens » du texte analysé, mais une certaine vision partielle, elles n'en constituent pas moins un type de ressources réutilisables.

### 1.2.2. *Intertexte, justification interprétative et contraintes*

18 Une première conséquence de cette ouverture est la *limitation* et la *mise en contexte* des descriptions ainsi mises en place. L'immersion d'un texte dans un univers interprétatif

ouvert dans plusieurs directions ne peut espérer atteindre une exhaustivité descriptive. Il est important, dès lors, de préciser les dimensions de cette limitation.

### 1. Les unités décrites

- 19 L'intégralité des unités lexicales, et même des textes du corps ne sera pas décrite à l'aide de marqueurs sémantiques. Toute description se concentre a priori sur un ensemble de phénomènes textuels restreints. Cette limitation ne concerne cependant pas la nature ou la taille des unités décrites, et nous verrons que le formalisme de représentation est au contraire d'une souplesse suffisante pour aborder de façon uniforme les différents paliers de la textualité et de l'intertextualité.

### 2. L'étendue et la couverture des descriptions

- 20 Au contraire d'une approche référentielle, qui chercherait à l'aide de représentations sémantiques à calquer une réalité ontologique externe aux unités textuelles, le type de description est ici ouvert. Nos inspirations théoriques en sémantique différentielle tendent d'ailleurs à se concentrer sur un palier linguistique présumé autonome dans un premier temps, donnant aux marqueurs sémantiques utilisés le statut d'indices de l'organisation du système de la langue. Dès lors, il serait vain d'attendre de l'ensemble des sèmes associés à une unité lexicale une couverture équivalente à celle de la lexicologie.

- 21 3. La subjectivité et la justification

- 22 Comme nous y faisons allusion précédemment, les approches de description sémantique que nous envisageons ici ne comptent pas échapper à la subjectivité de l'acte interprétatif. Ce que nous proposons pour l'accompagner est une certaine forme de rationalité des déclarations sémantiques. L'attribution d'un sème à un signifié ne peut être entièrement justifiée en l'absence d'un ensemble exhaustif (et donc utopique) de ressources et de références. Dans l'absolu, les sèmes sont les organisateurs minimaux et suffisants du système d'une langue. Une réduction de l'étendue du système leur enlève leur justification. Mais, tout comme la linguistique descriptive fait appel à des textes et des exemples qualifiés d'attestés, une forme de justification peut apparaître par l'introduction d'autres textes, au sein desquels l'attribution sémique peut être explicitée directement, notamment par le biais de cooccurrence ou de structures syntaxiques explicites. Dans cette optique, certains textes au statut particulier, comme

les ouvrages de références ou les encyclopédies, jouent naturellement ce rôle, mais ne doivent pas en garder l'exclusivité.

23 Dès lors, on peut entrevoir le double statut de l'intertexte dans cette optique. Comme objet d'étude à part entière, car il constitue le lieu minimal de certaines études comparatives de la textualité : il est alors plus proche du corpus dans sa nature. Il consiste en un ensemble de données, que l'interprète confronte à des hypothèses, et doit alors être abordé par un ensemble de concepts propre à décrire les différentes relations entre textes, en ce qu'elles diffèrent des structures syntagmatiques intratextuelles. Mais il prend également la forme d'un objet construit, d'un matériau expliciteur rassemblé dans un objectif qui, lui, peut se limiter à un seul texte.

24 Dans les deux cas, les mécanismes d'attribution de sens, et en particulier des phénomènes comme celui de *l'afférence*, peuvent prendre une ampleur et une précision formelle dans un cadre intertextuel. Nous verrons dans la suite quelques outils descriptifs simples pour décrire l'apport de notions et d'associations d'un texte à l'autre, ou d'un ensemble de textes vers lui-même.

25 Toutefois, la prise en compte de cet univers supérieur au texte ne doit pas éclipser le jeu complexe des relations sémantiques locales, ne pouvant être séparées de la notion de textualité. Les mécanismes descriptifs que nous proposons ici sont donc envisagés dans une dynamique qui fait évoluer la granularité du texte à son ensemble, et ce dans les deux directions. Chaque passage d'un niveau à l'autre aura toujours pour objectif l'enrichissement de la structure sémantique des deux. La continuité, on le verra, sera principalement assurée par des notions comme celle de *classe sémantique* et d'*isotopie*, enrichies par les différentes relations entre les textes au sein desquels elles évoluent.

## 2. Éléments formels de la sémantique interprétative

26 Nous résumons ici les principaux concepts descriptifs de la Sémantique Interprétative de F. Rastier, notamment tels qu'ils

sont décrits dans (Rastier 87), en en résumant les approches formelles proposées dans (Tanguy 97).

## 2.1. L'isotopie

27 La notion d'isotopie est le lieu qui permet de relier des notions sémantiques de l'échelle du texte à celles des unités qui le composent. Définie comme récurrence d'un sème le long de l'axe syntagmatique, elle est donc, suivant cette direction du global vers le local, une explicitation de notions telles que le thème ou le champ sémantique, depuis la généralité de l'ensemble vers la particularité des parties.

28 Le premier passage consiste en cette projection vers les unités locales (dont la forme la plus générale est celle de la lexie, définie chez Pottier), elle correspond à l'explication de « Ce texte parle de X » par « Ce texte contient des expressions qui traduisent la notion de X ». La liste des unités locales ainsi repérées dans un texte permet donc une première analyse, et une forme d'argumentation de cette notion générale.

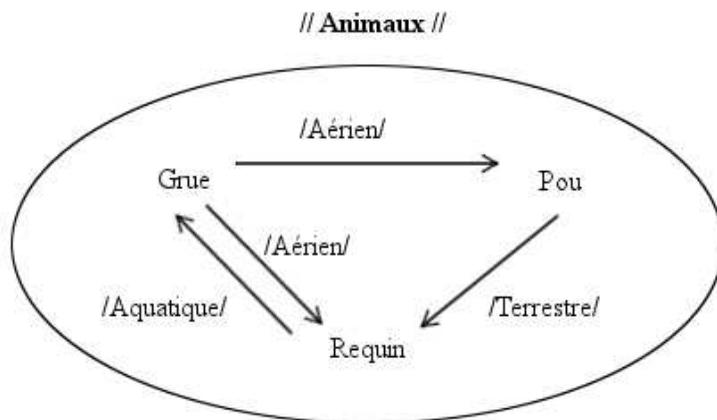
29 Une isotopie est donc la relation qui lie un sème à un ensemble de sémèmes présents dans un texte. Elle forme dès lors une première notion de classe sémantique, puisqu'elle définit une relation d'équivalence entre ces sémèmes. Mais elle est également construite sur d'autres formes d'organisation des signifiés.

## 2.2. Généricité et spécificité

30 F. Rastier distingue deux principaux types de relation en langue entre un sémème et un sème, donc deux types de sèmes : *générique* et *spécifique*. Le premier traduit une notion de classe sémantique constituée de sémèmes proches, relevant d'une même organisation paradigmatique. La nature de ces classes, leur nombre et leurs statuts relatifs peut être discuté, mais nous ne retenons ici que leur principe général. Une classe sémantique est un ensemble de sémèmes d'un même texte décrits par un seul et même sème générique. Nous assimilerons dans la suite la notion de classe sémantique à celle de *taxème*, ou classe sémantique minimale qui joue, dans l'appareil descriptif de la Sémantique Interprétative, le rôle d'une unité

organisatrice nécessaire, par rapport à d'autres types de classes plus générales (comme les domaines et les dimensions).

- 31 Cette relation de généralité possède bien sûr une relation duale de spécificité, ou de différenciation entre deux signifiés appartenant à une même classe, mettant ainsi en place la notion de sème spécifique. Nous pouvons formaliser cette notion par celle d'une opposition binaire entre deux sémèmes d'un même taxème. C'est alors cette opposition qui est décrite par un sème, plus que le sémème, de même qu'un sème générique est attribué à une classe, et non à ses éléments. Par exemple, si nous voulons représenter ainsi une description sémantique naïve de certains noms d'animaux présents dans *Les Chants de Maldoror* (Lautréamont), nous pouvons le faire à l'aide d'une classe sémantique, ou taxème, à laquelle nous attribuons le sème /Animal/, et en mettant en place un réseau d'oppositions binaires entre les éléments de cette classe, ces oppositions étant également qualifiées par des sèmes, comme présenté dans la Figure 1 :



**Figure 1 : Taxème et sèmes spécifiques**

- 32 Dans cette figure, chaque sémème de la classe se voit donc qualifié par un ou plusieurs sèmes spécifiques, par opposition à d'autres sémèmes de la même classe.
- 33 Cette première ébauche de formalisation permet donc, en plus de traduire l'association directe de sèmes à des sémèmes, de proposer cette même association au travers d'un ensemble de relations entre sémèmes, correspondant à un niveau

d'organisation sémantique que les sèmes viennent simplement qualifier. Cette structuration des attributions sémiqes permet déjà une forme d'assistance à l'exploration d'une certaine forme de la textualité : comme il a été proposé dans (Tanguy 97), elle permet de mettre en place, avec l'aide d'un outil informatique, PASTEL (Tanguy & Thlivitis 96), un jeu interprétatif dans lequel l'utilisateur déclare initialement un certain nombre d'isotopies sur un texte, et poursuit l'explicitation de son interprétation en construisant une structure dans laquelle les unités lexicales entretiennent des relations des deux types que nous venons de décrire.

34 Le rôle de la machine, dans ce cas, est d'imposer une forme d'organisation des relations sémiqes afin que la structure construite autour de la vision de l'utilisateur réponde à un certain nombre de contraintes formelles. Un exemple de ces contraintes est la nécessité, pour chaque taxème, considéré sous l'angle des relations de spécification qu'entretiennent les sèmes qu'il contient, de posséder une structure de graphe suffisamment complète pour que chaque élément de la classe soit complètement spécifié, et possède ainsi une identité sémantique. La mise en place de cet outil constitue donc un dialogue entre l'interprète et le programme, par un jeu de questions posées par la machine à l'utilisateur, dont les réponses sont autant de sèmes qui viennent enrichir la structure sémantique. Ce dialogue peut amener l'interprète à envisager de nouvelles relations sémantiques qu'il aurait initialement négligées, et à découvrir par exemple de nouvelles thématiques transversales entre les principaux thèmes repérés initialement.

35 Cette explicitation d'un ensemble initial d'intuitions de la part de l'interprète peut également être vue comme une forme de justification de celles-ci : la construction d'une structure sémantique de ce type met en quelque sorte à l'épreuve les isotopies principales du texte, et vient les renforcer et les enrichir.

### 2.3. Inhérence et afférence

36 Cependant, ce type d'explicitation des attributions de sèmes, si elle permet d'asseoir la présence d'une thématique dans un texte en multipliant les relations et les unités qui la

manifestent, ne permet pas pour autant de justifier ces attributions qui, rappelons-le, n'engagent que le seul utilisateur qui les a déclarées (le programme cité précédemment ne faisant appel à aucune base de données générique de sèmes). Si certaines notions font appel à un niveau de systématisme du langage que l'on ne peut remettre en cause (comme les domaines naturels des animaux dans l'exemple précédent), certaines notions sont, elles, moins acceptables, et leur justification doit généralement sortir du texte, sont pour autant revenir à une définition du type encyclopédique. C'est le cas, par exemple, des connotations négatives ou agressives du bestiaire de Lautréamont, faisant ici appel à une norme sociale ou culturelle.

37 C'est cette distinction qu'explique Rastier en définissant une nouvelle distinction dans les types de sèmes : *inhérents* et *afférents*. Les premiers relèvent, comme nous venons de le rappeler, d'un niveau de langue général, alors que les sèmes afférents proviennent de normes locales (sociales, voire individuelles), ou encore du contexte. Dans ce cas, et pour continuer à jouer le jeu de la construction d'une structure formelle explicatrice d'une interprétation subjective, cette notion d'afférence doit, elle aussi, se voir attribuer un support duquel elle peut recevoir une forme de rationalité.

38 Par opposition à l'inhérence, l'afférence est donc censée prendre en compte la notion de contexte (*e.g.* des éléments provenant du texte, d'un autre texte, ou d'un genre) et c'est exactement cette mise en contexte opérée par un individu ayant des compétences interprétatives propres qui la rend aussi importante dans toute interprétation et en même temps problématique, contestable et, de par sa subjectivité, informatiquement inutilisable. Son importance apparaît aussi par la position des afférences au cœur des choix des parcours interprétatifs du lecteur. Et, de leur statut contestable témoignent les champs de bataille entre différentes visions interprétatives<sup>1</sup>.

39 Pour donner un exemple (limité mais concret) des difficultés que pose la notion d'afférence, nous examinons une lecture du sonnet « Salut » de Mallarmé effectuée dans (Rastier 89). À un moment de son analyse, Rastier met en avant la récurrence du trait sémantique (*sème*) /navigation/ sur un ensemble de sèmes du sonnet (i.e. 'Salut', 'écume', 'sirènes', 'se noie',

etc.). Cette récurrence se décline selon trois types d'attribution :

40 1. Le sème /navigation/ est attribué en tant que sème *inhérent* du sémème en question. Par exemple 'naviguons' ou 'poupe' reçoivent le sème /navigation/ comme définitoire, hors contexte. L'inhérence relève, dans la définition qu'en fait Rastier, d'une stabilité correspondant aux paliers supérieurs du système linguistique, ce qui est bien le cas ici, comme nous le confirmer les définitions encyclopédiques de ces termes.

41 2. Le sème /navigation/ est attribué en tant que sème *afférent* à 'sirènes' ou à 'écume'. Autre exemple, l'attribution de /navigation/ à 'Salut', avec le commentaire « port de salut, ancre de salut » (p. 226). Cette première notion d'afférence correspond donc à un niveau de systématité moindre que pour les attributions précédentes, en ce sens que le sème ici attribué n'est pas définitoire, mais tout de même justifié dans un contexte large, celui d'une norme sociolectale.

42 3. Le sème /navigation/ est enfin attribué en tant que sème *afférent en contexte* à 'solitude' avec le commentaire « solitude sur la mer (lieu désert) » ou à 'souci' avec le commentaire « préoccupation des marins, objectif de la navigation » et avec un renvoi vers la page 72 des *Œuvres complètes* de Mallarmé.

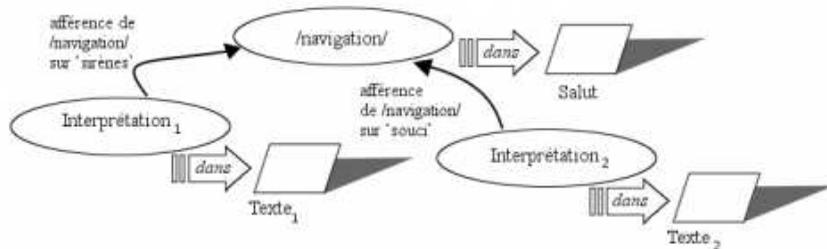
43 Tout comme la notion d'isotopie permet un début d'explicitation de la notion de thématique et des structures sémantiques du texte en construisant à partir de sa constatation un mode d'organisation paradigmatique des signifiés, les attributions afférentes de sèmes doivent elles aussi pouvoir bénéficier d'un mode d'explicitation.

44 L'idée de départ est la suivante : une *attribution sémique* (et notamment une *afférence* en contexte) est contrainte d'être fondée sur une *interprétation* précédemment établie dans un *contexte proche*.

45 Ceci veut dire que l'attribution du sème /navigation/ à 'solitude' dans le contexte du sonnet de Mallarmé demande une interprétation préalable qui puisse *attester* une telle attribution dans un *contexte proche*. Nous appelons ces interprétations préalables *interprétants* de la nouvelle interprétation puisqu'elles fournissent les attributions de sèmes nécessaires à sa constitution.

46 Concrètement, si le lecteur veut établir l'isotopie /navigation/ dans le sonnet de Mallarmé (cf. la Figure 2) il lui

sera demandé de justifier les attributions du sème à chacun des sémèmes de l'isotopie en choisissant par exemple un ensemble d'interprétations qui explicitent ces attributions. Par exemple, dans la figure, l'*Interprétation<sub>1</sub>* établie dans le *Texte<sub>1</sub>* contient une attribution du sème /navigation/ sur le sémème 'sirènes'. L'*Interprétation<sub>1</sub>*, sélectionnée d'abord par le lecteur, est ensuite utilisée par le système pour créer une afférence du sème /navigation/ sur 'sirènes' dans la nouvelle interprétation dans *Salut*.



**Figure 2 : L'afférence intertextuelle dans le parcours interprétatif**

47 Le lieu de passage d'une attribution à l'autre nécessite bien entendu une lexie commune aux deux textes ('solitude' ou 'sirènes'), et ce sont les sèmes attribués au sémème du texte source qui sont transposés vers celui du texte cible. De ce fait, une telle extension des attributions de sème revient à étendre la définition de l'isotopie. Là où elle était restreinte à la récurrence d'un sème le long de l'axe syntagmatique d'un texte, elle devient lien sémantique entre des unités présentes dans plusieurs textes. Les détails de ces relations et contraintes sont décrits dans la section 3.

48 L'afférence est alors vue en tant que *transformation* d'une *interprétation* préalable en *interprétant* pour la constitution d'une nouvelle classe sémantique. Autrement dit, selon ses intentions interprétatives, le lecteur peut réutiliser un résultat interprétatif préalable en tant qu'*interprétant* pour une nouvelle interprétation. L'afférence se situe ainsi au cœur d'une *réutilisation du sens*, certes contrainte, mais pouvant aller au-delà d'un texte, d'un lecteur et d'un objectif interprétatif.

49 Ce dépassement de la limite d'un texte fait que l'afférence est dans le cas général *intertextuelle*. Par exemple, la constitution de la classe sémantique /navigation/ de notre exemple demande la prise en compte d'au moins trois extraits des

*Œuvres complètes* de Mallarmé. Cette prise en compte d'autres textes n'est pas marginale. Dans l'analyse de ce même sonnet, il faudra d'abord interpréter une note bibliographique rédigée par Mallarmé (notamment, « ce sonnet, en levant le verre, récemment, à un Banquet de *La Plume*, avec l'honneur d'y présider »<sup>2</sup>) pour pouvoir afférer, par exemple, les sèmes /mousse de champagne/ à 'écume' et /verre à champagne/ à 'coupe'.

50 C'est ainsi, en tant qu'élément fondamental pour la représentation d'un *parcours interprétatif*, que nous nous servons dans un premier temps de la notion de *l'intertexte*.

### 3. Anagnose : une lecture intertextuelle

51 Pour expliciter les relations établies au sein d'un intertexte et ainsi « situer » les étapes du parcours interprétatif du lecteur, nous introduisons une notion opérationnelle, appelée *anagnose* (Thlivitis 98).

#### 3.1. Définition

52 Une *anagnose* correspond simplement à un espace de travail comprenant un ensemble de textes, qui délimite les frontières textuelles d'une lecture. D'un point de vue sémantique, une *anagnose* comprend la production interprétative d'un lecteur selon un objectif de lecture.

53 Globalement, une anagnose constitue une interprétation couplée à un intertexte.

54 Quelques précisions sont ici nécessaires :

55 1. Une anagnose n'est pas un corpus ni un genre de textes. Il est donc nécessaire de la distinguer de la notion de corpus de référence en TALN classique, où l'on prend un ensemble de textes, soit comme un échantillon représentatif d'un ensemble de productions textuelles à des fins de généralisation d'un ensemble de concepts ou d'outils, soit comme un ensemble cohérent couvrant un genre, généralement délimité par une certaine forme de pragmatique ou d'univers référentiel. Une anagnose peut contenir des textes appartenant à un ou

plusieurs corpus. Mais surtout il s'agit d'un intertexte a priori *ouvert* ; les textes sont insérés par le lecteur au fur et à mesure que leur prise en compte devient nécessaire relativement aux interprétations à établir et aux objectifs régissant la construction de l'anagnose.

56 2. Une anagnose n'est pas prescrite par l'auteur mais *établie par le lecteur* : il s'agit d'une *création d'interprétation*. Le lecteur reste libre de créer une anagnose qui ne respecte pas les prescriptions doxales, voire même la pratique sociale dont fait partie le texte. Il pourra ainsi, s'il y trouve un intérêt, interpréter par exemple un texte platonicien sous la lumière de textes de philosophes contemporains. L'anagnose, sous le point de vue d'un « ensemble de textes » reflète directement ses choix d'interprétation de telle manière qu'un autre lecteur, se contentant de survoler les textes utilisés dans l'anagnose ainsi que les liens correspondant aux relations sémantiques entre textes, peut déjà avoir une idée du cadre interprétatif de cette lecture.

57 3. Un texte n'appartient donc pas à un intertexte unique et il n'en suggère pas un non plus. Autrement dit, l'anagnose n'est pas une propriété intrinsèque du texte. Un texte peut appartenir à autant d'anagnoses que de visions interprétatives déclarées utiles par les lecteurs.

58 4. Un texte hors anagnose peut être vu comme une lexie hors texte : on peut lui trouver une signification mais son *sens* sera précisé au sein d'une anagnose, parmi d'autres textes qui l'influencent et qui sont influencés par lui. En d'autres termes l'interprétation d'un texte nécessite l'établissement d'un intertexte. Encore plus, l'interprétation d'un texte est *déterminée* par le choix de l'intertexte. Mais pour choisir l'intertexte il est nécessaire d'interpréter le texte, ne serait-ce que pour identifier l'axe thématique de l'organisation de l'intertexte. L'intervention du lecteur transforme cette boucle en spirale. Ce sont ses présomptions qui établissent l'intertexte initial (qui peut être minimal, le texte seul) et c'est son orientation interprétative qui guide d'une part les choix interprétatifs et de l'autre l'évolution de l'intertexte.

59 Plus formellement, une anagnose est un ensemble complexe de relations construites selon un ensemble de contraintes. Les détails formels étant explicités dans (Thlivitis 98) nous nous limitons ici à décrire simplement et intuitivement ces relations

et contraintes.

60 L'ensemble des *relations* établies au sein de l'anagnose à un instant donné du parcours interprétatif du lecteur caractérise un état stable de l'anagnose, mais peut-être pas son état final. Les *contraintes* concernent précisément le passage d'un état à l'autre.

61 Finalement, et pour représenter la dynamique du parcours interprétatif, l'anagnose contient aussi les informations qui ont servi au passage d'un état à l'état suivant. Ces informations instancient en quelque sorte une ou plusieurs contraintes. C'est par exemple le cas des informations explicitées par les liens entre une nouvelle interprétation (se trouvant dans un nouvel état) et ses interprétants, i.e. des interprétations présentes dans l'état précédent. En d'autres termes, la construction d'une interprétation nécessite la présence des interprétants (c'est la contrainte) et, en représentant les afférences de sèmes entre les interprétations préalables et la nouvelle interprétation, le système enregistre l'information qui a servi au passage d'un état à l'état suivant.

62 Pour simplifier la présentation des relations et des contraintes, nous la décomposons en deux parties. Nous discutons d'abord des relations et contraintes représentant un état donné, et ensuite des relations et contraintes de passage d'un état à l'état suivant, notamment les justifications par afférences intertextuelles.

## 3.2. Représentation d'une interprétation

63 Une anagnose a une structure *sémantique* interne. Elle est le lieu où sont établies les relations sémantiques textuelles et intertextuelles. La représentation des relations sémantiques au sein d'un texte et notamment des isotopies suit de près les définitions de la Sémantique Interprétative telles qu'elles ont été présentées dans la section 2.

64 Pour le cas d'une isotopie, et plus généralement d'une relation sémantique, définie dans un texte, il s'agit d'un ensemble de relations entre un (ou plusieurs) sème(s) et un ensemble de sémèmes repérés dans le texte. A ces relations s'ajoutent des contraintes : par exemple pour le cas d'une classe

sémantique celle d'un ensemble de relations supplémentaires pour les sèmes spécifiques entre les sémèmes pris deux par deux.

65 Reste la représentation des relations intertextuelles, e.g. /parodie/ ou /commentaire/ (cf. (Genette 82) pour une typologie assez élaborée des relations intertextuelles et la contribution de Ioannis Kanellos dans ce même numéro). Ce qui nous intéresse ici n'est pas une liste exhaustive de ces relations mais un cadre formel pour leur représentation.

66 La représentation statique d'une telle relation intertextuelle (par opposition à la représentation de la dynamique de sa création, présentée plus bas) est effectuée à l'aide d'une relation entre un sème (e.g. /parodie/) et un ensemble de textes appartenant à l'anagnose. Ce type de relations concerne les textes considérés dans leur globalité. Il y a aussi souvent le besoin d'exprimer des relations entre des parties de textes, parlant d'un même thème, acteur, ou en général ayant diverses relations sémantiques. Pour ce faire, nous définissons aussi un deuxième type de relations intertextuelles entre des classes sémantiques définies à l'intérieur des textes. Par exemple une isotopie<sup>3</sup> du sème /navigation/ concernant des parties de deux textes de Mallarmé sera une relation entre les isotopies déjà établies au sein de ces textes.

67 Nous remarquons tout de suite que ce type de relations intertextuelles ne concerne pas directement les sémèmes des textes. Car, nous rappelons que selon la définition de la notion d'isotopie dans la *Sémantique Interprétative* (Rastier 87) les éléments d'une isotopie correspondent à des éléments d'un seul texte. Même si la constitution d'une isotopie peut exiger un parcours interprétatif concernant différents textes, nous maintenons cette contrainte en interdisant toute relation sémantique directe entre des sémèmes n'entretenant pas de rapports syntagmatiques d'aucune sorte.

68 Cette contrainte de localité préserve la séparation entre l'auteur (*producteur* de la structure intra-textuelle) et le lecteur (*producteur* de la structure intertextuelle et du parcours interprétatif).

69 À ces relations sémantiques s'ajoutent bien sûr les relations entre les unités textuelles : le texte contient les lexies identifiées par les lecteurs et l'anagnose contient les textes qui y sont ajoutés lors des parcours interprétatifs.

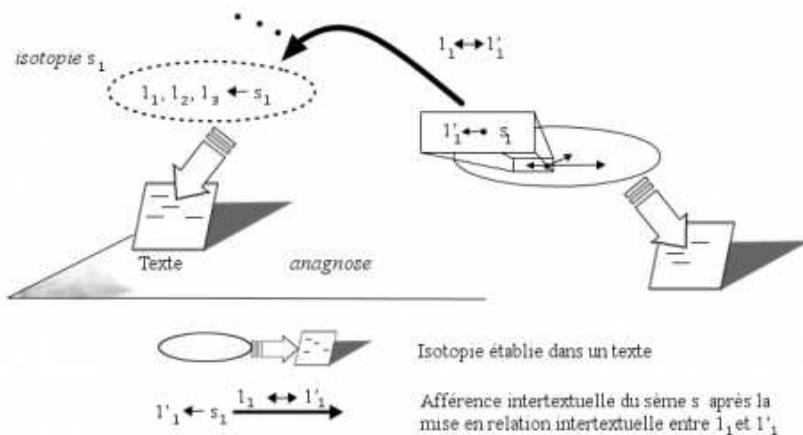
### 3.3. Représentation du parcours interprétatif intertextuel

70 Nous passons maintenant aux relations et les contraintes qui gèrent et représentent le *parcours* interprétatif et qui concernent les liens entre une nouvelle interprétation et sa « justification », c'est-à-dire les interprétations qui fournissent les attributions de sèmes aux sémèmes de la nouvelle interprétation.

71 Une telle relation est présentée sur la Figure 3. Trois unités y participent : la nouvelle interprétation, un ensemble d'interprétations existantes et, pour chacune de ces interprétations, la partie sémantique qui est utile à la nouvelle interprétation. Par exemple, dans la figure, cette partie correspond à l'attribution du sème *s1* à la lexie *l'1* (représentée par le rectangle de la figure). En effet, cette « partie utile » représente le « début » d'une afférence du sème *s1* au sémème correspondant de la nouvelle interprétation.

72 Une afférence est donc une relation entre une attribution de sème réalisée et validée dans un texte-source, et une attribution du même sème à une autre occurrence du sémème dans le texte-cible.

73 L'explicitation de ces trois unités a donc une composante dynamique, et la mise en place de ces différentes relations est échelonnée dans le temps, le long du parcours interprétatif. La Figure 3 commente un tel parcours. L'isotopie du sème *s1* concerne les lexies (sémèmes) *l1*, *l2* et *l3* d'un texte. Trois afférences de ce sème sont utilisées pour établir cette isotopie. Dans la figure, l'afférence sur *l'1* est issue d'une attribution du sème *s1* dans une autre classe ou isotopie d'un autre texte de l'anagnose sur une autre occurrence de cette lexie (*l1* et *l'1* sont équivalentes et ne diffèrent donc que par le lieu de leurs occurrences).



**Figure 3 : Schéma abstrait de *parcours interprétatif* pour la création d'une classe sémantique isotopique.**

Une instantiation possible de ce schéma pourrait être la suivante :

$s_1 = \text{'férocité'}$ ,  $l_1 = \text{'pou'}$ ,  $l_2 = \text{'requin'}$ , ...

74 En d'autres termes, pour représenter les étapes d'un parcours interprétatif nous exigeons que le lecteur participe à un *jeu de construction* de classes sémantiques. Une classe sémantique représente une interprétation et la notion de *construction* permet de capter la partie dynamique du parcours interprétatif, notamment le passage d'une présomption d'interprétation à sa justification (dans une direction *de haut en bas*) ainsi que son inverse, le passage d'un ensemble d'interprétations à une synthèse (dans une direction *de bas en haut*).

75 Une question que l'on peut se poser naturellement concerne *l'étendue* de cette *justification* des interprétations. Autrement dit, qu'est-ce qui peut être considéré comme une *interprétation donnée*, sans besoin de justification, pour que les processus de construction puissent ensuite être entamés ?

76 Deux possibilités sont prévues pour cette amorce :

77 1. l'interprétation est complètement explicitée au sein d'un texte. En effet, une *cooccurrence* de la lexie et de son sème permet une attribution simple du sème à un sémème. Tel est le cas par excellence des informations sémantiques tirées des dictionnaires, ou bien de certaines constructions syntaxiques<sup>4</sup>.

78 2. l'interprétation constitue une hypothèse de travail, centrale dans une lecture. Ces déclarations axiomatiques sont

alors déclarées telles quelles dans l'anagnose en question, afin de bien expliciter la cohérence globale de la lecture. Plus tard, le lecteur peut décider de justifier ces hypothèses en élargissant son parcours interprétatif et en continuant son jeu de construction.

### 3.4. Commentaires

79 Dans le schéma de la Figure 3, la direction des flèches depuis la source sémique vers la classe cible suit une logique due au formalisme plus qu'à un processus interprétatif. Nous devons donc plutôt parler d'un parcours interprétatif *formel* par opposition au *parcours interprétatif réel* qui correspond à l'interaction de l'utilisateur avec le système.

80 La même représentation peut ainsi être instanciée selon deux directions opposées d'interaction avec l'utilisateur. Une première direction est celle qui va de la *source* vers le *résultat*. Par exemple, selon cette voie, dans le cas de la Figure 3, le lecteur identifie d'abord les interprétations de 'pou' qui font que le sème /férocité/ lui soit attribué explicitement, par exemple lorsque la notion de /férocité/ apparaît directement dans une lexie, « ... *féroce* comme un *pou* rouge » (P. Claudel). Ensuite, le lecteur utilise ces attributions comme afférences au sein des 'Chants' où il peut construire son isotopie de /férocité/.

81 Cependant il existe la direction inverse, depuis la *présomption* de l'isotopie *s1* (e.g. /férocité/) vers sa mise en exergue à l'aide des interprétations sources. Ceci voudrait dire, pour la Figure 3 que le lecteur établit d'abord l'isotopie /férocité/ dans les Chants en utilisant des attributions *ad hoc* du sème /férocité/. Ensuite, il cherche *pourquoi* et surtout *où* chacune de ces afférences peut être explicitée. C'est ainsi que le lecteur aura recours à d'autres textes qu'il lui faudra éventuellement interpréter pour établir ces interprétations sources qui fournissent l'attribution du sème /férocité/, par exemple en tant que sème spécifique ou générique au sein d'un taxème local.

82 Pour remplir cette tâche le lecteur peut demander l'aide du système, que ce soit par exploration d'un ensemble d'interprétations déjà effectuées, ou par recherche d'occurrences dans une base de textes. Le lecteur peut ainsi

décrire quelques aspects de l'état souhaité et le système peut calculer et suggérer quelques possibilités. Par exemple le lecteur peut définir le sème et les éléments d'une nouvelle isotopie et demander au système les interprétants les plus proches dans l'anagnose.

83 Une dernière remarque concerne la fin de la constitution d'une anagnose et de ses relations. Il n'y a aucune contrainte formelle sur l'étendue valide d'une anagnose. C'est le lecteur qui décide du moment où l'intertexte est suffisamment étendu et l'anagnose suffisamment riche en relations sémantiques. Il pourrait effectivement continuer ses parcours interprétatifs en rajoutant de nouvelles relations et de nouveaux textes jusqu'à épuisement. Cependant, une anagnose, comme d'ailleurs tout texte, doit être considérée comme le produit d'un objectif interprétatif précis, limité et donc fini.

84 Ce jeu de construction de classes sémantiques obéit à des règles précises et l'on peut se demander si la liberté interprétative et l'originalité du lecteur se trouvent ainsi limitées. En effet ces règles sont issues de la théorie de la *Sémantique Interprétative* étendue à une *Sémantique Interprétative Intertextuelle* (Thlivitis 98) ; elles sont simples et intuitives, du moins dans le cadre d'une sémantique différentielle. Si les lecteurs doivent procéder d'une interprétation à l'autre de manière contrôlée, leur liberté est présente dans le choix de l'intertexte, dans le choix des parties textuelles sur lesquelles vont opérer les règles de construction et dans le choix de la combinaison des constructions partielles vers les constructions finales.

85 En revanche, l'avantage de la présence de ces règles est qu'elles offrent une base commune qui facilite la consultation, la comparaison et la réutilisation des résultats interprétatifs.

86 À l'aide de ces outils minimaux, nous pouvons d'ores et déjà proposer une mise en place dynamique de certains principes interprétatifs.

## 4. Assistance Informatique

87 Nous reprenons ici, plus précisément, les grandes lignes des fonctions attribuées au programme informatique dans la construction d'un parcours interprétatif.

## 4.1. Rôle général de l'outil

88 La fonction principale est celle de la gestion d'une base de données mettant en jeu un schéma complexe construit autour de cinq principaux types de données : les *anagnoses*, les *textes*, les *lexies*, les *sèmes* et les *classes sémantiques*.

89 Sur ces types de données sont définies, comme nous avons vu au long de cette présentation, différents types de relations :

- Relations de composition (textes – lexies, anagnoses – textes)
- Relations ordonnées (entre textes et entre lexies d'un même texte)
- Relations sémantiques (d'un sème à un sémème ou un texte). La notion d'isotopie est ici décomposée en un ensemble de telles relations sème-sémème, à condition que les sémèmes apparaissent dans un même texte.
- Relations entre relations sémantiques (entre relations sémantiques de différents textes, ou entre une relation sémantique et les relations sémantiques qui ont servi à sa construction)

90 Cette base, dont la complexité apparaît déjà, doit être manipulée par un ensemble de fonctionnalités propres aux outils classiques de gestion : la saisie, le stockage, l'exploration et la représentation de ces données.

91 De plus, un ensemble de *contraintes formelles* sont déclarées au niveau de la constitution et de l'organisation de ces relations. Nous en avons esquissées certaines, dont l'activation a pour but d'inciter l'utilisateur à enrichir la base, et dont la gestion se doit elle aussi d'être informatisée.

## 4.2. Interface de manipulation et de visualisation générale

92 Le rôle de cette interface utilisateur est celui de la gestion d'une base de textes et des informations qui s'y rattachent. Elle propose donc à l'utilisateur des fonctionnalités d'organisation des différents textes, de sélection des sous-parties (lexies) de ceux-ci pour en constituer des éléments signifiants, de caractérisation de ces sous-parties, de création de nouvelles

unités sémantiques s'intégrant dans le schéma général du parcours interprétatif, de suggestion de classes pouvant servir d'interprétant aux nouvelles classes en constitution, etc. Ces fonctionnalités sont accompagnées d'outils de recherche d'occurrences et cooccurrences, de visualisation multiple des données selon différents points de vue, etc.

93 Cependant, plus qu'un ensemble de fonctionnalités, l'outil informatique offre aux lecteurs un protocole d'interaction qui les accompagne dans leurs parcours interprétatifs car elle intègre déjà les contraintes présentées plus haut. A travers cette interaction le système invite le lecteur à participer à un « jeu » d'interprétation, dont les règles sont intégrées aux fonctionnalités du système.

94 A titre d'exemple nous présentons une partie de l'interface utilisateur du système dans la figure 4. Sur la partie gauche l'interface propose plusieurs vues sur la même représentation générale sous-jacente. On peut voir (en haut) deux vues générales sur les relations sémantiques, l'une sous forme de tableau et l'autre sous forme d'arbre de parcours interprétatifs, et (en bas) deux vues aussi sur les relations entre les unités textuelles créées et organisées par les lecteurs.

95 Les vues sur ces données peuvent être réglées aux besoins d'une pratique de lecture spécifique. A priori un utilisateur a une vue totale sur les anagnoses des autres utilisateurs et sur leurs interprétations et parcours interprétatifs. Il peut ainsi, selon ses besoins, intégrer les résultats interprétatifs d'un autre lecteur et d'une autre anagnose.

96 Sur la partie droite de la figure, l'interface accompagne l'utilisateur pour la création d'une nouvelle classe sémantique, qui dans ce cas est une isotopie. L'interface guide la justification des attributions du sème et propose des classes pouvant servir à cette justification (en respectant les contraintes contextuelles que nous avons mentionnées dans les sections précédentes).

Image4

**Figure 4 : Interface utilisateur proposant, à gauche, plusieurs vues sur les mêmes données et à droite, le protocole de création d'une nouvelle interprétation et de sa connexion à ses interprétants.**

97 Les fonctionnalités de projection et de sélection des données offertes par un outil de gestion classique permet également une

navigation aisée d'une structure par ailleurs complexe. Il est ainsi possible de demander au programme d'identifier les liens sémantiques ou les similarités entre deux textes analysés, voire de caractériser leurs différences, ou encore de structurer un corpus sur la base des structures sémantiques repérées dans les textes. Les possibilités ici sont nombreuses et plutôt que de les énumérer au sein d'une interface générique il est en effet préférable de les limiter en les adaptant à des pratiques spécifiques.

### 4.3. Vérifications des contraintes

98 Afin de remplir un rôle d'incitation, la machine peut activer un certain nombre de contraintes portant sur les relations déclarées dans la base de données. Nous avons esquissé précédemment certaines de ces contraintes, mais leur définition n'est ni fermée ni absolue : à certains types de parcours sont applicables certaines contraintes.

99 Rappelons, par exemple :

100 — La nécessité de « justifier » les attributions de sèmes correspondant à des afférences contextuelles, en exigeant la présence d'une classe sémantique déjà établie dans un contexte proche (même texte ou même anagnose) ou bien d'un sème dans un contexte syntagmatique en tant que lexie.

101 — La nécessité d'obtenir un réseau de relations (sèmes spécifiques) suffisamment dense pour étayer la cohérence d'une classe sémantique. Ceci se traduit formellement par un ensemble de propriétés à atteindre pour le graphe d'oppositions dont un exemple est présenté dans la Figure 1.

102 Notons toutefois que ces contraintes sont en quelque sorte « aveugles » quant aux significations et aux sèmes qu'elles régissent. Leur expression est purement formelle et combinatoire. Bien que provenant d'une limite naturelle de l'automatisation de notions sémantiques, elles ont l'avantage de proposer à l'utilisateur un angle nouveau sur des données lourdes de sens. Par exemple, l'exploration d'une classe sémantique sous de telles contraintes peut avoir l'effet bénéfique de rapprocher deux signifiés en demandant à l'utilisateur de caractériser leur différence par un sème, et ainsi d'offrir la possibilité d'un enrichissement. Le rôle de toutes ces contraintes n'est d'ailleurs autre que celui d'enrichir une

structure sémantique existante.

## 4.4. Scénarios d'utilisation

103 L'outil reste en général malléable. Les contraintes précédemment citées correspondent à certains types de parcours interprétatifs, ou du moins à certaines étapes de ces parcours. Nous explicitons ici deux grands types d'exploration intertextuelle de corpus, dont la dynamique générale va, dans le premier cas, vers l'explicitation de certains phénomènes d'un texte en faisant appel à l'intertexte, et dans le second cas vers la justification de certaines hypothèses intertextuelles.

104 Pour ce faire, nous devons tout d'abord envisager deux relations principales entre un texte et l'intertexte auquel il est intégré.

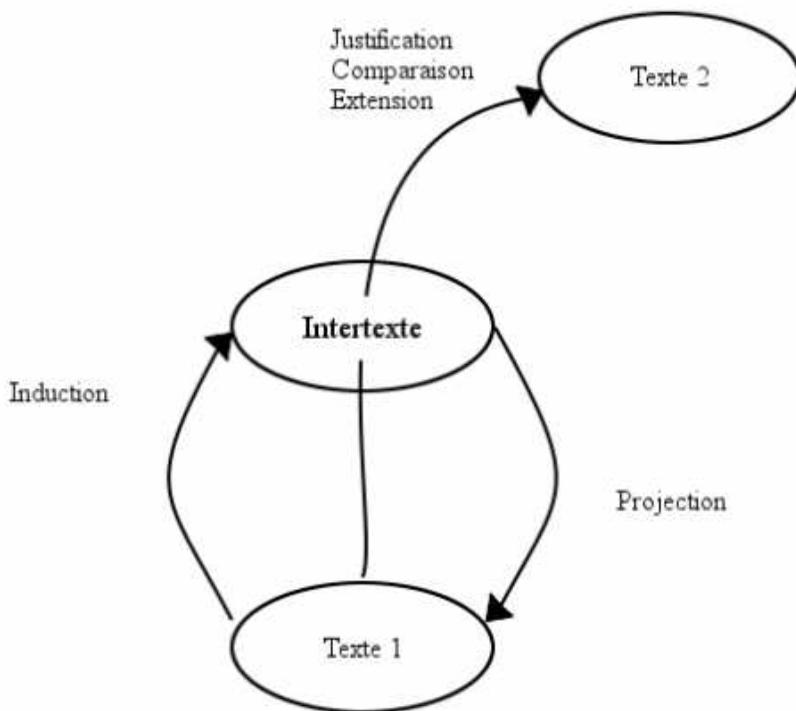
### 4.4.1. Statut du texte dans l'intertexte

105 Le premier cas est celui du texte premier sur lequel se concentre une approche interprétative. Un certain nombre d'hypothèses peuvent être formulées quant à sa structure sémantique, et confrontées à celle d'autres textes. Le processus principal sera celui de l'établissement de structures locales, dont la justification va servir de moteur à la construction de l'intertexte, et d'une anagnose orientée par ces hypothèses. La même orientation vaut aussi pour les thématiques étudiées.

106 Dans ce cas, le parcours interprétatif prend effectivement, sinon ontologiquement, racine dans une première exploration des structures textuelles, et la mise en place de schémas de relations sémantiques qui, quoiqu'ancrés sur l'axe syntagmatique, n'en sont pas moins capables d'une abstraction propre à une immersion dans l'intertexte. Un exemple de ce type d'approche est la définition d'un thème dans une œuvre, et l'identification actualisée de ses composantes, comme un schéma actanciel. Cette structure étant établie, elle peut ensuite être confrontée à d'autres textes, et y chercher confirmation, infirmation ou enrichissement.

107 Le second cas est au contraire celui dont le point de départ est déjà un intertexte constitué. Ou plutôt, un corpus établi autour duquel certaines relations intertextuelles sont

préétablies. Ces relations intertextuelles étant soit ancrées, soit des structures actancielles restant à associer à des unités de surface, elles sont capables d'une projection dans un texte. À partir de cette projection, leur immersion dans la textualité permet à l'interprète, comme on le verra, de les spécifier ou de les étendre, et de donner par là même naissance à de nouvelles structures connexes ou transversales aux initiales.



**Figure 5 : Relations entre texte et intertexte**

108 Comme il est exprimé dans la Figure 5, les relations orientées entre le texte et l'intertexte peuvent être caractérisées de façon très générale par le principe de projection et d'ancrage contextuel dans un cas, et d'extension, de généralisation ou d'induction dans l'autre sens. Ces deux types de mouvements sont toutefois intrinsèquement liées dans la dynamique d'un parcours interprétatif complet.

109 Ainsi, notre formalisation des rapports intertextuels se base sur deux types de relations. La première est une extension, en

dehors des frontières du texte, des principes d'attribution de traits sémantiques et de la notion d'isotopie. La seconde concerne à un niveau d'abstraction plus élevé, les relations entre textes eux-mêmes. C'est ici que peuvent s'inscrire les notions classiques des théories de l'intertextualité (parodie, imitation, pastiche), ou même des opérations de structuration de corpus (même auteur, chronologie, genre, etc.).

- 110 Ces deux types de relations intertextuelles se répondent et se complètent, une isotopie commune étant une explicitation ou un indice d'une similarité globale entre deux textes.

#### 4.4.2. Premier cas : du texte à l'intertexte

- 111 1. Définition d'une anagnose, et intégration du texte central. Cette déclaration, purement formelle, correspond à l'initialisation de la base de données. L'anagnose initiale ne comprend donc qu'un texte non analysé.

- 112 2. Exploration du texte. Identification d'isotopies, formation de classes. Le lecteur utilise l'interface afin d'identifier les lexies et leurs sèmes associés. Cette première partie de l'analyse est sans contraintes, et sert à situer l'analyse au niveau général et intuitif d'une première approche du texte. Ce faisant, un premier ensemble de sèmes est créé, et des lexies sont extraites du texte, et leurs correspondants sémantiques que sont les sémèmes.

- 113 Exemple: déclaration de la classe /Animal/ dans les Chants de Maldoror, et repérage des occurrences qui s'y rapportent.

- 114 3. Activation de contraintes internes: Identification de sèmes spécifiques. Pour chaque classe formée à l'étape précédente, le lecteur se voit proposer des couples de sémèmes à décrire (par des sèmes) afin de les distinguer. Se forment ainsi des isotopies spécifiques liées au texte.

- 115 Exemple: déclaration des connotations /agressivité/ ou /négativité/ au sein de la classe précédente, *i.e.* comme sème spécifique entre les éléments de la classe.

- 116 4. Activation des contraintes externes: Identification des attributions à justifier, provenant des sèmes afférents. Le choix peut se faire par des contraintes formelles gérées automatiquement (classes insuffisamment étendues, ou attribution de sèmes isolés), ou par l'utilisateur. Dans le cas d'une contrainte automatique, le lecteur se verra demander par

le programme une extension intertextuelle d'une isotopie concernant trop peu d'unités, par exemple.

117 Exemple: l'isotopie /agressivité/ est ainsi déclarée comme relevant d'une afférence.

118 5. Induction des isotopies résultant des trois dernières étapes en isotopies intertextuelles. Les isotopies repérées dans le premier texte sont généralisées sur un plan purement formel, et ainsi extensibles à d'autres textes.

119 6. Extension de l'intertexte: Ajout de texte(s) secondaire(s) au choix du lecteur. Ceci entraîne également la définition dans l'anagnose d'une relation entre textes.

120 Exemple: L'utilisateur identifie un second texte dans lequel sont présentes des occurrences des sémèmes identifiés précédemment, par exemple 'pou'.

121 7. Projection des isotopies intertextuelles sur le texte secondaire, entraînant la création de classes sémantiques au sein du nouveau texte. A ce stade, ces sèmes ne sont pas encore associés à des signifiés du second texte, seule la relation entre les deux textes est ainsi établie.

122 8. Ancrage de ces isotopies sur le texte secondaire, repérage de lexies par le lecteur. C'est à cette étape que la source des afférences intertextuelles est établie dans le second texte, afin de satisfaire aux contraintes de l'étape 4.

123 9. Eventuellement, exploration des nouvelles classes dans le texte secondaire (étape 3), *ad libidum*.

124 Exemple: L'utilisateur peut par exemple explorer les autres informations liées aux animaux dans le second texte.

125 Une boucle se met ainsi en place, au sein de chaque texte, par des passages successifs d'une textualité à l'autre ; ceci entraînant la création d'une forme de décor intertextuel autour du texte initial.

#### 4.4.3. Deuxième cas : de l'intertexte au texte

126 1. Définition d'une anagnose et intégration simultanée d'un ensemble de textes. Comme précédemment, ceci est purement formel et l'anagnose ne contient pas encore de relations sémantiques.

127 2. Définition de relations entre textes. Par exemple une relation de compatibilité entre un texte et son commentaire, ou entre une *imitation* (cf. Genette 82) et le texte d'origine. Dans

ce deuxième cas, ce sont les relations générales entre textes qui sont établies les premières.

128 3. Définition d'isotopies intertextuelles: Construction d'un schéma sémantique afin de préciser une hypothèse intertextuelle précédemment définie. Par exemple, identification de thèmes (sèmes) communs à deux textes, ou de thématiques divergentes ou incompatibles. A ce stade, seuls les sèmes sont déclarés, et ne sont pas encore associés à des sémèmes.

129 4. Projection et création de classes: Pour chacun des sèmes déclarés précédemment, l'utilisateur procède à l'attribution vers des sémèmes de chaque texte, et crée ainsi des classes sémantiques et des isotopies.

130 5. Spécification: Au sein de chaque texte et pour chaque classe, explicitation des sèmes spécifiques, de façon à satisfaire les contraintes d'identité sémantique (comme dans le parcours précédent). Cette étape fait donc apparaître de nouvelles isotopies dans chaque texte

131 6. Eventuellement, ces nouvelles isotopies peuvent, dans certains cas, se retrouver dans les deux textes ce qui renforce les liens sémantiques intertextuels.

132 Il est à noter que le découpage que nous venons de présenter est effectué pour des raisons de clarté de notre exposé. Les deux chemins font partie d'un parcours interprétatif global qui ressemble plus à une spirale pouvant emprunter à tout moment l'une ou l'autre direction.

## 5. Conclusion et perspectives

133 Nous avons donc présenté ici comment un certain type d'interprétation peut être manipulé formellement et informatiquement. Par le biais d'un ensemble de relations entre des unités de surface (texte ou unités lexicales) et des unités de description (sème), et en imposant une organisation de ces relations, il est possible de capter un certain nombre des notions repérées par un lecteur dans un texte ou un ensemble de textes. Plus précisément, ce type d'organisation, tout en restant souple par la nature et le type de ces marqueurs, permet plus avant une collaboration entre un système formel et les

intuitions d'un interprète. Nous proposons en effet une forme d'explicitation et de justification de ces intuitions traduites formellement qui va dans le sens d'une exploration sémantique d'un ensemble de textes. Dès lors, la notion d'intertexte prend une place centrale dans notre approche : au-delà d'un simple corpus de travail, l'intertexte devient une construction dynamique, dont les éléments se mettent en place au long d'un parcours.

134 Devenant ainsi le lieu où se déclarent et s'organisent les relations sémantiques, l'intertexte devient une anagnose, ou une structure sémantique intertextuelle représentant les parcours interprétatifs d'un lecteur selon un objectif donné. Représentée par une base de données de relations entre les différentes unités décrites par des marqueurs sémantiques (textes, lexies, ou relations entre ces unités), elle nécessite une gestion informatique, réalisée par un outil spécifique.

135 De plus, la construction d'une telle structure sémantique intertextuelle peut et doit être régie par un ensemble de contraintes. Ces contraintes, qui ne reposent pas directement sur le contenu des relations ou des marqueurs sémantiques déclarés par l'utilisateur, à qui nous laissons la liberté et la possibilité d'exprimer sa subjectivité, servent au contraire à le guider vers une explicitation et une forme de rationalisation de ses intuitions. Traduites par un protocole de mise en place de relations sémantiques, ces contraintes deviennent les éléments d'un dialogue entre la machine, qui cherche à construire une base de données cohérentes, et l'utilisateur qui se voit ainsi demandé de déclarer de nouvelles relations, ou d'en expliciter certaines. Les réponses fournies viennent ainsi enrichir autant les descriptions du corpus initial que ce corpus lui-même. L'intertexte devient alors une construction dynamique, dont l'extension est guidée par ces exigences formelles et les découvertes de l'interprète.

136 Nous avons proposé ici quelques moyens de capter par ce biais certains types d'intertextes ou de relations intertextuelles. Dès lors, la voie est ouverte à y ajouter de nouvelles notions venant des théories de l'intertexte (Genette, 1982). Ainsi, il est envisageable de proposer certaines formes de calcul de relations prédéfinies entre des textes décrits sémantiquement. La déclaration d'une relation de parodie, ou d'imitation, pourrait ainsi être traduite par la nécessité d'atteindre un

certain nombre de structures thématiques communes aux deux textes, et bien sûr d'en caractériser en même temps les différences. La nécessité apparaît alors de disposer, pour la description des textes, de structures plus complexes que de simples isotopies, inspirées par exemple des schémas actanciels, comme ceux proposés par F. Rastier (Rastier 95). Bien que basée sur le repérage de sèmes dans un texte, de telles structures nécessitent encore un autre niveau de formalisation.

---

## **Bibliographie**

ASSADI H., 1998. *Construction d'ontologies à partir de textes techniques — Application aux systèmes documentaires*. Thèse de Doctorat. Université de Paris 6.

GENETTE G., 1982. *Palimpsestes — La littérature au second degré*. Éditions du Seuil.

HABERT B., NAZARENKO A. et Salem A., 1997. *Les linguistiques de corpus*. Armand Colin.

PHILIP M., 1971. *Lectures de Lautréamont*. Armand Colin.

PICHON R. et SÉBILLOT P., 1999. Différencier le sens des mots à l'aide du contexte de leur occurrence. *Actes de TALN 99*.

PLETT H. F. 1991 (éd.), *Intertextuality*. Walter de Gruyter, Berlin/NY.

RASTIER F., 1987. *Sémantique Interprétative*. PUF.

RASTIER F., 1989. *Sens et Textualité*. Hachette.

RASTIER F., CAVAZZA M. et ABEILLE A., 1994. *Sémantique pour l'analyse: de la linguistique à l'informatique*. Masson.

RASTIER F. (éd), 1995. *L'analyse thématique des données textuelles — L'exemple des sentiments*, Paris, Didier.

RICÉUR P., 1986. *Du texte à l'action — Essais d'herméneutique*, II. Éditions du Seuil.

TANGUY L., ARMSTRONG S. et WALKER D., 1999. Isotopies sémantiques et vérification de traduction. *Actes de TALN 99*.

TANGUY L., 1997. *Traitement automatique de la langue naturelle et interprétation : contribution à l'élaboration d'un modèle informatique de la sémantique interprétative*. Thèse de Doctorat — Université de Rennes 1.

TANGUY L. et THLIVITIS Th., 1996. PASTEL : un protocole informatisé d'aide à l'interprétation des textes, *actes de ILN 96*, Nantes.

MORGAN Th., 1985. Is there an intertext in this text? Literary and Interdisciplinary Approaches to Intertextuality. *American Journal of Semiotics*, 3, 1-40.

THLIVITIS Th., 1998. *Sémantique interprétative intertextuelle :*

*assistance informatique anthropocentrée à la compréhension des textes.* Thèse de Doctorat — Université de Rennes 1.

## Notes

1 Cf. la polémique relative au sonnet de Mallarmé dans (Rastier 89, p. 226).

2 (Rastier 89, p. 227).

3 Le terme isotopie est ici utilisé pour simplifier le discours. Il s'agit plutôt d'une isotopie *intertextuelle*.

4 Il est important de noter toutefois que nos propositions diffèrent de certaines approches en analyse des cooccurrences dans les corpus, puisque cette métamorphose d'une lexie cooccurrence en sème n'est ni systématique ni nécessairement directe. Une expression comme « laid comme un pou » permet d'affecter un sème plus général de /négativité/, et non seulement de /laideur/, une fois la relation entre /négativité/ et /laideur/ soit établie dans la lecture actuelle.

## Table des illustrations

	<b>URL</b>	<a href="http://praxematique.revues.org/docannexe/image/1999/img-1.jpg">http://praxematique.revues.org/docannexe/image/1999/img-1.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 24k
	<b>URL</b>	<a href="http://praxematique.revues.org/docannexe/image/1999/img-2.jpg">http://praxematique.revues.org/docannexe/image/1999/img-2.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 44k
	<b>URL</b>	<a href="http://praxematique.revues.org/docannexe/image/1999/img-3.jpg">http://praxematique.revues.org/docannexe/image/1999/img-3.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 56k
	<b>URL</b>	<a href="http://praxematique.revues.org/docannexe/image/1999/img-5.jpg">http://praxematique.revues.org/docannexe/image/1999/img-5.jpg</a>
	<b>Fichier</b>	image/jpeg, 29k

## Pour citer cet article

### Référence papier

Tanguy, L. et Thlivity, T.(1999). Parcours interprétatifs (inter)textuels : vers une assistance informatique. *Cahiers de praxématique* 33. Pulm. p. 185-215.

### Référence électronique

Ludovic Tanguy et Théodore Thlivity, « Parcours interprétatifs

(inter)textuels : vers une assistance informatique », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 33 | 1999, document 6, mis en ligne le 04 juin 2014, consulté le 08 novembre 2014. URL : <http://praxematique.revues.org/1999>

---

## ***Auteurs***

### **Ludovic Tanguy**

ISSCO – Université de Genève/erss – Université de Toulouse Le Mirail  
[Ludovic.Tanguy@univ-tlse2.fr](mailto:Ludovic.Tanguy@univ-tlse2.fr)

### **Théodore Thlivit**

IASC – École Nationale Supérieure des Télécommunications de Bretagne  
[Theodore.Thlivit@enst-bretagne.fr](mailto:Theodore.Thlivit@enst-bretagne.fr)

---

## ***Droits d'auteur***

Tous droits réservés